TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 087

DERNIÈRE ÉDITION 3

MARDI 23 SEPTEMBRE 1980

DANS LA RÉGION DU PUY

Les inondations ont provoqué la mort de cinq personnes

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 220 CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 rls.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

LES FORCES ARMÉES IRAKIENNES REÇOIVENT L'ORDRE D'ATTAQUER LES OBJECTIFS MILITAIRES IRANIENS

Un jeu dangereux

La guerre de propagande qui opposait depuis le début de l'année l'Iran et l'Irak dans la région centrale de leur frontière commune est en voie de se transformer en un conflit ouvert dont les répercussions internationales ne peuvent échapper à personne. Le centre de gravité des combats — qui demeurent pour l'instant assez limités — s'est en effet déplacé vers le Chatt el-Arab, qui jouxte deux des régions les plus riches en pétrole du Proche-Orient.

Du côté iranien, plus de 90 % des gisements pétrolifères sont situés au Khouzistan, où se trouvent également les principales unités de transformation, dont la raffinerie d'Abadan. Du côté irakien, les champs de Rumalla, Zubair, Buzurgan — d'où sont extraits quelque 35 % de la production — sont situés à moins de 50 kilomètres de la frontière. Enfin, il passe par le détroit d'Ormuz de 13 à 15 millions de barils par jour, soit près de 50 % des exportations de l'OPEP et 40 % du commerce mondial du pétrole.

Pour l'instant, Bagdad n'a pas ajouté les trois îlots du détroit (Grande-Tomb, Petite-Tomb et Abou-Moussa), occupés par l'Iran depuis 1970, à la liste de ses revendications. Il n'est cependant pas exclu que les Irakiens lancent des opérations militaires destinées à ramener sous « souveraineté arabe » ces parcelles de territoire « spoliées par l'impérialisme iranien ». Les déclarations lénifiantes de M. Saddam Hussein affirmant qu'il ne désire pas déclarer une « guerre généralisée » à l'Iran, mais seulement récupérer les « droits historiques » de l'Irak, ne doivent pas faire illusion.

La tentation est grande à Bagdad d'en finir une fois pour toutes avec le régime de l'« imposteur Khomeiny », affaibli par ses dissensions internes et par son isolement diplomatique grandissant. Les dirigeants irakiens pensent sans doute que les conditions permettant de porter un coup décisif sont réunies. L'armée iranienne, démoralisée et désorganisée par les bouleversements intervenus au sein de la hiérarchie militaire, pourrait bien, estime-t-on à Bagdad, s'effondrer sous les coups de boutoir des forces irakiennes chauffées à blanc par une propagande incessante dirigée contre le « nationalisme persan », considéré comme l'ennemi héréditaire du « nationalisme arabe ». Deux des provinces iraniennes limitrophes de l'Irak, le Khouzistan et le Kurdistan, se trouvent pratiquement en état de dissidence à l'égard du pouvoir central et sont donc particulièrement vulnérables à une attaque irakienne.

Les Etats-Unis ont récemment affirmé qu'ils ne désiraient pas être impliqués dans l'affrontement, mais ils verraient sans nul doute d'un bon œil les Irakiens mener à bon terme ce qu'eux-mêmes n'ont pu faire lors de leur raid manqué de Tabas. Par ailleurs, la plupart des Etats pétroliers du Golfe accueilleraient avec soulagement la disparition de l'encombrant régime islamique de Téhéran. Quant à l'U.R.S.S., elle se trouve placée dans une situation embarrassante qui explique sans doute le silence observé jusqu'à présent par sa presse. Les Soviétiques, sans cesse vilipendés par les dirigeants iraniens, qui viennent de fermer samedi leur consulat à Racht, hésitent à condamner l'action de l'Irak, avec lequel ils sont liés par un traité d'amitié et de coopération. Mais M. Tariq Aziz, l'idéologue du régime de Bagdad, qui vient de se rendre à Moscou, se verra sans doute prodiguer des conseils de prudence.

Il n'en demeure pas moins que le jeu irakien fait peser de lourdes menaces sur l'ensemble de la région. L'effondrement du régime iranien, tant souhaité à Bagdad ou ailleurs, n'est pas acquis. L'offensive irakienne pourrait tout aussi bien susciter en Iran une réaction nationaliste qui pourrait consolider le régime en neutralisant les oppositions internes.

Plusieurs aéroports bombardés par l'aviation de Bagdad

Le Conseil de la révolution irakien a donné ordre, ce lundi 22 septembre, aux forces armées irakiennes d'attaquer les objectifs militaires iraniens afin de « dissuader le régime raciste iranien de porter atteinte à la souveraineté irakienne ». Le communiqué du Conseil de la révolution, signé par le président Saddam Hussein, a été diffusé par la radio et la télévision de Bagdad.

Ce communiqué a suivi de peu l'annonce, en Iran, du bombardement de l'aréoport de Téhéran et de plusieurs terrains d'aviation dont ceux d'Ahwaz, Hamadan, Tabriz, Desfoul, Bousehr. Selon les responsables de l'aéroport de Bagdad cités par l'agence Reuter, deux appareils de l'armée de l'air irakienne ont largué des bombes, détruisant un Boeing-707 de l'armée de l'air et endommageant la piste. Un début d'incendie a été maîtrisé.

Selon l'Agence France-Presse, qui cite un témoignage digne de foi, les bombes auraient été lancées par quatre ou six appareils « non identifiés ».

A Londres, un porte-parole de l'ambassade d'Irak a déclaré que le gouvernement de Bagdad avait ordonné aux forces armées irakiennes de « détruire toutes les installations militaires en Iran ».

De violents affrontements avaient déjà opposé dimanche 21 septembre les forces de l'Iran et de l'Irak le long de la frontière, en particulier sur le Chatt el-Arab, voie d'eau formée par la réunion du Tigre et de l'Euphrate, au nord du Golfe. Le port iranien d'Abadan, où se trouve la plus vaste raffinerie du monde, a été bombardé et un des réservoirs incendié. Le port voisin de Khorramchahr a été pilonné par l'artillerie irakienne et a subi, selon les autorités de Téhéran, de « graves destructions ».

Les communiqués en provenance de Bagdad et de Téhéran confirment que les combats, auxquels participent des unités des trois armes, ont pris la dimension d'une guerre non déclarée. Pour sa part, Téhéran a rappelé près de cent vingt mille réservistes.

Commentant les événements, M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, tout en jugeant ces « accrochages dangereux pour la paix », estime qu'« il ne s'agit pas encore d'une véritable guerre ».

Le conflit irano-irakien a provoqué une vive hausse du prix de l'once d'or, qui, à Londres, est passé de 674 à 697,75 dollars.

Les désaccords entre les deux pays qui n'ont cessé de s'aggraver depuis la victoire de la révolution islamique, avaient donné lieu à de nombreux incidents de frontière depuis quelques semaines. La situation a cependant pris une tournure plus dangereuse après que Bagdad eut dénoncé l'accord d'Alger de 1975 et annoncé, le mercredi 17 septembre, que la frontière ne passait plus au milieu du Chat el Arab (appelé Arvand par l'Iran), et que l'Irak entendait rétablir sa souveraineté sur les deux rives de cette voie d'eau.

Téhéran a annoncé dimanche qu'une vedette irakienne avait été coulée la veille au soir et quatre autres repoussées. Les Iraniens admettaient qu'un de leurs bâtiments avait été détruit et plusieurs membres de son équipage blessés au cours des combats qui se déroulaient, selon l'état-major « *sur l'eau, sur terre et dans les airs* ». Presque simultanément Bagdad publiait un communiqué annonçant que cinq vedettes iraniennes avaient été coulées dans la région de Khosrowabad.

(Lire la suite page 6.)

TURQUIE : six généraux en retraite font partie du gouvernement formé par M. Ulusu

(Lire page 4 l'article d'Artun UNSAL.)

LES APPROVISIONNEMENTS EN PÉTROLE

La réduction de la production se généralise dans les pays de l'OPEP

Après les Emirats arabes unis, l'Algérie et l'Irak ont annoncé leur intention de réduire leur production de pétrole de l'ordre de 10 %. L'agence Algérie-Presse-Service précise que cette décision a été prise « à l'instar d'autres pays membres de l'OPEP, en vue de contribuer à la résorption des surplus actuellement constatés sur le marché pétrolier ».

Même si l'Arabie Saoudite devait, dans les semaines à venir, abaisser elle aussi sa production, les pays consommateurs ne manqueraient sans doute pas de pétrole : leur consommation a été réduite de plus de 10 % et leurs stocks — avec 5,8 milliards de barils (près de 800 millions de tonnes) — n'ont jamais été aussi élevés.

(Lire page 42, l'article de BRUNO DETHOMAS.)

POINT

Le P.S. et le « fait présidentiel »

Ironie et scepticisme inspirent le plus souvent les réactions suscitées par la façon dont les socialistes ont mis sur pied la procédure de désignation de leur candidat à l'élection présidentielle.

L'idée que ce candidat ne doit être désigné qu'à trois mois du scrutin est pourtant recevable. Un tel dispositif comporte l'avantage — appréciable — de ne pas exposer prématurément aux coups de l'adversaire celui qui sera choisi.

La difficulté, et la mauvaise impression, proviennent des conditions dans lesquelles se prépare cette candidature. Qu'il s'agisse de la création d'un quotidien, conçu par certains de ses promoteurs comme un moyen de contrôle sur le candidat; qu'il s'agisse de l'idée que le débat interne débouchera sur une situation telle qu'il faudra faire appel à un « sauveur »; qu'il s'agisse, enfin, des contorsions auxquelles il faut recourir pour que le calendrier permette à M. Mitterrand de se déterminer tardivement, tout cela conduit à penser que la procédure adoptée ne correspond pas à l'objectif recherché. Le P.S. voulait faire mieux que les autres, et il risque, au contraire, de leur donner des armes.

La question est donc de savoir si la campagne qui va s'ouvrir le 9 novembre au sein du parti ne rendra pas plus difficile, pour le candidat socialiste, la véritable campagne, celle qu'il devra mener contre le président sortant.

La nécessité dans laquelle croit se trouver chaque courant de promouvoir un « homme présidentiable » exacerbe les rivalités. C'est presque là un phénomène de « sur-adaptation » au fait présidentiel.

MM. Mitterrand, Rocard et Chevènement affichent une volonté égale de privilégier l'unité du parti. Il serait temps que chacun mette en accord son discours et sa pratique.

(Lire pages 8 et 9.)

Dans « le Monde de l'économie » page 21

RÉPONSE AU PREMIER MINISTRE

par PAUL FABRA

AU JOUR LE JOUR

ÇA RAME

Marie-France Garaud a sans aucun doute pris un départ dans le cadre de la course à la présidence, sans qu'il soit cependant possible de déterminer si elle compte se retrouver à l'arrivée derrière Michel Debré ou devant Jacques Chirac.

De son côté, François Mitterrand n'a pas encore précisé s'il serait à l'arrivée, dans la mesure où il ne donnera le signal de son éventuel départ que le 25 janvier prochain, sans que l'on sache s'il se voit devant Michel Rocard ou derrière lui.

Quant à Gérard d'Aboville, qui vient de traverser 5 200 kilomètres d'Atlantique à la rame en soixante et onze jours, avec l'Amérique derrière lui l'Europe devant, il a déclaré : « Dès le départ, j'ai pensé à l'arrivée. »

Comme on voit, il y a comme cela des jours où tout le monde rame.

BERNARD CHAPUIS.

Europe contre terrorisme

Le congrès de l'Union internationale des syndicats de police (UISP) se réunira à Brighton (Grande-Bretagne) les 30 septembre et 1er octobre. D'ordinaire académiques et formels, les débats pourraient être, cette année, agités. La première résolution proposée au vote des congressistes risque de susciter une réaction très hostile de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), qui représente la France à l'UISP. Elle souhaite, en effet, que des « décisions pratiques » soient prises par « les ministres compétents pour la sécurité intérieure », entre autres dans les domaines suivants : échanges d'informations sur tous les aspects de la criminalité internationale, établissement de « centres de contacts » dans les zones frontalières, coordination du « travail pratique de police » le long des frontières, coordination de toutes les recherches de police, standardisation et amélioration du réseau de communications en Europe...

Le syndicat français est à peu près le seul à s'opposer à l'instauration d'une « Europe des polices » que les ministres de l'intérieur tentent de mettre en place, prétextant la menace que le terrorisme fait peser sur les Etats. Après leur rencontre à Bonn, samedi 20 septembre, les ministres de l'intérieur allemand et italien, MM. Gerhard Baum et Virgilio Rognoni, ont décidé d'intensifier la coopération entre leurs services chargés de lutter contre le terrorisme de gauche et de droite (cette dernière nuance est nouvelle, car les propagandes officielles ont souvent situé le danger terroriste sur un seul extrême de l'échiquier politique).

Au nom de la lutte contre ce terrorisme, les principaux Etats de l'Europe occidentale ont multiplié, ainsi qu'on le verra dans l'enquête dont nous commençons la publication, des dispositions restrictives et répressives qui gomment parfois singulièrement leur image libérale. Sans devenir policières, nos sociétés ne sont-elles pas en train d'abandonner le contrôle social aux mains de la police ?

I. — LA LOI ET L'EXCEPTION

par JAMES SARAZIN

« *Terrorisme : acte criminel dirigé contre un Etat avec la volonté de créer une situation de terreur dans les esprits de personnes particulières, d'un groupe de personnes ou de l'ensemble du public.* » Cette définition est loin d'avoir la clarté didactique des encyclopédies. On la doit à la Société des nations, dont la pusillanimité s'explique peut-être par la date — 1937 — à laquelle eut lieu le débat consacré au terrorisme, en partie grâce à la France, qui, depuis l'assassinat de Louis Barthou et d'Alexandre Ier de Yougoslavie, trois ans plus tôt, à Marseille, réclamait une coopération internationale contre le terrorisme. Les années suivantes montrèrent la difficulté de trouver une approche rationnelle du phénomène.

Mais voilà que, depuis environ une décennie, la plupart des pays d'Europe occidentale sont à nouveau confrontés au phénomène de la violence politique.

Née de manière très diffuse dans l'effervescence générale de 1967-1968, elle devait — le terrorisme palestinien mis à part — s'affirmer un peu partout par la suite, avec toutefois des motivations profondément différentes : en Allemagne fédérale et en Italie, l'objectif avoué était de renverser l'Etat bourgeois. En Grande-Bretagne — après la brève épopée de la *Angry Brigade* (1969-1971), — et en Espagne, la lutte tournait autour de revendications indépendantistes.

(Lire la suite page 12.)

AU PRIX ITALIA

Télé-vérité

Nous, devant nos écrans, que ce soit le petit ou le grand, on est plutôt bon enfant. On prend tout pour argent comptant. On n'a aucune idée des mille et une façons de tricher, de truquer, de rendre le vrai plus vraisemblable et plus naturelle la nature parfois rebelle aux exigences de la technique.

Pourtant, dès qu'on s'éloigne du document brut, du document initial qui consiste à planter un appareil de prise de vues à la sortie d'une usine ou devant « le déjeuner de bébé », à la façon des frères Lumière, et de le laisser se débobiner sans intervenir, dès qu'on se lance dans le documentaire, on fait, qu'on le veuille ou non, œuvre de création.

Un projecteur capricieux, un micro-cravate mal branché et « coupez », on reprend, on recommence, « clap deuxième », autant de fois qu'il le faudra, libre de choisir ensuite en salle de montage, la séquence la mieux venue et de l'entrelarder à l'occasion de plans tournés après coup. A partir de là, le pas est franchi, on est tenté de mélanger fiction et réalité, au point de les fondre littéralement ensemble.

Je ne parle pas ici du fameux « docudrame », évocation historique reconstituée et interprétée par des comédiens. Je pense à la « télé-vérité » telle qu'elle s'est affirmée, souveraine, dédaigneuse des étiquettes conventionnelles — dramatiques, documentaires et musique — au prix Italia. Télé-vérité dans les limites que je viens d'indiquer. Télé-vérité dans la mesure où elle tente de cerner au plus près, sans scrupule et sans retenue, la vie qui vient, la vie qui va et qui s'en va...

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 20.)

HARO SUR LE VEAU !

Le grand sujet de la rentrée, c'est donc le veau, dont la vente au détail a considérablement diminué à la suite de l'appel au boycottage lancé par l'Union fédérale *des consommateurs*, dont François Lamy défend le point de vue. Claude Legoux voit, pour sa part, dans le cycle du veau, dont il expose le mécanisme, un *parfait* exemple des absurdités à quoi conduit facilement l'excès de dirigisme. Jean Bizet, vétérinaire, oppose les hormones naturelles, bénéfiques, nécessaires, aux substances artificielles, produits *de synthèse dont* l'*emploi* en élevage est contre-indiqué.

Ces consommateurs «irresponsables»

par FRANÇOIS LAMY (*)

« IRRESPONSABLES » ces consommateurs, qui décident du jour au lendemain de boycotter le veau et de prendre leur sort en main ?

« Responsables », certains hommes politiques qui, comme M. Chirac, les accusent et qui n'ont pas pu ou pas voulu instituer, du temps où ils occupaient des responsabilités importantes au ministère de l'agriculture par exemple, ni les contrôles efficaces *ni un mode d'élevage qui ne constituerait* plus une véritable aberration économique?

« Responsables », les hommes politiques qui n'ont pas su stimuler *les éleveurs vers une* production de qualité mais ont au contraire encouragé et aidé financièrement un élevage intégré où les firmes chimiques et agro-alimentaires exploitent et manipulent le monde agricole au détriment des consommateurs ?

« Responsables », les pouvoirs publics qui n'ont pas su ou pas voulu faire respecter une loi votée en 1976 visant à protéger le consommateur ?

Le boycottage est la décision la plus grave que les consommateurs pouvaient prendre sur ce problème *complexe du veau où tant* d'intérêts contradictoires sont en jeu.

Pourquoi aujourd'hui ? Alors que depuis tant d'années les consommateurs subissent, au risque même de leur santé, une dégradation constante de la qualité de la viande de veau.

Pourquoi mettre en cause l'ensemble d'une production, alors qu'une partie seulement devrait être incriminée ?

Pourquoi ne pas faire la part des choses ?

Pourquoi un moyen aussi brutal que le boycottage plutôt que d'expliquer les vices du système et convaincre progressivement éleveurs, pouvoirs publics, vétérinaires... ?

Pourquoi ? Parce que, depuis dix ans, nous multiplions analyses, mises en garde, propositions, démarches auprès de la profesion, des pouvoirs publics, des vétérinaires, des élus, pour finalement n'avoir obtenu que des cris d'impuissance des éleveurs, des contrôles en nombre dérisoire, des lois *à peine votées, déjà tournées.*

Pourquoi y a-t-il urgence ? Parce *que les alertes se multiplient*, le trafic s'intensifie, la pression de l'industrie chimique devient insupportable, le gaspillage énergétique s'amplifie, et... la qualité ne cesse de baisser.

Le veau, sauf exception, n'est pas bon au goût, fond dans la poêle, *fait courir* des risques à notre santé. L'incroyable découverte faite sur les petits pots pour enfants en Italie pourrait être faite sur des morceaux de veau achetés en France à l'étal des bouchers. Les services vétérinaires le savent : sur mille quatre cents analyses faites en 1979, 20 % des échantillons de veau étaient contaminés par une hormone synthétique (DES), seule recherchée à l'exclusion de toute autre.

Une loi inapplicable ?

Le Laboratoire central vétérinaire, à qui nous avions passé commande d'analyses en 1978, avait *refusé* de nous en communiquer les résultats sous le prétexte que les modalités d'application *de la loi de 1976* interdisant les hormones naturelles et synthétiques n'étaient pas fixées. Effectivement, il semble que tout ait été entrepris pour nous convaincre que cette loi était inapplicable. Aussi le ministre de l'agriculture et certains députés, tel M. Bizet, ont-il cru qu'ils pourraient revenir sur la loi interdisant l'usage des hormones naturelles.

Cela alors que de nombreux experts affirment aujourd'hui que l'injection d'hormones même naturelles détruit l'équilibre physiologique de l'animal, ce qui sera préjudiciable à la qualité de la viande, et qu'ils ne peuvent exclure *tout risque* pour *la santé* des consommateurs. Fallait-il attendre que les firmes qui exploitent les éleveurs cessent leurs activités illégales alors que, chaque jour, de nouveaux trafics sont découverts ?

Fallait-il attendre que les éleveurs aient les moyens et la force de réagir au risque de tout perdre face aux pressions dont ils sont l'objet ?

Fallait-il attendre encore que *les contrôles s'organisent sur* une grande échelle, pour nous permettre de distinguer avec certitude une viande de qualité d'une viande anémiée ou polluée ?

Fallait-il attendre que les pouvoirs publics fassent voter une nouvelle loi revenant en arrière ?

Non, le miracle ne se serait pas produit. Eleveurs qui souhaitent *produire une viande de qualité*, consommateurs qui souhaitent la consommer en toute sécurité, n'ont pas su ou pas pu, jusque-là, se faire entendre suffisamment. Tous deux allaient à leur perte. Fallait-il préférer la mort à petit feu ou l'opération brutale du boycottage qui offre un espoir que, sous la pression des consommateurs, l'ensemble des intéressés *soient contraints de se ressaisir* ?

(*) Directeur délégué de *Que choisir ?*

Oui aux hormones naturelles

par JEAN BIZET

M. *Emile Bizet, député* (R.P.R.) de la Manche, a déposé un projet de loi tendant à réviser la loi de 1976, dite loi Ceyrac, qui interdit l'emploi d'hormones dans la production de denrées alimentaires, en autorisant les hormones « naturelles ». Son fils, Jean Bizet, docteur-vétérinaire, auteur d'une thèse sur « les anabolisants et l'élevage des veaux », nous a adressé, dans le même sens, un long *article dont voici l'essentiel* :

POUR l'éleveur, l'intérêt économique *de ces substances (les* anabolisants) est certain. Le consommateur, quant à lui, n'est pas lésé pour autant. La viande des « veaux soumis à ces traitements hormonaux » présente une diminution de sa teneur habituelle en graisse, intérêt à la fois pécuniaire et culinaire. Son pouvoir de rétention d'eau, contrairement à ce que l'on a si souvent « dit et écrit », n'est nullement modifié. Le professeur Drieux et le docteur Richou-Bac, de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, ont *fort bien étudié le problème et annon*cent les chiffres suivants : pouvoir de rétention d'eau de l'ordre de 27 *chez le veau non implanté et de* 27,9 chez le veau implanté. (...)

Certes, une implantation de l'animal réalisée dans les jours précédant l'abattage provoque une rétention d'eau. C'est contre cette implantation frauduleuse qu'il faut s'élever avec force.

Autre intérêt des anabolisants, et *non des moindres*, la baisse de 33 % de la « consommation médicamenteuse », essentiellement des antibiotiques.

Sujet à de nombreux accidents pathologiques, tant sur l'appareil pulmonaire que l'appareil digestif, le veau non implanté sera « piqué » avec des « *cocktails* d'antibiotiques » par l'éleveur lui-même, quelquefois peu de temps avant l'abattage. Les *résidus fort importants* que le consommateur sera susceptible d'ingérer ne sont que trop néfastes.

Parmi ces substances hormonales, il convient cependant de distinguer deux catégories :

— d'une part les substances *naturelles* (structure chimique de type stéroïdique) type œstradiol, progestérone et testostérone ;

— d'autre part les substances *artificielles (diéthyl-stilboestrol* « D.E.S. » Dinestrol-Hexestrol, Ethynil-Œstradiol, produits de synthèse de structure *chimique non stéroïdique).*

La distinction entre ces deux catégories est *absolument fondamentale*, car des études très poussées de toxicité ont été conduites à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, sous la direction des professeurs Ferrando et Truhaut, dès 1972.

Il découle de ces expériences que l'emploi du D.E.S. en élevage est particulièrement contre-indiqué (stérilité totale des rats mâles ou femelles consommant l'aliment préparé à base de veau implanté au D.E.S.) car il soulève, selon l'expression même du professeur Ferrando, un « hasard de santé ». (...)

Seul le D.E.S. est dangereux

L'action cancérigène du D.E.S. avait été évoquée très tôt par le sénateur américain Proxmire. Ses craintes avaient été renforcées par les enquêtes de Herbst aux Etats-Unis *sur des adénocarcinomes constatés* chez les enfants dont les mères avaient été traitées avec du D.E.S. *entre 1960 et 1970 : « Les substances naturelles, œstradiol, progestérone, et leurs associations ont, par contre, satisfait pleinement aux épreuves de « toxicité de relais » et peuvent donc être utilisées en élevage. »*

La situation est donc parfaitement claire. Les substances hormonales *naturelles doivent être considérées* comme des adjuvants indispensables de l'élevage de veau de boucherie. *Leur utilisation conduit à un gain* de production variant entre 150 et 200 F par animal. Cette somme représente souvent la marge bénéficiaire de l'éleveur. Alors pourquoi se priver de ces « économiseurs de protéines » que sont les anabolisants ? Ce refus actuel serait considéré dans quelques années comme une lamentable erreur. Des millions d'êtres humains meurent *de faim, et chaque implant d'hor*mone naturelle permet d'améliorer les gains moyens journaliers, et d'abaisser l'indice de consommation alimentaire des animaux traités. Si l'on prend la peine de faire le calcul, chaque veau implanté gagne quotidiennement 200 gr de viande, sur soixante-dix jours et multiplié par 4 millions de veaux abattus chaque année, cela représente *58 000 tonnes de viande supplé*mentaire et une économie de 80 000 tonnes d'aliments industriels ». (...)

Pourquoi ne pas dire que seul le D.E.S. est dangereux ? Qu'une *récente méthode d'analyse permet* de le déceler dans les viandes et résidus animaux, et par conséquent *qu'il convient d'en interdire la* fabrication et l'importation ?

Pourquoi ne pas dire enfin qu'il faudrait consommer, le même jour, un veau entier de 100 kg, implanté dans les plus mauvaises conditions, pour absorber une quantité égale d'hormone artificielle à celle contenue *dans la pilule contraceptive.* (...)

A la suite de l'article de Jacques Grall (*le Monde* du 12 septembre) *sur le coût du « gâchis énergétique »* imputable au circuit du lait, M. R. Metzger, ingénieur à l'I.U.T. de biologie appliquée de Nancy, nous écrit que les besoins en fuel pour la fabrication de la poudre de lait s'élèvent par an à 180 000 tonnes et à 200 000 tonnes au moins avec *les autres opérations de refroidisse*ment du lait à la ferme, la collecte, la pasteurisation, etc.

Mais dans le même temps, poursuit M. Metzger, nos exportations de poudres de lait nous rapportaient environ 1,5 milliard de francs (1979).

Si, à première vue, il peut paraître absurde de *gaspiller* 200 000 tonnes de pétrole pour éliminer de l'eau que l'on rajoutera après pour alimenter les veaux, alors on peut parler de gaspillage absurde d'énergie, mais n'est-il pas tout aussi absurde, et pas seulement sur le plan énergétique, de traîner 1 tonne de métal-voiture pour se rendre à son travail ? Alors se pose immédiatement le problème de l'industrie automobile, ses ouvriers, *son chiffre d'affaires à l'exportation*, etc., etc.

Il en est de même pour l'industrie du *lait* en poudre : gaspillage énergétique, viande de veau insipide. Mais, pour l'instant, il faut reconnaître que cette industrie nous laisse un solde positif considérable (1,3 milliard de *francs* si *on déduit* le coût de l'énergie) ; qu'elle permet de *régulariser* l'offre de lait, dont la *production saisonnière fluctuante* est une contrainte imposée en partie par la nature ; qu'elle offre du travail à quelque 8 000 à 10 000 salariés dans des zones rurales sous-industrialisées (Ouest de la France). Alors, à côté du bilan énergétique et gastronomique qui s'avère négatif, il faut *parler aussi du bilan économique* et du bilan social qui, eux, sont très nettement positifs (...).

Laissez faire les producteurs

par CLAUDE LEGOUX (*)

LA majorité des Français consomment du « veau de batterie », viande insipide, bourrée d'antibiotiques et de toutes sortes de produits pharmaceutiques, *y compris des* hormones, théoriquement interdites depuis quelques années, mais dont on assure qu'il est encore fait un large usage. Seule une minorité privilégiée a la possibilité de manger de la viande de veau « nourri sous la mère ».

Le « veau de batterie » est placé, vers l'âge de dix à quinze jours, à plusieurs centaines côte à côte, dans une *cage individuelle où il ne peut* que se tenir debout ou accroupi, et où il est nourri, deux fois par jour, d'un aliment produit industriellement, à base de petit-lait, de suif de bœuf et de soja importé d'Amérique. Il est bon à tuer au bout de cent jours. *Pour l'eau dans laquelle on fait* dissoudre l'aliment, fourni sous forme de poudre, l'installation *nécessite un système de chauffage*, au gaz ou au fuel. Entre chaque élevage, on procède à une désinfection rigoureuse des locaux, et pendant toute leur croissance, les veaux sont abondamment vaccinés et traités contre les multiples épidémies qui *menacent* sans cesse une telle concentration d'animaux en milieu clos.

En règle générale, à l'exception de leur consommation *personnelle, les paysans producteurs* n'élèvent donc plus les veaux de leurs vaches laitières, car au prix *où est payé le lait*, un veau « nourri sous la mère » *reviendrait* plus cher que le prix auquel peut être vendu le « veau de batterie ».

En se basant sur les prix relevés à un certain moment du marché, et dont le rapport reste à peu près constant, si la période de référence est assez *longue*, on peut effectuer le calcul suivant :

Soit un veau de quinze jours, vendu 1 000 francs par le producteur. Il en coûte 1 000 francs, *en batterie, pour l'amener à* cent jours. Il fournit 110 kilogrammes de viande à 20 francs, soit 2 200 francs. La marge brute est donc de 200 francs, sur lesquels 120 francs sont garantis à l'éleveur, qui partage avec le commerçant le bénéfice éventuel. *Dans l'hypothèse re*tenue, ce bénéfice est de 80 francs, ce qui laisse au total 160 francs à l'éleveur.

Dans cette organisation, le risque est pour le commerçant, qui peut avoir acheté fort cher *les jeunes veaux, qui garantit* son minimum à l'éleveur, et qui peut voir, trois mois plus tard, les cours de la viande sur pied s'effondrer. Le contraire peut *d'ailleurs* être vrai, et finalement, le commerçant très avisé « fait ses affaires ». Mais ce n'est pas *un métier facile, et la plupart* des irresponsables qui tentent parfois d'ameuter l'opinion contre ces « *intermédiaires* » ne voudraient pas le faire, à supposer qu'ils en soient capables.

Si les paysans avaient eux-mêmes élevé leurs veaux avec le lait de leurs vaches, il leur en aurait coûté 1 500 francs pour les amener à cent jours. *Si l'on y ajoute les 1 000 francs* de manque à gagner sur la vente du veau nouveau-né, le prix de revient se monterait à 2 500 francs, soit une perte de 300 francs sur le prix de vente.

Distorsion

Pour que la rémunération du paysan, qui voudrait faire nourrir ses veaux « sous la mère », soit équivalente à celle de l'éleveur, il faudrait que le prix de vente au kilogramme de *viande de veau soit majoré de* 4,50 francs, ou que le lait lui soit payé non plus 1 franc le litre mais 70 centimes.

Du point de vue du consommateur, dans le premier cas, le prix de vente au détail du kilogramme de viande de veau devrait être majoré de 10 francs. Mais alors que la viande de veau « *nourri* sous la mère » conserve presque l'intégralité de son poids à la cuisson, celle du « *veau de batterie* » *en perd* plus du tiers.

La distorsion entre ces deux systèmes tient essentiellement au faible prix de vente de l'aliment industriel. Mais ce prix n'est rendu possible que par le prix auquel est payé le beurre, auquel le suif et le soja ont été substitués. Or une part importante de *ce beurre, faute de pouvoir* être écoulée sur le marché normal au prix garanti, est achetée par les organismes stockeurs officiels, subventionnés sur le budget de l'Etat, et cédée à un prix dérisoire aux pays communistes et sous-développés. Et c'est pourquoi, après avoir mis en *branle* une organisation compliquée, dévoreuse d'énergie et de devises, on condamne les Français à consommer une viande *de veau de très médiocre qualité* alimentaire et gustative. Il vaudrait mieux laisser jouer librement la loi du marché pour tous les produits laitiers, nourrir les veaux à la ferme avec du lait entier, et vendre directement *notre suif de bœuf à nos clients* affamés, mais insolvables.

Mais dans tout fonctionnaire, même du plus libéral des Etats, il y a toujours un dirigiste qui sommeille. Le marché, c'est une « courbe de Gauss ». A une extrémité, il y a quelques enrichissements *spectaculaires*, pour lesquels on excite l'envie du vulgaire. A l'autre, quelques *ruines, pour lesquelles on* émeut sa pitié. Et les revenus de la plupart subissent des hauts et des bas, d'une année sur l'autre. Le marché, c'est comme le temps. Sa mise en équation est extrêmement délicate, et les résultats en sont très inégalitaires *sur* le plan individuel et transitoire alors qu'ils se sont toujours montrés, sur le long *terme et en moyenne* très bénéficiaires. Alors, à coups de lois, de décrets, de circulaires, on essaye de transformer cette courbe idéologiquement déplaisante, en une superbe droite de l'équation du premier degré. On taxe et on subventionne. On autorise et on interdit. On *prélève* et on renfloue. On incite et on décourage. Cela ne marche jamais, *mais l'on continue*, imperturbablement, à entasser loi sur loi, décret sur décret, circulaire sur circulaire. Et les fonctionnaires de Bruxelles, libérés, plus que leurs confrères nationaux, de toute contrainte politique, s'en donnent à cœur joie.

Produire ce qui se vend

« Le cycle du veau » n'est qu'un exemple, entre d'innombrables, de résultat de ces constructions technocratiques, nées *dans l'abstraction, épanouies* dans la complexité, et finissant dans l'absurde, qui ont peu à peu transformé le Marché commun en un dirigisme antagonique tempéré par l'anarchie. Alors qu'il faudrait laisser faire les producteurs. Ils sont assez malins — plus malins que le corps tout entier des fonctionnaires, non pas du fait d'une intelligence intrinsèquement supérieure, mais parce qu'ils sont directement intéressés dans la cause — pour produire ce qui se vend, c'est-à-dire ce qui fait *besoin, et cesser de produire* ce qui ne se vend pas. La seule règle d'un espace économique cohérent devrait être de ne jamais importer ce dont on dispose en suffisance.

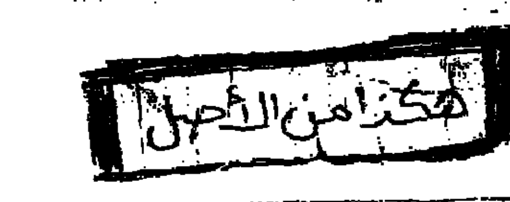
(*) Conseiller en informatique.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Commission paritaire n° 57 437.



Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN POLOGNE

A GDANSK

Les syndicats indépendants établissent leurs statuts

Au lendemain de la première messe radiodiffusée en Pologne, qui a attiré trois mille fidèles à l'église Sainte-Croix à Varsovie, et qui semble avoir été suivie par un très grand nombre d'auditeurs, le mouvement des syndicats libres polonais issu des accords « historiques » de fin août, entre, ce lundi, dans une phase décisive avec la réunion prévue à Gdansk pour l'adoption des statuts.

Trois solutions s'offrent aux délégués : un syndicat unique décentralisé dont l'unité d'action serait déterminée par une simple commission de coordination, une fédération d'unions régionales dotées d'une direction unique mais dont chaque branche aurait sa propre personne civile, enfin un syndicat unique dont les différentes composantes se feraient enregistrer auprès du tribunal de voïvodie (préfecture) de Varsovie comme une seule entité.

La première formule, indiquait-on à Gdansk ces derniers jours, présente l'inconvénient de laisser livrées à elles-mêmes des petites unités syndicales qui feront difficilement le poids face à l'administration. La dernière risque d'être considérée comme non conforme à l'esprit de la résolution du Conseil d'Etat donnant une existence légale aux nouveaux syndicats indépendants.

Pour l'instant, seules des structures provisoires existent : un comité de création des syndicats, présidé par M. Lech Walesa, et une « commission d'intervention » pour toute la Pologne.

A la fin de la semaine dernière, environ quatre millions d'ouvriers et de « cols blancs » se seraient fait inscrire aux nouveaux syndicats. Chiffre bien difficile à faire confirmer, en raison des difficultés rencontrées dans l'organisation de ces nouveaux syndicats et aussi parce que la situation évolue de jour en jour. Ce sont d'ailleurs les obstacles dressés par l'administration régionale, la « désinformation » et les manœuvres des anciens syndicats qui poussent les nouveaux vers la solution du syndicat unique, plus efficace pour la protection des faibles.

M. Czeslaw Grzegorzewski, vice-président de l'organisation régionale des syndicats officiels, a indiqué à Gdansk ses arrière-pensées. S'il a admis n'avoir eu aucun contact avec M. Walesa, il a préconisé une coopération ultérieure et ajouté : « *Dans l'avenir, il ne peut y avoir deux syndicats. (...) Ils fusionneront, car un groupe de travailleurs, un équipage, un personnel, ne peuvent être constitués de deux groupes opposés l'un à l'autre. Ils ont des intérêts communs.* »

L'exemple suivant est typique de la désinformation : des cheminots de Varsovie veulent se réunir pour envisager la création d'un syndicat indépendant. L'administration tarde à leur prêter une salle. La réunion a donc lieu au siège du club des intellectuels catholiques de Varsovie, qui met ses locaux et ses experts à leur disposition. Mais le soir même, la radio annonce que l'ancien syndicat — affilié au conseil central des syndicats officiels — s'est réuni pour adopter de nouveaux statuts garantissant son « *indépendance* », et ne parle pas de la création du nouveau syndicat indépendant. La même attitude se retrouve partout, la presse ne rendant compte que des réunions des syndicats officiels et de leur soudaine mutation.

Pressions financières

D'autres formes de pressions, financières parfois, sont utilisées : dans certaines usines, on dit aux travailleurs que le fait de changer, de passer du syndicat officiel à l'indépendant, obligerait à rembourser tout de suite l'argent emprunté et ne donnerait plus accès aux établissements de repos et aux sanatoriums des entreprises (financés par la cotisation de 1 % des salaires versée par les travailleurs).

Il n'est pas certain que la confusion née de la désinformation et des pressions soit sciemment organisée. Elle serait plutôt le fait de certains responsables locaux et aussi d'une certaine désorganisation contre laquelle le pouvoir en place, en pleine mutation, s'efforce de lutter pour ne pas alarmer un peu plus les alliés de la Pologne.

D'autre part, selon l'agence PAP, le parquet de Varsovie envisage de demander la levée de l'immunité parlementaire de M. Maciej Szczepanski, ancien directeur de la radio-télévision, limogé le 24 août. Les irrégularités et les détournements constatés justifieraient des poursuites judiciaires.

L'agence indique aussi qu'une enquête est en cours depuis le 23 juin sur les activités de l'ancien voïvode (préfet) de Leszno (300 kilomètres à l'ouest de Varsovie), M. Stanislas Radosz, accusé d'avoir fait commerce de bons permettant l'achat d'une voiture. Enfin, le tribunal a été saisi au mois d'août d'une vaste affaire d'irrégularités concernant des « *importations injustifiées* » pour un montant de 4 milliards de zlotys et dans laquelle est impliqué l'ancien directeur de l'entreprise d'Etat d'export-import Minex, M. Kazimierz Tyranski.

La position du président Carter

Pour sa part, le président Carter a réaffirmé samedi soir 20 septembre que les Etats-Unis n'interviendront pas dans les affaires de la Pologne et qu'ils espèrent que les autres pays « *respecteront de la même façon le droit de la Pologne à résoudre seule ses problèmes* ». Parlant devant une association nationale de Polonais-Américains, réunie à Chicago (la deuxième ville polonaise du monde), le président a ajouté que l'augmentation des crédits accordés par Washington à la Pologne pour l'année à venir avait pour but de « *montrer aux nouveaux responsables polonais notre désir de meilleures relations. Nous voulons renforcer encore les liens humains entre nos deux pays* ».

Pour la première fois depuis plusieurs mois, le président s'est longuement arrêté sur la politique américaine en faveur des droits de l'homme dans le monde, disant : « *Aussi longtemps que je serai président, ce pays défendra les droits de l'homme. L'U.R.S.S. peut ne pas aimer notre politique des droits de l'homme. Les généraux, les colonels et les dictateurs peuvent ne pas l'apprécier. Ceux qui tyrannisent les autres auront toujours peur des idées de liberté et de dignité humaine. Mais les villageois, les ouvriers des usines et les travailleurs de la terre s'y intéressent, applaudissent et prient pour que les Américains ne les abandonnent jamais. Je leur dis : nous ne vous abandonnerons pas.* » — (A.F.P., U.P.I., A.P.)

Les lenteurs de la normalisation irritent et impatientent les Soviétiques

Moscou. — Les dirigeants soviétiques n'ont pas abandonné la position d'attente adoptée dès le début de la crise polonaise, mais ils manifestent une impatience et une irritation croissantes devant les lenteurs de la « normalisation ». Telle est l'interprétation la plus couramment admise des derniers articles de la presse.

De notre correspondant

D'une part, la « Pravda », dans un article émanant du comité central et signé Petrov, a mis l'accent, le 20 septembre, sur l'ingérence étrangère (« le Monde » daté 21-22 septembre). D'autre part, elle publie des reportages « optimistes » sur les « bons » communistes polonais — ceux qui sont à l'écoute des masses — et les « bons » ouvriers — ceux qui ne participent pas aux grèves. La ligne de conduite de Moscou paraît donc être : la crise est une affaire intérieure de la Pologne, elle doit être résolue par les Polonais eux-mêmes.

Jusqu'à quand le Kremlin attendra-t-il la démonstration que les chefs du POUP sont en mesure de contrôler la situation ? Il est bien clair qu'il changerait d'attitude s'il était convaincu que les Polonais sont incapables de s'en sortir par eux-mêmes. Le renouvellement d'avertissements du style du dernier éditorial de la *Pravda* indique que les doutes des dirigeants soviétiques se renforcent. Ceux-ci n'avaient sans doute pas été mécontents de la conclusion des accords de Gdansk en tant que telle, même si leur lettre ne leur convenait pas. Il s'agit maintenant, à leurs yeux, de les vider de leur substance au cours de la phase d'application. C'est le rôle principal dévolu à M. Kania.

Pour Moscou, la solution de la crise passe par la cessation des grèves, la limitation des droits des syndicats indépendants et la reprise en main du parti. Tous les textes publiés à l'occasion de la crise, depuis le message de félicitations de M. Brejnev à M. Kania jusqu'aux éditoriaux de la *Pravda*, constituent de véritables programmes de gouvernement articulés autour de quelques idées simples : renforcer le rôle dirigeant du parti, lutter contre les éléments antisocialistes, approfondir les principes du léninisme et de l'internationalisme prolétarien.

La relative confiance manifestée d'abord par Moscou dans une normalisation rapide était en grande partie fondée sur une analyse de l'économie polonaise. On estimait ici qu'il n'existait pas de base matérielle pour un rebondissement de la crise, la pression des difficultés économiques devant dissuader les ouvriers de se lancer dans de nouvelles grèves et les convaincre au contraire de travailler plus dur pour rattraper le temps perdu. Au cours des dernières semaines, les Soviétiques ne se sont pas fait faute de rappeler aux Polonais leurs erreurs de gestion et de leur reprocher leur dépendance vis-à-vis de l'Occident. Ils peuvent en tirer parti en subordonnant leur aide économique à une intégration plus étroite de la Pologne dans le COMECON et même à des concessions politiques. Tous les observateurs s'accordent à penser que les négociations menées au début du mois par M. Jagielski, à Moscou, ont été difficiles.

Le problème de fond concerne l'existence de plusieurs organisations syndicales concurrentes dans un pays socialiste. Un pluralisme syndical, fût-il embryonnaire, est-il compatible avec le modèle soviétique du socialisme ? Sans doute les Soviétiques ont-ils été contraints d'accepter en Pologne bien des entorses aux dogmes : pouvoir de l'Eglise, structures agraires avec existence d'une paysannerie privée, dépendance de l'économie par rapport au monde capitaliste. L'existence de syndicats indépendants à côté de l'organisation officielle, constitue-t-elle simplement une spécificité polonaise parmi d'autres, ou la goutte d'eau qui fait déborder le vase ?

En fait, la révolte froide des ouvriers polonais est en elle-même un rude coup pour l'U.R.S.S., pour le modèle de société dont elle est le champion partout dans le monde. Si des travailleurs appartenant de plus à l'aristocratie ouvrière se mettent en grève pour revendiquer l'abolition des privilèges et la reconnaissance de droits élémentaires que possèdent depuis près d'un siècle les ouvriers des démocraties bourgeoises, c'est que le ver est dans le fruit. Il est difficile de rejeter toute la responsabilité des milieux impérialistes et revanchards. La propagande soviétique a, d'ailleurs, manifesté dans cette affaire un certain désarroi.

Risque de contagion... même en U.R.S.S. ?

L'évolution de la situation en Pologne est inacceptable pour la direction soviétique. Pour trois raisons : la nature du régime socialiste, les risques de contagion, la stratégie soviétique en Europe. Si Moscou s'est bien gardé de jeter l'anathème sur l'action de la direction polonaise, le travail est fait par d'autres. Le tchécoslovaque *Rude Pravo* vient de mettre les points sur les « i » en écrivant que « *le droit de grève dans un pays socialiste est contraire aux intérêts des travailleurs* ». Il serait certes possible, avec quelques tours de passe-passe psychologiques, de justifier le pluralisme syndical, mais la dynamique créée par la concurrence de plusieurs organisations, non seulement chez les ouvriers, mais aussi chez les intellectuels, liée à un assouplissement même relatif de la censure, peut saper les bases du système socialiste.

Quant au risque de contagion, il concerne en premier lieu les démocraties populaires d'Europe centrale. Leurs dirigeants pourraient être les partisans les plus fermes d'une remise en ordre en Pologne, comme M. Gomulka l'était en 1968 pour la Tchécoslovaquie. Mais l'U.R.S.S. elle-même n'est pas épargnée, bien que le mouvement pour les droits de l'homme ne puisse être comparé à l'opposition polonaise. En quelques années, les autorités soviétique ont pratiquement réussi le « *nettoyage* » des dissidents qui, les uns après les autres, des plus célèbres aux plus obscurs, ont été mis hors d'état de nuire. De plus, un fossé a toujours existé en U.R.S.S., comme auparavant en Russie, entre les ouvriers et les intellectuels. Le mouvement dissident a été fondé par ces derniers, qui ont vu, non sans une méfiance teintée de mépris, les tentatives de création de syndicats libres, comme le SMOT.

Mais les événements de Pologne ont redonné un sens au mot de grève et de syndicat pour l'ensemble de la classe ouvrière soviétique, qui n'a pas pu ne pas se poser des questions. Dans les réunions du parti, dans les grandes entreprises, dans les conférences de formation politique, les gens interrogent les orateurs et demandent notamment pourquoi la presse soviétique n'a pas publié le texte des accords de Gdansk.

La multiplication soudaine des articles sur les syndicats soviétiques, sur leur rôle au service du bien-être des travailleurs, traduit une certaine crainte. Car les questions et les revendications des ouvriers polonais sont valables ailleurs, et notamment en U.R.S.S. La pénurie de produits alimentaires et de viande, les hausses de salaire financées par la planche à billets, les privilèges des membres du parti, la gestion bureaucratique des syndicats, dont la principale fonction consiste à faire travailler les gens, ne sont pas des exclusivités polonaises.

Il paraît que les dirigeants soviétiques vont en tirer des conséquences dans les prochains mois, mais il est encore difficile de dire s'ils se décideront à accélérer les réformes (économiques par exemple) ou s'ils chercheront, une fois de plus, des faux-fuyants.

La troisième raison de l'inquiétude de Moscou tient à la position stratégique de la Pologne dans le glacis soviétique et à sa fragilité brusquement révélée. Car, malgré les protestations de fidélité à l'alliance avec l'U.R.S.S., bien compréhensibles dans les circonstances actuelles, les Soviétiques comprennent parfaitement que l'existence d'un régime socialiste de l'autre côté du Bug repose sur un consensus aléatoire entre le parti, l'Eglise et une classe ouvrière qui ne se résigne pas. Ils ont bien remarqué que, au cours des dernières semaines, les dirigeants polonais quels qu'ils soient n'ont jamais justifié le socialisme par le bien-être apporté au peuple, mais seulement par la situation géopolitique de la Pologne. C'est flatteur pour l'U.R.S.S. mais pas très rassurant.

Si l'opération de récupération dont la nouvelle direction polonaise est chargée échoue, que feront les Soviétiques ? Après avoir donné l'impression de se tenir en arrière de la main, choisiront-ils l'intervention directe, brutale, y compris par des moyens militaires ? Poser la question n'est pas « sacrilège », l'histoire de l'après-guerre montrant que l'U.R.S.S. ne recule pas devant une intervention quand elle estime en danger ses intérêts fondamentaux ou ceux de la communauté socialiste (souvent confondus).

Dures épreuves pour une direction vieillissante

Le Kremlin a tout intérêt à éviter l'épreuve de force. Ce serait porter le coup de grâce à une détente déjà bien malade, compromettre définitivement la conférence de Madrid, encourager les éléments les plus durs en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis. Ce serait aussi jeter de nouveaux troubles dans le mouvement communiste, que Moscou a réussi, à quelques exceptions près, à reprendre en main au cours des derniers mois. Les autorités n'oublient pas non plus que l'intervention en Tchécoslovaquie a marqué le point de départ du mouvement pour les droits de l'homme en U.R.S.S. et que des décisions aussi graves exacerbent les luttes d'influence au sein de la direction, où, contrairement à une opinion largement répandue, les « durs » ne sont pas toujours les plus farouches partisans de la force militaire.

Bien qu'engagées en Afghanistan dans une aventure dont elles ne voient pas la fin, les autorités soviétiques n'hésiteraient pourtant pas longtemps, si elles estimaient leurs positions en Pologne menacées. Le maintien du *statu quo* territorial et politique en Europe l'emporterait sur tout autre considération. A l'approche du vingt-sixième congrès du P.C. soviétique, qui, comme toutes les manifestations de ce genre, devrait être un moment de triomphalisme, le tableau est plutôt sombre. Dures épreuves pour une direction vieillissante.

DANIEL VERNET.

DIPLOMATIE

M. Christopher, secrétaire d'État adjoint américain a eu des entretiens avec M. Valéry Giscard d'Estaing Mme Thatcher et M. Schmidt

Une importante délégation américaine, conduite par M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint, est rentrée jeudi d'une visite en Europe, a annoncé, samedi 20 septembre, le département d'Etat.

M. Christopher a notamment rencontré le président Giscard d'Estaing (jeudi matin), le premier ministre britannique, Mme Thatcher, et le chancelier Schmidt. La délégation comprenait, entre autres, M. Vest, assistant du secrétaire d'Etat pour l'Europe ; M. Bartholomew, chargé des affaires politico-militaires au département d'Etat, et des responsables financiers et juridiques du dossier des otages de Téhéran.

L'objet des conversations n'a pas été précisé, mais il s'agissait, à un haut niveau, de « *continuer le dialogue* » (comme l'a dit le porte-parole du département d'Etat) entre les Etats-Unis et leurs alliés européens et de préparer les discussions qui se dérouleront aux Nations unies et en marge pendant l'Assemblée générale. Les sujets couvraient vraisemblablement un éventail géographique allant de l'Europe à l'Asie du Sud-Est, l'accent étant mis sur certains points importants, comme les euromissiles, l'Afghanistan, les sanctions technologiques contre l'U.R.S.S., et surtout l'Iran.

Le ministre français des affaires étrangères, M. François-Poncet, est parti samedi pour New-York, où il s'adressera mercredi à l'Assemblée des Nations unies. Au cours de la semaine, le ministre aura une trentaine d'entretiens bilatéraux avec ses collègues, au nombre desquels M. Gromyko (U.R.S.S.), Huang Hua (Chine) et, à deux reprises, ces lundi 22 et mercredi 24 septembre, le secrétaire d'Etat américain, M. Muskie.

Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, part lui aussi pour l'ONU ce lundi et poursuivra son voyage pour Hong-kong, Tokyo et Pékin. Enfin, le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Savetsila, coordonnateur des relations entre les pays de l'Association de l'Asie du Sud-Est et la Communauté européenne, a commencé, samedi à Bruxelles, une visite européenne a. cours de laquelle il discutera notamment du siège du Cambodge à l'ONU.

● M. DANIEL ARAP MOI, président du Kenya, est rentré samedi 20 septembre à Nairobi, après une visite officielle de cinq jours en Chine. Le président a, dès son retour, annoncé à la radio que la Chine avait décidé d'accorder au Kenya, pour ses projets de développement économique, un prêt d'environ 48 millions de dollars, sans intérêt et remboursable en dix ans. Il a ajouté que des experts chinois se rendront prochainement au Kenya pour aider le pays, notamment dans les domaines de la riziculture et de la géothermie. — *(A.F.P.)*

Le Monde

publiera demain

● ENQUÊTE : Europe contre terrorisme : le temps des hommes providentiels, par J. Sarazin
● IDÉES : Le rôle croissant des Églises (avec J. Madaule, A. Mandouze et J.-M. Mayeur)
● SYNDICATS : « Ne pas laisser dépérir le dialogue social », par A. Bergeron
● DOSSIER : Jeunesse chinoise et démaoïsation
● SANTÉ : Le point sur le « mal au dos »

EUROPE

Turquie

Six généraux en retraite font partie de l'équipe constituée par M. Ulusu

De notre correspondant

Ankara. — Un « cabinet d'équilibre », composé de techniciens, de bureaucrates et de six généraux (en retraite), une équipe de *vingt-sept ministres* dont l'âge moyen avoisine la soixantaine, tel est le gouvernement civil formé, le 21 septembre, par l'amiral (en retraite) Bulent Ulusu, et approuvé par le chef de l'Etat, le général Evren. Onze des vingt et un civils ont déjà eu des responsabilités gouvernementales au sein de cabinets « au-dessus des partis », formés par les militaires dans des circonstances analogues, soit en mai 1960, soit entre 1971 et 1974.

Des deux tâches qui s'imposent au gouvernement : restauration de l'autorité de l'Etat et redressement économique, la première semble spécialement confiée aux anciens *généraux*. Au *ministère* de l'intérieur, M. Cetiner aura à restaurer la discipline dans la police, à en extirper les divisions idéologiques, comme devra le faire le général Sagiam à l'éducation nationale. A la santé publique, le médecin - général Ayanoglu, ancien médecin-chef des hôpitaux militaires, devra s'efforcer de réduire l'agitation du *personnel* médical titulaire et auxiliaire, qui réclame depuis des mois des augmentations de salaire. *Le* général *Baturalp*, au ministère des douanes, devra purger cette administration de sa corruption et lutter contre la contrebande, notamment des armes. Au ministère de la jeunesse, le général Ozgul sera chargé d'épurer les foyers d'étudiants, *centres d'opérations* des extrémistes. Et le général Ozgur sera chargé des transports et communications.

Laissée à l'évolution de ses « lois naturelles », selon la promesse du général Evren, l'économie est confiée à des techniciens. Les milieux d'affaires ont confiance en MM. Canturk, ministre du commerce, ancien directeur du plan, *Kocatopcu*, *ministre* de l'industrie, et Bingol, ministre de l'énergie ; ces deux derniers sont d'anciens directeurs des verreries d'Etat, entreprises publiques qui fonctionnent bien.

Simultanément, M. Sadik Side, secrétaire général de la centrale ouvrière *modérée Turk-Is*, a *été* nommé ministre de la sécurité sociale, tandis que le titulaire du portefeuille du travail, M. Turhan Esener, est un universitaire spécialiste des relations du travail, bien connu des milieux patronaux et syndicaux. Pour compléter l'équilibre, le ministre d'Etat Ilhan Oztrak est un juriste de juste milieu qui avait tenté, *en 1973, de faire voter une loi* de réforme agraire, insuffisante il est vrai. Et, d'autre part, M. Ozal aura pour contrepoids MM. Baykara et Erdem, tous deux hauts fonctionnaires des finances.

Le nom de l'amiral Ulusu ne s'est imposé que le 19 septembre, lorsqu'il est apparu que M. Feyzioglou, chef du Parti de la confiance républicaine, pressenti pour une mission d'information, était très mal accueilli au Parti républicain comme au Parti de la *justice*. Il se voulait *champion* du kémalisme, mais s'était trop rapproché de la droite. La plupart des personnalités sondées lui répondaient négativement, en se souvenant que la participation à un cabinet « au-dessus des partis » *sous* l'égide des militaires bloquait l'avenir politique des intéressés.

Restait au Conseil national de sécurité à trouver non pas un homme politique professionnel, *mais un militaire fraîchement* retraité, en bonnes relations avec les civils. Autant dire l'amiral Ulusu. *Mais sa tâche ne sera pas* aisée : il risque de servir de bouc émissaire pour ceux qui n'osent pas critiquer directement l'armée.

D'énormes problèmes économiques, d'une part, le risque d'une répression généralisée pour couvrir les échecs éventuels ailleurs, voilà à quoi il faut faire face. Après l'euphorie des premiers jours, les Turcs demeurent conscients que les troubles sociaux et *les menées subversives* ne seront pas combattus uniquement par la nouvelle législation ou des modifications constitutionnelle ni l'application du programme économique de M. Demirel, qui reste en vigueur. Comment faire accepter aux masses la politique de laisser-*faire* de M. Ozal, *ainsi* qu'aux bureaucrates (parmi lesquels se trouvent les officiers), principales *victimes de l'inflation* ?

Pour l'immédiat, les prix des hydrocarbures, du sucre et des engrais chimiques ont été très sensiblement majorés le 21 septembre. Et, d'autre part, la nouvelle loi régissant l'application de l'état de siège dote les généraux *qui en sont responsables* dans chaque département de pouvoirs assez considérables : ils *peuvent demander le licenciement* de fonctionnaires qu'ils jugent indésirables, exercer une censure renforcée et *faire saisir* les publications, et contrôler plus strictement les lieux de spectacle et les dépôts commerciaux.

ARTUN UNSAL.

La composition du cabinet

Voici la composition du gouvernement Ulusu :

Premier ministre : amiral Bulent Ulusu (ancien commandant des forces navales) ;

Ministre d'Etat et vice-premier ministre : M. Zeyat Baykara (ancien sénateur indépendant, ancien ministre) ;

Ministre d'Etat et vice-premier ministre : M. Turgut Ozal (sous-secrétaire à l'organisation de planification de l'Etat) ;

Ministre d'Etat : M. Ilhan Oztrak (ancien conseiller à la présidence de la République) ;

Ministre d'Etat : M. Mehmet Ozgunes (*ancien ministre*) ;

Ministre d'Etat : M. Mehmet Nimet Ozdes (professeur d'université) ;

Justice : M. Cevdet Montes (ancien président de la Cour de cassation) ;

Défense : M. Haluk Bayulken (ancien ministre des affaires étrangères) ;

Intérieur : M. Selahattin Cetiner (général en retraite) ;

Affaires étrangères : M. Ilter Turkmen (ancien secrétaire général du ministère des affaires étrangères) ;

Finances : M. Kaya Erdem (ancien directeur général du Trésor) ;

Education : M. Hasan Saglam (général en retraite) ;

Travaux publics : M. Tahsin Onalp (général en retraite) ;

Commerce : M. Kemal Canturk (ancien sous-secrétaire à l'organisation de planification de l'Etat) ;

Santé : M. Necmi Ayanoglu (professeur, général en retraite) ;

Douanes et monopoles : M. Recai Baturalp (ancien directeur général des entreprises d'Etat des « machines et industries ») ;

Communications : M. Necmi Ozgur (général en retraite, ancien directeur général des postes) ;

Agriculture et forêts : M. Sabahattin Ozbek (ancien ministre des communications) ;

Travail : M. Turhan Esener (professeur de droit) ;

Industrie et technologie : M. Sahap Kocatopcuaglou (industriel) ;

Information : M. Ilhan Evliyaoglu (ancien directeur général de la Banque du tourisme) ;

Construction : M. Serif Tuten (ancien gouverneur d'Ankara) ;

Affaires rurales et coopératives : M. Munir Guney (ancien gouverneur) ;

Jeunesse et sports : M. Vecdi Ozgul (général en retraite);

Sécurité sociale : M. Sadik Side (syndicaliste) ;

Culture : M. Cihat Baban (journaliste) ;

Energie et ressources naturelles : M. Serbulent Bingol (ancien ministre).

M. Bulent Ulusu, l'homme de l'équilibre

Ayant à peine replié son uniforme d'amiral quatre étoiles, au terme d'une carrière dans la marine qu'il avait d'ailleurs terminée le 30 août dernier, M. Bulent Ulusu allait se voir conférer, ces dernières semaines, un nouveau poste de responsabilité, civil cette fois, celui d'ambassadeur de Turquie à Rome ; on n'attendait plus que l'agrément du Quirinal. Mais il n'ira pas à Rome. Il a été nommé premier ministre.

Ce marin, au front dégarni, aux cheveux blancs, est né en 1923 dans le quartier de Scutari, au bord du Bosphore. Major de sa promotion à l'Ecole navale en 1942, puis à l'Académie navale, dont il est sorti en 1952, il servit dans les bâtiments les plus célèbres de la marine turque, Yavuz (Goeben) et Hamidiye, navires légendaires de la première guerre mondiale pour les Turcs.

Capitaine de frégate en 1957, en poste à Malte, au service de planification du commandement en chef pour la Méditerranée de l'OTAN, il est, en 1960, chef des opérations dans la marine turque. Promu contre-amiral en 1964, il sera nommé tour à tour chef d'état-major de la marine et chef de la flotte. Amiral en 1974, Bulent Ulusu servira pendant deux ans comme directeur général du ministère de la défense avant d'accéder au poste de commandant en chef des forces navales, en 1977. Deux ans après, une décision gouvernementale le prolonge dans ses fonctions jusqu'en 1980.

Après l'ancien président de la République, M. Koruturk, élu en 1973, c'est un ancien officier de marine qui devient un homme d'Etat malgré lui, pour jouer surtout le rôle d'intermédiaire entre le Conseil national de sécurité et les civils. Il lui manquera sûrement, au départ, l'expérience politique. Il est réputé « homme de dialogue », ayant de bons rapports avec le C.N.S., où son nom a fait l'unanimité, et aussi avec les civils ; il a été chef de la marine aussi bien sous le régime de M. Ecevit que sous celui de M. Demirel. Il est donc appelé à devenir l' « homme de l'équilibre » et possédera plus d'atouts que feu Nihat Erim, cet universitaire alors membre du parti républicain, appelé à former le premier gouvernement « au-dessus des partis », après le coup de force militaire du 12 mars 1971. — A. U.

M. ILTER TURKMEN (ministre des affaires étrangères)

Un pro-occidental

Né en 1927, à Istanbul, diplômé du prestigieux lycée Calatasaray, M. Ilter Turkmen entre au ministère des affaires étrangères en 1949 en sortant de la faculté de sciences politiques d'Ankara. Membre et chef du groupe de planification politique, il sera en poste à Paris, aux Etats-Unis, à Washington, et se voit confier son premier poste d'ambassadeur à Athènes en 1968. Quatre ans après, il est nommé à Moscou, qu'il ne quittera que pour devenir chef de la mission turque aux Nations unies en 1975, à New-York. Remplacé par le gouvernement de M. Ecevit en 1978, M. Turkmen demeurera dans le palais de verre encore un an, comme fonctionnaire détaché et figurera parmi les représentants spéciaux du secrétaire général de l'ONU. En août dernier, il a été nommé secrétaire général du ministre turc des affaires étrangères. Il passe pour être un champion des bons rapports avec le monde occidental.

A BORDEAUX

La conférence franco-britannique a préconisé un développement de la coopération bilatérale

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — « *La Grande-Bretagne et la France sont deux îles : la différence entre elles est que la première nommée est complètement entourée d'eau.* » C'est sur cette constatation que lord Thomson of Monifieth, coprésident, avec M. Geoffroy de Courcel, du Conseil franco-britannique, a *clos la conférence, première* du genre, que le Conseil avait organisé, du 19 au 21 septembre, dans le charmant palais, œuvre de Gabriel, où est installée la chambre de commerce de Bordeaux. Ce sont ces assises, on le sait, qui ont provoqué la venue dans la capitale de l'Aquitaine, vendredi, de Mrs. Thatcher, laquelle a montré que, contrairement à la *légende*, elle était parfaitement capable de lyrisme et même d'humour. En comparaison, la réplique de M. Barre, *malgré une superbe* citation de lord Balfour, a fait un peu l'effet d'une douche froide (d'une « épaule froide », diraient les Britanniques). Toutes proportions gardées, on songeait à la sèche réponse de M. Begin au discours du président Sadate lors de la visite historique de celui-ci à Jérusalem.

Outre les deux premiers ministres, *quelque cent cinquante* personnalités des mondes économique, administratif, politique, intellectuel et des médias des deux pays avaient fait le voyage. On aurait souhaité une représentation un peu plus étoffée, notamment du côté français, des femmes, des syndicalistes, des milieux agricoles, des Eglises, voire du Parlement.

L'objectif était, naturellement, d'essayer de dissiper les malentendus qui contribuent si facilement à transformer en caricature l'idée que chacun se fait de l'autre et de ce qu'il trame. La chaleureuse hospitalité des Bordelais, et, pour commencer, de *leur maire*, M. Chaban-Delmas, a fortement contribué à créer un certain sentiment d'euphorie chez les Britanniques, qui aiment tant le bordeaux que la langue anglaise a inventé un mot *(claret)* pour le traduire. Reste que nos amis d'outre-Manche sont manifestement jaloux de l'intimité du couple franco-allemand et ne comprennent pas pourquoi elle fait *si souvent défaut au couple* franco-britannique.

D'où l'idée, lancée au cours de la conférence, de conclure entre Paris et Londres un traité de coopération sur le modèle de celui que signèrent en 1963 de Gaulle et Adenauer. Un tel pas a *cependant* paru difficile à franchir, quand ce ne serait qu'en raison des frustrations qu'il ne manquerait pas de réveiller chez nos autres partenaires. Qu'une telle suggestion ait été avancée du côté britannique est significatif du renversement qui s'est produit dans les comportements : ce sont nos amis d'outre-Manche qui parlent à tout bout de champ *d'institutionnalisation, et ce sont* eux qui emploient avec le plus de fougue le langage de l'Europe. De cette Europe qui, bien essoufflée sur le plan économique, prend tout doucement, à la faveur de l'effacement relatif des Etats-*Unis, une signification* politique plus précise.

Une approche politique

Est-ce à dire qu'on pourrait substituer à l'approche économique, traditionnelle à la Commu*nauté, une approche* politique ? Cette idée a été combattue du côté français. Les Neuf n'en sont pas en effet à *se trouver* automatiquement d'accord face aux superpuissances. Les débats de Bordeaux ont certes montré que les différences d'approche sur ce sujet capital sont en réalité moins tranchées qu'on a l'habitude de le dire et de le croire. En tout état de cause, elles ne coïncident pas exactement avec les frontières des délégations. Reste que, *« privilégiées »* ou pas, les relations du Royaume-Uni avec les Etats également Unis continuent, on l'a bien *vu, de faire problème* pour les Français. Et c'est ce qui rend bien aléatoire, sauf à s'en tenir à la seule fabrication des armements, l'ouverture esquissée vendredi par une petite phrase de Mrs. Thatcher en direction d'un accord sur la défense.

Il reste, à défaut, toutes sortes de domaines dans lesquels une coopération plus poussée entre les deux pays paraît à la fois souhaitable et possible, puisqu'aussi bien les vicissitudes de l'histoire les vouent désormais à la solidarité. L'accord a été mis sur le développement des contacts entre les *populations*, au moyen, par exemple, de la création d'un office franco-britannique de la jeunesse, d'une *extension* des jumelages de villes, d'un accroissement des échanges de films et de programmes de télévision. La conférence a, d'autre part, approuvé un rapport recommandant la création d'un comité pour le développement des investissements réciproques, dont feraient partie les présidents des deux patronats. On a envisagé le développement de la collaboration dans les industries de pointe, comme dans le marketing dans les pays tiers. Une commission spéciale a traité des problèmes Nord-Sud et souhaité, là-aussi, notamment en Afrique, une meilleure coopération.

Que cette *coopération* puisse se développer sur tous les plans, c'était certainement le vœu de l'immense majorité des participants. M. de Courcel n'a pas été le seul à faire remarquer que c'était là d'abord affaire de volonté. Disons qu'il reste beaucoup à faire pour qu'au niveau des gouvernements cette volonté soit tout à fait évidente.

ANDRÉ FONTAINE.

Dans la presse anglaise

« THE OBSERVER » : restaurer l'esprit de l'Entente cordiale.

« *Gladstone* a dit une fois, en défendant l'alliance franco-anglaise de son époque, que les deux pays ne pourraient jamais s'allier à des fins injustes en Europe. Le cynisme français et l'hypocrisie britannique sont toujours susceptibles de s'exercer *hors d'Europe, en particulier dans* des affaires comme les ventes d'armes et les interventions militaires en Afrique et au Proche-Orient. Mais si la formule de Gladstone demeure largement vérifiée, ce n'est pas simplement du fait du nouvel équilibre des forces en Europe. C'est aussi en raison de l'attachement profond des deux peuples aux valeurs *humaines d'une société libre*, juste et ordonnée.

» *C'est* en construisant ensemble les communautés européenne et mondiale sur ces bases, plutôt que par *les vitupérations* chauvines sur les pommes françaises ou les moutons anglais, que la Grande-Bretagne et la France deviendront une fois encore de véritables partenaires, et que sera restauré l'esprit de l'Entente cordiale. »

« THE SUNDAY TELEGRAPH » : la véritable entente, c'est Paris-Bonn.

« C'est malencontreux, mais cela paraît inévitable. Chaque fois que des dirigeants politiques français et britanniques se rencontrent, on assiste à d'excessives effusions — surtout, soit dit en passant, du côté britannique — sur le thème de l'Entente cordiale. Mme Thatcher a été conduite dans le même vieux piège (...).

» Il est absurde de suggérer que les relations franco-anglaises puissent être aujourd'hui comparées avec l'intime compréhension qui avait crû entre les deux pays après *1904, renforcée par la peur* de la puissance militaire allemande, à l'époque, puis cimentée par deux guerres contre le colosse germanique.

» *Mais ces guerres sont finies*, et, s'agissant de la seconde, beaucoup de Français, dans leur cœur, ont trouvé plus facile d'oublier que les Allemands avaient conquis leur pays que d'oublier que les Anglais l'avaient libéré. La véritable entente cordiale, sur ce continent, est aujourd'hui entre la France et l'Allemagne de l'Ouest.

Le premier ministre anglais fait une visite officielle à Athènes pour tenter de restaurer l'influence britannique

De notre correspondant

Athènes. — Mme Thatcher, premier ministre de Grande-Bretagne, fait une visite officielle à Athènes du lundi 22 septembre au mercredi 24. Cette visite couronne les initiatives prises par Londres pour resserrer les liens, passablement distendus depuis *plus de trente ans* et les efforts poursuivis depuis le début de cette année par d'importantes missions britanniques pour réoccuper le terrain perdu dans le domaine économique. La visite est saluée avec satisfaction par le gouvernement, avec intérêt par les milieux politiques, avec joie par la fraction de l'« oligarchie » demeurée fidèle à la Grande-Bretagne et avec une certaine réserve par l'opinion.

La Grèce souhaite élargir sa coopération avec la Grande-Bretagne, mais pas au détriments de sa politique d'intégration européenne. Excluant des relations privilégiées avec l'un ou l'autre des partenaires européens, la politique d'indépendance tracée par *M. Caramanlis, et suivie par le* gouvernement Rallis, se traduit par une réelle diversification dans les relations extérieures. Il n'est donc pas question, affirme-t-on à Athènes, qu'un retour en force de la diplomatie britannique affaiblisse les amicales relations *entretenues par la Grèce* avec d'autres pays européens : la France, par exemple. Enfin, si au cours de ses entretiens Mme Thatcher préconise la rentrée de la Grèce dans l'OTAN et une *normalisation* des relations entre Athènes et Washington, elle ne fera qu'exprimer un vœu commun à tous les pays de la Communauté, mais aussi à certains pays balkaniques, dont la Yougoslavie.

La Grande-Bretagne *conserve* de solides positions en Grèce, mais son rôle n'en demeure pas moins quelque peu limité par les nouvelles réalités.

Sur le plan économique, les Britanniques s'efforcent de reprendre des *positions graduellement affaiblies depuis* 1950. *Le* puissant groupe de pression grec installé à Londres depuis trois générations aimerait modifier cette situation. Formé par des armateurs qui ont depuis longtemps investi à terre et sont donc aussi des *banquiers et des industriels, ce* groupe assure à la Grande-Bretagne un revenu annuel de l'ordre d'un milliard de dollars (taxes, primes d'assurances maritimes, services, etc.). Mais, alors que ces « Londoniens » représentent des investissements accumulés depuis plus d'un siècle *s'élevant* à plusieurs milliards de dollars, les investissements britanniques en Grèce *ne dépassent pas 30 millions* de dollars, contre environ 400 aux Etats-Unis et 350 à la France. D'autre part, les cosmopolites représentants de l'oligarchie grecque préfèrent investir en Grande-Bretagne plutôt qu'en Grèce.

Des contrats importants

En 1979, la Grande-Bretagne se situait à la sixième place comme fournisseur de la Grèce derrière la R.F.A., le Japon, l'Italie, la France et l'Arabie Saoudite ; à la septième place comme client de la Grèce *derrière la R.F.A., l'Italie*, les Pays-Bas, la France, les Etats-Unis et l'Arabie saoudite.

Pour améliorer cette situation, elle a déjà obtenu quelques importants contrats : deux centrales électriques au charbon, des études *pour la modernisation* des chemins de fer grecs et du port du Pirée, entre autres. Les Britanniques visent aussi d'autres importants marchés, mais ils ne *réussiront à les enlever que* s'ils font un geste : livraison du pétrole de la mer du Nord, prix beaucoup moins élevés pour le charbon et les produits industriels, *conditions financières moins draconiennes.*

MARC MARCEAU.

Grande-Bretagne

LA GRÈVE DES DOCKERS A ÉTÉ ANNULÉE

(De notre correspondant.)

Londres. — La grève des dockers britanniques, annoncée pour ce lundi 22 septembre, n'aura pas lieu. Le syndicat des ouvriers des transports (T.G.W.U.) a annulé l'ordre lancé la semaine dernière pour soutenir les revendications des dockers de Liverpool (*Le Monde* du 18 septembre). Dimanche 21 septembre, 90 délégués des 24 000 dockers britanniques ont approuvé, à l'unanimité, une formule de compromis élaborée entre le T.G.W.U. et le patronat.

Les employeurs du port de Liverpool affirmaient ne pouvoir *trouver du travail à 180 ouvriers* licenciés et voulaient qu'ils soient inscrits sur le « registre des emplois *temporaires* », ce qui aurait eu pour effet de réduire considérablement leurs salaires. Au terme de l'accord, ces ouvriers seront réembauchés dans leur spécialité par des entreprises de la région de Liverpool. Qui plus est, le principe de cette clause est étendu à tout le territoire : tout docker licencié sera en droit d'exiger un autre emploi dans les docks de sa région.

Bien que Whitehall nie toute intervention dans cette affaire, il semble que le gouvernement ait exercé une pression considérable sur le patronat *pour qu'il trouve* une solution au conflit *(Intérim.)*



Yougoslavie

Belgrade s'efforce de maintenir le mouvement des non-alignés à l'écart des influences des grandes puissances

De notre correspondant

Belgrade. — Les dirigeants yougoslaves n'ont pas eu de vacances, mais tout au plus quelques jours de répit entre deux séances des présidences de l'Etat et du parti, du gouvernement et des directions des organisations sociales, consacrés tant aux problèmes intérieurs qu'à la politique internationale.

En politique intérieure, la dévaluation du dinar avait soulevé nombre de graves problèmes (*le Monde* du 8 juin). Il a fallu procéder à de laborieuses consultations entre les Républiques et régions autonomes pour modifier leurs plans de développement et leurs bilans financiers, préciser la participation de chacune au commerce avec l'étranger, pour freiner l'aggravation du déficit de la balance des paiements, adopter une nouvelle législation sur les prix, écarter la menace de voir une inflation galopante annuler les acquis de la dévaluation, pour pallier en hâte la pénurie de certains articles de large consommation, etc. Un travail considérable qui a exigé une immobilisation des innombrables échelons du système autogestionnaire, surtout aux « sommets » appelés en pareille circonstance à dire leur mot.

De plus, la direction a déployé sur le plan international une intense activité. D'abord en vue de relancer le mouvement des non-alignés au sein duquel les choses ne vont pas précisément comme on le souhaiterait ici. C'est pourquoi les dirigeants ont recommencé à sillonner le monde et c'est ainsi que Belgrade a accueilli, cet été, plusieurs hommes d'Etat des pays non-alignés — le dernier en date fut le président zambien Kaunda — qui ont assuré leurs hôtes de leur attachement à la politique de non-appartenance aux blocs.

Le mouvement des non-alignés célébrera en 1981 le vingtième anniversaire de sa formation officielle, en 1961, par vingt-cinq Etats. Avec l'adhésion en masse des pays du tiers-monde, il rassemble à présent plus de quatre-vingt-dix Etats. Cette rapide extension a provoqué une sorte de crise de croissance, car il s'agit de pays dont les systèmes sociaux et économiques sont très différents et dont les intérêts s'opposent souvent. La situation est d'autant plus compliquée qu'il n'existe pas de définition précise du non-alignement.

Les critères retenus par la conférence préparatoire du Caire en juin 1961 — ils n'ont d'ailleurs jamais été officialisés — ont un caractère si général que sauf à de rares exceptions toutes les demandes d'adhésion au mouvement ont pu être acceptées, même si elles étaient motivées par les raisons les plus diverses. A un symposium international organisé à Belgrade par une institution scientifique sur la politique de non-alignement, il a été dit que certains pays pratiquaient le non-alignement pour préserver leur indépendance, que d'autres y voyaient une possibilité de s'imposer dans leur région, que d'aucuns, enfin, l'utilisaient comme un moyen de chantage pour s'assurer des avantages auprès des deux blocs.

Pendant des années, l'attention des pays non alignés fut concentrée exclusivement sur les grands problèmes d'actualité internationale. A tort ou à raison, les non-alignés considèrent que c'est grâce à eux que la guerre froide a pris fin, que le colonialisme a été définitivement banni, que la détente a été amorcée... Mais la dépendance économique, politique et militaire, toujours plus prononcée, de certains pays non alignés vis-à-vis des grandes puissances les fit pencher vers le bloc auquel ils appartiennent. De ce fait, la cohésion du mouvement fut ébranlée : au sixième sommet de La Havane du 3 au 9 septembre 1979, on se trouva devant une tentative de division entre « radicaux » et « conservateurs ». Les premiers, conduits par Cuba, l'Ethiopie et le Vietnam, préconisaient l'alignement des non-alignés sur leur « alliés naturels » du camp socialiste. Les seconds, conduits par la Yougoslavie, insistaient sur la nécessité pour les non-alignés de demeurer un « facteur indépendant » de la politique internationale.

Les difficultés ne furent surmontées, tant bien que mal, que grâce à une intervention de Tito. Il refusa d'engager une polémique avec M. Castro, rappelant que le mouvement devait ses succès à son unité et à sa non-appartenance aux blocs. Les événements d'Afghanistan devaient, par la suite, renforcer le malaise créé à La Havane. Neuf pays non alignés se séparèrent du gros de la troupe et votèrent, à l'ONU, contre la condamnation de l'U.R.S.S.

A New-Delhi en février 1981

La période écoulée depuis la réunion à La Havane connut cependant aussi des retrouvailles, entre autres aux assemblées spéciales de l'ONU sur la Palestine et le nouvel ordre économique, aux réunions du « pool » des agences de presse et des radiodiffusions des pays non alignés à Managua et Freetown, et surtout à celles du comité de coordination qui siégeait fréquemment au palais de l'East-River.

Enfin, un vaste consensus vient d'être réalisé pour la convocation d'une conférence des non-alignés à l'échelon ministériel. Préoccupés par la tension entre les blocs, les Yougoslaves avaient profité de la présence à Belgrade, aux obsèques de Tito, de la plupart des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés pour lancer l'idée d'une telle conférence. Elle avait recueilli une large adhésion de principe. Restait à fixer le lieu, la date et l'ordre du jour.

Cuba, qui, au début, ne semblait guère enthousiasmé par le projet, suggéra en fin de compte qu'elle eût lieu à La Havane. Certains pays firent observer qu'il n'était pas dans les usages de tenir deux conférences consécutives dans le même pays. La réticence marquée par d'autres était due, semble-t-il, au comportement de Cuba pendant le sixième sommet en 1979. M. Fidel Castro avait tenté d'imposer ses vues d'une manière pas toujours très orthodoxe ; (la police avait même empêché le représentant du Kampuchéa de se rendre dans la salle de conférence).

Pour sortir de l'impasse, l'Inde a présenté une solution de compromis. Pour assurer une activité continue du mouvement, le sixième sommet avait décidé de réunir une conférence des ministres des affaires étrangères à la fin de l'été ou au début de l'automne 1981. L'Inde proposa que la date de cette réunion soit avancée de quelques mois : on décida, en fin de compte, de la tenir au début de février à New-Delhi.

L'élaboration de l'ordre du jour s'est heurtée aussi à plus d'une difficulté. Pour mettre un terme aux débats qui risquent de s'éterniser, les Yougoslaves ont suggéré un ordre du jour très bref : *« La tension internationale et la politique des non-alignés »*, par exemple, qui offre à leur avis la possibilité aux participants de soulever *toutes* les questions qui les intéressent. Les contacts par voie diplomatique sont en cours, et il est impossible de prévoir s'ils aboutiront ; d'autant que les éléments « radicaux » semblent ne pas avoir renoncé à leurs tentatives pour donner à la conférence une orientation strictement anti-impérialiste ; ils semblent oublier que le malheur de l'humanité n'est pas dû à un seul bloc.

En dépit de la passe difficile que traverse le mouvement, les Yougoslaves ne perdent pas confiance. Fermement attachés à la politique qui est la leur depuis 1961, ils sont convaincus que les discordes seront surmontées et que les non-alignés resteront présents sur la scène internationale tant que le monde sera divisé en blocs.

PAUL YANKOVITCH.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
289 F	506 F	723 F	940 F

● Par voie aérienne Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Finlande

Helsinki craint un accroissement des pressions soviétiques en cas de stockage de matériel militaire de l'OTAN en Norvège

Le gouvernement d'Oslo devrait engager prochainement de nouvelles négociations avec les Etats-Unis sur le stockage en Norvège d'armements lourds de l'OTAN. Ces armes seraient utilisables par les Américains envoyés en renfort dans le pays en cas de conflit.

Cette question fait l'objet de conversations entre les deux pays depuis 1977. *Il y a trois ans*, la Norvège avait donné son accord de principe pour un tel stockage dans le nord du pays. Cependant, après de longues tergiversations et devant les protestations de son aile gauche qui craint qu'une telle décision n'accroisse la tension dans les régions arctiques, le parti travailliste au pouvoir s'est prononcé le 7 septembre pour un stockage dans la province centrale de Trondelag, distante de 1 000 kilomètres environ de la frontière soviétique. Seul le matériel correspondant à l'équipement d'une brigade norvégienne serait envoyé dans le Nord, à proximité de la frontière avec l'U.R.S.S.

L'Union soviétique s'est élevée à plusieurs reprises contre ce projet de stockage. M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, a critiqué le 19 septembre à New-York la politique de la Norvège, dont les actions, selon lui, « ne répondent pas toutes aux intérêts de la sécurité européenne et au maintien des relations de bon voisinage avec l'U.R.S.S. »

De notre correspondant

Helsinki. — La presse finlandaise suit attentivement le débat engagé en Norvège sur le stockage dans ce pays de matériel militaire de l'OTAN. Cette initiative pourrait conduire l'Union soviétique à faire pression sur Helsinki pour l'engager dans une coopération militaire.

Les questions militaires ont alimenté dans le passé des querelles entre la Finlande, liée par un traité d'amitié à l'U.R.S.S., et la Norvège, membre de l'OTAN. A trois semaines de la visite que le roi Olaf de Norvège doit faire à Helsinki, les autorités finlandaises se gardent de prendre clairement position sur la question du stockage. On pouvait cependant percevoir une certaine crainte dans les propos tenus le 17 septembre, devant des journalistes norvégiens, par le président de la République, M. Kekkonen. Rendant hommage à la Norvège pour son attitude à l'égard des armes nucléaires et son refus de voir installer des bases militaires étrangères sur son territoire, le président finlandais s'est prononcé pour *« le maintien de la situation traditionnelle en ce qui concerne la sécurité dans le Nord »*.

Mais tout ce qui peut être interprété par Moscou comme une rupture du *statu quo* en Scandinavie risque de conduire la Finlande à une réévaluation de sa position.

Helsinki a, en effet, élevé l'« équilibre nordique » au niveau du dogme. Les Finlandais ont en mémoire ce qu'on appelle communément « la crise de la note de 1961 ». Les Soviétiques leur avaient alors demandé d'engager des consultations militaires en vue de faire face, comme le stipulaient les articles militaires du traité d'amitié de 1948, au danger que représentaient à leurs yeux les agissements de l'Allemagne. A relire cette fameuse note, on est frappé par certaines similitudes avec la situation actuelle. Un passage précisait notamment que la Norvège avait *« accordé à l'Allemagne de l'Ouest le droit d'utiliser ses bases militaires et de construire des entrepôts pour sa marine »*.

Invoquant la psychose de guerre que des consultations ne manqueraient pas de provoquer en Scandinavie, le président Kekkonen avait su convaincre Khrouchtchev d'abandonner le projet. Les choses en étaient restées là. Néanmoins, dans un communiqué commun, les Soviétiques avaient exprimé le vœu que *« la Finlande suive attentivement l'évolution de la situation en Europe du Nord et en mer Baltique et qu'elle s'avise avec l'Union soviétique des mesures à prendre quand cela apparaîtrait indispensable »*. Ainsi la Finlande est plus ou moins prise entre cette obligation de tirer sur la sonnette d'alarme et la solidarité naturelle qui la lie avec les autres pays nordiques.

Bien que les relations entre Helsinki et Moscou soient au beau fixe, la presse soviétique n'a pas manqué de rappeler à la Finlande ses engagements consécutifs au traité d'amitié de 1948. Lors du dernier anniversaire de la signature de ce traité, les Soviétiques avaient souligné qu'il restait actuel *« dans toutes ses dispositions »*, dans ses dispositions militaires notamment. Sous le nom de plume de Jouri Komissarov, un expert soviétique des questions scandinaves vient encore de rappeler dans un article repris dans la presse d'Helsinki que la Finlande se doit de protéger son espace aérien contre les euromissiles lancés contre l'U.R.S.S., conformément aux clauses militaires du traité d'amitié. La seule parade que la Finlande ait trouvée est que, pour l'instant, personne, pas même les grandes puissances, ne possède les armes permettant de neutraliser les missiles de croisière. Dans ce contexte, elle préfère se taire et attendre, tout en espérant que la Norvège fera preuve de compréhension.

PAUL PARANT.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● M. RENE LEVESQUE, premier ministre du Québec, a annoncé qu'il avait décidé de reporter à décembre la visite qu'il devait effectuer courant octobre à Paris. Il a laissé entendre qu'il pourrait se rendre au même moment à Londres pour y avoir des entretiens sur le « rapatriement » de la Constitution canadienne. — *(A.P.)*

Mali

● LE GÉNÉRAL MOUSSA TRAORÉ, chef de l'Etat malien, a déclaré, dimanche 21 septembre, dans un discours prononcé à l'occasion du vingtième anniversaire de l'indépendance de son pays, que le Mali n'a pas atteint les objectifs du plan quinquennal 1974-1979, à l'exception de ceux fixés pour la production cotonnière. — *(A.F.P.)*

Tchad

● DE TRES VIOLENTS COMBATS, qui ont fait plusieurs centaines de blessés et de nombreux morts parmi les combattants et la population civile, ont eu lieu, mercredi 17 et jeudi 18 septembre, à N'Djamena, entre les partisans du président Goukouni Oueddeï et les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré.

PROCHE-ORIENT

Les forces armées irakiennes reçoivent l'ordre d'attaquer les objectifs militaires iraniens

(Suite de la première page.)

Dimanche, la violence des combats s'est encore accrue. Citant un communiqué de l'état-major iranien qui confirmait implicitement les informations diffusées par l'Agence irakienne d'information, Radio-Téhéran déclarait : « *D'importants combats se déroulent dans la région du Chatt el-Arab, engageant l'artillerie, les blindés et les missiles... Le port militaire de Khorramchahr, sur la rive iranienne du fleuve, a été partiellement détruit et le port d'Abadan est la cible de bombardements adverses.* »

La radio a également précisé *que l'aéroport* d'Abadan avait été partiellement détruit et que tous les vols à partir ou en direction de cette ville, qui abrite la plus vaste raffinerie du monde, avaient été *suspendus*. En *outre*, à Khorramchahr — Almohamara pour l'Irak, — plusieurs personnes *ont été tuées et* blessées et des entrepôts ont été incendiés.

Les incidents auraient éclaté après que des vedettes iraniennes eurent ouvert le feu sur un navire britannique, l'*Orient-Star*, qui se dirigeait vers le port de Basrah en *arborant le pavillon* irakien, comme l'avaient exigé les autorités de Bagdad. L'agence iranienne Pars a, en outre, annoncé que « *trente-quatre cargos attendaient de décharger leurs cargaisons* » dans le port iranien de Bandar-Khomeiny (ex-Bandar-Chah). Toutefois, selon la Lloyds britannique, le chiffre réel devrait *être proche d'une centaine*.

Les forces iraniennes auraient *riposté* aux attaques contre Abadan en tirant à leur tour en direction de Basrah, mais, par la suite, les deux pays auraient cessé ces tirs susceptibles de *mettre en danger* les installations pétrolières. Un haut fonctionnaire de la compagnie iranienne des pétroles a confirmé le fait en expliquant : « *Les Irakiens peuvent nous faire la même chose.* » La province iranienne du Khouzistan — anciennement Arabistan — est d'autant plus vulnérable qu'elle est en grande partie peuplée d'Arabes ayant souvent de la famille sur la rive irakienne.

Face à cette situation, le Conseil national de sécurité de l'Iran s'est réuni à Téhéran pendant six heures, dimanche, en présence du président Bani Sadr, *du premier ministre*, M. *Radjai*, du ministre de la défense et des chefs de l'armée. Le chef de l'Etat a pris la direction des opérations et décidé le rappel de quelque *cent vingt mille réservistes. L'opération* devrait être terminée le 3 octobre. La situation est d'autant plus préoccupante pour Téhéran que les forces armées *doivent faire face à l'agitation* kurde.

La situation au Kurdistan

En effet, la guerre civile continue de faire rage au Kurdistan et les forces gouvernementales iraniennes ont investi la ville kurde de Mahabad, dans l'Azerbaïdjan occidental, a annoncé dimanche 21 septembre l'agence d'information Pars. Elle précise que, selon le gouverneur, de violents engagements ont opposé les forces gouvernementales aux « *bandits armés* ».

Les « *rebelles* » kurdes affirment pour leur part que leurs forces ont évacué la ville et que les forces gouvernementales y ont alors pénétré pour l'occuper. Ils *précisent qu'un couvre-feu* a été imposé dans la cité et sur les routes qui y conduisent et que toutes les communications ont été coupées par les autorités.

Samedi, le parti démocratique du Kurdistan avait publié un communiqué diffusé par sa section parisienne (Boîte postale 29, 75221 Paris Cedex 05) précisant que l'armée iranienne avait « *considérablement étendu et intensifié ses opérations au Kurdistan du nord au sud* » et que les affrontements se multipliaient. Selon le communiqué, Mahabad était soumise « *à un pilonnage systématique* » depuis mercredi 17 septembre « *par les chars et l'artillerie située sur les hauteurs dominant la ville* ».

Après avoir fait état des pertes infligées par les pechmergas (combattants kurdes) aux pasdarans (gardiens de la révolution) dans divers secteurs, le communiqué déclare que la population de la province kurde de Makou, près des frontières avec l'U.R.S.S. et la Turquie, a averti le gouvernement de Téhéran que si le blocus économique du Kurdistan se poursuivait, elle pourrait neutraliser la route de Bazargan par où transite l'approvisionnement venant d'Europe. — *(A.F.P., A.P.)*

Voie ferrée
Oléoduc
Gisements de pétrole
0 250 500 km

L'affrontement de deux armées en crise

Face à face dans le conflit frontalier qui les oppose, les forces iraniennes et irakiennes ont ceci de commun qu'elles *connaissent toutes deux, pour* des raisons différentes, un état *intérieur de désorganisation* humaine ou technique, qui *affecte à coup sûr leur disponibilité* opérationnelle.

L'armée iranienne est, *en partie*, paralysée par la situation *politique du pays et les effets* de la révolution islamique sur toutes les institutions héritées du régime précédent. En raison de sa dépendance presque exclusive vis-à-vis de fournisseurs américains, cette armée subit probablement des difficultés non négligeables de ravitaillement, de service après-vente et la mise en œuvre opérationnelle de *certains matériels ne peut qu'en pâtir*.

De son *côté*, l'armée irakienne est dans une passe difficile : changeant progressivement de fournisseurs, puisqu'elle tente d'acquérir de plus en plus d'équipements auprès d'entreprises occidentales de préférence aux matériels soviétiques qui ont longtemps constitué la base de son arsenal, l'armée irakienne doit faire appel — en attendant — à des techniciens occidentaux plus ou moins avertis pour l'aider à entretenir ses forces.

L'armée de terre iranienne est probablement la plus puissante en effectifs présents sous les drapeaux et en réservistes : 280 000 hommes (au lieu de 200 000 en Irak), sans compter les *réservistes*, mais l'artillerie et le corps blindé irakien (avec 2 100 chars soviétiques et français, et 1 800 pièces d'artillerie soviétiques) dispose d'une capacité de feu supérieure à celle de l'Iran (avec 1 600 chars américains et britanniques et un millier de pièces d'artillerie de *diverses origines*).

En revanche, la marine et l'aviation iranienne paraissent mieux équipées (environ 440 avions et une flotte de combat ou de débarquement plus diversifiée, y compris des escorteurs) que les forces irakiennes (350 *appareils, dont 36 intercepteurs* Mirage F1 en cours de livraison, et essentiellement quelques vedettes lance-missiles). Dans ces deux domaines cependant, l'armée iranienne est probablement la plus fragile du fait de l'absence de pièces de rechange et de service après-vente extérieur, principalement d'origine américaine.

AFRIQUE

La conférence des ministres des pays islamiques

Le roi Hassan II affirme qu'il faut d'abord revenir au statut de Jérusalem d'avant 1967

De notre correspondant

Fès. — Vingt-quatre heures après la fin de la conférence des ministres des affaires étrangères des pays islamiques organisée à Fes du 18 au 20 septembre, le roi Hassan II a tenu une conférence de presse en son palais d'Ifrane, dimanche 21 septembre.

Trois remarques du roi ont attiré particulièrement l'attention. Répondant à une question sur les libérations récentes de détenus politiques au Maroc, le souverain, qui a parlé de « détenus » (la doctrine officielle veut qu'il n'y ait pas de détenus politiques au Maroc), s'est bien gardé de dire si l'opération, qui est restée incomplète, allait être parachevée. Il a affirmé que ces libérations ne répondaient pas à « *un calcul politique* », mais aux exigences d'une expérience démocratique ; qu'on n'avait pas le droit de refuser à des Marocains de « *reprendre le train en marche* » et de s'associer de nouveau au consensus national, notamment sur le problème du Sahara. Il a assuré qu'ils exerçaient tous leurs *droits politiques*.

Deuxième remarque sur le conflit du Sahara occidental : le souverain, qui a confirmé son analyse relativement optimiste sur les résultats de la réunion du comité des sages, à Freetown (*le Monde* du *19 septembre*), a précisé que les décisions prises devaient être ratifiées par un sommet de l'O.U.A. « *Si ce sommet se réunit*, a-t-il dit, *le premier serviteur du Maroc s'y rendra.* » Affirmant que plus de la moitié des « *mercenaires* » (combattants du Front Polisario) étaient originaires de la Mauritanie et 2 à 5 % seulement étaient des Sahraouis, il a lancé un avertissement à Nouakchott.

Parlant de l'O.L.P., le roi a fait encore une déclaration remarquée : « *L'O.L.P. est prête à reconnaître Israël à condition qu'Israël la reconnaisse elle-même, comme une entité politique et ayant vocation à avoir une patrie.* » A ce propos, le roi a rappelé *que* l'imam Khomeiny avait refusé la médiation de l'O.L.P. dans l'affaire des otages américains, médiation en faveur de laquelle il avait envoyé un message à l'imam « *car, si elle avait réussi, l'O.L.P. et Arafat auraient été dès le lendemain admis à Washington comme des interlocuteurs valables* ».

Interrogé enfin sur la question de Jérusalem, dont la conférence des ministres des affaires étrangères islamiques venait de refuser à l'unanimité le rattachement à l'Etat d'Israël, le roi Hassan II a affirmé qu'il fallait d'abord revenir *au statu quo ante* c'est-à-dire à la situation qui régnait dans la Ville sainte avant 1967. Ce n'est qu'après le retour à cette situation que l'on pourrait envisager *une solution définitive, qu'il* a laissée néanmoins dans le vague.

La résolution finale de la conférence comporte 24 points. Mais, prudence ou diplomatie, la notion de djihad, qui avait été placée au centre des débats par le roi lui-même, ne figure qu'à la fin du vingt-troisième point, ainsi rédigé : « *Les pays islamiques annoncent leur adhésion totale au djihad avec les vastes implications d'ordre humain que cela entraîne, sachant qu'il s'agit d'une résistance et d'une lutte contre l'ennemi sioniste sur tous les plans, militaire, politique, économique, culturel et d'information.* » Le vingt-quatrième point charge le *comité Al Quods (nom arabe de* Jérusalem) d'étudier un document palestino-syrien qui reprend une proposition déjà présentée à Casablanca, à savoir l'appel de volontaires dans tous les pays arabes pour la lutte armée contre Israël.

La conférence demande aussi aux pays qui ont reconnu Israël de retirer cette reconnaissance et invite les Nations unies à ne plus admettre les lettres de créance de la délégation israélienne. Elle a proclamé sa solidarité avec l'O.L.P. et le peuple palestinien, dont tous les pays islamiques doivent soutenir la lutte. M. Farouk Kaddoumi, qui joue le rôle de *ministre des affaires étrangères* de l'O.L.P., a souhaité que les résolutions de Fès soient définitivement confirmées lors de la conférence islamique au sommet qui *doit se tenir* à Taïef (Arabie Saoudite) en décembre.

ROLAND DELCOUR.

Centrafrique

LE PRÉSIDENT DACKO ANNONCE DES ÉLECTIONS « DANS LES DOUZE MOIS QUI VIENNENT »

M. David Dacko, président de la République centrafricaine, est arrivé dimanche 21 septembre, à Orly, venant de Bangui. M. Dacko, qui fait une visite privée en France et qui est ce lundi l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing, séjournera à Paris jusqu'à mercredi.

Avant de quitter Bangui, dans un message à la nation, prononcé à l'occasion du premier anniversaire de la chute de Bokassa, le chef de l'Etat centrafricain a annoncé samedi à ses concitoyens qu'« *ils seraient dans les douze mois qui viennent, appelés à exprimer en toute liberté, après quinze ans de silence, leur opinion sur les structures de la république rénovée* ». M. Dacko a ajouté : « *Un projet de Constitution a été établi. Il a fait l'objet d'une étude attentive par une commission représentative des populations et des élites du pays. Le gouvernement devra arrêter le texte définitif qui sera présenté à ratification... Vous aurez ensuite à désigner le président de République que vous chargerez de diriger la nation et vous élirez les membres de l'Assemblée nationale.* »

D'autre part, la cour criminelle de Bangui, siégeant en audience publique, a prononcé vendredi 19 septembre la peine de mort contre l'ancien capitaine Mokoa et deux de ses complices. Les trois inculpés ont été reconnus coupables de nombreux assassinats et de « *recel de cadavres* ».

Somalie

● DES TROUPES ETHIOPIENNES soutenues par l'aviation ont envahi le district somalien de Dolo, proche des frontières de l'Ethiopie et du Kenya, a annoncé samedi 20 septembre, un communiqué du *ministère somalien* de la défense. L'attaque a commencé jeudi matin, précise le communiqué, qui ajoute que « *les troupes somaliennes résistent héroïquement à l'invasion éthiopienne* » Le 27 août, *rappelle-t-on*, la Somalie avait indiqué avoir repoussé une attaque combinée des forces terrestres et aériennes éthiopiennes dans le nord-ouest du pays. — *(A.F.P.)*

ASIE

Chine

Avec la nomination d'un nouvel ambassadeur au Vietnam

Pékin pourrait assouplir son attitude à l'égard de Hanoï

De notre correspondant

Pékin. — La nomination d'un nouvel ambassadeur de Chine à Hanoï est confirmée de source chinoise. *Il s'agit de M. Qiu Lixin*, qui occupait précédemment les fonctions de sous-directeur au département Asie du ministère des affaires étrangères.

Après les *déclarations* du premier ministre, M. Zhao Ziyang, indiquant que la Chine pourrait participer à une conférence internationale sur le Cambodge avant *même le retrait intégral* des Vietnamiens de ce pays (*le Monde* des 14 et 18 septembre), la nomination de M. Qiu Lixin contribue à créer l'impression que Pékin *ne veut pas s'enfermer* dans un immobilisme stérile dans ses relations avec Hanoï.

A première vue, ces différents gestes sont principalement motivés *par des préoccupations* diplomatiques à court terme. Le ministre des affaires étrangères, M. Huang Hua, qui vient d'accéder au rang de vice-premier ministre, est arrivé à New-York, et il ne peut se cantonner dans des positions de stricte intransigeance à propos du Cambodge. Une telle attitude risquerait de couper la Chine des pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est) — les meilleurs soutiens de la Chine dans sa politique indochinoise — et d'autres *pays amis, tels que* le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui viennent de déposer devant l'Assemblée générale de l'ONU une résolution demandant la *convocation d'une conférence sur* le Cambodge réunissant les parties en conflit et les autres pays « intéressés. » Se rallier à ce genre de proposition comme *semblent l'annoncer les déclarations* de M. Zhao Ziyang représenterait une évolution notable de la diplomatie chinoise, pour qui, il n'y a pas si longtemps, aucune *négociation n'était concevable* tant qu'un seul soldat vietnamien demeurerait au Cambodge. Aujourd'hui, si l'on comprend bien, Pékin demande que le Vietnam donne *un gage de bonne volonté* en retirant une partie de ses forces, mais accepte que les conditions et le calendrier d'un retrait total soient examinés dans le cadre d'une *négociation* politique globale.

Personne ne nourrit beaucoup d'illusions sur les chances qu'aurait une telle négociation d'aboutir à court terme. Trois facteurs pourraient toutefois, estiment les milieux *diplomatiques* de Pékin, jouer au moins en faveur de l'ouverture de conversations.

La résistance khmère rouge

Sur le terrain, la résistance cambodgienne *se poursuit contre* l'occupant et les dirigeants chinois ont même déclaré à plusieurs interlocuteurs que les Khmers rouges avaient mieux survécu que Pékin *ne s'y attendait* aux tentatives faites pour les annihiler. En près de deux ans les moyens militaires n'ont pas suffi pour régler la situation. Pour Pékin *cela signifie que la légitimité*, même de fait, du gouvernement de M. Heng Samrin n'est nullement établie, donc que l'opération lancée en décembre 1978 par le Vietnam *ne* s'est pas encore transformée en fait accompli et qu'une solution est encore négociable.

La lassitude et les inquiétudes de plusieurs pays voisins, membres de l'ASEAN, ne peuvent, d'autre part, être ignorées à Pékin. Le projet de résolution déposé aux Nations unies témoigne de ces préoccupations. Sous peine de se retrouver isolée, la diplomatie chinoise doit en tenir compte.

Les relations soviéto-vietnamiennes, enfin, auraient récemment connu quelques difficultés. Selon des *sources en principe* informées, Moscou n'aurait pas été averti à l'avance, par exemple, des dernières opérations vietnamiennes à la frontière thaïlandaise. *L'expérience du passé* a déjà montré toute l'indépendance d'esprit dont Hanoï pouvait faire preuve vis-à-vis des Soviétiques. On estime à Pékin, malgré tout, que l'U.R.S.S. *détient la clé* d'un règlement au Cambodge, et c'est d'ailleurs pratiquement sur cette constatation qu'ont été suspendues les conversations sino-vietnamiennes.

La Chine n'a toujours pas répondu à la *proposition* vietnamienne d'une réouverture, le *8 octobre, des négociatoins entre* les deux pays. C'est à la fois de la tournure que vont prendre les événements à l'ONU et du comportement de l'U.R.S.S. qu'elle *attend* les *indications* d'après lesquelles déterminer son attitude.

ALAIN JACOB.

Afghanistan

Le soldat soviétique réfugié à l'ambassade des États-Unis décide de retourner en U.R.S.S.

Le soldat soviétique Alexander Krouglov, qui *s'était réfugié* le lundi 15 septembre à l'ambassade des Etats-Unis à Kaboul, a quitté le dimanche 21 septembre cette ambassade après avoir reçu l'assurance des *autorités soviétiques* que des représailles ne seraient pas exercées contre lui, a annoncé le département d'Etat à Washington.

Le soldat soviétique a *décidé* lui-même, en présence du chargé d'affaires américain et de l'ambassadeur soviétique à Kaboul, de retourner en U.R.S.S. « *Je certifie que ma décision (...) a été prise en l'absence de toute pression* », a-t-il affirmé, selon le département d'Etat. L'ambassadeur *soviétique avait précisé* que M. Krouglov pouvait quitter « *l'armée soviétique immédiatement et reprendre ses études techniques sans que des sanctions soient prises contre lui* ».

D'autre part, l'importante offensive soviétique *lancée dans la* vallée afghane du Panshir à la fin du mois dernier aurait pris fin à l'avantage des résistants, qui auraient réoccupé leurs positions sur les contreforts du massif de l'Hindoukouch, apprend-on de source diplomatique à Islamabad. Les pertes soviétiques s'élèveraient à plusieurs centaines de soldats en trois semaines.

[Un marin lituanien s'était réfugié, en novembre 1970, à bord d'une vedette américaine alors qu'il travaillait sur un bateau de pêche soviétique au large de la Nouvelle-Angleterre. Le garde-côte américain l'avait aussitôt rendu aux autorités soviétiques. Condamné à dix ans de prison en U.R.S.S., il avait finalement quitté l'Union soviétique en novembre 1974 pour les Etats-Unis, où le Congrès lui avait accordé la nationalité américaine.]

Inde

INONDATIONS CATASTROPHIQUES

Les inondations qui ravagent l'Etat d'Orissa, sur le golfe du Bengale, *ont déjà causé la mort* de plus de deux cents personnes, indiquent des voyageurs.

D'autre part, la rupture des digues sur le fleuve Mahanadi, le dimanche 21 septembre, a provoqué l'inondation de vastes territoires *dans ce même Etat*. Selon les premières estimations, il y aurait plus de deux mille morts.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le premier débat télévisé de la campagne présidentielle a souffert de l'absence de M. Carter

De notre correspondant

Washington. — Il y avait deux absents, dimanche soir 21 septembre, au premier débat télévisé de la campagne présidentielle : M. Jimmy Carter, qui contestait la formule adoptée, et la chaîne A.B.C., qui estimait plus rentable de diffuser *Midnight Express*, un film déconseillé aux adolescents. Cela n'a pas empêché des dizaines de millions d'Américains de voir MM. Ronald Reagan et John Anderson s'affronter, à Baltimore, devant les caméras de la N.B.C. et de la C.B.S.

Un affrontement ? Plutôt une double conférence de presse, réglée dans ses moindres détails, comme un jeu télévisé. Les candidats devaient se tenir debout, derrière des pupitres. Six journalistes étaient autorisés à leur poser chacun une question concernant les affaires intérieures. MM. Reagan et Anderson disposaient de deux minutes et demie pour répondre, puis de soixante-quinze secondes pour répliquer. Autant dire qu'ils avaient appris par cœur les bonnes réponses à toutes les questions qu'on les accusait d'éluder depuis le début de la campagne.

Finalement, les choses se sont passées de manière un peu moins guindée que prévu. Si la spontanéité ne crevait pas l'écran, les questions étaient suffisamment subtiles pour obliger les candidats à improviser. L'ombre de M. Carter, toujours présente, compliquait d'ailleurs le jeu, chacun devant combattre sur deux fronts à la fois.

Au départ, la Ligue des électrices, organisatrice du débat, avait pensé mettre une chaise vide sur le plateau. M. Reagan était aux anges : l'ancien acteur se voyait déjà en train d'apostropher ce siège sans occupant et lui arracher presque des aveux, comme avait su le faire, en 1924, dans une scène restée célèbre, un candidat à la vice-présidence Burton K. Wheeler. Mais la Ligue — à qui on reproche déjà de jouer un rôle excessif sans rapport avec son statut d'association privée — a renoncé à cette provocation.

Les duellistes avaient le choix entre trois tactiques : s'en prendre à l'absent, s'affronter l'un l'autre, ou laisser tomber la polémique et soigner leur propre image présidentielle. M. Reagan ne devait-il pas démentir une réputation de gaffeur et d'incompétent ? Et n'était-ce pas l'unique chance de M. Andersosn de quitter le rôle de contestataire pour celui de véritable candidat ?

Les trois techniques se sont superposées. Dès leurs premières réponses, les duellistes attaquaient « l'homme qui n'est pas là ». Mais aucune de ces précieuses minutes ne devait lui être entièrement consacrée. M. Carter était toujours cité au détour d'une phrase, comme par hasard, ou pour mémoire.

Les candidats ont passé l'essentiel de leur temps à se mettre en valeur. M. Anderson est apparu comme un homme compétent, connaissant ses dossiers, la bouche encombrée de chiffres. Mais un homme raide, dogmatique, dont l'unique sourire, à la fin du débat, ressemblait à un rictus.

En face de lui, M. Reagan faisait son exercice de charme habituel d'une voix chaude, inégalable. Même lorsqu'il parle de l'avortement, l'ancien acteur ne peut s'empêcher de séduire. Il trébuchait pourtant sur certains mots pendant le premier tour du débat. Emotion ? Crainte de se tromper ? Ou fatigue de l'âge ? Le candidat républicain se rattrapait très vite, enchaînant avec des formules populistes quinze ou vingt fois prononcées en d'autres occasions, sur « *la bureaucratie de Washington* », le gouvernement fédéral qui dépense trop « *prend l'argent dans la poche des gens* », provoque une crise de l'énergie alors que pétrole et charbon abondent en Amérique et qu'il suffit d'aller les chercher... La conclusion — consacrée à « *cette terre comprise entre deux océans, qui a produit un nouveau type d'homme, l'Américain* » — devait être aussi lyrique qu'intemporelle.

M. Anderson, lui, a conclu de manière agressive, renvoyant dos à dos les « politiciens » dont il cherche à se démarquer. « *Au cours de ce débat, comme vous avez pu le constater, je n'ai été d'accord avec le gouverneur Reagan que sur un seul point : le refus de la conscription... Vous n'avez pas le choix entre deux candidats, comme veut le faire croire M. Carter, mais entre trois.* »

Qui a gagné ? Les précédents de 1960 et 1976 montrent que l'essentiel n'est pas d'être le meilleur — d'ailleurs, comment l'établir ? — mais de se voir décerné ce titre par deux ou trois sondages et une demi-douzaine d'éditorialistes.

Ni M. Reagan ni M. Anderson n'ont fait de faux pas. Logiquement, ils ne devraient pas être desservis par leurs prestations. En soixante minutes, le candidat indépendant a gagné une audience qu'il n'avait jamais eue. On verra dans quelle mesure cela pourrait affecter M. Carter. Le président avait pris soin de tenir une conférence de presse quatre jours plus tôt, dans le seul but d'occuper le petit écran.

Il est trop tôt pour évaluer les effets de sa politique de la chaise vide. C'est toujours le vainqueur de l'élection qui se voit reconnaître, *a posteriori*, d'avoir été le plus habile, mais l'absence de M. Carter a déjà eu une conséquence : désacraliser cette grand-messe qu'était jusqu'à présent le premier débat télévisé de la campagne présidentielle.

ROBERT SOLÉ.

LES OBSÈQUES DE L'EX-PRÉSIDENT SOMOZA A MIAMI SE SONT TRANSFORMÉES EN MANIFESTATION ANTI-CARTER.

Miami *(A.F.P.)*. — La dépouille mortelle de l'ex-président Somoza a été inhumée le 20 septembre à Miami, en Floride, au cours d'une cérémonie ressemblant plus à une réunion politique qu'à des funérailles. Plusieurs milliers d'exilés nicaraguayens et cubains ont chanté les hymnes nationaux du Nicaragua et de Cuba à l'issue de la cérémonie.

Des membres du Congrès et des personnalités américaines présentes à cette cérémonie ont critiqué la politique de M. Carter en Amérique latine, l'accusant de ne pas avoir aidé l'ex-président Somoza — contraint à s'exiler en juillet 1979 après la victoire sandiniste — à rester au pouvoir.

L'ACCIDENT DU TITAN-2

L'ogive nucléaire du missile aurait été projetée à 200 mètres du silo détruit

Une commission d'enquête a été constituée au sein de l'armée de l'air américaine pour déterminer les causes de l'accident qui a entraîné, vendredi 19 septembre, l'explosion d'un missile intercontinental Titan-2 sur la base de Damascus, dans l'Arkansas (*le Monde* daté 21-22 septembre). Annonçant cette décision samedi soir, le général Leavitt, commandant adjoint du Strategic Air Command, a estimé que l'enquête serait compliquée du fait que le missile a été « *réduit en miettes* ». Un cratère de 75 mètres de large a été creusé à l'emplacement du silo, dont le couvercle, lourd de 232 tonnes, a été « soufflé » comme un bouchon. Six des vingt et une personnes blessées dans l'accident étaient encore dimanche dans un état grave, et l'on déplore d'autre part la mort du sergent David Livingston.

L'ogive nucléaire de l'engin, d'une puissance de 9 mégatonnes, a été projetée à quelque 200 mètres du silo. Un fermier a affirmé avoir vu une masse compacte de la taille d'un petit camion projetée en l'air lors de l'explosion, mais elle semble avoir été récupérée par les militaires. Parlant au cours d'une émission télévisée dimanche, M. Harold Brown, secrétaire à la défense, a refusé de confirmer ou de démentir ces informations, ajoutant : « *Tout ce que je puis dire, c'est qu'il n'y a pas eu destruction de charge nucléaire, c'est qu'il y a pas eu de fuite radio-active et qu'à aucun moment une ogive nucléaire n'a été placée hors du contrôle de l'armée de l'air.* »

A Moscou, les *Izvestia* ont affirmé samedi que l'accident « *aurait pu entraîner une catastrophe nucléaire* » et qu'il s'est produit « *dans les coulisses du système d'intoxication militaire de Washington* ». — *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*

[L'explosion accidentelle d'une bombe atomique est fort peu probable, surtout avec les engins modernes ; conçus pour être invulnérables aux effets des missiles antimissiles, ils sont, en principe, capables de résister aux effets d'une explosion atomique proche (flux très intense de rayonnements, chaleur, ondes de choc), sans commune mesure avec les effets qu'a pu produire l'explosion des combustibles du missile. La mise à feu d'un engin nucléaire, qui n'est possible qu'avec un codage électronique, est, en général, contrôlée par plusieurs dispositifs (allumage des explosifs « classiques » qui comprimeront la masse fissile, envoi d'une « bouffée » de neutrons qui amorceront la réaction en chaîne) et par plusieurs clés mécaniques de sécurité qui doivent être actionnées avec une précision, dans le temps, de l'ordre du milliardième de seconde : la probabilité qu'une telle séquence puisse être, en dépit de tous les dispositifs de sécurité, reproduite accidentellement, est infime.]

Cuba

L'affaire afghane suscite un malaise dans les relations avec l'U.R.S.S.

La Havane *(A.F.P.)*. — L'extrême discrétion de la récente visite à La Havane du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, permet de s'interroger sur l'état actuel des relations soviéto-cubaines, estime-t-on dans les milieux diplomatiques à La Havane.

Aucune réception officielle ni manifestation publique n'a été organisée comme c'est la coutume lors des visites d'hommes d'Etat à Cuba, et aucun communiqué commun n'a été publié à l'issue du séjour de M. Gromyko.

Le départ de Cuba de M. Gromyko, quelques heures seulement avant le décollage de la fusée au centre spatial de Baikonour, n'a pas manqué d'étonner. On pensait, en effet, que le ministre soviétique serait aux côtés de M. Fidel Castro pour assister à la retransmission télévisée, jeudi, de la mise en orbite du vaisseau spatial *Soyouz-38*, piloté par le lieutenant-colonel cubain Arnaldo Tamayo Mendez et le colonel soviétique Youri Romanenko.

Pourtant, ce voyage de M. Gromyko à La Havane semblait d'autant plus important que le précédent et unique séjour du ministre soviétique à Cuba remontait à 1965. Cependant, aucune réception de bienvenue — pourtant concevable à l'occasion d'un événement aussi exceptionnel — n'avait été préparée. Le contraste est frappant avec l'accueil réservé au ministre yougoslave des affaires étrangères, M. Josip Vrhovec, présenté vendredi au corps diplomatique de La Havane par son homologue cubain, M. Isidoro Malmierca.

Ces constatations ont été confirmées par la discrétion du compte rendu officiel des entretiens de M. Fidel Castro avec son hôte soviétique. Les références au « *climat fraternel et de franche camaraderie* » semblent omettre l'aspect « *chaleureux* » souvent évoqué lors de rencontres avec les représentants de « *pays frères* ». En outre, la « *franchise* » montrée par les deux dirigeants laisse supposer qu'ils ne sont pas nécessairement tombés d'accord sur tous les points.

Il est notoire que Cuba ne juge pas la situation en Afghanistan de la même manière que le Kremlin. M. Fidel Castro n'a jamais approuvé explicitement l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge, préjudiciable, selon La Havane, aux intérêts du mouvement des non-alignés présidé par Cuba.

El Salvador

● VINGT PERSONNES au moins ont été victimes de la violence politique au cours des dernières vingt-quatre heures, apprend-on à San-Salvador, le lundi 22 septembre. La police signale en outre huit attentats à la bombe et la destruction d'une station de radio catholique. Trois églises de la capitale sont occupées par des militants de gauche et onze personnes sont toujours détenues en otages par un commando dans les locaux de l'Organisation des Etats américains. — *(Reuter.)*

Bolivie

Trois membres d'une délégation de la C.I.S.L. seraient toujours détenus à La Paz

Deux membres d'une délégation de cinq personnes de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) ont été expulsés de La Paz dimanche 21 septembre après avoir été arrêtés. Les trois autres, MM. Moncada (Colombie), Luigi Cal (Italie) et Alberti (Venezuela) sont toujours détenus et auraient été torturés. La Confédération italienne des syndicats de travailleurs, de tendance démocrate-chrétienne, a élevé une vigoureuse protestation. Le ministère bolivien de l'intérieur avait affirmé que les cinq membres de la délégation avaient été expulsés. A Stockholm, M. Ulf Asp, membre de la délégation, a précisé les conditions de cette arrestation.

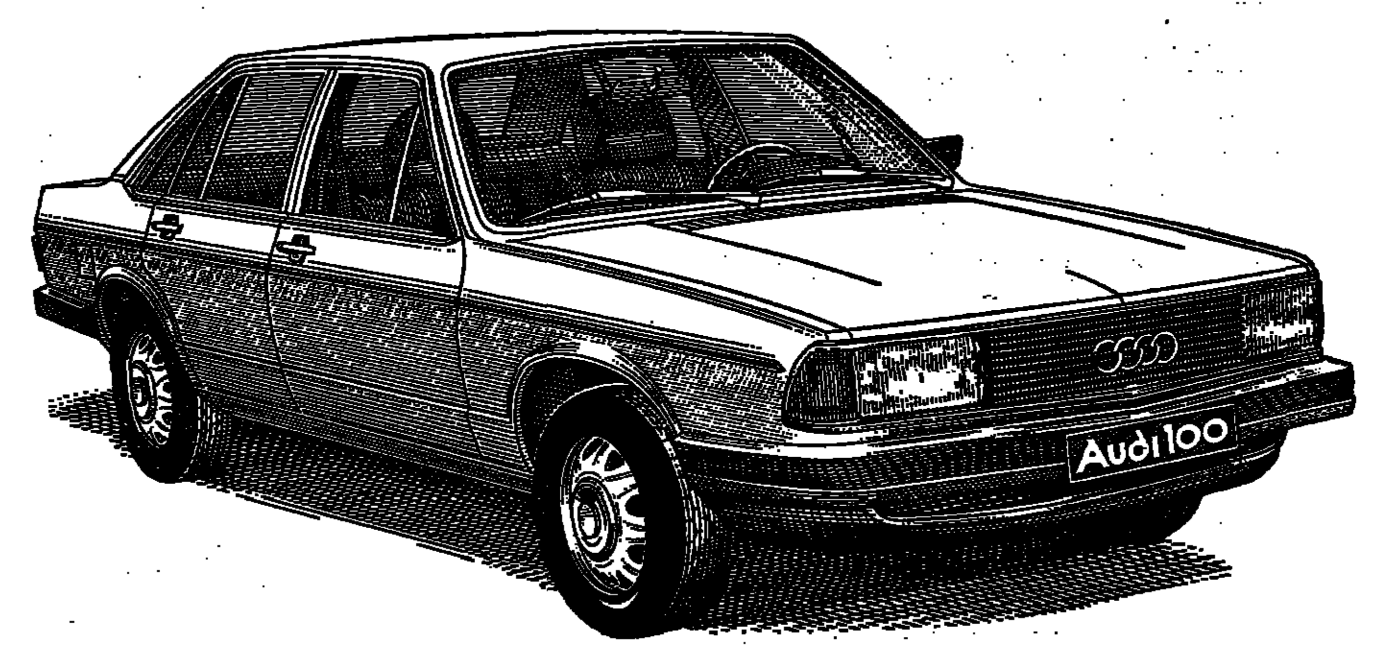
De notre correspondant

Stockholm. — A son retour à Stockholm dimanche 21 septembre, M. Ulf Asp, de la Confédération générale du travail suédoise L.O., a expliqué les circonstances de son arrestation : « *Vers 2 heures du matin, des paramilitaires se sont introduits dans ma chambre et l'ont fouillée de fond en comble. Nous avons ensuite été conduits au ministère de l'intérieur où la police a des salles d'interrogatoire. Nous avons vaguement appris que nous étions soupçonnés d'activités subversives et de diffuser des informations mensongères sur la Bolivie à l'étranger. L'homme qui dirigeait l'interrogatoire nous a clairement fait savoir que nous allions voir de plus près en quoi consistait la torture... Personnellement, je n'ai pas subi de sévices mais je sais que l'un de mes camarades syndicalistes, Alberto Moncada, de Colombie, a été torturé. J'ai vu de mes propres yeux qu'il était incapable de marcher et de s'asseoir. Après vingt-quatre heures d'arrestation, Enzio Frisco et moi-même avons été relâchés et placés immédiatement dans un avion à destination de Santiago-du-Chili. Mais j'ignore ce que sont devenus nos trois autres collègues dont l'un est mal en point.* »

La délégation de la C.I.S.L. était arrivée lundi dernier en Bolivie. Après avoir rencontré des réfugiés politiques dans plusieurs ambassades étrangères à La Paz, des responsables de l'Eglise et de la presse, elle demanda aux autorités le droit de rendre visite aux syndicalistes incarcérés depuis le coup d'Etat du 17 juillet. Le ministre de l'intérieur répondit sèchement que c'était impossible et que les personnes en question « *n'ont pas été emprisonnées pour leurs activités syndicales mais pour leurs activités politiques* ».

M. Asp a déclaré que le commando qui l'a arrêté a confisqué pratiquement tous ses effets personnels : « *Nous avions emporté avec nous une importante somme d'argent en chèques de voyage pour venir en aide éventuellement aux familles de prisonniers. Nous avons été obligés, sous la menace de signer des chèques pour une valeur de 100 000 dollars.* »

ALAIN DEBOVE.



Le Monde

politique

LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU

Le congrès de désignation du candidat se tiendra les 25 et 26 janvier

Le comité directeur du P.S., réuni samedi 20 septembre à Paris, a fixé aux 25 et 26 janvier 1981 la convocation du congrès extraordinaire chargé de désigner le candidat socialiste à l'élection présidentielle. Les candidatures, présentées par les fédérations, pourront être déposées jusqu'au 8 novembre, date à laquelle elles seront enregistrées par un comité directeur réuni à cet effet. La campagne interne se déroulera jusqu'au début de l'année 1981, les sections étant appelées à voter entre le 9 et le 16 janvier, les congrès fédéraux se réunissant les 17 et 18 janvier.

Le comité directeur a approuvé le projet de création d'un *quotidien socialiste présenté par MM. Claude Germon et Pierre* Joxe. Il s'agit de transformer le mensuel « Combat *socialiste* » en un quotidien « de statut national », comprenant seize pages, de format tabloïd, d'un coût de plus de 7 millions de francs et vendu à *30 000 exemplaires.*

Enfin, un texte exprimant à M. Edgard Pisani la « vive réprobation » du comité directeur, après les déclarations faites par le sénateur de la Haute-Marne à la télévision (« le Monde » des 16 et 21-22 septembre), a été voté par les représentants des courants qui composent la majorité du parti, les amis de M. Michel Rocard votant contre, ceux de M. Pierre Mauroy ne prenant pas part au vote.

M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national, a ouvert, samedi, en fin de matinée, les débats du comité directeur en proposant de fixer au 5 novembre prochain la date de clôture de dépôt des candidatures et aux 17 et 18 janvier 1981 le congrès national qui désignera le candidat du parti. S'interrogeant sur les conditions de l'unité du P.S., M. Jospin a souligné qu'« *il est possible de débattre sans s'affaiblir* » et qu'il vaut mieux « *défendre ses idées que de rendre des hommages en forme de coup de poignard* ».

Après M. Louis Mexandeau, qui a, lui aussi condamné les propos de M. Pisani, M. Jean Le Garrec, qui s'exprimait au nom des amis de M. Mauroy, a jugé indispensable de rassembler le parti. M. Le Garrec a enfin souhaité une désignation rapide du candidat.

M. DEFFERRE : le plus tard possible

Selon M. Gaston Defferre, « *la situation internationale évolue tellement vite que personne ne peut dire quelle sera, dans quelques mois, la situation politique du pays* ». Cette incertitude impose au P.S. « *d'attendre le plus tard possible* ».

Après avoir souligné que la candidature de M. Mitterrand rendrait plus difficile au P.C. l'éventualité de s'en tenir à « *une attitude de type bonnet blanc-blanc bonnet* », le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a estimé que le résultat du scrutin de 1981 dépendra non seulement des socialistes eux-mêmes, mais aussi « *du report ou du non-report d'électeurs R.P.R. sur M. Valéry Giscard d'Estaing, et d'électeurs communistes sur le candidat du P.S.* ». Le maire de Marseille a jugé qu'une désignation tardive du candidat socialiste n'aurait « *aucun inconvénient* », compte tenu de la notoriété des candidats potentiels, puis il a proposé que cette désignation intervienne au mois de février.

Samedi après-midi, M. Jean-Pierre Chevènement a *présenté* une série de réflexions destinées à nourrir la *plate-forme* du futur candidat socialiste, car « *il ne saurait être question de laisser chaque candidat à la candidature développer son propre programme* ». Le chef de file du CERES a *ordonné* ces réflexions autour du mot d'ordre suivant: « plein emploi, paix, démocratie ». Il a proposé que l'idée centrale de la campagne soit : « *Giscard nous enlève la maîtrise de notre avenir ; la gauche nous la rendra, c'est avec elle que la France continuera et que les Français retrouveront l'espérance.* » Le député de Belfort a souhaité que la plate-forme du candidat soit directement inspirée du « projet socialiste » et s'articule autour de trois thèmes : « *Donner à la France la maîtrise de son destin (l'indépendance), faire confiance aux Français (l'autogestion), rassembler notre peuple (l'union).*

Après que M. Georges Sarre eut demandé à M. Mitterrand de « *lever l'ambiguïté dans les plus brefs délais* » en annonçant s'il veut ou non être candidat, le premier secrétaire du P.S. a pris la parole pour justifier la procédure proposée par M. Jospin. M. Mitterrand a jugé que le parti « *s'est exagérément et depuis trop longtemps engagé dans une campagne* » pour le choix du candidat socialiste. Souhaitant éviter que ce candidat ne soit trop rapidement la cible de tous les autres partis, le député de la Nièvre a indiqué : « *Ce serait une erreur de hâter la désignation du candidat, même s'il y a contradiction entre l'intérêt à court terme du parti qui réclame une désignation rapide et l'intérêt du candidat par rapport au pays.* » M. Mitterrand a ensuite estimé nécessaire de laisser se dérouler une campagne interne relativement longue, car « *chaque candidat doit pouvoir défendre sa candidature à égalité de chances avec les candidats de réputation nationale* ». Quant au congrès national extraordinaire, « *son rôle*, a dit M. Mitterrand, *est d'enregistrement du résultat du vote des militants* ». « *Il ne retrouverait un rôle d'initiative*, a-t-il ajouté, *que s'il n'y avait pas de majorité* » autour d'un candidat. Le premier secrétaire du P.S. a également précisé que ce congrès devra approuver un « manifeste » qui résumera le « projet socialiste », car « *le lien entre le candidat et le projet socialiste est évident* ».

M. MITTERRAND : je relèverai le défi

Evoquant les déclarations télévisées de M. Pisani, M. Mitterrand a déclaré : « *Aucun groupe, aucun courant n'est autorisé à se substituer au parti pour l'élaboration et la définition d'un programme qui est déjà adopté* », a-t-il ensuite précisé ; « *si l'on donne l'impression qu'il y a un groupe qui travaille à l'élaboration d'un autre programme, on porte discrédit au parti* ». M. Mitterrand a également affirmé : « *Il est possible de dire que le premier secrétaire n'est pas le meilleur candidat, mais on porte un coup à tout le parti en le présentant comme un mauvais candidat (...). S'il s'agit d'une rivalité qui vise le parti, son programme, son orientation, sa stratégie, on risque de réduire à néant les chances d'un rassemblement qui est souhaitable pour tout le parti socialiste (...). Si l'on se comporte en adversaire, je relèverai le défi !* »

Le premier secrétaire du P.S. a ensuite regretté la « petite phrase » par laquelle il avait achevé son intervention au « Club de la presse » d'Europe 1, le 7 septembre dernier (1). « *Je le reconnais*, a-t-il affirmé, *il aurait mieux valu que je ne m'exprime pas ainsi ; on ne règle jamais un problème politique par une boutade, ou par un pronostic : soyons donc tous raisonnables !* » Evoquant l'engagement de M. Rocard de ne pas être candidat si M. Mitterrand décidait se présenter, le chef de file des socialistes a indiqué : « *En quoi est-ce que je bloque le système ? Suis-je tenu parce que plusieurs journaux présentent le débat comme se réduisant à une querelle Rocard-Mitterrand ? Je ne suis pas partie au contrat. J'ai le droit d'être ou de ne pas être candidat (...). Avant l'heure, c'est pas l'heure !* »

M. Michel de la Fournière, s'exprimant au nom des amis de M. Michel Rocard, a indiqué que M. Pisani ayant écrit une lettre personnelle au premier secrétaire, il convenait de considérer l'incident comme clos. M. de la Fournière a précisé que les paroles de l'ancien ministre du général de Gaulle « *visaient* » la candidature et non le parti. « *Nous souhaitons que François Mitterrand continue de jouer un rôle éminent dans le parti* », a-t-il indiqué. M. de la Fournière a « *pris acte* » que le 5 novembre « *la situation serait clarifiée* » et que « *s'engagerait alors le débat démocratique* ».

M. MAUROY : trop long !

Enfin, M. Pierre Mauroy est intervenu pour dire son inquiétude devant le processus qui se développe au sein du parti, soulignant que « *les socialistes ne parviennent pas à surmonter les difficultés qu'ils ont créées* ». Le maire de Lille a regretté que le calendrier proposé par la direction soit « *trop long* ». Il a contesté la nécessité d'engager une campagne interne au parti, car, a-t-il indiqué, « *nous ne sommes pas le parti démocrate américain* » et la campagne « *risque d'aggraver nos difficultés* ».

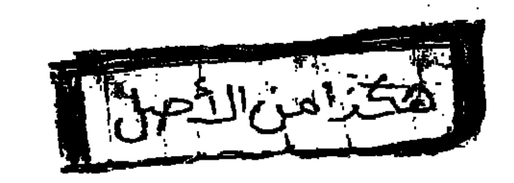
La discussion a ensuite porté sur les propositions de M. Defferre : aussi la date du congrès national a-t-elle été reportée aux 25 et 26 janvier. Quant à M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national, il a présenté le texte exprimant, à l'égard de M. Pisani, la « *vive réprobation* » du comité directeur et rappelant le sénateur de la Haute-Marne « *au respect des principes qui ont fondé le P.S.* ». Ce texte précise également : « *La mise en cause du premier secrétaire dans les termes où elle a été faite, l'affirmation que sont élaborés, à l'extérieur du parti, un autre projet et une autre stratégie, sont de nature à nuire gravement au parti et à son unité ; elles éclairent la démarche d'une tendance et non la volonté d'unité qui doit rassembler les socialistes.* »

LA COURSE A L'INVESTITURE EST UN JEU D'ENFANT

A la Fête de la rose de la fédération socialiste des Yvelines, organisée, samedi et dimanche, dans le décor verdoyant du parc de Conflans-Sainte-Honorine, les enfants participaient au jeu politique. Soit en bombardant les effigies des principaux ministres, soit en s'inscrivant aux courses à l'investiture, dont les concurrents arboraient des dossards aux noms des principaux dirigeants socialistes... M. Pierre Mauroy, qui n'est pas dans la course, était l'invité de la fédération rocardienne des Yvelines. Il a commenté les décisions prises *la veille par le comité directeur* du P.S. en ironisant sur ceux « *qui ont joué de l'accordéon avec le calendrier* ». Mais, a-t-il précisé, la tenue des débats dans le P.S. est un élément de santé démocratique : « *Les controverses Guesde-Jaurès ont enrichi en leur temps le socialisme français, elles ne l'ont pas appauvri ! Nous ne sommes pas de ceux qui, à droite et même à gauche, jouent la désignation du candidat à guichets fermés : la démocratie ne se joue jamais à guichets fermés.* »

M. Rocard, maire de la commune et député, s'est *contenté* de participer, avec MM. Haroun Tazieff et Patrick Viveret, animateur de la revue *Faire*, à un débat sur l'énergie. Il s'est déclaré écologiste tout en jugeant insuffisante l'action des *mouvements qui se réclament de* l'écologie. « *Ma controverse avec eux*, a-t-il déclaré, *porte sur ce point : faites avec le même soin que pour le nucléaire, la critique des autres formes d'énergie, notamment le pétrole et le charbon.* »

(1) « *Alors, qui ce sera ? Eh bien, figurez-vous, moi je le sais, mais pas vous* », avait affirmé M. Mitterrand en évoquant la question de sa propre candidature, ajoutant à l'adresse des journalistes : « *C'est ce qui a fait toute la différence.* »



PARTI SOCIALISTE

Rien ne sert de courir ?

« Nos divisions finiront par être ressenties dans l'opinion », a indiqué M. François Mitterrand devant les membres du comité directeur du P.S., avant d'inviter ceux-ci à *« trouver entre eux le point moyen »*. Il serait cependant hasardeux de voir dans le calendrier adopté en vue de la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle l'expression d'un *« point moyen »* entre la position de la direction du parti et celle des courants minoritaires. Alors que ces derniers, auxquels se sont joints en la circonstance les membres du CERES, souhaitaient une procédure rapide, la majorité a fait prévaloir un calendrier long, plus long d'ailleurs qu'il n'était envisagé car il a fallu tenir compte de l'intervention de M. Defferre.

Le calendrier dont s'est doté le P.S. a donc été conçu à la mesure des souhaits et des hésitations du premier secrétaire. De longue date, M. Mitterrand a souhaité pouvoir se déterminer tardivement, afin d'être en mesure d'apprécier au mieux l'évolution de la situation politique, intérieure et extérieure.

Les divisions du « courant Mitterrand »

Voilà donc cernée, autant que faire se peut, la principale hypothèse dans laquelle M. Mitterrand serait candidat : une détérioration de la situation internationale ou intérieure qui rende plausible le recours à l'ancien candidat unique de la gauche, et crédible une victoire du candidat socialiste.

On ne peut, pour autant, exclure l'hypothèse d'une candidature de M. Rocard. Non seulement on ne peut l'exclure, mais elle est encouragée par la prolongation de l'attitude de non-candidature de M. Mitterrand. Celui-ci en a conscience et il s'est attaché à adresser à M. Rocard une série d'avertissements, dont le plus important est celui-ci : *« Si vous vous comportez en adversaire, je relèverai le défi. »* En d'autres termes, votre candidature, a-t-il dit en substance au député des Yvelines, passe par des concessions de notre part, et par un comportement orthodoxe et respectueux vis-à-vis du premier secrétaire. Tout dérapage analogue à celui de M. Pisani sera considéré comme un *casus belli* par la direction.

Les amis de M. Mitterrand ont également conscience du sursis donné à l'hypothèse Rocard et ils s'interrogent sur les moyens de forcer la décision de leur chef de file.

Parmi ces moyens, il en est un qui, à la faveur d'une partie du « courant Mitterrand », oppose plusieurs candidats à M. Rocard afin de lui interdire d'obtenir une majorité au congrès des 25 et 26 janvier 1981.

Comme l'a indiqué M. Mitterrand, le congrès retrouverait alors un rôle d' « initiative » : il pourrait faire appel au premier secrétaire. Voici donc la seconde hypothèse d'une candidature Mitterrand : sauver l'unité du parti, compromise par une campagne interne déstabilisatrice.

Mais tous les amis du premier secrétaire n'approuvent pas ce schéma. Le débat qui s'est déroulé samedi matin au sein de la majorité, avant la séance plénière, sur le projet de création d'un quotidien, recoupe d'ailleurs parfaitement le clivage qui existe parmi les responsables du « courant Mitterrand ». Les uns veulent attendre la décision du premier secrétaire, tout en s'efforçant de créer, dans les fédérations, des conditions d'un appel à sa candidature. Les autres veulent occuper le terrain et, pour cela, veulent lancer leur propre candidat, ainsi qu'un journal. Parmi ces derniers, il en est qui estiment qu'il faut, dès maintenant, parer à toute éventualité et préparer une possible recomposition de la majorité du parti dans l'hypothèse d'une candidature de M. Rocard. Le quotidien serait alors le point d'ancrage idéal d'une aile gauche comprenant le CERES et des hommes tels que MM. Joxe, Germon ou Jospin, qui pourrait à la fois peser sur la campagne du candidat Rocard et prendre date en vue du congrès ordinaire qui suivra le scrutin présidentiel.

La question essentielle est donc désormais de savoir ce que décideront d'une part les amis du premier secrétaire, d'autre part les minoritaires. Ces derniers paraissent considérer que l'opinion et les militants sont en droit de se lasser et qu'il faudra prendre définitivement position avant le 8 novembre. Etant entendu que plusieurs fédérations déposeront la candidature du député des Yvelines, d'autres peuvent considérer que leur chef de file peut, lui aussi, attendre jusqu'à la fin de l'année. Après tout, M. Mitterrand n'est-il pas le meilleur « bouclier » de M. Rocard ?

De leur côté, les amis de M. Mauroy et de nombreux cadres du *« courant Rocard »* pensent pouvoir utiliser la légalité interne en soulignant que chaque candidat proposé par une ou plusieurs fédérations devra faire connaître sa position dès la clôture du dépôt des candidatures. Mais la procédure adoptée est dotée d'autant de modes d'emploi qu'il y a de courants au sein du parti.

Les débats autour d'une procédure, le prolongement de l'incertitude peuvent en effet conduire l'opinion à *« ressentir »* les divisions des socialistes. Ces derniers s'abritent derrière la nouveauté de la procédure mise en place et surtout derrière son caractère démocratique, qui contraste avec la pratique d'autres partis, qu'ils soient de droite ou de gauche. Mais peut-on se prévaloir véritablement de la démocratie lorsque tout est ordonné autour de la démarche d'un seul homme ?

Une chose paraît claire, en tout cas : le P.S. était jusqu'à présent à la recherche du meilleur candidat. Il lui faudra désormais trouver celui qui cumule le moins de handicaps.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

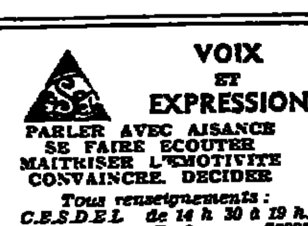
● *Une Union du peuple d'Oc.* — L'Union du peuple d'Oc (UPO) vient d'être créée après un séminaire occitaniste qui a été organisé à Narbonne sur l'initiative de la revue *Aici e Ara*. Animée par Rémi Pache, Jean-Pierre Laval, Michel Gosse et Marie-Claire Viguier, la nouvelle organisation entend constituer *« un lieu d'échanges et de rassemblement démocratiques pour tous les militants, groupes et organes de presse désireux de promouvoir une action autonome occitane »*. L'UPO commencera par revendiquer des émissions en occitan à la télévision.

★ UPO. Aici e ara, B.P. 9007, 34041 Montpellier Cedex.

● « *La Lettre de la Nation* », organe du R.P.R., écrit lundi 22 septembre :

« L'étrange cocktail de confusion et de clarté, d'avertissements grondeurs et d'appels à la sérénité que vient de nous servir le comité directeur du parti socialiste laisse le goût du mystère et des savantes complications. Il était difficile d'accommoder les secrets de polichinelle avec de vieilles recettes de cuisine.

» Qui sera candidat à quoi et quand ? Qui sera soutenu par qui et quand ? Les réponses à ces questions sont restées dans le clair-obscur de l'entre-chien-et-loup. »





AU CLUB DE LA PRESSE

Mme Garaud : l'hégémonie soviétique constitue une menace pour notre indépendance

Pendant plus de dix ans, les hommes politiques et la plupart des journalistes se sont donc trompés, ou ils ont été abusés. Mme Marie-France Garaud n'était pas l'éminence grise mystérieuse et savante, le personnage occulte et redouté, l'inspiratrice cachée et influente qu'ils ont cru (*le Monde* du 20 septembre). L'ancienne collaboratrice de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac est venue expliquer dimanche 21 septembre au Club de la presse d'Europe 1, pendant quatre-vingts minutes, qu'elle n'avait été que la conseillère, dévouée mais effacée, d'un chef de l'Etat, de deux premiers ministres et du président d'un grand parti. Avec une franchise et une modestie tout à l'honneur de son ancienne profession, elle a réduit le rôle qu'on lui avait prêté — à tort assure-t-elle — à de plus discrètes proportions. La responsabilité du conseiller s'efface devant celle du conseillé. Aujourd'hui, tout en démythifiant son rôle au point de détruire sa propre légende, elle s'affirme *« politiquement libre et indépendante »*, n'engageant qu'elle-même. Elle n'hésite cependant pas, tout en disant s'exprimer en *« Français moyen »* à juger péremptoirement les hommes politiques qui n'emploieraient pas le langage qui lui conviendrait, et elle dénonce, non sans quelque audace, *« le côté artificiel, faux et mesquin du débat politique »*. Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait lorsqu'elle avait « de l'influence » ?

Mme Garaud en tout cas est animée d'une certitude, et d'une seule, sorte d'idée-phare autour de laquelle elle ordonne tous ses raisonnements : les démocraties occidentales, et la France en particulier, sont menacées par l'expansionnisme de l'hégémonie soviétique qui s'exprime notamment par le parti communiste. Mais, depuis des années, ne le disait-elle pas déjà à ses interlocuteurs officiels ou privés ? Elle ajoute aujourd'hui que la France doit resserrer ses liens avec *« l'Angleterre et les Etats-Unis »*, bravant le reproche d'un retour à l'atlantisme.

Voulant ignorer le fait que les gaullistes quels qu'ils soient, et bien d'autres aussi, répètent la même chose publiquement depuis longtemps, Mme Garaud affirme que *« tout sera faux »* tant que la question ne sera pas posée en ces termes. L'ancienne conseillère ne démord pas de cet acte de foi autour duquel s'ordonne toute son argumentation. Une argumentation qui tend à faire renaître la frayeur qu'inspiraient naguère *« les rouges »* ou *« les Soviets »*. Ainsi, tout en saluant *« respectueusement »* la candidature de M. Debré, Mme Garaud regrette que l'ancien premier ministre semble plutôt privilégier le redressement économique du pays au lieu de dire d'abord « zut » à *l'hégémonisme soviétique et d'affirmer* la primauté du redressement politique.

C'est un peu un *« oui, mais »* à M. Michel Debré que concède Mme Garaud. A M. Giscard d'Estaing, c'est plutôt un *« non, car »*, qu'elle répondrait puisque cet *« intellectuel mathématicien »* a eu l'*« idée utopique »* — qu'il n'avait pas révélée aux électeurs de 1974 — de vouloir intégrer la France dans l'Europe. Elle le juge aussi trop *« complaisant »* à l'égard des Soviétiques. A M. Jacques Chirac, c'est plutôt un *« hélas ! »* affligé et attristé mais qui se veut toujours *« amical »* qu'elle adresse pour lui reprocher, sur un ton qui se voudrait gentil, ses silences actuels.

Se dérobant fréquemment, éludant les questions trop précises interrogeant elle-même ses interlocuteurs, jugeant parfois certaines de leurs questions *« puériles »*, Mme Garaud a tenté de recréer un peu de mystère en usant du pronom *« nous »* — sans autre précision — en parlant des *« gens qui pensent comme moi »* ou encore en répondant par un *« vous verrez bien »* aux questions relatives à ses intentions. Elle a aussi cru pouvoir affirmer : *« La démocratie se défend par la vérité »*, oubliant que les conseillers politiques ont bien des fois apporté des accommodements à celle-ci. Deux questions posées au cours du débat n'ont, en tout cas, pas reçu de réponse éclairante : *« Pourquoi m'avez-vous invitée ? »*, a demandé Mme Garaud. *« Pourquoi avez-vous accepté ? »*, lui a rétorqué son interlocuteur. Personne ne connaît donc encore ni l'une ni l'autre des raisons de cet insolite dialogue.

ANDRE PASSERON.

Voici les principales déclarations de Mme Marie-France Garaud sur les sujets suivants :

● **M. GISCARD d'ESTAING :**

« Je crois profondément que le président de la République fait une analyse politique dans laquelle il pense qu'il est de l'intérêt de la France de mener la politique qu'il mène. (...) Je me demande si on ne se trompe pas sur ce qu'est le monde soviétique. Il ne s'agit pas d'un monde comme les autres. Le monde soviétique n'est pas dirigé par M. Brejnev ou par M. Gromyko. Il n'y a pas de communisme à visage humain. Il n'a pas de visage, le communisme ! Si on croit que, parce que l'on a affaire à M. Brejnev ou à M. Gierek, on a des commodités particulières pour régler des problèmes, je crois qu'on se trompe, on fait une erreur grave. (...) En 1974, M. Giscard d'Estaing était le seul capable de battre le candidat d'union de la gauche, qui amenait les communistes dans ses bagages. Si c'était à refaire, je le referai. Mais il a été élu parce qu'il avait une idée pour la France.

» Si j'avais un reproche à faire à M. Giscard d'Estaing, ce serait de ne pas nous avoir dit alors l'idée qu'il avait pour la France. C'est cela qui me paraît grave. Je crois — c'est un intellectuel mathématicien — qu'il voit la France comme un pays moyen — elle représente 1 % de je ne sais quoi — et on ne peut pas diriger un pays moyen. Comment un pays moyen devient grand quand on est mathématicien ? Quand on le met dans un ensemble. C'est la globalisation. Je crois réellement que la construction européenne a été pour le président de la République l'idée vers laquelle il conduirait la France. Il a pensé être l'homme qui ferait passer la France de la phase française à la phase européenne. Je pense que cette idée est utopique car la clé de l'Europe ce n'est pas nous qui la détenons, mais les Soviétiques, à cause de la partition de l'Allemagne.

● **M. CHIRAC :**

« Je ne suis plus auprès de Jacques Chirac parce qu'il se tait. J'ai écouté avec une oreille que l'amitié rendait très attentive et je n'ai rien entendu, rien sur l'Afghanistan, rien sur Venise, rien sur Varsovie, et je crois qu'il est des sujets — quand ils tiennent à la liberté des peuples ou à l'indépendance de la France, sur lesquels il ne peut pas y avoir de tactique. C'est comme si vous disiez que le général de Gaulle aurait pu attendre 1943 pour dire qu'il fallait résister. Je me suis séparé de Jacques Chirac sur un problème de fond politique qui ne met pas en cause, je crois, l'amitié que j'ai pour lui et qu'il a pour moi. Et je n'en dirai pas plus. (...) J'avais décidé de ne plus participer à une action politique commune avec Jacques Chirac pour des raisons qui, je crois, sont claires. »

● **M. MICHEL DEBRE :**

« Je salue tout à fait respectueusement la candidature de M. Michel Debré. Elle situe le débat à un niveau de dignité et de principes. Il aborde les problèmes d'une manière tout à fait élevée et tout à fait respectable. (...) J'ai eu l'impression que pour M. Debré le redressement économique du pays conditionnait en quelque sorte le redressement politique. Personnellement, je pense que le politique prime l'économique, qu'on ne doit pas dire : « donnez-nous les moyens économiques d'un redressement politique » ; je pense qu'on doit décider d'avoir une politique indépendante, le décider et s'en donner les moyens éventuellement. Quand M. Tito a décidé de dire « zut » aux Soviétiques, il ne s'est pas demandé s'il avait les moyens économiques. Il a décidé de le faire, et il l'a fait. »

● **M. MITTERRAND :**

« Je m'étonne que M. Mitterrand, qui est intuitif, ne se rende pas compte qu'il est en train de durer un tout petit peu trop longtemps. Je crois d'ailleurs que M. Mitterrand a dit : « Vous ne savez pas qui est candidat mais moi je le sais. » Et je me demande si je ne le sais pas aussi. C'est celui qui peut faire cesser le jeu. »

⁂

Mme GARAUD, s'interrogeant sur les articles parus sur elle, a déclaré : *« Je me suis demandé, — pardonnez-moi, messieurs, madame, — si on aurait fait les mêmes si j'avais été un homme. Est-ce qu'une femme peut faire de la politique sans être une employée ou une intrigante ? »*

Réponse de la journaliste : *« Oui, en se présentant aux élections. »*

UNE ÉLECTION CANTONALE...

PYRENEES-ATLANTIQUES : canton d'Espelette (1er tour).

Inscr., 7 381 ; vot., 4 579 ; suffr. expr., 4 462 ; MM. Louis Genin, U.D.F.-C.D.S., 2 253 voix, ELU ; Jacques Boscq, R.P.R., 1 139 ; Pierre Lebaillif, mod. maj., 526 ; Mme Bernadette Errotaberea, soutien P.S. et parti communiste marxiste-léniniste (maoïste), 363 ; M. Philippe Nio, P.C., 181.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Michel Labèguerie, sénateur Un. cent décédé, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1976. Les résultats avaient été les suivants : inscr, 6 903 ; vot., 4 993 ; suffr. expr., 4 772 ; MM Labèguerie, C.D.S., 3 599 ; Daguerre, P.S., 967 ; Marcel Baumann, P.C., 206.

Avec trois représentants, la majorité au total obtient un meilleur score que Michel Labèguerie, seul candidat en 1976 : 87,80 % contre 75,41 %. Si le parti communiste reste stable : 4,05 % contre 4,31 % en 1976, en revanche le parti socialiste voit son influence baisser : 8,13 % contre 20,26 %. Il est vrai que le P.S. ne présentait pas de candidat, se contentant de soutenir Mme Errotaberea.]

... ET QUATRE MUNICIPALES

HAUT-RHIN : Bartenheim (1er tour).

Inscr., 1 314 ; vot., 787 ; suffr. expr. 755. MM. Denis Dietschy, sans étiq., 290 voix ; Bernard Stoecklin, sans étiq. 252 ; Hubert Hassler, écol., 213. *Il y a ballottage pour le siège à pourvoir.*

[Il s'agit de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Robert Hassler (R.P.R.).]

LOIRET : Orléans **(1er tour).**

Inscr., 56 576 ; vot., 19 950 ; suffr. expr., 19 323. Liste de la majorité (2 R.P.R., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-rad.) : 8 700 voix ; liste P.S.-M.R.G. (3 P.S., 1 M.R.G.) : 4 986 ; liste P.C. : 2 262 ; liste du Mouvement de la gauche socialiste et démocratique (div. g., ex-P.S.) : 1 784 ; liste de Lutte ouvrière (trotskiste) : 772 ; liste du parti communiste marxiste-léniniste (maoïste) : 414 ; liste de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) : 405. *Il y a ballotage pour les quatre sièges à pourvoir.*

[Il s'agit de pourvoir quatre sièges vacants depuis le décès du maire R.P.R., Gaston Galloux, ceux de deux conseillers (Robert Houbart, R.P.R., et Georges Landré, U.D.F.-C.D.S.) et la démission de Mme Yvain (U.D.F.-rad.).

Le conseil municipal avait déjà dû être complété en avril 1978, à la suite du décès du maire radical, René Thinat, et celui d'un autre conseiller, Marcel Templier, radical. La liste de la majorité, composée de MM. Jacques Douffiagues, député U.D.F.-P.R., et Jean-Claude Penot avait été élue dès le premier tour avec 16 573 voix. La liste du P.S. avait recueilli 6 112 suffrages, contre 3 894 à celle du P.C., 2 583 à celle des divers gauche (1 ex-P.S. et 1 M.R.G.), 497 à celle de L.O., 273 à celle de l'U.O.P.D.P. et 239 à celle de la L.C.R. Il y a 30 161 suffrages exprimés et 30 691 votants sur 58 289 inscrits.

En mars 1977, la liste de la majorité avait obtenu 18 558 voix contre 14 516 à celle d'union de la gauche, et 4 502 à celle d'extrême gauche. Il y avait eu 37 568 suffrages exprimés sur 54 097 inscrits.

Au second tour, les quarante et un sièges étaient revenus à la majorité qui avait recueilli 21 204 suffrages contre 19 674 à l'union de la gauche.

La majorité, qui recueille 45,02 % des voix, enregistre un très net recul : elle perd plus de quatre points en pourcentage par rapport au premier tour de 1977 (49,37 %), et plus de neuf par rapport à celui de 1978 (54,94 %). La crise de l'emploi, une politique de grands travaux dans la vieille ville contestée peuvent expliquer ce revers.

Le bon résultat des listes d'opposition ne traduit pas une progression d'ensemble des différents partis. La liste du P.S., alliée cette fois au M.G.R., obtient 25,80 % des suffrages exprimés (contre 20.26 % en 1978). Le P.C. perd plus d'un point par rapport à 1978 (11,7 % contre 12,91 % en 1978). La liste du M.G.S.D., qui rassemble sur le plan local des socialistes exclus du P.S., enregistre une légère progression : 9,23 % contre 8,56 % en 1978. Quant à l'extrême gauche, qui avait obtenu avec une liste unique 11,98 % des suffrages en 1977 et avec trois listes 3,31 % en 1978, elle recueille 8,23 % des suffrages exprimés.]

NORD : Croix (1er tour).

Inscr., 12 766 ; vot., 6 964 ; suff. expr., 6 842. Liste du P.S. : 3 128 voix en moyenne ; liste U.D.F. : 1 883 en moyenne ; liste R.P.R. : 945 en moyenne ; liste P.C. : 854 en moyenne. *Il y a ballottage pour les cinq sièges à pourvoir.*

[Il s'agit de pourvoir cinq sièges après la démission, pour raison de santé, du maire socialiste, M. Gaston Dedecker, de celle de deux conseillers, et à la suite du décès de deux autres. Ces cinq conseillers municipaux avaient été élus dès le premier tour sur une liste socialiste homogène, laquelle avait enlevé les vingt-sept sièges à pourvoir avec 5 751 voix en moyenne. La liste du P.C. avait recueilli 1 308 voix en moyenne contre 2 953 à celle de la majorité. Il y avait eu 10 028 suffrages exprimés et 10 211 votants sur 12 870 inscrits.

Comme en 1977, le parti socialiste présente une liste homogène. Il a décliné la proposition d'une liste d'union formulée par le parti communiste.]

RHONE : Pusignan (1er tour).

Inscr., 1 051 ; vot., 503 ; suffr. expr., 427. Liste présentée par le conseil municipal : MM Marc Brissaud, 265 voix, *1 siège*, Claude Bidon, 262 ; liste P.S. : MM. Conte, 127, Raymond Dehavay, 127 ; liste P.C. : M René Lloria, 88, Mme Jannin, 83 *Il y a ballottage pour un siège.*

[Il s'agissait de pourvoir deux sièges à la suite du décès du maire, Jean Brissaud, et de la démission antérieure d'une conseillère municipale. En mars 1977, la liste d'action municipale avait enlevé treize des dix-sept sièges à pourvoir avec 65 % des suffrages exprimés. Les candidats du P.C. avaient recueilli entre 12 % et 22 % des voix. Au second tour, trois candidats sans étiquette et un indépendant avaient été élus.]

POLITIQUE

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

CANTAL : troubles dans la majorité

De notre correspondant

Aurillac. — M. Augustin Chauvet ou pas M. Augustin Chauvet ? La question aura mobilisé l'intérêt porté à la précampagne sénatoriale dans le Cantal, représenté par deux sénateurs, dont l'un, M. Jean Mézard (CNIP), ancien maire d'Aurillac, a décidé de ne pas se représenter. Force est de reconnaître que la « valse hésitation » de M. Chauvet, député R.P.R., aura permis tous les désappointements, toutes les espérances, toutes les désillusions.

Député depuis 1956, M. Chauvet, quatre-vingts ans cette année, santé de fer, n'a jamais caché son désir de terminer sa carrière publique au Palais du Luxembourg. Déjà en 1971, la rumeur voulait que Georges Pompidou, ancien élu du département, ait déconseillé personnellement à M. Chauvet de se présenter au Sénat afin de ne pas provoquer une élection législative partielle à l'issue incertaine. Le risque de perdre la circonscription est encore plus grand neuf ans plus tard. Tandis que M. Chauvet, en début d'année, se présentait comme un candidat certain et imbattable, les instances du R.P.R. tentaient de le dissuader.

Dans un premier temps, non sans amertume, le député gaulliste annonçait, fin mai, qu'il n'était pas partant. Du même coup, il invitait son futur suppléant, M. Paul Robert, conseiller général de Laroquebrou, à se présenter seul et il lui assurait son soutien.

Dès lors, de nombreuses autres candidatures se manifestaient, *car s'il apparaissait qu'être opposé* à M. Chauvet c'était courir au suicide politique, son absence multipliait les chances de tous.

M. Paul *Malassagne, conseiller* général sortant, sénateur sortant (app. R.P.R.), se représente avec M. Robert (U.D.F.-rad.). L'équipe peut compter sur de nombreux appuis au sein du conseil général, présidé par l'autre député du Cantal, M. Pierre Raynal (R.P.R.). Les centristes, se sentant un peu « oubliés », se lancent avec un tandem constitué de MM. Antoine Dejou, maire de Jussac, président de l'association départementale des maires, et Robert Paran, maire de Saint-Georges, président de la chambre départementale et régionale d'agriculture. L'U.D.F. leur accorde son soutien.

Une nouvelle volte-face de M. Chauvet annonçant, en août, sa candidature n'avait pas fait revenir sur leur décision ceux qui s'étaient déjà lancés dans la bataille. Le coup de théâtre était d'autant plus spectaculaire qu'il se choisissait comme suppléant le vice-président départemental de l'U.D.F., le docteur Julhes (P.R.), maire de Saint-Flour.

L'équipe ainsi constituée n'aide pas les grands électeurs modérés à voir clair. Déjà surpris par la diversité des candidats, ils l'ont été encore plus par l'alliance Chauvet-Julhes dans un département où la liste que menait M. Jacques Chirac aux élections européennes de *juin 1979 avait* recueilli quelque 32 % des suf*frages (le Cantal se plaçant* au deuxième rang des départements les plus favorables à la liste DIFE, derrière la Corrèze).

Toutes ces « péripéties » ne semblent pas de nature à favo*riser M. Chauvet aux yeux des* cinq cent trente-huit grands électeurs cantaliens. De grandissime favori, il est devenu simplement le mieux placé des candidats avec le risque que constitue un second tour pour *une majorité aussi divisée.*

La gauche nourrit ses espoirs de *cette division. Si le parti* communiste ne peut que compter ses voix sur les noms de M. Benoit, conseiller municipal d'Aurillac, et Mme Nicolas, conseillère municipale de Saint-Paul-des-Landes, le parti socialiste se demande s'il ne pourrait tirer profit de la concurrence interne *de la majorité.* Auquel cas, le mieux placé serait M. Robert Meyronneinc, conseiller général du canton d'Aurillac-I. Il fait équipe avec M. Badou, maire de Coltines.

Un ancien député S.F.I.O. élu en 1936 s'est également mis sur les rangs : M. Maurice Montel, président du syndicat départemental d'électrification. Né le 10 juin 1900, il a *tout juste* dix-huit jours de plus que M. Augustin Chauvet.

JEAN-HENRI LOUSSERT.

CORRÈZE : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier

De notre correspondant

Brive. — Huit candidats, deux sièges à pourvoir, et, le 28 septembre, un nouveau sénateur, au *moins pour la Corrèze. L'un* des deux sortants, M. Jacques Coudert, *soixante-douze ans*, apparenté R.P.R., ne se représente pas. Le second, M. Marcel Champeix, ne considère pas son âge (soixante-dix-huit ans) comme un handicap : membre du Conseil de la République en 1946, puis sénateur depuis 1948, il souhaite renouveler, pour neuf ans, son bail avec ses électeurs (*le Monde* du 6 septembre).

Flanqué d'un suppléant dynamique, M. Marcel Audubert, cinquante ans, conseiller général de Beaulieu-sur-Dordogne, universitaire, il compte bien être réélu, en vertu du principe selon lequel les Corréziens, en politique, n'aiment pas « *mettre tous leurs œufs dans le même panier* ». Un *sénateur socialiste, un sénateur* R.P.R. : cet équilibre tient lieu de pronostic pour la prochaine consultation. L'ancien suppléant de M. Champeix, M. Charles Clair, maire de Lapleau, conseiller général, se présente aussi au nom *du parti socialiste*.

Des deux candidats R.P.R., *MM. Henri Belcour et Georges* Mouly, le premier paraît le mieux placé pour emporter le siège laissé vacant par M. Jacques Coudert. Ancien suppléant de M. Jacques Chirac à l'Assemblée nationale, où il a *siégé de mai 1967* à septembre 1976, M. Belcour, qui *fait équipe* avec M. Georges Debat, président du conseil général, *bénéficie* de l'activité et de l'implantation de l'ancien premier ministre dans ce département. Pour sa part, M. Georges Mouly ne manque pas d'atouts. Centriste modéré lorsqu'il a été, *jusqu'en* 1977, maire de Tulle, il bénéficie à la fois du *soutien* du R.P.R. et de celui du P.R., formation il est vrai assez discrète dans la campagne sénatoriale corrézienne.

La majorité est également représentée par un *candidat isolé*, M. Jean Decaie, conseiller général du *canton de Lubersac. Déçu*, semble-t-il, de ne pas avoir été retenu parmi les deux candidats officiels de la majorité, il a décidé de tenter sa chance en indépendant.

Les communistes, qui ne peuvent pas envisager sérieusement d'obtenir un siège, présentent *deux candidats*, M. Armand Bouchetel, conseiller général de Tulle-Nord, et M. Roger Lajoinie, conseiller général du canton d'Ayen.

Le Mouvement des radicaux de gauche propose un seul candidat, M. Roger Vigne, président départemental du M.R.G., maire de Voutezac.

La *saison des* comices agricoles et des concours primés a été, pour tous les candidats, l'occasion de mener campagne de champ de foire en champ de foire, là où ils sont assurés de rencontrer, semaine après semaine, la quasi-totalité des maires du département. Cette campagne pittoresque et bon enfant se déroule « à la corrézienne », c'est-à-dire entre candidats de bonne compagnie et en toute courtoisie. Il est courant de voir, dans la presse locale, la photo des postulants, de tous bords, groupés au cul de la meilleure *vache de race limousine.* En revanche, on ne les a pas rencontrés, le 16 septembre, à la foire aux veaux de lait de Brive. Le veau, malgré le goût immodéré que M. Chirac continue de proclamer, pour sa tête assaisonnée *à la vinaigrette*, n'est plus un sujet sans risque pour campagne électorale.

HAUTES-ALPES : l'opposition seule en lice

De notre correspondant

Gap. — Les trois cent trente-neuf grands électeurs des Hautes-Alpes n'auront le choix, dimanche 28 septembre, qu'entre des candidats appartenant tous à l'opposition. Seuls le parti communiste et le parti socialiste s'opposent au *sénateur sortant radical de gauche*, M. Emile Didier, président du conseil général. Ce dernier, qui était alors député et qui venait de perdre la mairie de Gap, avait pris, il y a neuf ans, son siège au centriste Jean Aubin. Il avait alors profité de l'absence de représentant du P.S., parti *dans les rangs duquel il avait* choisi son suppléant, M. Paul Blein. Pour avoir accepté de garder cette fonction auprès du sénateur sortant, M. Blein, *conseiller général de Briançon-*Sud, s'est vu exclure du P.S.

Le fait que *M. Didier ne se* voie pas opposer de représentant *de la majorité, alors que* les deux circonscriptions législatives sont détenues par l'U.D.F., n'a pu qu'encourager le P.S. à présenter son propre candidat. Il s'agit de M. Georges Kouyoumdjian, conseiller général du canton de *Monêtier-les-Bains* et *maire* de Saint-Chaffrey. Il semble que M. Didier n'aurait pas eu d'adversaire socialiste s'il avait accepté de laisser la présidence de l'assemblée départementale à un élu du P.S., lequel détient dix des vingt sièges au conseil général, contre trois au M.R.G.

Au parti communiste, l'investiture a été accordée à M. Claude Wurteisen, qui fait équipe avec un ancien *député*, M. Gaston Julien, conseiller général du canton de Gap-Ouest.

La réélection de M. Didier, qui bénéficie d'un large courant de sympathie dans le collège des grands électeurs, ne peut qu'être facilitée par l'absence d'adversaire de la majorité. Absence *d'autant plus étonnante* que les deux leaders giscardiens du département, MM. Paul Dijoud (U.D.F.-P.R.) et Pierre Bernard-Reymond (U.D.F.-C.D.S.) siègent au gouvernement.

MARCEL BARRÈS.

TERRITOIRE DE BELFORT : la fin d'une traversée du désert

De notre correspondant

Belfort. — Pour M. Michel Dreyfus-Schmidt, la campagne des élections sénatoriales a pris fin le lundi 21 avril, jour de sa désignation comme candidat du P.S. Cet avocat belfortain de quarante-huit ans attend calmement l'échéance *du 28 septembre*. Ce jour-là, M. Michel Dreyfus-Schmidt donnera sa démission d'adjoint au maire de Belfort et il terminera ainsi une longue traversée du désert, commencée en 1971. Neuf ans pendant lesquels il a vécu une « *douloureuse descente aux enfers* » qui lui a fait perdre toute illusion sur la valeur des *amitiés politiques*.

En 1964, c'est sous l'étiquette P.S.U. que M. Michel Dreyfus-Schmidt est élu conseiller municipal de Belfort. Son père, Pierre Dreyfus-Schmidt, maire de la ville, vient de mourir. En mars *1966*, l'avocat belfortain, avec l'étiquette de la F.G.D.S. naissante, bat, *lors* d'une *élection* cantonale partielle, le député gaulliste Raymond Schmittlein, devenant du même coup le premier élu de la Fédération. Il fait subir un nouvel échec à Raymond Schmittlein en 1967, cette *fois* aux élections législatives, avant d'être emporté par la vague gaulliste l'année suivante. L'ascension de l'avocat belfortain *prend fin*.

Les batailles suivantes, il les mènera au sein même du parti socialiste : il les perdra toutes, excepté la dernière, qui lui vaudra, dans quelques jours, un siège au palais du Luxembourg.

En 1971, les socialistes rompent avec les centristes mais ils entendent conserver la mairie de Belfort. Leur plus gros problème est de désigner celui qui mènera leur liste homogène : M. Dreyfus-Schmidt ou M. Emile Géhant, avocat lui aussi, ami du premier et son suppléant au *Palais*-Bourbon en *1967* ? Faute de s'entendre, les deux hommes recherchent une *réponse scientifique*. L'IFOP va mener l'enquête : un sondage en bonne et due forme.

Les résultats sont limpides : la liste Dreyfus-Schmidt emporterait 46 % des suffrages contre 45 % à celle de la majorité, conduite par le gaulliste M. Jean-Marie Bailly (9 % de sans réponse). Mais, face à M. Géhant, M. Bailly ferait 52 % des voix contre 34 % à son concurrent socialiste. Un accord intervient : M. Dreyfus-Schmidt conduira la liste, il se présentera aux législatives de 1973 et, une fois redevenu député, il abandonnera son siège de maire de Belfort à M. Emile Géhant. Un écrit engage les deux hommes, écrit dont André Boulloche, député, maire de Montbéliard, leader socialiste de la région, *décédé depuis lors*, sera le dépositaire.

Mais, coup de théâtre : M. Géhant rompt l'accord et se fait désigner *tête* de liste par les *militants socialistes. Quelques* semaines plus tard, la mairie de Belfort sera perdue pour la gauche à quatre-vingts voix près. Il restera à M. Dreyfus-Schmidt à payer — seul — la note de l'IFOP : 25 000 francs.

1973 : M. Dreyfus-Schmidt est candidat à la candidature aux *élections législatives*. Après bien des péripéties dans lesquelles intervient la commission des conflits du P.S., c'est un nouveau venu qui emporte les faveurs du parti, M. Jean-Pierre Chevènement, encouragé par M. Géhant.

En 1977, M. Dreyfus-Schmidt accepte un poste d'adjoint, le *quatrième, celui des sports, dans* la nouvelle municipalité, d'union de la gauche cette fois.

En 1979, il renonce à solliciter le renouvellement de son mandat de conseiller général. Son challenger, M. Géhant, adopte la même attitude. L'un et l'autre prennent la précaution de ne *pas se faire* reprocher un cumul des mandats que dénonce le CERES.

Mais la bataille entre les deux hommes n'aura pas lieu. M. Marc Dreyfus, procureur de la République à Vesoul, qui a été le premier *président* du Syndicat de la magistrature, est finalement *préféré* au maire de Belfort par un état-major départemental du CERES.

Choix qui entraîne de sérieuses dissensions au sein du courant majoritaire. Après une longue campagne de deux mois, et deux élections primaires, M. Michel Dreyfus-Schmidt est désigné, à 32 voix près, candidat du P.S. aux *sénatoriales* (voir *le Monde* daté *30-31 mars et des 23 et* 25 avril). La Fédération, qui vote CERES à 90 %, enverra donc un mitterrandiste au palais du Luxembourg. La traversée du désert de l'avocat se termine.

Ce retour réussi, M. Dreyfus-Schmidt, qui a pour suppléant M. Michel Plomb (tendance CERES), conseiller régional, n'a plus guère de souci à se faire pour *l'élection sénatoriale* proprement dite. L'unique siège *à pourvoir lui est acquis, et* un seul tour devrait suffire, le 28 septembre. Le sénateur sortant, M. Bernard Talon, R.P.R., ne se fait guère d'illusion. Maire d'une petite commune de cent trente habitants, Courcelles, il a siégé neuf ans dans la Haute Assemblée grâce à M. Jean-Marie *Bailly, dont il était* le suppléant. L'élection de 1971 fut le dernier *poste brigué par l'ex-secrétaire* d'État et marqua aussi la fin d'une ascension qui l'avait porté successivement à la présidence du conseil général, à l'Assemblée nationale et à la mairie de Belfort.

M. Talon a proposé à l'U.D.F. le poste de suppléant, mais les giscardiens ont *décliné l'invitation*, faisant officieusement savoir qu'ils n'avaient pas l'habitude de « *se battre pour des causes perdues* ».

Le P.C., enfin, a désigné au début de septembre le tandem composé de M. Jackie Drouet (conseiller régional) et de Mme Arlette Clerc (adjointe au maire de Belfort), pour « *compter les points* ». Le candidat communiste a eu une première déconvenue : la *municipalité dont* il est maire, Fontaine, ne l'a pas désigné comme grand électeur, lui préférant, par six voix contre trois, une conseillère municipale socialiste. M. Drouet a dénoncé la « magouille » et averti qu'il tirerait « *les conséquences politiques du vote avec ses collègues* », *tout* en assurant que les voix communistes iraient au candidat socialiste au *second tour. Ce qui* ne sera sans doute pas nécessaire...

PATRICE MALINA.



هكذا من الأصل

Le Monde

société

EUROPE CONTRE TERRORISME

(Suite de la première page.)

La France *connut*, pour sa part, dans une moindre mesure, les deux courants : le processus « gauchiste » d'après 1968 tendait à une radicalisation vers la lutte armée, tandis que, plus tard, et avec des moyens plus modestes que les Irlandais du Nord ou les Basques, des Corses et des Bretons s'en prenaient au pouvoir central.

« Défi » est le mot qui revint le plus souvent dans la phraséologie officielle : quelque forme qu'il revête, le terrorisme retrouvait sa définition de 1937 — puisqu'il s'en prenait soit aux structures de l'Etat, soit à son intégrité — avec, en plus, une *dimension internationaliste* autorisant toutes les dramatisations. Arrivé place Beauvau — où il devait rester près de six ans — au beau milieu des événements de *mai 1968, M. Raymond Mar*cellin ne devait-il pas passer le meilleur de son temps à dénoncer, sans en apporter la preuve, le rôle de Moscou, de Cuba, de la *Tricontinentale, etc.*, dans les activités de la Gauche prolétarienne ?

Cette violence s'éveilla dans *des pays plus ou moins* prédisposés à y faire face, et sa « prise en compte » allait nécessairement devoir s'inscrire dans un cadre de contingences, politiques, *sociales, juridiques et historiques* locales : car, aussi graves que soient les situations, on ne saurait les aborder de la même manière sur les rives du Tibre ou sur celles du *Rhin. Un peu partout*, on déclare aujourd'hui que la lutte contre le terrorisme requiert d'abord une volonté politique, dont le degré peut, en effet, expliquer en partie celui de la « réussite ».

Cette volonté politique existe fortement dans des pays comme *l'Allemagne* et *la Grande-Bretagne*, et elle détermine le processus par lequel l'Etat va relever le « défi ». Elle n'existe que par éclipses en Italie, où une architecture *politique fragile* et *mouvante* — compliquée à l'occasion par quelques services secrets autochtones ou étrangers — paralyse trop souvent l'Etat. Elle n'existe pratiquement pas en Espagne. D'une part, parce que le personnel politique paraît redouter que des options trop radicales fassent resurgir les anciens démons. De l'autre, parce que le pays n'a pas su se débarrasser de certaine gangrène qui touche particulièrement les organes de répression : même si les stratèges de Madrid et de Bilbao ont une vue assez précise des choses — le *ministre de l'Intérieur*, M. Juan Jose Roson, a une conscience parfaitement claire du danger que l'ETA représente pour la cohésion et l'essence même de son pays, — peut-on assurer sans détour que la police est prête à jouer son rôle ? Dans l'apathie de cette dernière, certains n'hésitent pas à voir le comportement logique d'un corps d'Etat demeuré très empreint de l'ancien régime.

Tous les chefs de la police, à *quelque niveau qu'ils soient*, ont fait leurs classes sous Franco, et, dans plus d'un commissariat (comme dans plus d'une caserne) le portrait de Juan-Carlos, lorsqu'il n'est pas *purement et simplement* absent, voisine encore avec celui de son prédécesseur à la tête de l'Etat. Comme les militaires — victimes eux aussi des balles de l'ETA, — les policiers sont, *dit-on*, peu *tendres pour le* régime démocratique, qu'ils accusent de laisser proliférer la drogue, la pornographie, la criminalité sous toutes ses formes. Alors, se demande-t-on, ces chefs de police n'ont-ils pas tendance *à laisser le terrorisme se développer* dans l'espoir qu'un jour l'insécurité deviendra insupportable à la population, qui sera prête à accepter un régime « fort » ?

« La presse a, un jour, publié des photographies d'un attentat atroce perpétré à Bilbao, se rappelle M. Pedro Ramirez, directeur du quotidien *Diario 16. On y voyait, morts, déchiquetés, une fillette de douze ans, sa mère, une Gitane, enceinte de huit mois, et le fœtus qu'elle portait. Une bombe placée dans une poubelle qu'elles fouillaient était responsable du carnage. Ce jour-là, tout le monde était prêt à abandonner la démocratie pour qu'une telle scène ne se reproduise pas. Dans notre courrier, une avalanche de lettres réclamait le rétablissement de la peine de mort pour les terroristes... »*

Traitement spécial et « citoyen normal »

Dans certains des pays concernés, les gouvernements savent pouvoir compter sur leur opinion publique au cas où ils opteraient pour *la solution de facilité* des lois d'exception. Mais ils répugnent sinon à les faire adopter, du moins à les appeler ainsi. En Allemagne, M. Kurt Rebmann, procureur *général de la République fédérale*, estime que les *textes* incorporés aux codes depuis trois ans *« ne touchent pas à la liberté tracée par la Constitution et ne gênent pas le citoyen normal »*.

Malgré, notamment, un paragraphe 129 A, qui réserve un traitement *judiciaire et carcéral* spécial aux membres de bandes terroristes, et un article 88 A (aboli par le Bundestag, mais maintenu par le Bundesrat), qui punit l'apologie du terrorisme, M. Rebmann maintient que *« la R.F.A. possède le code de procédure pénale le plus libéral du monde »*. L'Etat libéral a résisté avec des lois « normales », estime-t-il, et il fallait qu'il en soit ainsi : *« Les terroristes ne sont pas des politiques. Ce sont des criminels dans le sens classique. Nous les traitons comme tels : un assassin est un assassin, le motif importe moins que l'acte. »*

Et si l'Espagne a accueilli fraîchement la loi du 4 décembre 1978 qui prévoit, pour les affaires de terrorisme, une garde à vue de dix jours, ainsi que la possibilité d'écoutes téléphoniques et de viol de correspondance, et plus fraîchement encore des textes complémentaires de décembre 1979 et de février 1980, pris sous forme de décrets-lois — *« Je crois qu'il est impossible à une démocratie de créer des lois efficaces contre le terrorisme sans changer son image de marque »*, reconnaît M. Ramirez, — si le gouvernement français a dû oublier promptement ses projets *restrictifs des libertés individuelles* de 1976 (mais il n'en dispose pas moins depuis longtemps d'un arsenal de textes « exceptionnels-ordinaires » très complet, que la « loi Peyrefitte », déjà adoptée par l'Assemblée nationale viendra encore affiner), l'Italie n'a guère éprouvé de scrupules à chausser les bottes de la répression.

D'ailleurs, pourquoi en eût-il été autrement : le journal communiste *l'Unita* n'a-t-il pas bruyamment applaudi (1) la promulgation du *décret-loi* du 15 décembre 1979, *« concernant des mesures d'urgence pour la protection de l'ordre démocratique et de la sécurité publique »*, qui prévoit notamment — assortie de possibles *réductions* pour ceux qui collaborent avec la police — une aggravation des peines pour les actes subversifs et terroristes, et principalement pour les auteurs d'attentats contre les fonctionnaires qui incarnent le *pouvoir* de l'Etat (magistrats, policiers, personnel pénitentiaire), disposition à laquelle les Brigades rouges ont immédiatement répondu en tuant, dans les jours suivants, quatre *magistrats* ?

Lunettes de soleil subversives

Seul le mouvement Magistratura democratica sut faire entendre une — *petite* — voix s'inquiétant de la remise en usage de dispositions oubliées depuis Mussolini et dénonçant ce que son secrétaire général, M. Salvatore Senese, appelle *l'« illusion répressive »*. Le P.C.I. s'était, quatre ans plus tôt, contenté de s'abstenir lors du vote, le 22 mai 1975, de la loi Réale, qui dotait la police de moyens d'action et de procédure considérables, au détriment de la justice, et limitait singulièrement les droits de la défense. De même est-ce au nom du « *compromis historique* » que fut adoptée, le 8 août 1977, une autre loi *« portant dispositions en matière d'ordre public »*, qui aggrave encore certaines prescriptions de la loi Réale. On sait trop peu, par exemple, que *« l'usage des casques de protection ou de n'importe quel autre moyen apte à rendre difficile l'identification de la personne dans un lieu public ouvert au public, à l'exception de ceux à caractère sportif nécessitant un tel usage »*, est punissable de six mois à un an d'emprisonnement et de 150 000 à 400 000 lires d'amende. Les lunettes de soleil seraient-elles subversives ?

En tout cas, abandon du principe constitutionnel de présomption d'innocence, multiplication de l'usage de la procédure de flagrant délit, incarcération préventive prolongée, interdiction de séjour et « cantonnement » font, entre autres, aujourd'hui partie intégrante de l'arsenal législatif antiterroriste italien.

Contrastant avec les pays de vieille tradition répressive, où l'on a tendance à parler hypocritement de droit commun tout en bâtissant des édifices juridiques d'exception, celui qui paraissait frappé *du sceau du libéralisme et* du respect de la personne humaine — la Grande-Bretagne — est entré à son tour, sans la moindre fausse honte, dans la spirale de *la force. Un juriste* prétend même que le pays n'a jamais connu un tel régime depuis Cromwell — lequel avait déjà il est vrai, maille à partir avec les Irlandais.

Le gouvernement de Londres a, certes, longtemps attendu avant de réagir, se contentant d'abord de faire voter, en juillet 1973, un « Emergency Provision Act » applicable uniquement en Irlande du Nord (2) — déjà placée depuis l'année précédente sous le régime de l'administration directe, après dissolution du gouvernement et du parlement locaux, — qui donnait quelques sérieux coups de canif aux traditions locales : institu*tion de cours de justice sans jury* (au prétexte que l'IRA intimidait les jurés), pouvoirs spéciaux à l'armée pour rechercher et arrêter des suspects qu'elle peut *détenir pendant quatre heures* avant de les remettre à la police, arrestation sans mandat, possibilité, longtemps controversée, de détenir un suspect sans procès pendant vingt-huit jours, interdiction de plusieurs organisations parmi lesquelles les deux IRA, divers mouvements de soutien et l'Irish National Liberation Army (3)...

Depuis, tous les six mois, le Parlement de Westminster est appelé à reconduire cette loi d'urgence *en la complétant ou en* l'amendant à l'occasion : en juillet dernier, il a abrogé la disposition sur l'« internement » de vingt-huit jours sans procès.

Le troc sécurité - liberté

Mais à partir de 1973, le danger franchit le canal de Bristol. Cette année-là, 85 attentats par bombes et armes à feu tuent une *personne et en blessent 390 sur* le territoire de la Grande-Bretagne. Dans les dix premiers mois de l'année suivante, on y compte 19 morts et 145 blessés. *Dans les trois* premières semaines de novembre, 4 personnes sont tuées et 35 blessées. Le soir du 21 novembre deux bombes explosent à Birmingham : on relève 21 morts et 180 blessés. M. Roy Jenkins profite de la stupeur qui frappe l'opinion britannique : le 27 novembre, il dépose au Parlement un projet de *« Prevention of Terrorism (Temporary Provision) Act »*, *adopté deux jours* plus tard pratiquement sans débat. Désormais, l'Irlande du Nord n'est plus seule à vivre sous des lois d'exception : le reste du Royaume-Uni la rejoint.

« Il fallait protéger la Grande-Bretagne du terrorisme venu d'Irlande du Nord. Nous ne voulions pas de ça ici », avoue avec force un haut fonctionnaire du Home Office. La loi de 1974 permettait d'étendre la garde à vue de deux à sept jours pour les personnes suspectes d'activités en liaison avec le terrorisme.

Elle autorisait, d'autre part, la « déportation » par le Home Office : possibilité d'exclusion de Grande-Bretagne ou d'Irlande du Nord du citoyen non originaire *de telle ou telle de ces deux* régions, et d'expulsion des étrangers du Royaume-Uni. Enfin, l'IRA se trouvait, bien entendu, interdit partout.

Malgré l'opposition farouche du National Council of Civil Liberties, *le texte s'est régulièrement* trouvé reconduit depuis, et même augmenté, en 1976, de deux nouvelles dispositions concernant l'aide aux activités terroristes et leur *non-dénonciation, cette dernière mesure ayant toutefois suscité les réserves de lord Shackleton*, chargé, en décembre 1977, par le Home Office, d'une mission sur *l'efficacité de la législation et* son impact sur les libertés.

Conclusion du rapport de lord Shackleton : quelques améliorations sont, certes, possibles, mais il est inimaginable *de renoncer*, pour l'instant, à cette législation : *« Les libertés civiles fondamentales incluent le droit de défendre sa vie et de vaquer en toute quiétude à ses occupations. Une société doit toujours se défendre contre les menaces à sa sécurité. Nous devons être prêts à renoncer momentanément à certaines de nos libertés civiles si c'est le coût — à répartir équitablement — à payer pour préserver l'essentiel. »* Pour les citoyens britanniques, comme pour tous les Européens, le troc est clair : il leur faut abandonner un peu de leurs libertés pour se voir offrir la sécurité, ou l'illusion de sécurité.

JAMES SARAZIN.

(1) La position du P.C.I. sur les lois spéciales semble avoir évolué depuis le début de cette année.

(2) Qui vivait déjà, depuis 1922, sous un régime différent de celui de la Grande-Bretagne : celui du Civil Authority (Special Powers) Act.

(3) Trois mouvements protestants font aussi *l'objet d'interdictions* : le Red Hand Commando, les Ulster Freedom Fighters et l'Ulster Volunteer Force.

Prochain article :

LE TEMPS DES HOMMES PROVIDENTIELS

M. CACHEUX REÇOIT DES MENACES DE MORT

M. Paul Cacheux, le militant communiste qui avait identifié l'ancien officier des S.S. Joachim *Peiper, disparu peu après dans* l'incendie de sa villa de Traves (Haute-Saône), dans la nuit du 13 au 14 juillet 1976 (« le Monde » du 16 juillet 1976), a reçu une nouvelle lettre de menaces, postée le 9 septembre, à Vesoul, et signée de l'ex-Fédération d'action nationale européenne (FANE). Le rédacteur de la lettre, après avoir indiqué que si le gouvernement a dissous la FANE, *c'est parce qu'il a été* « poussé par des ordures de ton espèce », affirme à M. Cacheux : *« Nous ne te laisserons pas tran*quille tant que tu ne seras pas crevé en demandant pardon. A partir d'aujourd'hui, ta vie va être un cauchemar ».

Depuis 1976, M. Cacheux a fait l'objet de menaces incessantes, et, dans la nuit du 18 au 19 août 1979, une tentative d'attentat a eu lieu contre son domicile. Le 2 septembre 1979, une quincaillerie de Vesoul, *où* M. Cacheux avait travaillé, avait été endommagée par une explosion d'origine criminelle. *On avait retrouvé sur les lieux des* inscriptions d'extrême droite et le sigle de la FANE. M. Cacheux, qui avait porté plainte, avait été débouté. Le procureur de la République de Vesoul avait classé sans suite cette plainte au motif qu'il n'existait pas en France de groupes néo-nazis connus.

EN AUGMENTATION DE 17,2 %

Le projet de budget de la chancellerie crée cinq fois plus de postes de surveillants de prison que d'éducateurs

Comparé aux rigueurs de la loi de finances pour 1981, le projet de budget de la justice fait bonne figure : 6,497 milliards de francs, soit une augmentation de 17,23 % par rapport à 1980. Si on compare cette progression à celle du budget civil de l'Etat (16,4 %) et des budgets de la recherche (17,6 %) ou de la défense (17,8 %), qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu lors des arbitrages budgétaires, la justice n'apparaît pas sacrifiée.

Sur les mille huit cent quatre-vingt-dix emplois créés l'année prochaine, un tiers (cinq cent soixante-treize) lui sont attribués, dont cinquante de magistrats arrachés « in extremis » au premier ministre. Satisfait de ce résultat, M. Peyrefitte souligne dans une lettre à M. Jean Foyer, président de la commision des lois et député R.P.R. du Maine-et-Loire, que le budget de la chancellerie aura plus que doublé par rapport à 1977, sous-entendu depuis son arrivée place Vendôme.

A l'intérieur de cette enveloppe, les choix restent contestables. L'éducation surveillée fait piètre figure à côté des crédits attribués à l'administration pénitentiaire. Une fois de plus, les nécessités de la répression l'emportent sur ceux de la prévention. On crée deux cent deux emplois de surveillants de prison, et trente-huit d'éducateurs, c'est-à-dire environ cinq *fois* moins. S'il est vrai que les établissements pénitentiaires sont surchargés, il faut savoir qu'un tiers des condamnés et 40 % des prévenus ont moins de vingt-cinq ans. A lire ce projet on se demande si la chancellerie ne met pas cela sur le compte de la fatalité.

« Ce projet respecte les engagements pris », a déclaré, le 15 septembre, à Rouen, M. Peyrefitte, se référant à une déclaration de 1979 du chef de l'Etat selon laquelle la place relative de la justice dans le budget général sera accrue *« aussi longtemps qu'il sera nécessaire »*. Cette part représentait 1,02 % en 1979 et 1,04 % l'année dernière. Elle sera de 1,22 % en 1981.

Les dépenses de fonctionnement, *qui représentent 6,146 milliards de* francs, augmentent de 18,47 %, la plus grosse part revenant à l'administration pénitentiaire qui obtient quatre cent cinquante nouveaux postes dont cent cinquante sont destinés à ouvrir deux nouvelles prisons à Draguignan et à Lorient. Comparativement, les cinquante emplois qui vont à l'éducation surveillée paraissent un peu maigres. Ces cinquante emplois permettront la création de quatre centres d'orientation et d'action éducative à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), Malakoff (Hauts-de Seine), Nancy et Saint-Denis-de-la-Réunion. Globalement, les crédits de fonctionnement de l'éducation surveillée n'augmentent que de 12,46 %, c'est-à-dire un taux à peu près égal à celui de l'inflation.

Outre les vingt-trois postes qui vont aux services administratifs du Conseil d'Etat, cinquante emplois de magistrats sont créés, sur lesquels la *chancellerie paraissait avoir fait* une croix (*le Monde* du 14 août). Finalement, M. Barre semble avoir admis que le renforcement de la sécurité des Français, promis par le programme de Blois, justifiait une exception en faveur des juges et procureurs. La loi de finances ne prévoyait initialement des augmentations de postes que pour les militaires, les policiers et les gardiens de prison.

Stagnation des autorisations de programme

Sur ces cinquante emplois de magistrats, quatre seront affectés à la Cour de cassation, vingt-deux à des cours d'appel et vingt-quatre à des tribunaux de grande instance. Parmi les bénéficiaires pourraient figurer Papeete, où sera créée une cour d'appel, Lyon (trois postes), Aix-en-Provence, Grenoble, Nantes, Nancy et Versailles (*deux postes chacun*). Reims, où, selon notre correspondant, le nouveau président du tribunal, M. Claude Orsini, se plaignait, il y a quelques jours, d'avoir trouvé une situation de *« pays sous-développé »* recevrait un poste, mais de conseiller à la cour d'appel. Ce résultat est encore loin des deux cents emplois jugés indispensables par la commission des lois de l'Assemblée après sa mission d'information.

Parmi les autres mesures nouvelles figure un crédit de 1 million et demi de francs destiné à couvrir les menues dépenses des conciliateurs et à majorer leurs frais de déplacement. Il en existe actuellement neuf cent vingt, bénévoles, dont les dépenses *de fournitures et de téléphone* dépendent de la bonne volonté des mairies où ils ont généralement trouvé abri. En desserrant un peu les cordons de la bourse, la chancellerie espère inciter davantage de Français à remplir cette fonction, dont on attend un décongestionnement des tribunaux. L'objectif fixé est de cinq mille.

Des crédits sont prévus pour relever le plafond des ressources, qui permet aux plus démunis d'obtenir l'aide judiciaire, et pour accroître l'indemnité accordée aux avocats qui les défendent. Ce plafond et cette indemnité augmentent respectivement de 30 % et 20 %. Lorsqu'on sait que l'aide judiciaire totale n'est accordée qu'aux justiciables qui gagnent 1 620 francs par mois (plus 185 francs pour le conjoint et par enfant), et que la dernière revalorisation remonte au 30 décembre 1977, on voit que *cette augmentation n'en est pas une.*

Quatre millions de francs sont affectés à la formation des futurs avocats. Définitivement adoptée au début de cette année, la réforme de leurs études n'entrera en vigueur qu'en octobre 1981. Cette enveloppe de 4 millions, qui ne couvre que le dernier trimestre de l'année prochaine, pourrait atteindre 16 millions de francs en 1982. C'est, semble-t-il, l'assurance que la chancellerie a obtenu du ministère des finances. Cela représente la prise en charge de la moitié des dépenses de fonctionnement des centres de formation, où le ministère prévoit environ mille élèves.

Outre la mise en route progressive du casier judiciaire national informatisé, à Nantes, la chancellerie voudrait relier en 1981 six à dix cours d'appel à la banque de données constituée par le Conseil d'Etat et la Cour de cassation sous le nom de Centre de documentation informatique juridique ; 1 million de francs de crédits nouveaux sont prévus pour cela. Les bénéficiaires ne sont pas encore connus.

Contrairement aux crédits de fonctionnement, les autorisations de programme, qui ont augmenté de 126 % par rapport à 1977, seront maintenues en 1981 au niveau de 1980 (près de 470 millions de francs). Les travaux entrepris au palais de justice de Versailles continueront. On procédera à l'aménagement de la cour d'appel de Bastia et de Nancy, ainsi qu'à la construction de cités judiciaires à Draguignan, Rennes et Saint-Denis-de-la-Réunion.

L'administration pénitentiaire n'est, là non plus, pas oubliée. On ouvrira des chantiers pour la construction de prisons à Lannemezan (Hautes-Pyrénées) et à Mont-de-Marsan. D'autres chantiers verront le jour en 1981 à Yzeure (Allier), Mauzac-et-Grand-Castang (Dordogne) et, plus tard, à Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône). Ce seront des prisons à la campagne dont M. Peyrefitte a rapporté l'idée des Etats-Unis, et où l'on trouvera, a-t-il assuré, lundi 15 septembre, à Rouen, *« de l'espace, des terres à cultiver, des ateliers pour travailler et apprendre un métier »*.

BERTRAND LE GENDRE.

Les crédits du bourreau

M. BAS (R.P.R.) PERSISTE

Depuis deux ans, M. Pierre Bas, député (R.P.R.) de Paris, n'a jamais manqué une occasion de tenter de convaincre ses collègues d'abolir la peine de mort, particulièrement lors des débats budgétaires. En 1978, il avait déposé un amendement, repoussé par la commission des finances, tendant à supprimer les crédits correspondant aux frais des exécutions capitales. Un autre amendement dans ce sens n'avait pas connu un meilleur sort en séance publique, mais M. Peyrefitte avait jugé prudent de recourir au vote bloqué pour empêcher son adoption.

Remonté à l'assaut en 1979, M. Bas avait essuyé deux nouveaux échecs en commission et en séance publique, sans que le gouvernement ait jugé utile cette fois de demander le vote bloqué. Le député de Paris ne s'est pas découragé, puisqu'il annonce qu'il récidivera cette année en séance et en commission.

Les crédits du bourreau figurent à l'article « frais de justice criminelle » du projet de budget de la chancellerie. Cent-quatre-vinbt-cinq mille francs sont prévus pour les exécutions capitales. Cette somme, qui selon toute vraisemblance ne sera pas utilisée cette année, a été reconduite pour 1981.

JUSTICE

LE COLLOQUE DU COMITÉ POUR L'INDÉPENDANCE ET L'UNITÉ DE LA FRANCE

A boulets rouges contre les juges européens

Un colloque sur la souveraineté du droit français était organisé, samedi 20 septembre, au Sénat. Ce titre mérite quelques explications. A Bruxelles et à Luxembourg, des technocrates et des hauts magistrats édictent et interprètent des règles qui empiètent sur la souveraineté des Etats. *Les Neuf*, qui ne forment en principe qu'une confédération, glisseraient vers une organisation de type fédéral. L'Europe des patries céderait le pas à une Europe supranationale. Le thème est connu, et on ne s'étonne pas de trouver, à l'origine de ce colloque, M. Michel Debré et le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France qu'il préside.

Au cours de ce colloque, organisé avec la participation de l'Institut français des sciences administratives et présidé par M. Bernard Chenot, membre de l'Institut, on a tiré à boulets rouges sur les juges de la Cour de Luxembourg et sur les « eurocrates ». Des *premiers*, M. Maurice Duverger a écrit (1) qu'ils se comportaient comme les magistrats soviétiques au temps de Lénine. A propos des seconds, M. René de Lacharrière, professeur à l'université René-Descartes de Paris, déclare aimablement : « *Les organes de la Communauté, assistés d'une bureaucratie considérable, en sont venus à engendrer un flot de règles dont nul ne peut imaginer le nombre et la variété sans devenir l'un des rares lecteurs du* Journal officiel des Communautés européennes ».

La Cour de cassation, pourtant méfiante par tradition à l'égard de ce qu'on appelle le gouvernement des juges, serait aussi contaminée par le virus de la supranationalité. Il n'y a guère que le Conseil d'Etat qui résiste encore, mollement. Cela ne semble pas émouvoir M. Debré, qui cite Renan : « *Pour avoir raison dans l'avenir, il faut dans certaines circonstances savoir être démodé.* »

La France est en principe préservée de l'invasion des règles communautaires par deux garde-fous. Le premier résulte de la Constitution de 1958, qui précise que *les traités régulièrement ratifiés*, comme celui de Rome, ont une force supérieure à la loi, sous réserve de réciprocité. Le second découle du traité lui-même, qui distingue les règlements et les directives. Les premiers, qui émanent du Conseil et de la Commission, sont directement applicables par les Etats membres. Les secondes laissent à ces Etats le soin de définir les moyens de les mettre en œuvre.

Au fil des années, la Cour de Luxembourg, ce qui est explicable, et la Cour de cassation, ce *qui hérisse M. Debré et ses amis*, auraient faussé les règles du jeu. A plusieurs reprises, les juges européens ont déclaré que les directives produisaient les mêmes effets juridiques que les règlements. Petit à petit, remarque M. Charles Chaumont, professeur à l'université Nancy-II, s'est constitué, en dehors de toute règle écrite, un « *droit juridique communautaire* » qui l'emporte sur celui des Etats. Le souci des juges de Luxembourg d'interpréter le traité dans un sens favorable à l'intégration européenne aurait conduit à un « *transfert de souveraineté* ».

Le traité rien que le traité

Il y a belle lurette, explique Mᵉ Fabrice Goguel, du barreau de Paris, que la Cour de cassation ne dit pas autre chose. Ayant d'abord admis que le traité de Rome était directement applicable par les Etats membres, même en l'absence de réciprocité, elle a affirmé ensuite que ce traité avait une valeur supérieure à une loi contraire, même postérieure. *Comme le fait remarquer Mᵉ Goguel*, « *la suprématie du droit communautaire est actuellement admise par les juridictions de l'ordre judiciaire de façon unanime* ».

Lorsqu'une juridiction française hésite sur l'interprétation d'une règle communautaire, elle peut ou doit, selon le cas, saisir la Cour de justice, afin que celle-ci l'éclaire. Les juges de Luxembourg jouent sur du velours : plus ces règles sont nombreuses et plus elles sont obscures, ce qui est souvent le cas, plus les lumières des juges de Luxembourg sont indispensables. « *Sous couvert d'interprétation,* explique Mᵉ Jean Repiquet, du barreau de Paris, *la Cour est ainsi parvenue à refaire le traité.* »

Pire, on a vu des fonctionnaires français, dont les suggestions avaient été écartées par le Parlement de leur pays, s'arranger pour faire adopter celles-ci à Bruxelles sous forme de directives. C'est en tout cas l'opinion de M. Jean *Foyer, député* R.P.R. du Maine-et-Loire, qui, de son poste de président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, observe les choses de près.

Heureusement le Conseil d'Etat veille, même si, comme le pense M. de Lacharrière, les tribunaux de l'ordre administratif manifestent depuis 1970 la même « *résignation* » que les tribunaux judiciaires. Dans un arrêt connu (*le Monde* du 28 décembre 1978), l'assemblée du Palais-Royal a nettement souligné, rappelle M. Jean Kahn, conseiller d'Etat, que les directives de Bruxelles ne sauraient s'appliquer directement en droit français. L'une de ces directives avait été invoquée par M. Daniel Cohn-Bendit contre l'arrêté d'expulsion dont il avait été l'objet le 24 mai 1968.

Rares sont les voix discordantes qui se sont fait entendre parmi les cent cinquante participants à ce colloque. M. Guy Isaac, professeur à l'université Toulouse-I, a néanmoins rappelé deux évidences. La première, c'est que la grande majorité des juristes sont favorables aux interprétations de la Cour de Luxembourg. La seconde résulte de l'article 4 du traité de Rome, qui confie à l'Assemblée, au Conseil, à la Commission, mais aussi à la Cour de justice la réalisation des tâches confiées à la Communauté. *Cela n'en fait* pas une juridiction comme les autres.

A cela M. Debré rétorque en substance : d'accord pour le traité, tout le traité, mais rien que le traité. Le candidat à la présidence de la République se défend de prendre la *tête* d'« *une révolte de robins contre les robins, de nationalistes contre des internationalistes* ». Sa révolte est plus noble : c'est celle de « *démocrates qui savent qu'on ne joue pas avec les principes fondamentaux qui fondent les Etats de liberté* ».

Les solutions sont radicales : une révision constitutionnelle suggérée, entre autres, par M. de Lacharrière, qui préciserait la marge de manœuvre des tribunaux *à l'égard du droit communautaire* ; et une révision du traité de Rome en faveur de laquelle plaide M. Debré, qui mettrait fin aux dérapages actuels. Mais on n'en est pas là. — B. L. G.

(1) Lire l'article de celui-ci et ceux de François Goguel et Philippe Boucher dans *le Monde* du 20 septembre.

M. YVES STELLA DEVANT LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Un clandestin sans masque

Et s'il ne disait que la vérité ? S'il n'en démordait pas, par habitude mentale, discipline de pensée et, au bout du compte, souci d'exactitude ? Depuis une semaine qu'il comparaît devant la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 17 septembre), M. Yves Stella — considéré comme l'un des principaux responsables du *Front de libération nationale de la Corse* (F.L.N.C.) par l'accusation — surprend par sa détermination à ne *pas laisser passer d'erreur le concernant* et touchant à l'organisation de son mouvement. Les arguments de *ses sept avocats, venus de Bastia*, Marseille et Paris (1), sont déjà oubliés, qui priaient la Cour « *de se saborder... par honneur et dignité* ». Maintenant qu'elle aborde contradictoirement les faits reprochés à l'accusé, ce dernier s'explique avec soin, répète pour ceux qui ne comprennent pas, reprend son discours si le besoin s'en fait sentir avec d'autres mots et d'autres images.

La Cour peut donc être rassurée. M. Stella, âgé de trente-sept ans, qui dit de lui-même « *j'ai voyagé, j'ai un peu d'âge* », n'est pas homme à se dérober. On l'accuse, il répond. Le ministère public le décrit comme un « *commissaire politique* », un « *conseiller* » et un « *porte-parole du F.L.N.C.* ». Il concède : « *Commissaire politique ? Ce n'est pas dans notre vocabulaire mais finalement, pourquoi pas, oui pourquoi pas, avec d'immenses guillemets. Ce serait la seule promotion que j'aurais eue.* » Donc, rétorque l'avocat général, vous êtes le chef, le grand chef. Pas du tout !, *interrompt M. Stella*, « *Je suis un militant au milieu d'autres militants.* » Et de revenir sur le F.L.N.C. et son fonctionnement : « *Vous savez, ce n'est pas stalinien chez nous.* »

Le collier de barbe impérieux, M. Stella, debout dans le box des accusés, pièces de son dossier en *main, jette un coup d'œil aux deux* conseillers militaires qui le jugent en compagnie de trois magistrats civils. *Il pense et il dit* que ce n'est pas facile de faire comprendre sa position au sein du F.L.N.C. Il se lance tout même : « *En quelque sorte, le groupe bastiais de l'Annonciade* (2) *et moi-même formions une escouade. François Lorenzi était un caporal-chef, moi un première classe de réserve qui avait acquis ses galons dans les bureaux et qui y gardait des tas de petits copains...* » M. Stella sourit. Il se souvient. Et puis, encore ce souci de la vérité, il passe un coup d'éponge sur cette métaphore lancée dans le prétoire. L'image n'est pas exacte, c'est d'une section qu'il faudrait parler ou d'une petite compagnie. Alors M. Stella enchaîne, avec des blancs, des hésitations et l'humour en prime : « *François Lorenzi était plutôt un lieutenant de carrière sorti du rang, moi un lieutenant réserviste. Bien sûr, les soldats me regardaient. Pensez ! le lieutenant parlait bien, il avait des petits papiers auxquels il se référait, ses articles passaient dans* TAM ! » (3).

En bref, M. Stella n'est pas *le* grand chef, ni *le* théoricien du F.L.N.C. Un cadre intermédiaire *alors ? Un peu plus ?* M. Stella s'amuse. Le F.L.N.C., dit-il, ce n'est pas l'armée. Au F.L.N.C., on discute *les ordres, on y oppose parfois une* fin de non recevoir, on y écrit des textes comme *Pour une pratique de la démocratie*. Et M. Stella est « *satisfait que le F.L.N.C. ait produit une analyse aussi humaine*, dit-il, *aussi sensible, un document presque anti-hiérarchique* ». A une vision figée du F.L.N.C., où des militants exécutent aveuglement des attentats, M. Stella oppose donc une autre vision représentée, par exemple, par ce groupe de l'Annonciade, qui se refusa à commettre des attentats contre des appartements habités par des continentaux.

Ce sens relatif de la mesure — *soudain jailli d'un discours politique* tranché — ne faut-il pas, pour le comprendre, remonter aux racines de *M. Stella, dans ce village de Morsiglia*, un village du cap Corse avec « *ses tours carrées et ses vignes en terrasse* » ? Là, sa famille est présente depuis le quinzième siècle, famille de marins et de fonctionnaires, famille dont un oncle, en 1820, « *disait déjà du mal des avocats de Bastia !* » Un sacré héritage dans lequel, déclare M. Stella, l'île, le village et la famille sont « *les trois corps primitifs* ». De quoi découvrir la corsitude et décider, très précisément, en 1974, « *que ce qui m'était insupportable, je ne le supporterais plus* ». C'est ainsi qu'il entre au F.L.N.C., en 1976, et qu'il y jouera *le rôle qu'il peut y jouer, celui d'un* intellectuel.

Il rédige des textes économiques, politiques et culturels. Il avance des idées, soumet des propositions. Il synthétise et met en forme. Plus tard, en prison, il sera le « dactylographe » des vingt et un militants emprisonnés avec lui, pris dans la même nasse. « *Vous appeliez à un super-terrorisme* », tranche le président, M. Claude Allaer. « *Nous donnions des conseils, des suggestions, des avis : rien de directif*, répond M. Stella. *Nous n'avions pas d'ordre à donner.* »

« Cari fratelli »

En fait, M. Stella l'explique en long et en large, il distingue deux formes de violence : la « *propagande armée* » et la « *lutte armée* ». La première, qu'il prône, « *ne vise pas à faire usage des armes contre des hommes* ». Il s'agit d'une violence symbolique. « *Les cibles*, déclare-t-il, *ne peuvent être que des biens. Cette violence est le signe d'une rupture politique.* » La seconde, qu'il réprouve pour la Corse en 1980, consiste à retourner les armes contre ses adversaires. Et là, M. Stella, bien que la Cour ne semble pas vouloir le comprendre, est très net. Faisant clairement allusion *à la fusillade dirigée, il y a quelques* mois, contre des gendarmes mobiles, à Paris, qui fit quatre blessés et fut revendiquée par le F.L.N.C., l'accusé déclare fermement : « *Politiquement, je ne comprend pas ce type d'action. Elles m'effraient. Je ne connais pas leurs auteurs. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne peut y avoir de lutte armée que lorsque le peuple l'assume.* »

Mais qu'importe à la Cour ce *distinguo*. M. Stella revendique bien son appartenance au F.L.N.C. A n'en pas douter — idéologue ou non du « *front* » — *il veut être jugé comme* ses « *cari fratelli* » (chers frères). Il assume les attentats à l'explosif *commis par ses camarades. Alors*, oui ! qu'importe qu'il n'en ait commis aucun personnellement... Il sait que *la Cour* de sûreté de l'Etat, *à travers* son procès, fait aussi celui du F.L.N.C. et de l'aspiration à la « *création d'un pouvoir politique en Corse* ». Il sait — aussi sûrement — qu'il sera lourdement condamné.

LAURENT GREILSAMER.

(1) MM. François Nativi, Francis Taitgen, Jean Maggiani, Charles Santoni, Camille Guidicelli, Antoine Sollacaro et Vincent Stagnara.

(2) Les membres de ce groupe du F.L.N.C. ont été jugés par la Cour de sûreté de l'Etat aux mois de juin et juillet 1979. M. François Lorenzi, notamment, a été condamné à treize ans de réclusion criminelle (*le Monde* du 12 juillet 1979).

(3) La revue *TAM* (Terre, air, mer) est éditée par le ministère de la défense.

UN INCENDIE CRIMINEL AU DOMICILE DE M. NOGUÈRES PRÉSIDENT DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Des brassards nazis ont été retrouvés sur les lieux

Un incendie criminel a endommagé, samedi 20 septembre, vers 22 heures, les appartements de M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, et de sa *fille, situés sur le même* palier, 2, rue Pierre-Louÿs, à Paris (16ᵉ). M. Noguères et sa famille étaient absents au moment de l'attentat. Le président de la Ligue des droits de l'homme est actuellement en voyage à Abidjan, mais les auteurs de l'incendie semblaient bien renseignés puisque le numéro *de téléphone* de M. Noguères ne figure pas à l'annuaire et que son adresse n'est pas mentionnée dans le « Who's who ». L'enquête de la brigade criminelle s'oriente vers les milieux d'extrême droite. On a en effet découvert dans la cage d'escalier de l'immeuble plusieurs brassards portant des croix gammées.

Dans la nuit du 3 au 4 août 1976, un engin explosif, qui avait fait long feu, avait été déposé devant le siège de la *Ligue des* droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, à Paris (14ᵉ). La tentative d'attentat avait été signée « Vengeance Peiper » (*le Monde* du 6 août 1976).

Le 1ᵉʳ octobre 1977, après qu'un incendie eut détérioré les locaux de la Ligue et que des documents, notamment sur des questions militaires et concernant M. Hersant, eurent été dérobés, M. Noguères s'était déclaré « *décidé à mettre tout en œuvre pour contraindre à faire leur devoir ceux des policiers et des magistrats qui couvrent de semblables agissements criminels* ».

Dans un communiqué, la Ligue des *droits de l'homme* rappelle que son siège « *a été l'objet de plusieurs attentats* ». « *Les pouvoirs publics*, est-il ajouté, *sont restés impuissants et ont minimisé systématiquement la malfaisance de ces groupuscules de fanatiques nostalgiques de l'hitlérisme.* » De son côté, l'association française des juristes démocrates a assuré Henri Noguères de sa solidarité et appelé « *les démocrates à poursuivre sans relâche la lutte pour barrer le chemin du fascisme* ». M. Daniel Mayer, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, déclare : « *Les néo-nazis, même s'ils sont ridiculement peu nombreux, relèvent d'autant plus la tête qu'ils ont le sentiment de bénéficier de complicités dans l'appareil de l'Etat. S'ils s'imaginent intimider, ils se trompent.* »

DES POLICIERS POURSUIVIS APRÈS UN VIOL

Reims. — Trois gardiens de la paix du commissariat de police de Reims (Marne) ont été écroués vendredi 19 septembre à la maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne. Interpellés la veille sur leur lieu de travail, Roger Onno, trente-huit ans, marié et père de deux enfants, et Patrick Egly, trente et un ans, célibataire, ont été inculpés d'attentat aux mœurs. Jean Delanghe, trente-trois ans, père de quatre enfants, est poursuivi pour complicité d'attentat *aux mœurs par M. Renaud Soubelet*, juge d'instruction à Reims.

En patrouille durant la nuit *du 11 au 12 septembre*, les *trois* fonctionnaires avaient trouvé près de son domicile Mme Joëlle X..., une Rémoise âgée de vingt-huit ans, divorcée et mère de deux enfants, qui s'était enfuie après que son ami l'eut frappée. La prenant à bord de leur véhicule de service, les trois policiers s'étaient éloignés du centre de la ville pour s'arrêter dans un endroit désert de la banlieue rémoise, Mme X... a affirmé avoir *été violée par deux des gardiens*, le troisième se contentant de faire le guet. — (*Corresp.*)

TROIS DIRIGEANTS DE MAISONS DE JEUNES DE NORMANDIE ÉCROUÉS POUR ABUS DE CONFIANCE

Trois dirigeants de la Fédération régionale de maisons de *jeunes* et de la culture de la région Normandie-Maine ont été inculpés, le jeudi 18 septembre, d'abus de confiance par M. *Yves* Le Du, juge d'instruction à Argentan (Orne), et écroués.

Au mois de janvier, plusieurs animateurs et directeurs de M.J.C. venus réclamer en vain leurs traitements de décembre 1979 avaient occupé le siège de la fédération qui contrôle trente-cinq maisons de jeunes. Le parquet avait alors ordonné l'ouverture d'une enquête, au terme de laquelle il est apparu que MM. Jean Ganeau, président de la fédération et délégué départemental à l'animation culturelle de la Sarthe, Jean-Paul Dréand, directeur régional de la fédération, et Alain Noël, trésorier, ancien conseiller municipal d'Alençon, auraient détourné des sommes dont le montant pourrait atteindre plusieurs centaines de milliers de francs.

MÉDECINE

APRÈS UN SÉJOUR EN ESPAGNE

Dix touristes britanniques seraient atteints de la « maladie du légionnaire »

De notre correspondant

Madrid. — Les touristes britanniques qui formaient la quasi-totalité des quelque huit cents pensionnaires du Rio Park Hôtel à Benidorm, dans *la province* d'Alicante, ont quitté l'établissement à la fin de la semaine. Les *dix personnes* atteintes en Grande-Bretagne de ce qui semble être la « maladie du légionnaire », et dont une est décédée, y avaient séjourné. L'agence de voyage Thomson Holidays a préféré, dans ces conditions, en retirer ses clients et prévoir d'autres hôtels pour les groupes qui y étaient attendus.

Le secrétariat d'Etat espagnol au tourisme estime qu'il n'y a pas de raison de s'alarmer et les autorités sanitaires locales affirment qu'il est, pour autant, impossible d'établir un lien certain entre l'hôtel et la mystérieuse maladie. Elles font valoir, en effet, que le personnel de l'hôtel n'a jamais été affecté et que parmi les *soixante-dix-neuf* personnes atteintes de la maladie, en Grande-Bretagne cette année, six seulement avaient séjourné à Benidorm.

Une enquête a néanmoins été ouverte sur place par plusieurs microbiologistes espagnols aidés de deux confrères britanniques. Selon l'une des hypothèses à l'étude, les *touristes pourraient* avoir *contracté* la maladie avant de se rendre en Espagne.

Les autorités sanitaires de la province *d'Alicante* rappellent que le Rio Park, un hôtel de tourisme de masse, a été mentionné à *deux reprises, en 1973 et 1978*, dans des cas de « maladie du légionnaire » ayant frappé des touristes écossais qui y avaient séjourné. Des enquêtes ont été effectuées et une équipe de médecins américains a mené des recherches dans l'hôtel. Jusqu'à présent, elles n'ont jamais permis de localiser le virus à l'hôtel Rio Park.

Dimanche 21 septembre, deux autres cas de « maladie du légionnaire » *auraient été détectés dans* la province basque de Biscaye. Il s'agit d'un employé de bureau et d'un travailleur agricole.

(*Intérim.*)

[La « maladie du légionnaire » est loin d'avoir épuisé la curiosité des chercheurs et des scientifiques, et reste largement mystérieuse. En 1976, lors d'un congrès de l'American Legion (anciens combattants) organisé à Harrisburg en Pennsylvanie, une centaine de personnes avaient été frappées d'un mal non identifié qui se traduisait en particulier par une pneumonie aiguë, accompagnée d'une forte fièvre. Vingt-trois personnes en étaient mortes (*le Monde* du 2 novembre 1977). Depuis, le responsable de la maladie a été identifié : il s'agit d'un germe en forme de bâtonnet mais son mode d'action reste en grande partie inexpliqué.]

A NANCY

M. Jacques Barrot dénonce le « laxisme collectif » qui a entraîné le gonflement des effectifs médicaux

De notre correspondant

Nancy. — Le vingt-deuxième congrès de la Fédération nationale des omnipraticiens de France (FNOF), organisé à Nancy du 18 au 20 septembre, aura fourni aux principaux partis politiques et à M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, l'occasion de s'exprimer sur l'avenir du système de soins, sur la démographie médicale et la réforme des études.

Le ministre, parlant du nombre des médecins, s'était dès l'ouverture du congrès étonné du *laxisme collectif qui*, au lendemain de mai 1968, avait permis que se gonfle « *la vague démographique qui déferle en ce moment* ». Deux mesures sont donc à envisager pour endiguer ce flot : la sélection des étudiants et la cessation d'activité des médecins âgés de soixante à soixante-cinq ans. Ainsi le nombre d'étudiants admis en deuxième année sera-t-il ramené le plus rapidement possible à *cinq mille (trois mille généralistes, deux mille spécialistes)*, « *seul chiffre capable de stabiliser le nombre de généralistes après 1980* ».

D'autre part, selon un sondage effectué par les responsables de la FNOF, une grande majorité des médecins interrogés se sont déclarés favorables à une pré-retraite des praticiens. M. Jacques Barrot a souhaité que les organisations syndicales s'expriment et présentent des projets précis sur cette question.

Le ministre a, en outre, annoncé l'augmentation de 130 % des crédits destinés à la formation médicale continue. Il a, d'autre *part, insisté sur* la nécessaire revalorisation de l'acte du généraliste, sur son rôle en matière de prévention et d'éducation sanitaire et s'est élevé contre certaines « *chasses gardées* » *réservées à des structures spécialisées* ».

Le ministre a, enfin, souhaité la mise en place de cellules régionales d'épidémiologie destinées à déterminer les groupes à risque. Il a conclu qu'il « *ne pouvait être question de remettre en cause le principe du paiement à l'acte qui constitue le signe et la garantie ultime de l'exercice libéral* ».

Après avoir rappelé que le R.P.R. restait profondément attaché à l'exercice libéral de la médecine, son secrétaire général, le docteur Bernard Pons, a ajouté que le paiement à l'acte ne devait plus, dans l'avenir, constituer l'un des seuls piliers de cette médecine libérale. L'ancien président de la commission parlementaire des comptes de la Sécurité sociale a critiqué vivement la convention signée, en juin dernier, *entre médecins et caisses*, considérée comme « *dangereuse* » par le secrétaire général du R.P.R. J.-L. B.

PLUS D'UN MILLIER DE DENTISTES ONT PARTICIPÉ AUX SIXIÈMES ENTRETIENS DE GARANCIÈRE

Les sixièmes Entretiens de Garancière, *qui ont eu lieu dans* les locaux de la faculté de chirurgie dentaire à Paris, ont réuni du 16 au 20 septembre plus d'un millier de praticiens. Cette manifestation, qui a pour objet le recyclage clinique et pratique du chirurgien dentiste, est aussi ouverte aux étudiants parisiens et provinciaux de quatrième et cinquième année.

A cette occasion, le point a été fait dans différents domaines où *l'évolution technologique* dote le praticien de nouvelles possibilités dans le traitement des affections bucco-dentaires. Plusieurs séances de travail ont été ainsi consacrées notamment aux matériaux composites — substances résineuses chargées et particules minérales permettant la réalisation de prothèses — ou aux possibilités, et aux limites, qu'offrent aujourd'hui la technique des implants dentaires.

LE PROJET DE BUDGET POUR 1981

La part de l'éducation continue de diminuer dans les dépenses de l'État

Le projet de budget du ministère de l'éducation pour 1981 dépasse pour la première fois les 100 milliards de francs. Avec 101 milliards 673 millions, il absorbe les trois quarts de l'impôt sur le revenu, mais cette somme considérable ne doit pas faire illusion : c'est un budget de « reconduction », *selon l'expression de M. Blanchard, directeur des affaires financières au ministère de l'éducation, essentiellement consacré à rémunérer les personnels, dont l'effectif frise le million. Les dépenses de personnel, qui atteignent 90 milliards 947 millions (78 milliards 267 millions en 1980), représentent 89,5 % du projet de budget de l'éducation.*

En fait l'éducation n'a plus la priorité dans les dépenses de l'Etat. Pour la seconde année consécutive, son budget arrive après les dépenses militaires. Comme l'an dernier, en outre, le projet de budget du ministère de l'éducation, avec une progression de 15,3 %, augmente plus faiblement que le budget de l'Etat (16,4 %). De même, la part de l'éducation y est une nouvelle fois en diminution : 16,6 % contre 16,8 % en 1980 (17,6 % en 1979).

Le nombre de créations de postes destinés au recrutement de personnel continue de s'amenuiser : 1 972 contre 2 672 en 1980. Les crédits d'action sociale (bourses, transports) passent de 3 milliards 863 millions à 4 milliards 8 millions. Les crédits de fonctionnement progressent faiblement, atteignant 98 milliards 818 millions, soit une augmentation de 400 millions. Enfin, les crédits affectés aux investissements n'augmentent plus : ils sont, en autorisations de programme, identiques à ceux de 1980 (2 milliards 922 millions).

En dépit de la stagnation depuis deux ans de son budget, qu'il justifie par la pause démographique, le ministre de l'éducation n'en affiche pas moins des priorités telles que l'action en faveur de l'enfance inadaptée, la formation des maîtres ou la formation professionnelle, mais celles-ci sont financées par la redistribution des moyens existants.

Les comparaisons faites avec le budget de 1980 tiennent compte du transfert qui sera opéré en 1981 de 17 128 emplois aux ministères des universités (16 814) et de la jeunesse et des sports (314). Il s'agit de personnels administratifs employés par ces ministères et rémunérés jusqu'à présent sur le crédits du ministère de l'éducation.

La baisse démographique, apparue à partir de 1974 et qui se répercute depuis 1977 sur les effectifs scolarisés, justifie à elle seule, pour le ministère, le coup de frein aux dépenses d'éducation. La diminution des effectifs s'est néanmoins quelque peu ralentie en 1980. Le ministère prévoit même une remontée dans les écoles maternelles en 1981 : 22 000 élèves de plus y sont attendus (1 %). Cette augmentation ne serait pas le fait de l'évolution de la pré-scolarisation mais uniquement de la démographie. En revanche, les effectifs des écoles élémentaires devraient baisser de 103 000 (2,4 %). Les collèges ne devraient être atteints par ce phénomène qu'en 1985. A la rentrée prochaine, le ministère y prévoit une augmentation de 4 500 élèves (0,1 %). Dans le second cycle, la progression qui affecte les lycées devrait se continuer, mais de manière moins spectaculaire que ces dernières années, avec 8 500 élèves supplémentaires (0,9 %).

Globalement les effectifs d'élèves, tout comme ceux des personnels, devraient peu varier. Toutefois, alors que le projet de budget est en augmentation de 13,5 milliards de francs, 12,1 milliards sont consacrés à la seule actualisation des rémunérations du personnel en place. Le nombre d'emplois nouveaux est une fois de plus en diminution : 1 972 sont inscrits au projet de budget. Obtenus en faisant le solde des créations, suppressions et transformations d'emplois, ils ont, notamment, pour objectif de traduire les priorités définies par le ministre.

● *Dans les écoles*, 350 emplois d'instituteurs sont transformés en emplois d'instituteurs spécialisés pour les groupes d'aide psychopédagogique (GAPP). D'autre part, 3 000 instituteurs remplaçants sont titularisés (en application du plan de titularisation mis en œuvre en 1975 et qui sera pratiquement achevé).

● *Dans les collèges*, 401 emplois d'enseignants sont créés parmi lesquels 135 pour les sections d'éducation spécialisée (SES), 110 pour les centres de documentation et d'information (C.D.I.), 62 pour l'enseignement de la musique et 25 pour celui des langues.

● *Dans les lycées*, 287 emplois sont créés, ainsi répartis : 200 pour faire face à l'augmentation des effectifs, 25 pour la mise en place de nouveaux micro-ordinateurs, 62 pour l'enseignement des langues vivantes. Les concours de recrutement de professeurs de second degré devraient offrir en 1981 le même nombre de postes qu'en 1980, soit 2 000 au CAPES et un millier à l'agrégation.

● *Dans les lycées d'enseignement professionnel (L.E.P.)*, 115 emplois d'enseignants sont créés, dont 65 pour les C.D.I., les 50 autres sont présentés comme réponse à la priorité accordée à la formation professionnelle. En revanche, aucun chapitre n'apparaît pour l'éducation concertée (stages en entreprises des élèves de L.E.P.), dont le coût doit continuer à être prélevé sur les crédits de fonctionnement des établissements.

D'autre part, 50 emplois d'inspection et 90 destinés à l'orientation sont créés. En revanche, on note la suppression de 1 000 postes de personnel en formation dans les écoles normales et les écoles normales nationales d'apprentissage (qui forment les professeurs de L.E.P.), ainsi que de 64 postes de professeurs dans ces établissements. De même, 360 emplois de personnel administratif et de service sont supprimés.

Autres priorités : la formation des maîtres de l'action culturelle; 12 millions de francs seront consacrés à la rémunération des universitaires qui participeront à la formation des futurs instituteurs, tandis que 7 millions de crédits supplémentaires iront aux projets d'activités éducatives et culturelles (PACTE).

22 % de plus pour l'enseignement privé

La part du projet de budget consacrée à l'équipement, au fonctionnement et à l'aide sociale ne laisse pratiquement pas de marge de manœuvre. Ainsi l'augmentation de 400 millions des crédits de fonctionnement (qui atteindront 98 milliards 818 millions) permettra tout juste de couvrir l'augmentation du prix du chauffage. Pour l'équipement, où l'on note la stabilité des autorisations de programme, les investissements devraient essentiellement être consacrés à l'entretien des locaux et du matériel de l'enseignement secondaire et plus particulièrement au renouvellement du parc de machines-outils dans l'enseignement technique.

Les crédits d'aide sociale passent de 3 milliards 868 millions à 4 milliards 8 millions. Cette progression profite surtout aux transports scolaires (financés à 70 % par l'Etat), dont les tarifs augmentent ainsi que le nombre d'élèves transportés. En revanche, le nombre de boursiers diminue, de même que le montant des bourses, du moins dans les collèges, au bénéfice des lycéens et surtout des élèves des établissements techniques, dont les bourses sont relevées d'environ 10 % en moyenne.

Ce sont les crédits consacrés par l'Etat à l'enseignement privé qui progressent de la manière la plus remarquable. Avec un total de 12 milliards 500 millions, ils sont en augmentation de 22 %. L'application de la loi Guermeur — votée par le Parlement en 1977 afin notamment d'harmoniser la situation des maîtres de l'enseignement privé sous contrat avec celle des maîtres de l'enseignement public — coûtera, en 1981, plus de 300 millions. D'autre part, le ministère de l'éducation devra prendre à sa charge, en plus, mille enseignants des établissements privés qui passeront sous contrat avec l'Etat.

CATHERINE ARDITTI.

LE SORT OBSCUR DES AUXILIAIRES

Le sort des maîtres auxiliaires reste pour le moins obscur dans le projet de budget pour 1981. Y aura-t-il de nombreux licenciements, comme le laisse supposer la comparaison entre ce document et le budget définitif de 1980 ?

Celle-ci fait, en effet, apparaître des suppressions de crédits utilisés pour rémunérer des auxiliaires : 2 524 instituteurs remplaçants ; 2 590 instituteurs en surnombre dans les collèges ; 1 310 maîtres auxiliaires en surnombre dans les lycées. Soit un total de 6 424 auxiliaires. Il faut toutefois noter que la création de 1 192 emplois d'adjoints d'enseignement dans les collèges et 1 024 dans les lycées permettrait de titulariser 2 216 d'entre eux.

La rentrée échelonnée

Protestations, occupations...

Après la rentrée scolaire, lundi 22 septembre, pour les élèves des académies de Besançon, Dijon, Nancy-Metz et Reims, ce sera, mardi 23, le tour de Strasbourg ; jeudi 25 de Grenoble, Nice et Lyon ; vendredi 26 d'Aix-Marseille. Le point final à l'échelonnement des rentrées sera le lundi 29 septembre, pour les académies de Montpellier et des Antilles-Guyane.

Des problèmes sont apparus dans des départements où les cours ont repris ces deux dernières semaines. Ainsi, dans le Cantal, des parents ont fait appel, jeudi 18 septembre, à une institutrice en retraite depuis quatorze ans pour assurer l'enseignement à l'école du Fau, officiellement fermée à cause du faible effectif : dix inscrits.

Une classe sur la chaussée

Des classes sont occupées depuis plusieurs jours par des parents à Bordeaux, Guyancourt (Yvelines), Cesson, Combes-la-Ville et Veneux-les-Sablons (Seine-et-Marne), Etampes, Morsang-sur-Orge et Yerres (Essonne). A Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne), notre correspondant nous signale que trente-cinq élèves se trouvent toujours sans maître, bien que des démarches des parents de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E., ex-Fédération Cornec) et de la municipalité aient permis la nomination de trois instituteurs depuis la rentrée. A l'école primaire Paul-Langevin, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), des parents assurent des surveillances afin que les instituteurs puissent, à tour de rôle, s'occuper d'une classe que l'administration a officiellement supprimée.

Mais l'une des actions les plus spectaculaires a eu lieu à Evry, devant la préfecture de l'Essonne. Des parents d'élèves de l'école Langevin-Wallon de Brétigny-sur-Orge, mécontents de la suppression d'une classe à cause d'une diminution d'effectifs de trois élèves sur deux cent cinquante-sept, ont installé, samedi 20 septembre à l'appel de la F.C.P.E., une classe sur la chaussée avec tableau, bureaux, bancs et trente-cinq élèves.

RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES POUR LA RENTRÉE

Le bureau d'accueil et de renseignements du ministère de l'éducation a mis en place un service de renseignements téléphoniques pour répondre aux problèmes généraux de l'éducation (orientation, cycles d'études, bourses, aide aux familles, etc.). Tél. : 550-10-00.

Les rectorats de la région parisienne renseignent également le public sur les affectations des élèves et des enseignements dans les établissements : Paris, tél. 200-67-46 ; Créteil, 377-12-71 ; Versailles, 953-92-39.

Pour la province, se renseigner auprès des rectorats et des inspections académiques.

Les réactions au discours de M. Barre sur les universités

Vrai « recul » ou simples « miettes » ?

Le discours prononcé, jeudi 18 septembre, par M. Raymond Barre à l'adresse des représentants des présidents d'université, définissant la politique universitaire du gouvernement (*le Monde* du 20 septembre), a provoqué de nombreuses réactions politiques et syndicales.

L'annonce par le premier ministre du rétablissement de quelques habilitations de diplômes de second et troisième cycles permet au Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) de déclarer que « *le gouvernement, qui pensait boucler ce dossier pendant la période des congés universitaires, a été mis en échec* ». Le SNE-Sup parle de « *premiers résultats à inscrire au crédit des actions importantes qui ont eu lieu depuis juillet* ».



(Dessin de PLANTU.)

Le parti communiste français se félicite, lui aussi, « *d'un premier recul du gouvernement et d'un premier résultat qui ne doit pas être sous-estimé* ».

L'UNEF (ex-Renouveau) affirme que « *ces premiers reculs démontrent qu'il est possible de gagner* ». Ce syndicat étudiant s'élève contre les propos de M. Barre, remettant « *en cause le caractère national des diplômes et les modalités de financement des universités* ».

Le parti socialiste, lui, refuse de « *crier victoire* » et souligne que « *90 % des habilitations supprimées restent sacrifiées en particulier les sciences humaines, ce qui confirme l'intention idéologique et politique du pouvoir* ».

Selon le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), les « *rares réhabilitations ne sont que des miettes distribuées aux universités de la façon dont les hommes politiques de la troisième République distribuaient les bureaux de tabac* ». Le bureau national de ce syndicat a pris la décision d'appeler tous les élus dans les conseils d'université à en démissionner. Il entend ainsi protester contre la réforme de la composition des conseils d'université, votée par le Parlement au mois de juin et qui accorde une plus grande représentation au corps des professeurs. Le SGEN estime que cette réforme et les déclarations faites jeudi par le premier ministre sur l'autonomie universitaire se rejoignent. « *Le gouvernement*, déclare-t-il, *accepte l'autonomie à condition qu'il la contrôle par le biais d'une corporation docile.* »

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) juge que « *les aménagements apportés aux précédentes décisions du ministre des universités restent néanmoins très insuffisants et n'aboutissent à rétablir qu'un nombre limité d'enseignements de 3e et surtout de 2e cycle, sans apporter par ailleurs de solution au problème des étudiants déjà inscrits dans des formations conduisant à des diplômes non habilités* ». La FEN maintient donc son appel à une semaine d'action fédérale dont « *elle étudiera les développements ultérieurs* ».

La journée du 22 septembre a été choisie par plusieurs syndicats de l'enseignement supérieur pour organiser une manifestation à Paris.

[Les déclarations des trois organisations (SNESup, P.C.F. et UNEF-ex-Renouveau) qui se félicitent d'un premier recul du gouvernement à propos de la carte universitaire sont assez étonnantes lorsque l'on sait que sur les trente-neuf habilitations supplémentaires à délivrer des diplômes d'études approfondies (D.E.A.) « accordées » par M. Barre, nombreuses sont celles qui ont été octroyées, depuis un mois, à des candidats aux élections sénatoriales ou à des hommes politiques de la majorité en mal de publicité électorale.]

LA F.C.P.E. DÉNONCE LES CLASSES SURCHARGÉES DANS LES LYCÉES

Selon M. Jean Andrieu, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.) ex-Fédération Cornec, la rentrée scolaire connaît trois fronts chauds : les écoles maternelles, surchargées en ville et « inexistantes » en milieu rural ; les lycées d'enseignement professionnel (LEP), où des centaines d'élèves n'ont pu être accueillis ; enfin, les lycées, où les classes de trente-neuf ou quarante élèves ne sont pas rares.

La F.C.P.E. lance, du 11 au 25 octobre, une « *quinzaine d'action pour une école de la qualité et de la réussite* », afin de faire pression sur les élus avant le vote du budget.

Irrité par les propos de M. Beullac, à Sélestat, laissant entendre que l'école est un « *terrain d'endoctrinement et de propagande* », le président Andrieu a eu cette formule : « *Nous ne voulons ni Marx, ni Jésus, ni Giscard.* »



Le Monde

sports

La traversée de l'Atlantique à bord d'un canot à rames

Gérard d'Aboville, le Lindbergh de la mer

Brest. — Le navigateur breton Gérard d'Aboville, lorsqu'il a *franchi, samedi 20 septembre*, vers 17 heures, le méridien d'Ouessant, à une vingtaine de kilomètres des côtes françaises, venait de parcourir à l'aviron une distance de 5 200 kilomètres en soixante-treize jours. Il avait quitté cap Cod, près de Newport, aux *Etats-Unis*, le 10 *juillet*.

Celui que l'on appelle déjà le « Lindbergh de la mer » était presque parvenu, au *début de la* semaine dernière déjà, au terme de son extraordinaire aventure. Mais en abordant l'Iroise — ainsi désigne-t-on la mer au large de Brest — il allait devoir faire face à de violents courants, certes habituels dans ces lieux, mais *renforcés par l'approche* d'une grande marée annoncée pour le 25 septembre. Il lui a donc fallu lutter pendant trois jours avant d'atteindre enfin le méridien d'Ouessant. Il avait, dès lors, remporté son pari et, du même coup, était le premier homme à avoir relié l'Amérique à l'Europe seul à bord d'un canot à rames.

La marine nationale avait *dépêché, à la rencontre du rameur* solitaire, le bâtiment de soutien de région (B.S.R.) *l'Elan*, qui le prit à son bord durant la nuit du samedi 20 au dimanche 21. Au début de la matinée de dimanche, une fois atteinte l'entrée du goulet de Brest, Gérard d'Aboville reprit sa place dans son canot de manière à faire à la rame son entrée dans le grand port du Ponant. Une nuée de bateaux de toutes tailles, vedettes et voiliers de plaisance, embarcations à moteur, petits chalutiers de pêche, chaloupes de l'Ecole navale et de l'école des mousses armées par des élèves officiers et des jeunes marins, naviguant, eux *aussi, à l'aviron ; remorqueurs* de la Royale, sur lesquels avaient pris place de nombreux journalistes et photographes, entou-

De notre correspondant

raient, dans un désordre indescriptible, le *Capitaine Cook*, le *frêle esquif de Gérard d'Aboville*. C'est à qui se rapprocherait le plus près du navigateur, fort heureusement sur une mer d'huile. Apparemment amusé par ce remue-ménage, Gérard d'Aboville souquait ferme sur ses avirons.

Il restait environ 2 milles à parcourir *pour toucher au but* final. Face à lui était assis son fils Guillaume, six ans, qu'il avait pris à son bord quelques instants plus tôt, de la vedette du préfet maritime sur laquelle se tenaient sa femme, ses parents, ses frères et sœurs et le vice-amiral d'escadre Bigault de Casanove. C'est dans cette atmosphère de kermesse, escorté par cette armada hétéroclite que Gérard d'Aboville arriva dans le second bassin du port. Environ un millier de personnes l'attendaient sur les quais, qui ne ménageaient pas applaudissements et cris de joie pour saluer le navigateur.

Dix à douze heures par jour aux avirons

Reçu à l'hôtel de ville par le maire, M. Francis Le Blé (P.S.), qui lui remit la médaille de la ville en rappelant qu'une rue de Brest et un salon de la mairie portaient le nom de l'un de ses aïeux, Gérard d'Aboville allait faire un premier récit de sa traversée. En termes simples, avec autant de modestie que d'humour, il narra son existence pendant plus de deux mois seul en mer. « *Chaque matin je prenais mon petit déjeuner, comme tout le monde. Après quoi j'allais à mon travail...* » Un travail consistant à ramer pendant dix à douze heures d'affilée.

De ses efforts quotidiens pour affronter un océan souvent hostile — son canot chavira à cinq reprises, — pour vaincre sa solitude (encore qu'il ne fut guère *prolixe à ce sujet*), il eut cependant une réflexion qui toucha le cœur de tous les gens de mer : « *Je n'aurais pas échangé ma place*, dit-il, *contre celle d'un marin-pêcheur à bord d'un chalutier en plein hiver. Les marins-pêcheurs font tous les jours aussi bien que moi. Quand ils rentrent au port ce n'est pas la fête...* »

Par beau temps, Gérard d'Aboville progressait d'environ 100 kilomètres quotidiennement. Pour occuper *son esprit il se livrait* fréquemment à des exercices de navigation. C'est ainsi qu'il mit le cap un jour sur la frégate météorologique *France-II* dont il avait appris la position par radio. Deux fois par semaine, il entrait en contact avec des radios-amateurs, dont il s'est plu à souligner les encouragements amicaux. Sa performance ? Elle est due, fera remarquer le navigateur, « *à la qualité de son canot* », construit de ses propres mains et dessiné par un ami architecte, M. Bernard Fournier Le Roy.

Le *Capitaine Cook* est un canot insubmersible pesant 150 kilos, de 5,20 mètres de long, avec deux réduits pontés, l'un à l'avant avec une couchette et une petite cuisine, l'autre à l'arrière servant de cambuse. Au centre, le cockpit *où Gérard d'Aboville a passé* la plus grande partie de ses journées. Cette traversée, il l'a accomplie, dira-t-il, « *essentiellement pour mon plaisir et pour me prouver de quoi j'étais capable* ». Il navigue depuis son enfance ; âgé de trente-trois ans, il exerce le métier de convoyeur de bateaux dans le Morbihan.

JEAN DE ROSIÈRE.

TENNIS

L'Italie et la Tchécoslovaquie disputeront la finale de la Coupe Davis

Une fois de plus, Adriano Panatta a été le héros de la finale interzones de la Coupe Davis sur le Central du Foro Italico, disputée à Rome dans une atmosphère de corrida, selon la coutume. Grâce à lui, et malgré ses trente ans sonnés, l'Italie, pour la sixième reprise de son histoire, a l'honneur d'être finaliste. Son adversaire d'hier fut l'Australie, que les joueurs français sont appelés à rencontrer prématurément pour l'édition 1981, par les bizarreries du règlement (et pour la convenance des tournois professionnels).

Neale Fraser, le capitaine australien, n'ayant pu disposer cette année, pour cause de blessure, de *John Alexander*, redoutable daviscupman, ne pouvait espérer la victoire que dans le point du double, l'équipe McNamara-McNamee étant championne de Wimbledon. Las! c'est le vieux tandem Panatta-Bartolucci qui l'emporta. Panatta gagnant ses deux simples, Barazzutti pouvait accuser une baisse de forme surprenante sur son terrain : la cause était entendue.

Ce ne sera plus la même histoire, certainement, *lorsque l'Italie rencontrera* en décembre, à Prague, son adversaire de la finale : la Tchécoslovaquie, victorieuse de l'Argentine à l'issue d'un match tumultueux disputé à Buenos-Aires. L', le héros fut la nouvelle merveille tchèque Ivan Lendl, qui battit *tour à tour* la gloire nationale Guillermo Vilas (en trois sets) et José-Luis Clerc (en quatre sets). Une fois encore c'est le double, qu'enlevèrent Lendl-Smid sur Vilas-Clerc, qui fit la décision.

Prochain adversaire de la France au mois de mars 1981 dans une Coupe Davis enfin rénovée qui délaissera ses traditionnelles zones géographiques au profit d'un tableau avec huit têtes *de série*, pour une élite représentant seize pays, l'équipe d'Australie, qui avait régné sans partage sur cette épreuve de *1946* à *1968* en disputant vingt-trois finales consécutives dont quinze victorieuses, n'a donc plus son rayonnement passé.

Aujourd'hui, Phil Dent, *le* premier joueur australien au classement de l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.) occupe la trente-sixième place, et seuls Kim Warwick, 38e, et Paul McNamee, 49e, figurent dans les cinquante premiers. Après avoir été *le paradis du tennis*, l'Australie est en passe de devenir un désert pour ce sport, à l'image des championnats internationaux de Melbourne, hier encore aussi prestigieux que les autres tournois du grand chelem, et désormais délaissés par la quasi-totalité des meilleurs *joueurs mondiaux*, malgré une dotation comparable à celle de Wimbledon, Roland-Garros et Flushing-Meadow.

Pour expliquer un aussi spectaculaire déclin, sans doute convient-il d'évoquer trois facteurs déterminants : le départ aux Etats-Unis du « sorcier » Harry Hopman, l'éloignement géographique de l'Australie et le manque d'organisation de la Fédération. C'est en effet depuis son exil aux Etats-Unis que l'on a pu mesurer toute l'influence qu'exerçait ce petit homme sec sur plusieurs générations de champions, de Frank Sedgman à John Alexander, *en passant par* Lew Hoad, Ken Rosewald, Rod Laver, Neale Fraser, Roy Emerson, Tony Roche ou John Newcombe.

Respecté par tous, Harry Hopman avait su prendre ces champions très jeunes pour en faire des gagneurs en leur inculquant très tôt le goût du dépassement de soi et en jouant à fond la dynamique de groupe et l'émulation au cours de longues tournées qui éloignaient ces tennismen, *huit mois sur douze*, de leur pays.

Les difficultés rencontrées pour *continuer* à imposer le même régime spartiate à des champions confirmés, voire aux nouvelles *générations, ont incité le* « *sorcier* » à quitter l'Australie pour Port-Washington (New-York), puis pour Largo (Floride) afin de tirer profit de sa réputation.

Paradoxalement, *la multiplication* des tournois de par le monde a encore accru l'éloignement, voire l'isolement, de l'Australie. Trop sollicités, les joueurs actuels arrivent épuisés en octobre, début de la saison estivale aux antipodes. Rares sont ceux que les Australiens peuvent *donc rencontrer sur* place pour progresser.

Consciente de ce déclin, la Fédération australienne vient enfin de dégager un crédit de *400 000 dollars* (*1 700 000 francs*) pour un programme de cinq ans supervisé par John Newcombe et Tony Roche destiné à placer dans un collège de Sydney cinq jeunes Australiens dans des conditions assez comparables aux sections sport-études françaises.

Avant de pouvoir cueillir les fruits de cette expérience, Neale Fraser, le capitaine australien de Coupe Davis, a fait confiance cette année à une génération de transition. *Paul McNamee et* Peter McNamara sont en effet des exilés qui ont découvert une compétition internationale en France, où ils ont marqué leurs premiers points A.T.P. sur le circuit d'hiver en 1975 en compagnie de Steve Myers, devenu entraîneur de la vedette française Catherine Tanvier au Cap-d'Agde. Depuis toujours livrés à eux-mêmes, Paul McNamee et Peter McNamara se sont sentis tellement déracinés qu'ils ont décidé d'élire tous deux domicile à Largo, chez le « sorcier », où, entre deux tournois, ils peuvent encore retrouver celui qui symbolisera à jamais le tennis australien.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

TOUR DE FRANCE

Classement général. — 1. Darniche-Mahé (Lancia Stratos), 8 h., 17 min. 21 sec., premiers des groupe 4 ; 2. Béguin-Lenne (Porsche 911 SC), à 7 min. 40 sec. ; 3. Mmes Mouton-Aril (Fiat 131 Abarth), à 16 min. 17 sec. ; 4. Zanini-Sabater (Porsche 911 SC), à 17 min. 10 sec. ; 5. J. Almeras-« Tilber » (Porsche 911 SC), à 25 min. 26 sec., etc.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT D'EUROPE FEMININ à Bosanski-Brod

GROUPE A

Pologne b. Angleterre	80-56
Hongrie b. Italie	62-59
Hongrie b. Angleterre	77-37
Pologne b. Italie	69-63
Italie b. Angleterre	73-41

GROUPE B

Pays-Bas b. Roumanie	71-53
France b. Finlande	76-67
Pays-Bas b. Finlande	72-55
Roumanie b. France	66-51

GROUPE C

Tchécoslovaquie b. Belgique	110-45
Bulgarie b. Espagne	88-47
Espagne b. Belgique	88-67
Tchécoslovaquie b. Bulgarie	72-59
Bulgarie b. Belgique	94-61

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (septième journée)

GROUPE A

*Béziers et Montpellier	1-1
*Martigues b. Saint-Dié	2-1
*Cannes et Avignon	1-1
Besançon b. *Montluçon	2-0
*Angoulême b. Toulouse	1-0
*Gueugnon b. Marseille	1-0
Corbeil b. *Thonon	1-0
*Ajaccio b. Libourne	1-0
*Tavaux et Grenoble	1-1

Classement. — 1. Montpellier, 11 pts ; 2. Martigues et Besançon, 10 ; 4. Angoulême, Gueugnon et Avignon, 9 ; 7. Béziers, 8 ; 8. Saint-Dié, Cannes et Ajaccio, 7 ; 11. Toulouse, Marseille et Thonon, 6 ; 14. Libourne et Montluçon, 5 ; 16. Grenoble et Corbeil, 4 ; 18. Tavaux, 3.

GROUPE B

*Blois et Rouen	0-0
*Caen et Thionville	0-0
*Brest b. Châteauroux	5-1
*Nœux b. Paris-F.-C.	1-0
Guingamp b. *Dunkerque	1-0
*Le Havre et Quimper	0-0
*Rennes b. Limoges	2-1
Abbeville b. *Reims	4-2
*Montmorillon et Orléans	1-1

Classement. — 1. Rouen, 10 pts ; 2. Nœux, Brest, Guingamp et Thionville, 9 ; 6. Le Havre, Quimper et Châteauroux, 8 ; 9. Montmorillon, Abbeville, Limoges et Blois, 7 ; 13. Orléans et Reims, 6 ; 15. Paris-F.-C., 5 ; 16. Rennes et Caen, 4 ; 18. Dunkerque, 3.

Jeu à treize

CHAMPIONNAT DE FRANCE (troisième journée)

GROUPE A

Roanne b. *Tonneins	20-14
*Pamiers b. Toulouse	34-10
*Carcassonne b. La Réole	10-7
*Saint-Estève b. Villeneuve	27-13
*Lézignan b. Avignon	30-12
*Carpentras b. XIII catalan	13-6
*Albi b. Pia	25-18

Classement. — 1. *Lézignan*, XIII catalan, Roanne, Pamiers, Saint-Estève, Pia, Carcassonne, Carpentras et Villeneuve, 7 ; 10. Tonneins, Avignon et Albi, 5 ; 13. La Réole et Toulouse, 3.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (*deuxième journée*)

GROUPE A

POULE A

*Valence b. Thuir	12-3
*Béziers b. Pau	21-9
*Aurillac b. Mazamet	9-0
*Oloron et Bayonne	12-12
*Nîmes b. Saint-Jean-de-Luz	33-16

POULE B

Narbonne b. *Carcassonne	17-15
*Auch b. Nice	16-15
*Stade toulousain et Albi	9-9
*Agen b. Romans	40-24
*Dax b. Périgueux	24-19

POULE C

*Toulon b. Tarbes	13-10
*Tulle b. Angoulême	24-21
*Biarritz b. Montchanin	24-12
*Perpignan b. Montferrand	11-3
*Castres et Avignon	12-12

POULE D

*La Rochelle b. Grenoble	14-6
*Graulhet b. Bourg	30-3
*Lourdes b. Brive	44-15
*Boucau b. Bagnères	15-9
*Chambéry b. Bègles	40-16

Tennis

COUPE DAVIS (demi-finales)

A ROME, ITALIE b. ARGENTINE, 3-2

Deuxième simple. — McNamara (Aust.) b. Barazzutti (It.), 10-8, 1-6, 6-4, 6-9.

Double. — Panatta-Bertolucci (It.) b. McNamee-McNamara, 2-6, 9-7, 9-7, 2-6, 6-4.

Troisième simple. — Panatta (It.) b. McNamara (Aust.), 6-1, 7-5, 6-4.

Quatrième simple. — Frawley (Aust.) b. Barazzutti (It.), 2-6, 6-4, 8-6.

A BUENOS-AIRES TCHECOSLOVAQUIE b. ARGENTINE, 3-2

Deuxième simple. — Lendl (Tch.) b. Vilas (Arg.), 7-5, 8-6, 9-7.

Double. — Lendl-Shid (Tch.) b. Vilas-Clerc (Arg.), 6-2, 6-4, 6-3.

Troisième simple. — Lendl (Tch.) b. Clerc (Arg.), 6-1, 7-5, 6-8, 6-2.

Quatrième simple. — Vilas (Arg.) b. Slozil (Tch.), 6-2, 6-2.

COUPE POREE (à Paris)

Demi-finale. — Taroczy (Hongrie) bat Potier (Fr.), 6-3, 6-1 ; Franulovic (Youg.) bat Roger-Vasselin (Fr.), 6-4, 4-6, 6-4.

Finale. — Taroczy bat Franulovic, 6-3, 6-3.

Voile

COUPE DE L'AMERICA

Le 12 mètres J.I. américain « Freedom » a gagné dimanche 21 septembre, à Newport, la troisième régate qui l'opposait à « Australia ». L'équipage américain mène désormais par 2 manches à 1.

SURF

Les solitaires heureux

De notre envoyé spécial

Lacanau-Océan. — Les surfeurs sont de curieux amphibies. Tout à la fois partagés entre la discrétion, le goût de vivre à l'écart, sur l'eau, dans des endroits si possible connus d'eux *seuls*, et le besoin de faire aimer l'immense plaisir que procure leur sport. Solitaires et en même temps sociaux, réservés et enthousiastes. Contents d'être ignorés et paradoxalement, par moments, irrités de ne pas susciter plus d'intérêt.

On l'a encore vérifié samedi 20 septembre à Lacanau-Océan, où quelques-uns des meilleurs surfeurs professionnels internationaux — Australiens et Américains — ont rencontré, une semaine après les championnats du *monde* amateurs de Biarritz, l'élite européenne. Même si les vagues de Lacanau n'étaient pas tout à fait à la hauteur, leur démonstration et leur approche du surf ont mieux fait comprendre les raisons qui les poussent parfois à tout sacrifier au choix d'un *mode de vie à ce point original*.

Tous reconnaissent que la pratique du surf représente une philosophie sportive bien à part. A cet égard, amateurs et professionnels sont entrés dans la même religion qui a pour catéchisme la conquête de la liberté et de la nature loin des regards. *Si l'on cherche* vraiment à rencontrer quelqu'un d'heureux, c'est à un surfeur qu'il faut s'adresser.

Pour beaucoup, le surf, c'est avant tout, une sorte de générique à la télévision. Trente secondes ou une minute ici ou là, de belles images à Hawaii et en Australie où les rouleaux forment d'immenses tunnels, dans lesquels *jouent ces phénomènes. Mais on* connaît mal la vogue de cette discipline aux antipodes ou en Californie comme on ne se soucie guère des difficultés que rencontrent les *surfeurs* en France. On sait peu aussi à quel entraînement, à quelle discipline de vie doivent *se plier les surfeurs* pour acquérir leur maîtrise. En France, ils ne sont que sept cent cinquante licenciés, dont quelques filles, à la Fédération de skate board et de surf, le skate board, autrement dit la planche à roulettes — en net déclin, — ayant en commun avec le surf gestes *et* équilibre. Pas de vedettes parmi eux. L'idée générale et fausse est que le surf est une forme de loisirs comme une autre, spectaculaire *certes, mais à propos de laquelle* on se pose peu de questions. Ce n'est pourtant pas un simple passe-temps. Il faut les voir partir avec le jour, planche sous le bras, *chercher les bons vents*, ceux qui retiennent les rouleaux, cent fois à l'eau, cent fois remontés sur la planche, apparemment jamais fatigués. C'est alors *que l'on peut se rendre compte* de la solitude volontaire du surfeur. Comme un chercheur d'or qui flaire un filon, le trouve et le tient secret, le surfeur évite *de trop partager le bon coin*, là où la vague est belle et le vent complice. Là où le vent souffle la retient, élimine le clapot et rend lisse l'océan.

La quête de cet eden n'est pas facile. De la frontière espagnole à Bordeaux, l'Atlantique est le *plus souvent avare des fabuleuses* vagues qui font leur bonheur. Tout juste des rouleaux de 2 ou 3 mètres. Rien à voir avec les montagnes d'eau que l'on trouve en Australie ou à Hawaii, le vrai paradis des surfeurs.

Voici Wayne Bartholomew, Australien, vingt-quatre ans. Candidat au titre de numéro un professionnel, surnommé d'abord Rabbit et, depuis peu, Buggs, le nom du lapin rapide et malin. Il est l'un des vingt surfeurs à bien vivre de son sport. Silhouette fine, cheveux longs, décontracté en permanence, toujours l'air d'être ailleurs. Ailleurs, pour un *surfeur, c'est précisément* être sur la vague, sans doute sur les fonds de coraux d'Hawaii, dans ce lieu d'enchantement dont rêvent tous ceux qui ont grimpé un jour sur une planche. Des vagues de 8, 10 mètres, hautes de deux ou trois étages, roulant à l'infini et *dans* lesquelles ils tracent leur fin sillage. Les évolutions de ceux qui marchent ainsi sur l'eau, comme Wayne Bartholomew, à l'aplomb de la muraille liquide, avec une « semelle » simplement un peu plus grande, semblent faciles et pourtant ce *sont des athlètes en pleine* condition physique, rompus à la natation, à la course à pied, au yoga, au tennis, maîtres de tous leurs gestes qui donnent cette fausse impression. A la télévision, le surf, accompagné en général d'un fond musical agréable, c'est presque *un ballet, fait de lenteur* et d'harmonie. La réalité est tout autre. Dans les montagnes d'eau et le fracas des vagues, c'est quelquefois, à les entendre, la rencontre avec la peur et le diable. Mais que le diable est beau !

Professionnels

D'un bout de l'année à l'autre, les champions du surf font le *tour du monde. De février à avril* en Australie, dans le Queensland où le nom d'une ville, Surfers-Paradise, près de Brisbane, veut bien dire ce qu'il veut dire, puis au Japon, en *Afrique du Sud*, en Floride, en Californie et enfin dans le « temple », en décembre, à Hawaii. A Lacanau, le vœu est d'organiser une compétition de l'International *Professional* Surfing (I.P.S.) qui prendrait rang chaque année dans ce calendrier.

Aucun n'a encore fait fortune dans le surf. Ce n'est ni le tennis ni le golf. Il n'y a dans cette *discipline ni Borg ni Palmer*. Les gains les plus cotés tournent autour de 30 000 dollars par an (environ 120 000 F). Mais, dans leur jardin secret, ils vivent la *vie qu'ils ont choisie*, ravis d'être ce qu'ils sont. Un seul Français, de la terre, creuse la vague et Frank Gomis, a tenté l'expérience *professionnelle, à Hawaii* et aux Etats-Unis. Il y est resté un an, sans réussir vraiment, sans y gagner sa vie, sans trouver de « sponsor » qui garantit les fins de mois. Il y a gagné quand même quelque chose dont il se serait au demeurant volontiers passé : l'interdiction de prendre part aux récents championnats du monde des amateurs à Biarritz.

FRANÇOIS JANIN.

CYCLISME

Victoire du Colombien Florez dans le Tour de l'avenir

De notre envoyé spécial

Divonne-les-Bains. — On imaginait que les routiers soviétiques feraient, une fois encore, la démonstration de leur supériorité *dans le Tour de l'avenir* amateur, qui a eu lieu du 8 au 21 septembre. On attendait, en particulier, un nouveau succès du champion olympique Serguei Soukhouroutchenkov, *magistral* vainqueur de l'épreuve les deux années précédentes, mais c'est un Colombien de vingt-sept ans, Alfonso Florez, qui a définitivement conquis le maillot jaune, après l'avoir porté au cours des sept dernières étapes.

S'agit-il réellement d'une *surprise ? Dès le départ de Divonne*-les-Bains, Edouardo Gregori, directeur sportif de l'équipe italienne, attirait l'attention sur la menace présentée par les Colombiens qu'il avait eu l'occasion de voir à l'œuvre à différentes reprises et, à travers ses propos, *on ne manquait pas d'évoquer* un certain Tour de Colombie *open*, durant lequel Merckx, Gimondi et d'autres professionnels européens furent dominés par les amateurs du pays, tous excellents grimpeurs. Au surplus, ce Florez, qui avait tout de même gagné le Tour de Colombie et le Tour du Chili en 1979, avait des références.

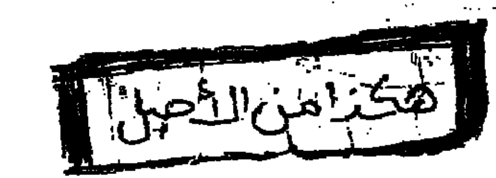
Le champion colombien ne correspond certes pas au physique du coureur cycliste tel qu'on le conçoit *généralement*. Avec ses moustaches tombantes il ressemble à un poilu de la guerre 14 et son coup de pédale ne constitue pas un modèle d'harmonie. Pourtant il s'est révélé extrêmement efficace, ce qui était l'essentiel. Pendant une semaine, l'étonnant *outsider* venu des Andes a enrayé tous les assauts dirigés contre lui, répondant à l'*attaque* par l'attaque et ajoutant à la combativité la maîtrise de l'homme d'expérience.

L'authentique montagnard qu'il est — et pour cause — *évoluait* sur un terrain à sa mesure dans ce Tour de l'avenir, jalonné d'une trentaine de cols, dont Joux-Plane, le mont Salève et le redoutable Grand-Colombier, *où était jugée* l'arrivée de la onzième étape. Cependant, Florez ne se contenta pas de prendre l'initiative dans les côtes, il s'illustra dans la plupart des *compartiments* de la compétition, notamment contre la *montre* et *conserva l'avantage sur* les Soviétiques Soukhouroutchenkov, Barinov, Kashirine et Morozov, qui tentèrent jusqu'au bout de l'user par une tactique de harcèlement condamnée à l'échec.

Le Colombien est sorti victorieux, en fin de compte, d'une épreuve de qualité disputée sur un rythme rapide et sans cesse relancé, comme on en voit peu chez les professionnels. Dans cette course où les « occidentaux » n'ont pas pesé lourd, Alfonso Florez a réalisé un exploit qu'on peut qualifier d'historique, car c'est le premier coureur d'outre-Atlantique dont le nom figure au palmarès du Tour de l'avenir. Sa victoire s'inscrit dans l'évolution logique du cyclisme, *qui élargit peu à peu* son audience internationale et tend à devenir un sport véritablement universel, ainsi que le laissent deviner les résultats des Jeux olympiques et les récents championnats du monde.

Cette mutation décisive qui s'accomplira *tôt ou tard* — mais le plus tôt sera le mieux — implique qu'on en termine avec l'hypocrisie de l'amateurisme et qu' l'on supprime la frontière artificielle entre les amateurs et les professionnels pour instaurer le régime de la licence unique. est évident que Soukhouroutchenkov et Florez sont maintenant les adversaires naturels de Bernard Hinault ou de Zoetemelk. Ces nouveaux leaders du cyclisme acceptent d'ailleurs d'être opposés aux « pros », et l'on croit savoir que le Tour de France open est pour demain.

JACQUES AUGENDRE.



Le Monde

culture

CINÉMA

« Un homme à la caméra », livre de Nestor Almendros

Le « Philéas Fogg » du septième art

Nestor Almendros, l'opérateur de François Truffaut, d'Eric Rohmer, de Barbet Schroeder, mais aussi de films hollywoodiens indépendants (c'est-à-dire non tournés à Hollywood) comme *les Moissons du ciel*, de Terrence Malick, *Kramer contre Kramer*, de Robert Benton, le récent *The Blue Lagoon*, de Randal Kleiser, juste sorti aux Etats-Unis, est un peu le Phileas Fogg du septième art (1).

François Truffaut, dans sa préface au livre que Nestor Almendros vient d'écrire, *Un homme à la caméra*, célébrant l'ouvrage, définit parfaitement l'esprit de son auteur : « *C'est qu'il n'est pas seulement la description d'un travail, il est aussi l'histoire d'une vocation.* »

Simple spectateur, Nestor Almendros fréquente le cinéma avec l'œil du directeur de la photographie qu'il deviendra. De très bonne heure, il juge les films d'autrui avec la même acuité, la même précision dans le détail et l'analyse, qu'il appliquera plus tard à son propre travail. Né en Espagne dans une famille anti-franquiste, il part assez jeune pour Cuba, le Cuba d'avant-Castro, mais aussi d'avant-Batista, où l'on projette plus de six cents films étrangers par an, pas seulement américains. Henri Langlois et la Cinémathèque française aident, de Paris, à la programmation du ciné-club de La Havane, qu'anime vers 1948, outre Nestor Almendros, un autre jeune passionné de cinéma, qui deviendra le numéro un du cinéma castriste, Tomas Gutierrez Alea (*Mémoires du sous-développement*). Ils achètent une caméra 8 millimètres et tournent en 1949 *Una confusione cotidiana*, d'après Kafka.

En 1956, Nestor Almendros part étudier à Rome au Centre expérimental du cinéma ; en 1958-1959, il est aux Etats-Unis. Il devient l'ami des frères Makas, de la prêtresse du cinéma underground, Maya Deren. Il se lie aussi avec les frères Maysles. Il décide de regagner Cuba, où vient d'éclater la révolution. Il tourne un certain nombre de documentaires, mais se heurte très vite à la bureaucratie. Il dirige seul *Gente en la playa*, dans l'esprit du Free Cinema anglais, qui lui vaut tous les ennuis possibles. Il décide de quitter Cuba, arrive en France avec *Gente en la playa* sous le bras. Il connaît aussitôt Jean Rouch, retrouve la Cinémathèque française, mais vit trois ans dans une situation précaire. Un jour, il rencontre Eric Rohmer, Barbet Schroeder, un peu plus tard François Truffaut : plus que Raoul Coutard, il résume aujourd'hui ce qui reste de l'esprit d'aventure et de recherche de notre ancienne nouvelle vague.

Nestor Almendros juge indispensable de faire lui-même son cadrage, même aux Etats-Unis, où les règlements syndicaux l'en empêchent. Il « répète », avant le tournage, avec le cadreur qui devra manier la caméra, la faire bouger, changer le point en cours de tournage. La référence première, pour Almendros, c'est le cinéma américain — avec quelle justesse il sait décrire, par exemple, en deux phrases, le style photographique des comédies loufoques de la Columbia (Leo McCarey, Boleslawski, Howard Hawks, Capra, il oublie le Cukor de *Vacances*). Mais il sait aussi bien rapprocher le Rudolph Maté de la *Jeanne d'Arc*, de Dreyer, et de la *Gilda*, de Charles Vidor. La photographie, c'est d'abord une certaine qualité de la lumière, la peinture est la référence première, mais sans servilité.

Un homme à la caméra inaugure brillamment la nouvelle collection Bibliothèque du cinéma, lancée par Gilles Jacob et Marie de Poncheville, qui veut s'adresser aux cinéphiles comme aux « *jeunes sur le point de décider de leur avenir professionnel* ». C'est une mine d'or.

L. M.

(1) Un hommage sera rendu le 22 septembre, à 20 h. 30, dans la grande salle de la Cinémathèque française de Chaillot, à Nestor Almendros. Seront projetés des extraits des principaux films qui jalonnent sa carrière, depuis *Cuba* jusqu'à *the Blue Lagoon*.

★ *Un homme à la caméra*, Bibliothèque du cinéma, Editions Cinq Continents, Hatier, prix : environ 65 francs.

Kurosawa à Paris

Trois très grands auteurs de films appartenant à la même génération ont dominé le cinéma japonais : Mizoguchi, que vient de célébrer le Festival de Venise (le Monde *du 18 septembre*), *Ozu, que la France est à peu près le dernier pays au monde à découvrir depuis deux ou trois ans, sont morts et, à soixante-dix ans, Akira Kurosawa a reçu, cette année, pour son dernier film,* Kagemusha, *la palme d'or au Festival de Cannes, consécration, en fait, de toute une œuvre capitale.*

Kagemusha *va maintenant sortir en France, et cette sortie, importante, ne se fait pas selon les méthodes promotionnelles ordinaires. Elle est préparée comme un véritable hommage au cinéaste, qui sera présent à Paris, la semaine prochaine. Mardi 23 septembre, à 21 h. 30, Akira Kurosawa présidera, au cinéma Colisée, une séance exceptionnelle (sur invitations) de* Kagemusha, *dans la nouvelle version de 2 h. 39 remaniée par lui, différente de celle de Cannes. Cette soirée, placée sous le patronage de la Cinémathèque française, inaugurera une rétrospective de vingt-trois films présentée dans la salle du palais de Chaillot, du 24 septembre au 12 octobre. En même temps, une exposition de cent quatre-vingt-huit gouaches et cinquante-huit dessins, exécutés par Kurosawa pour l'élaboration de* Kagemusha, *est organisée à l'Espace Cardin. Le jour du vernissage de l'exposition, le 24 septembre, la cinéaste assistera, à 21 h. 30, à la projection de* Vivre *(tourné en 1952) à la Cinémathèque française.*

L'Association française de la critique de cinéma (dont, succédant à Véra Volmane, Robert Chazal est maintenant le président) va s'associer à cet hommage par un gala, le mardi 30 septembre à 20 h. 30, également au cinéma Colisée. Ce gala est organisé sur le principe des « grandes premières » de prestige, puisqu'il en coûtera 150 F la place à ceux qui voudront voir Kagemusha. *Au début de cette soirée seront proclamés les lauréats des prix Méliès (meilleur film français) et Léon-Moussinac (meilleur film étranger), que les membres de l'Association désignent, chaque année, par référendum. Brillant prélude à la sortie publique du film de Kurosawa, qui sera programmé dans les salles à partir du mercredi 1er octobre.* — J. S.

« AINAMA », salsa pour Goldman

de Frank Cassenti

Quand Pierre Goldman est mort, le 20 septembre 1979, tué par un étrange commando qui se fait appeler Honneur de la police, Frank Cassenti se mit à filmer. Pour tromper son chagrin, ou pour le rendre exact. Il a filmé des lieux de Paris brièvement, des lieux qu'aimait Goldman, et la place où il est mort. Et il a filmé de la musique aussi : parce que Frank Cassenti (*l'Affiche rouge, la Chanson de Roland*), musicien à ses heures — il est bassiste du Fusion Jazz Quartet, — sait filmer la musique sans bizarreries, mais selon son tempo propre, ses oppositions et il sait nous la faire aimer.

Il ne s'agit pas dans *Ainama* de n'importe quelle musique, mais de la salsa, cette musique que Goldman aimait à la passion, cette musique qu'il s'employait à faire connaître. Pour lui, la salsa, avec ses pulsations et les mots de ses tambours et le côté clinquant des cuivres, ne pouvait être dissociée des mouvements de libération d'Amérique latine qu'il avait connus ; et elle appartenait de plein droit à sa vie à lui, plus comme un rythme cardiaque que comme une musique de fond : « *Mort et plaisir enfin réunis l'apaisent.* »

Autour de ce cri de ralliement des musiciens afro-cubains, *Ainama*, la rage du plaisir et de la danse, on retrouve Azuquita (invité à Paris par Goldman), Henri Guédon (un de ses amis), le groupe Bidon K, l'étonnant Eric Cosaque et Voltage 8, bref tous ceux qui ont participé au concert Salsa pour Goldman. Et le film glisse imperceptiblement de l'événement qui l'a provoqué à des images de musiques et de danses simplement habitées par le souvenir de Goldman. Car la salsa a tout à fait cette gravité étourdie qui la fait aller de la mort ou de la misère au plaisir de l'oubli, sans jamais s'y perdre.

Inutile donc de reprocher au film cette tension maintenue entre deux pôles par quoi il semble esquiver tout en s'y prêtant, le portrait, l'analyse politique et l'analyse musicale. Il est plus que cela : le témoignage d'une sensibilité collective en prise directe sur un accident historique. On en jugera par l'émotion qu'il sait évoquer ou reconstruire autour de l'enterrement de Goldman (images fugitives de Sartre, pleurs et rage des tambours...) comme autour du concert ou des propos des musiciens. *Ainama*, par quoi on peut découvrir la salsa, est aussi un exemple rare d'impressionnisme — salsa, biographie et récit de Cassenti mêlés — mais d'impressionnisme objectif.

FRANCIS MARMANDE.

★ Voir les films nouveaux.

« CHAPITRE DEUX », de Robert Moore

Tournons la page

Le veuf paraît inconsolable, la jolie divorcée broie du noir. Naturellement, ils se rencontrent et tombent dans les bras l'un de l'autre. Idylle. Joie de vivre retrouvée. Mariage. Lune de miel aux Bahamas. Quelques semaines ont suffi pour abolir d'un coup de foudre les coups du sort.

Nous en sommes à la moitié de l'histoire quand, soudain, l'enfer perce sous le paradis. Alors qu'il se croyait guéri, voilà, en effet, l'ex-veuf assailli, torturé, par le souvenir de sa première femme. Nuits blanches, colères bleues : ne pouvant plus supporter celle qu'il vient d'épouser, il lui en fait voir de toutes les couleurs. L'« intruse » affronte courageusement l'orage et garde confiance. Elle a raison. Tout s'arrangera.

Auteur de cette comédie, Neil Simon est un des princes de Broadway. De *Pieds nus dans le parc* à *Rendez-vous au Plaza* et *California Suite*, la plupart de ses pièces ont été des succès. *Chapitre deux* (que l'on dit en partie autobiographique) n'a pas manqué à la règle et l'on retrouve dans le film réalisé par Robert Moore l'humour, la sentimentalité et les brillants dialogues qui enchantèrent le public américain.

Malheureusement, on y retrouve en outre, comme grossis à la loupe, tous les artifices d'une construction spécifiquement théâtrale et d'une psychologie sommaire. Dépourvue d'invention, la mise en scène de Robert Moore se contente de coller au texte de Neil Simon sans chercher à créer une dimension cinématographique. Le résultat est que les personnages nous apparaissent comme des fantoches et que pas une seconde on ne croit au revirement sentimental de l'homme.

Mollement dirigés, les comédiens préfèrent, eux aussi, le brio à la sincérité. James Caan est sympathique, plus à l'aise dans la gravité que dans la légèreté. Marsha Mason, pour qui le rôle fut écrit, s'agite beaucoup, minaude un peu. Charmante à coup sûr, mais manquant trop de naturel pour vraiment nous séduire. A l'image, en somme, de la comédie élégante et factice dont elle est l'héroïne.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Paramount-City (8e), v.o.

« La Fureur sauvage » de Richard Lang

Un brin de truculence, beaucoup de mouvement, et les vastes espaces. Voici la énième histoire d'un trappeur (Charlton Heston) aux prises avec les Indiens — une des leurs, Moineau bleu, l'a préféré à tous ces sauvages. On est en 1830, les fusils sont longs à recharger, les temps sont durs.

CL. D.

★ Voir les films nouveaux.

« Simon » de Marshall Brickman

Un savant bricoleur un peu niais (Alan Arkin) se prend pour un extra-terrestre après être tombé entre les mains de malfrats patentés à fort Q.I. Heureusement, la femme qui l'aime a les pieds sur terre.

Marshall Brickman, après avoir travaillé avec Woody Allen sur les scénarios de « Annie Hall » et de « Manhattan » a voulu se débrouiller tout seul. Il n'aurait pas dû. Auteur à part entière de « Simon », il désamorce les moindres idées caustiques ou franchement comiques qui lui sont venues — pas en foule, il est vrai.

CL. D.

★ Voir les films nouveaux.

■ Le comédien Frank Villard est mort le 19 septembre à Genève. Il était âgé de soixante-trois ans.

Peintre, il avait commencé sa carrière cinématographique comme assistant de décoration. C'est en 1941 qu'il était devenu acteur, aux côtés de Viviane Romance, dans « Cartacalha ». Il avait participé ensuite à plus de soixante films, notamment dans « Comptes à rebours », de Roger Pigaut en 1970.

THÉÂTRE

Une bourse pour les auteurs dramatiques

La Fondation de la vocation, fondée et dirigée par Marcel Bleustein-Blanchet, s'adresse désormais aux auteurs dramatiques, grâce à Pierre Bergé, directeur de l'Athénée et du Théâtre Edouard-VII : il offre une bourse annuelle de 20 000 francs pour un manuscrit inédit de langue française, qui sera en outre monté au Petit-Athénée, salle Christian-Bérard. Etant donnée l'exiguïté du plateau, la pièce ne peut pas comprendre plus de cinq personnages.

Le manuscrit doit être envoyé avant le 30 octobre à la Fondation de la vocation, 20, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris. L'auteur doit être âgé de trente ans au plus et doit joindre une photocopie de sa carte d'identité.

MUSIQUE

Le Festival Berlioz

L'ombre des Troyens

Composés entre 1856 et 1858, les Troyens, *opéra en cinq actes d'après l'Enéide de Virgile, attendent depuis plus d'un siècle qu'on leur rende justice, c'est-à-dire qu'on prenne en considération jusque dans leurs ultimes conséquences la singularité de leur conception et les exigences du compositeur. Lui-même ne voulait pas se faire d'illusions sur ce qu'il adviendrait d'un ouvrage auquel il rêvait depuis si longtemps et qu'il ne s'est décidé à écrire qu'après avoir renoncé définitivement à vaincre l'indifférence de ses contemporains.* « Peu importe, *confiera-t-il à un ami en 1858,* ce que l'œuvre ensuite deviendra, qu'elle soit représentée ou non. Ma passion virgilienne et musicale aura été ainsi satisfaite, et j'aurai au moins montré ce que je conçois qu'on puisse faire sur un sujet antique traité largement. »

Berlioz, on ne peut en douter, était parfaitement conscient de jouer perdant, voire de plaider coupable — coupable de prendre encore la mythologie au sérieux, d'avoir conservé pour Gluck l'admiration de sa jeunesse, de croire que le grand opéra peut contenir autant de subtilité qu'une symphonie. Une gageure qui donne une signification supplémentaire aux exclamations qu'il a lui-même placées dans la bouche d'Enée : « A tout prix il faut y parvenir, prêts à mourir tentons de nous défendre, le salut des vaincus est de n'en plus attendre ! »

Déception

Les Troyens *ont dû attendre 1863 pour être représentés, en partie seulement (les trois derniers actes, qu'on baptisa alors* les Troyens à Carthage), *sur la scène du Théâtre lyrique à Paris. Les deux premiers actes seront donnés en concert en 1879, dix ans après la mort de l'auteur, sous le titre* la Prise de Troie, *mais c'est seulement en 1890 à Carlsruhe que l'ouvrage sera représenté dans son intégralité, non pas en une soirée, quoique la chose ne soit nullement impossible puisque* les Troyens *ne durent pas plus longtemps que* les Maîtres chanteurs, Parsifal *ou* le Crépuscule des dieux, *mais en deux parties. Au Scottish Opera de Glasgow reviendra le mérite d'avoir démontré que c'était possible en 1969 puis au Covent Garden de Londres quelques mois plus tard.*

Le premier opéra francophone à avoir osé renouveler l'expérience sera le Grand Théâtre de Genève, qui présenta, il y a six ans, une version légèrement abrégée ; l'Opéra de Marseille, quant à lui, n'a fait dans la partition qu'une coupure assez minime, mais en présentant l'œuvre en deux parties, à deux années d'intervalle (le Monde *du 29 avril 1980*), *il ne pouvait revendiquer l'honneur d'avoir relevé enfin, dans son pays, le défi lancé par Berlioz.*

Compte tenu de ces circonstances très particulières, il est facile de comprendre que le Festival Berlioz jouait une partie difficile. D'abord à cause des problèmes que pose un ouvrage de ces dimensions, qui n'appartient pas au répertoire des théâtres, ensuite, parce qu'après tant de coups d'essai on était en droit d'attendre un coup de maître, et cela avec une certaine impatience.

La déception, puisqu'il faut appeler les choses par leur nom, aura sans doute été à la mesure des espérances qu'on avait pu former et, sans remettre en cause le bien-fondé d'une entreprise aussi évidemment salutaire que le Festival Berlioz, il est important pour l'avenir de celui-ci d'en chercher les causes sans vaines précautions oratoires, étant entendu que, si contestable que soit le résultat, personne ne songerait à nier que l'Orchestre de Lyon, les chœurs, les solistes et Serge Baudo, qui les dirigeait, ont travaillé très consciencieusement une partition difficile et qu'ils ont surmonté des problèmes que tant d'autres en France n'ont pas même osé affronter, pour ne rien dire de l'incurie des directions successives du Palais Garnier.

La première critique, évidemment, porte sur le choix du lieu. L'auditorium Maurice-Ravel, sauf à occuper peut-être certaines places, ne convient pas aux voix, elles manquent de présence, et leurs rapports avec l'orchestre se trouvent en outre faussés à leur détriment. Cela est d'autant plus grave que la compréhension du texte, rendue presque impossible, est ici doublement nécessaire : d'abord parce que Berlioz a apporté au poème autant de soins et de génie qu'à la musique, ensuite parce que les inflexions vocales, les interventions de l'orchestre sont liées au sens des mots.

La seconde critique vise le parti pris par Louis Erlo d'une mise en scène esquissée, sans décor — les chanteurs étant placés sur un dispositif scénique imaginé par Jacques Rapp.

A mi-hauteur entre le plancher où se trouve l'orchestre et le plafond, comment le dialogue entre Cassandre et les Troyennes pourrait-il être convaincant si la chanteuse, habillée à l'antique, s'adresse à des choristes en tenue de ville, partition en main et sagement alignées sur des gradins face au chef ? Aucun souffle dramatique ne saurait passer dans des conditions aussi artificielles. On n'évoquera même pas l'absurdité des cortèges sans défilé et des numéros de ballet sans danseurs... Par ailleurs, si l'on doit être reconnaissant à Louis Erlo de ne pas avoir cherché à distraire l'œil par une agitation scénique superfétatoire, il est impossible de résister à l'ennui de ces gestes compassés et souvent démentis par les paroles ou la musique. Compte tenu de cette immobilité désespérante, il serait sans doute injuste d'attribuer à Serge Baudo la responsabilité de l'atmosphère compassée qui se dégageait de l'exécution.

On se bornera donc à souligner le soin qu'il a pris à équilibrer en général les plans sonores de l'orchestre, et à faire respecter les nuances. On ne retiendra dans la mise en scène que quelques habiles effets d'éclairage, c'est peu. On aime à croire que les auditeurs de France-Musique auront eu moins de peine à suppléer par l'imagination à l'absence de représentation que les spectateurs de l'auditorium accaparés par ce qu'ils voyaient ; une simple exécution de concert aurait été préférable, car la perception amoindrie d'une œuvre méconnue et sur laquelle les préjugés sont encore vivaces peut se révéler le plus néfaste des remèdes.

La distribution enfin, quoique pour des raisons acoustiques, il soit difficile de la juger vraiment, suscite plusieurs remarques. D'abord elle comportait d'excellents éléments parfaitement à leur place : Jean-Philippe Lafont (Chorebe), François Loup (Hector), Léonard Pezzino (Hylas), Pierre Thau (Narbal) pour s'en tenir aux principaux, et d'autres qui, de toute évidence, ne possédaient pas à des degrés divers l'étoffe de leur rôle : Nadine Denize (Cassandre), Margarita Zimmermann (Didon), Stan Unruh (Enée) ; Naoko Ihara (Anna) et Bruce Brewer (Iopas) se situant entre ces deux catégories. Il est vrai que les chanteurs capables actuellement de satisfaire aux exigences de Berlioz sont presque introuvables, qu'ils demandent des cachets très élevés et qu'on n'est pas certain pour autant qu'ils soient en mesure de mûrir en quelques mois des rôles qu'ils ne connaissent pas. Mais il n'y a rien à y faire, lorsque c'est d'un chef-d'œuvre qu'il s'agit, le bien est l'ennemi du mieux; et, si le Festival Berlioz veut devenir, comme il en a légitimement l'ambition, ce que Bayreuth est pour Wagner ou Salzbourg pour Mozart, il doit en prendre les moyens.

Quels que soient les efforts du mécénat privé on peut penser que les pouvoirs publics pourraient y contribuer beaucoup plus largement. Peut-être devrait-on aller jusqu'à édifier à la Côte-Saint-André par exemple un amphithéâtre de quinze cents places au maximum, en bois et en brique, avec une fosse et des dégagements pour les représentations d'opéra, et des sièges sans rembourrage superflu si préjudiciable à l'acoustique. L'inverse exactement de ce que l'on construit de plus en plus. Cela permettrait enfin d'entendre la musique de Berlioz telle qu'elle devrait sonner si on tenait compte des souhaits qu'il a tant de fois formulés.

GÉRARD CONDÉ.

★ *Les Troyens* seront exécutés à nouveau les 25 et 26 septembre.

Mauvais sort

A la suite d'erreurs de transmission dues au mauvais sort sans doute, les étudiants en musicologie de Toulouse sont devenus étudiants en « psychologie », dans l'article consacré à la Semaine de musique française à Castres (*le Monde* du 19 septembre) ; quant aux choristes qui se sont fait entendre à Lyon, Bernard Tétu ne les avait pas réunis « près du zoo », mais en avait réuni « près de sept cents » (*le Monde* du 20 septembre). Dans ce même compte rendu, il fallait lire à propos de *la Marseillaise*, « inflexions » et non « impressions mélodiques ».

ROCK

Nina Hagen en tournée

Après un premier rendez-vous manqué au printemps dernier, voici enfin la première tournée en France de Nina Hagen, poète de la scène rock qui manie la dérision, part dans l'extravagance, le rêve et la folie, chante à coups de violence et de timidité, d'humour et d'émotion, à l'image de sa propre personnalité.

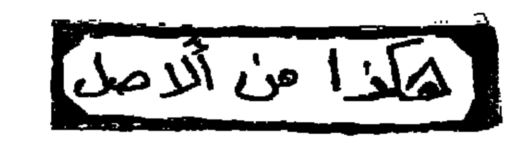
Fille de l'actrice Eva Maria Hagen et de l'écrivain Hans Hagen, Nina Hagen, née il y a vingt-cinq ans à Berlin-Est, a d'abord suivi la filière habituelle des jeunes communistes : membre des « pionniers Thaelman » à neuf ans, puis d'une autre organisation rassemblant les adolescents. Entre-temps, sa mère s'est remariée avec Wolf Biermann, le chanteur le plus populaire d'Allemagne de l'Est pour ses poèmes à la vie et à la liberté, pour son humour fou, pour sa manière de reprendre le chemin d'une vieille tradition allemande. Et Nina Hagen, comme beaucoup de filles et de garçons de son âge, a découvert le rock, s'est procuré en sous-main des disques de groupes occidentaux, de Janis Joplin, notamment, dont elle va chanter bientôt quelques titres.

L'exil à l'Ouest survient en novembre 1976, en même temps que pour Wolf Biermann. Nina Hagen quitte une Allemagne de l'Est où elle se sentait de plus en plus mal à l'aise. Pourtant elle commençait à s'imposer auprès des jeunes avec sa voix dure et brutale, tendre et extraordinairement puissante. Nina Hagen se lance alors à corps perdu dans l'aventure du rock — c'est l'époque où le mouvement punk règne à Londres. Elle y trouve l'occasion d'une libération de signes, d'un dépassement de soi, d'une « *reconnaissance d'instinct à instinct* », comme disait Antonin Artaud.

Dirigée aujourd'hui par le même manager (Benett Glotzer) que Frank Zappa, Nina Hagen, qui a publié en allemand deux disques depuis 1977 et se prépare à enregistrer son premier album en langue anglaise, fait équipe avec le guitariste Ferdinand Karmelk et un groupe de bons musiciens. A Paris, comme au vélodrome de Copenhague l'autre jour, elle fera son apparition sur scène avec ses cheveux ébouriffés teintés en rouge, son visage très fin outrancièrement maquillé, une immense cape noire qu'elle déploie comme des ailes, un collant noir et une sorte de blouse jaune. Aussitôt, ce sera encore une fois un torrent sauvage et superbement maîtrisé de mots, de sens, ce seront des grands éclats, un lyrisme débridé, une façon d'affirmer que Nina Hagen offre réellement ce qu'elle a de plus profond en elle, avec toute sa force et sa féminité.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, ce lundi 22 septembre, à 19 heures et 23 h. 30. A Lyon le 7 octobre, à Nice le 8, à Montpellier le 9, à Toulouse le 14, à Aix-en-Provence le 15, à Grenoble le 17, à Mulhouse le 18, à Strasbourg le 19.



SPECTACLES

théâtres

Lundi 22 septembre

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : la Femme sans ombre.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Le roi se meurt.

Les autres salles

Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Haute surveillance ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — II, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Marigny (225-20-74), I, 21 h. : l'Arazlée. — II, 21 h. : la Bonne Soupe.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : On ne sait comment.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Premier.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre de Paris (874-20-44), 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Quand les ânes voteront.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 30 : E. Serda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-15-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? — II, 20 h. 15 : D. Herczog.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 30 : Roger Mason. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : la Matiouette.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin, M. Fanon.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cabaret chaud 7 ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : Orchestre Dixieland R. Franc.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Catalogue.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Sonny Murray Trio.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Spectrum.
Patio-Méridien (758-12-30), 22 h. : Will Bill Davis.
Hippodrome, 20 h. 30 : U.F.O.

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)
Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvös (Grisey, Stockhausen, Marcland, Höller, Ligeti).

Festival d'art de Montmartre

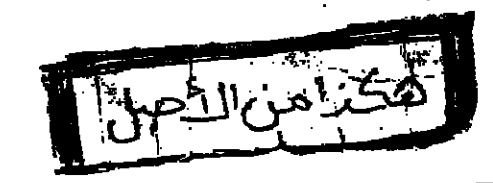
(387-65-32)
Eglise Saint-Pierre, 20 h. 30 : Duo Palmier-Rigal (Clementi, Mozart, Beethoven).

ARGOS FILMS invite les lecteurs du « Monde » à une projection exceptionnelle de l'œuvre maîtresse d'Elia KAZAN :

AMERICA-AMERICA

en version intégrale et originale, le mardi 23 septembre 1980, à 20 h. 15 précises, aux cinémas Olympic Saint-Germain et Saint-André-des-Arts

Des invitations encore disponibles (65 places) pourront être retirées le lundi 22 septembre 1980, à 17 h., au cinéma **SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 30, rue Saint-André-des-Arts - 75006 Paris.**





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.

Beaubourg (278-35-57), 15 h., Cinémathèque québécoise : On est loin du soleil, de J. Leduc ; 17 h. : les Mystères du Thibet, de H. A. Lettow ; 19 h., Le patrimoine cinématographique français : le Crime de monsieur Lange de J. Renoir.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
ANTHRACITE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11).
ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA BANQUIERE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BRONCO BILLY (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention-Saint-Charles, 15e (575-33-00) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
CALIGULA (It.-ang., v. ang.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (246-49-07) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; v. f. : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-belge) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; J., S., L. ; Haussmann, 9e (770-47-55).
CHAPITRE II (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (I., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DOIGTS DU DIABLE (A., v.f.) (*) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).
DON GIOVANNI (Fr.-it.) (v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
ENQUETE SUR UNE PASSION (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), mer., ven., dim., mar.
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
FAME (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
HEROS OU SALOPARDS (Austr., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LOULOU (Fr.) (*) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU... ? (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MANHATTAN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES MONSTRES DE LA MER (A., X, v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Ternes, 17e (380-10-41)
PILE OU FACE (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60).
RETOUR A MARSEILLE (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
THIRD WORLD (Prisonnier de la rue) (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE TONNERRE ROUGE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UN ESCARGOT DANS LA TETE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 heures (sauf sam., dim.).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES VAMPIRES DE SALEM (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

LES FILMS NOUVEAUX

AINAMA, SALSA POUR GOLDMAN, film français de Frank Cassenti : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE DERNIER METRO, film français de François Truffaut : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SIMON, film américain de Marshall Brickman (v.o.) : Movies-Ciné, 1er (236-71-72) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
FUREUR SAUVAGE, film américain de R. Lang (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

Les grandes reprises

LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
BARRY LYNDON (Ang., v. o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Calypso, 17e (380-30-11).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
CHINATOWN (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES DAMNES (It., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE DECAMERON (I., v. o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA DERNIERE FEMME (Ital., v.o.), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v. o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), vend., sam., dim. 20 heures.
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), v. f. : Richelieu, 2e (235-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A. v. f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Royale, 8e (265-82-66), Fauvette, 13e (331-56-86), Napoléon, 17e (380-41-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE GUEPARD (It., v. o.) : La Clef, 5e, (337-90-90), U.G.C. Marbeuf, 8e 225-18-45), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
HAIR (A., v. o.) : Palais des Arts, 3e, (276-62-98).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v. o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
HUIT ET DEMI (It., v. o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37), A. Bazin, 13e (337-74-39).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v. o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v. o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Parnassiens, 14e (329-83-11).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; George-V, 8e (562-41-46).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LOULOU (Pabst) : Marais, 4e (278-47-86).
LA MARGE (Fr.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT A VENISE (Ang., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v. o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA NUIT DES FORAINS (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES OISEAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
PAPA D'UN JOUR (A.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).
RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SCARFACE (A., v.o.) : Movies-Les Halles, 1er (236-71-72) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TIGRE DU BENGALE (A.), LE TOMBEAU INDOU (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), en alternance.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Studio-Logos, 5e (354-26-42).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
YANKS (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les séances spéciales

ACCIDENT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
BABY CART, L'ENFANT MASSACRE (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 16 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
LENNY (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 25.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (377-57-47), 17 h. 45.
TEX AVERY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 18.

Les festivals

HOMMAGE A PIALAT, Olympic, 14e (542-67-42) : Nous ne vieillirons pas ensemble.
LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Cléopâtre.
CINEMA FRANÇAIS 1968-1980, Action-République, 11e (805-51-33) : la Cicatrice intérieure ; le Jardin des Hespérides.
J. TATI, Grand Pavois, 15e (554-46-85), 15 h. : les Vacances de M. Hulot ; 16 h. 30 : Mon oncle ; 18 h. 30 : Play-Time.
GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85) (v.o.), I. : 20 h. 30 : le Lauréat ; 22 h. 10 : New-York, New-York ; 0 h. 30 : Tommy. — II, 15 h. 30 : la Fête sauvage ; 17 h. 30 : Le shérif est en prison ; 20 h. 10 : Mort sur le Nil ; 22 h. 30 : Jeremiah Johnson.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 16 h. 15 : Un été 42 ; 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15 (+ 24 heures) : Rocky horror pictures show.
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD : C Eastwood, B. Gazzara, H Keitel, (v. o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Jack le Magnifique.
F. ASTAIRE-G. ROGERS (v. o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : En suivant la flotte.
M. BROTHERS (v o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
W.C. FIELDS (v. o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Si j'avais un million.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 16 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : Marathon Man ; 20 h. 10 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Love. — II, 16 h. 15 : la Petite ; 18 h. 20 : L'homme qui venait d'ailleurs ; 20 h. 10 : Ascenseur pour l'échafaud ; 22 h. 15 : American Grafitti.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v. o.), I, 15 h. 45 et 22 h. 15 : Easy Rider ; 17 h. 30 : A la recherche de Mr. Goodbar ; 20 h. : Une étoile est née. — II, 19 h. 50 : Chinatown ; 16 h. : Un été 42 ; 17 h. 45 et 22 h. 5 : Midnight Express.
CALYPSO, 17e (380-30-11), I, 17 h. 45 et 21 h. 15 : le Guépard.



RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 22 septembre

18 h TF4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 Les Inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les papiers de famille.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 35 *L'avenir du futur : « Et la Terre survivra ».*
Film américain de D. Trumbull (1972), avec B. Dern, C. Potts, R. Rifkin, J. Vint, M. Persons, S. Brown.
Au début du vingt et unième siècle, un biologiste lutte pour sauver une forêt transplantée dans un vaisseau spatial à dôme de verre, après avoir reçu l'ordre de détruire ce vaisseau.
Un film de science-fiction sans effets spectaculaires. La tragédie de l'humanisme à l'agonie devant la puissance de la technologie. Excellent.
22 h Débat : Les nourritures de demain.
Avec MM. G. Fauconneau, de l'Institut national de la recherche agronomique, Y. Demarly, professeur à l'université Paris-Sud, le docteur J. Mayer, nutritionniste, M. Mazoyer, professeur à l'Institut national agronomique, et J.-P. Chabrol.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 *Jeu : Des chiffres et des lettres.*
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
1° La civilisation des neutrons.
2° M. G. d'Aboville (en direct).
21 h 55 *Document :* Les jésuites.
Réalisation J.-J. Bloch. Première partie : les Jésuites dans le monde.
La Compagnie de Jésus telle qu'en elle-même et non déformée par le mythe.
22 h 30 Magazine : Figaro-ci, Figaro-là.
De P. Petit. Avec Caroline Cler.
23 h 15 *Journal.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes.
18 h 55 Scènes de la vie de province : *Gwendal.*
Réal. : P.-A. Picton.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux
20 h 30 Cinéma public : Scorpio.
Film américain de M. Winner (1973), avec B. Lancaster, A. Delon, P. Scofield, J. Colicos, *G. Hunnicut, J.D. Cannon (Rediffusion).*
Un agent vieillissant de la C.I.A. soupçonné de fournir des renseignements aux Soviétiques doit être abattu par le jeune tueur qui fut son élève et rêve de lui succéder.
Le monde des services secrets internationaux montré dans sa réalité sordide. Une mise en scène efficace et des rapports psychologiques ambigus entre l'homme traqué et celui qui est chargé de l'abattre.
22 h 20 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre Chichois », de M. Chevit.
19 h. 30, Présence des arts : les Futuristes.
20 h., A des heures impossibles, de C. Bernard et D.-A. Lang. Avec M. Lonsdale, A. Wiazemski, J. Berto, etc. — Anna Schoen n'écrit plus ici, de F. Bonnardel. Avec F. Lebrun, C. Pascal, F. Bonnardel.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Rimbaud, le voyant.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Cinq approches de la réalité.

FRANCE - MUSIQUE

20 h., Musique à Lyon (en direct de Lyon) : 20 h. 45, Avant-concert.
21 h., Festival Berlioz (en direct de l'auditorium Ravel) : « les Francs juges », ouverture : « Harold en Italie » (Berlioz) ; et « Grande fantaisie » sur des thèmes de Lelio de Berlioz (Liszt), par l'Orchestre symphonique de la Radio-télévision italienne de Turin, dir. H. Soudant, avec B. Giuranna, alto.
23 h., Les Nuits d'été : Stuttgart (Wagner, R. Strauss, Verdi) ; 0 h. 5, Concert dans la ville (Bach) ; 1 h., Curiosités (Stravinski, Haydn).

Mardi 23 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 50 Croque vacances.
Calimero ; 13 h. 50, Bricolage (et à 14 h. 5) ; 13 h. 55, Isidore le lapin ; 14 h., L'orchestre de l'Europe ; 14 h. 5, Variétés : Georges Chelon ; 14 h. 10, Lumberjack.
14 h 15 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
D'E. Pagès et C. Vigne.
14 h. 20, Mémoire en fête : Jean Piat ; 14 h. 35, Elles en question ; 14 h. 45, Feuilleton : Jean-Christophe ; 15 h. 45, Mini-show : Harlem swing ; 15 h. 55, Les recettes de mon village ; 16 h. 10, A tire d'elles ; 16 h. 20, Tout feu, tout femme ; 16 h. 30, Dossier : Tel père, quel fils ? 17 h. 10, A vos mains ; 17 h. 20, La femme insolite ; 17 h. 25, Coup de cœur ; 17 h. 55, Variétés.
18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 Les Inconnus.
19 h 10 *Une minute pour les femmes.*
L'anglais pour les petites.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 30 Magazine : Le grand débat.
D'H. Marque et J. Besançon.
M. Jean Lecanuet s'exprime sur le VIIIe Plan, les élections sénatoriales et le problème du chômage.
21 h 30 Document : Les enfants du dimanche.
Près de 100 000 couples français se sont séparés pendant la seule année 1978 et 72 % avait au moins un enfant. Qui sont-ils ces enfants du divorce ballottés entre père et mère qui se les partagent. Deux avocats, un juge pour enfant et une femme écrivain, Marie Cardinal elle-même fille de divorcés, s'expriment sur la question.
22 h 30 Variétés : Etoiles sur glace.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Campagnes électorales.
15 h 5 Série : Moïse.
15 h 55 Itinéraires.
Contraste : *Daumier*, un artiste républicain en colère ; *Résonances : la* musique traditionnelle japonaise.
17 h 20 Fenêtre sur...
Larmes, pleurs et sanglots.
17 h 50 Récré A 2.
Dino boy ; Le fantôme de l'espace ; Les paladins de France ; Mes mains ont la *parole ; Je veux être fermier.*
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 Les dossiers de l'écran : « le Moustique ».
Téléfilm de M. Frydland. Avec J. Bouise, D. Ceccaldi, C. Rich, J. Monod...
Un film qui n'a d'autre but que d'amuser le public à travers un phénomène nouveau : l'intrusion des hommes de publicité et de propagande dans la politique, afin de mieux « faire vendre » leurs messages aux hommes politiques. Une dénonciation cependant virulente d'un certain cynisme en politique.
22 h Débat : Comment se servir de la télévision pour réussir en politique.
Avec MM. A. Sanguinetti, P. Salinger, M. Bongrand, C. Marti, B. Krieff, R. Cayrol et J.-F. Kahn.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps : *Les animaux de batterie.*
18 h 55 Scènes de la vie de province : Chemins sauniers.
Réal. : R. Monino.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
21 h 30 Cinéma (cycle les grands westerns) : le Jardin du diable.
Film américain de H. Hathaway (1954), avec G. Cooper, S. Hayward, R. Widmark, H. Marlowe, C. Mitchell, R. Moreno (Rediffusion).
En 1880, au Mexique, une femme engage quatre aventuriers pour l'aider à sauver son mari, pris dans l'éboulement d'une mine d'or. Des Indiens les harcellent.
Film d'aventures au suspense continuel, très spectaculaires et avec des personnages aux caractères bien dessinés. Un bon spectacle.
22 h 10 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les langages de l'espace ; à 8 h. 32, Histoire d'un mal-entendu : hystérie et sexualité.
8 h. 50, Les miroirs du songe.
9 h. 7, La matinée des autres : Les zodiaques.
10 h. 45, Etranger mon ami : « la Bonne Pauline », d'A. Dujovne-Ortiz.
11 h. 2, Musiciens français contemporains : R. Calmel (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Nous tous chacun : Léonie et Simon, paysans dans le Périgord.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés : A. Tavernier, au Printemps musical de Bourges.
14 h., Sons : A l'esprit par la terre.
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Tondue », de G. Croussy.
14 h. 47, Magazine international.
16 h.50, Actualité : la floristique.
17 h.32, Musiciens français contemporains : J. Bondon.
18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre Chichois », de M. Chevit.
19 h. 30, Sciences : Les nouvelles images (traitement et/ou synthèse).
20 h., Dialogues franco-danois : « Revivre l'histoire », avec O. Vinding et P. Lamour.
21 h. 15, Musiques de notre temps : La musique américaine aujourd'hui, avec B. Raynaud.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h.3, Œuvres de : Mahler, Janacek, Chostakovitch et Chopin ; 8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Musiques anglaises.
11 h. 30, Concert : « War Requiem », de Britten, par le Nouvel Orchestre philharmonique, les Chœurs et la maîtrise de Radio-France, dir. J.-P. Izquierdo, avec I. Garcisanz, soprano, R. Tear, ténor, et N. Phillips, baryton ; 13 h. 5, Jazz.
14 h., Festival Berlioz (en direct de Lyon) : l'individu musicien, œuvres de Berlioz, Des Prés, de Lassus, J.-S. Bach, Schumann et Scriabine.
17 h. 30, Concert : Festival de Salzbourg 1980, « Carnaval » ouverture (Dvorak) ; « Symphonie en trois mouvements » (Stravinski) ; « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Brahms), par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. Zubin Mehta ; 19 h. 5, Kiosque ; 20 h., Avant-concert.
20 h. 30, Concert (en direct de Lyon) : « Concerto en mi mineur » (Chopin, arrangement C. Tausig) ; « Symphonie concertante en mi bémol » (Mozart), « Deux lieder pour alto, mezzo et piano » (Brahms) ; « Variations sur un thème de Rameau » (Dukas), par l'Orchestre de Lyon, dir. S. Baudo, avec J.-P. Halsser, piano, B. Giuranna, alto, P. Amoyal, violon et N. Denize.
23 h., Musique à Lyon, par B. Koering.
0 h. 5, Les Nuits d'été : Munich (Bruckner, Beethoven, Brahms, Wagner et J. Strauss).

Télé-vérité

(Suite de la première page.)

De Hambourg à Tokyo, la formule lancée naguère aux Etats-Unis, suivre l'évolution d'une cellule familiale ou sociale, soit en ne la quittant pas d'une semelle, soit en prenant régulièrement de ses nouvelles, s'est très *largement répandue.* L'intérêt de ces constats à la petite semaine dépend évidemment de la curiosité ou plutôt de *l'indiscrétion de l'enquêteur.*

Prenez cet excellent portrait de Benjamin Britten, proposé par les Anglais et primé *dans la catégorie* des émissions musicales. Pourquoi celle-là plutôt que celle des documentaires ? Mystère. Peu *importe au* demeurant. D'entendre le compagnon du compositeur disparu répondre sans l'ombre d'une gêne à des questions posées de même sur leur union, sur leur couple, on en oubliait, sidéré, la toile de *fond sonore* de cette étonnante interview, témoin de l'évolution des mœurs.

On sait la *place privilégiée* réservée aux handicapés dans cette compétition ouverte aux sociétés de diffusion du monde entier. Aveugles, sourds, muets, ou tout cela à la fois, débiles profonds ou petits hommes troncs, victimes de la bombe A ou de la thalidomide, Japonais, Russes ou Britanniques, ils étaient à *nouveau là, indéfectiblement fidèles* au rendez-vous que leur a fixé, pour la première fois en 1974 — son film alors avait fait *sensation* — un réalisateur danois.

C'était une première démarche dans la direction de cet *hyper-réalisme* hérité du néo-réalisme à l'italienne que l'on voit régner au*jourd'hui sur les écrans de l'étranger.* A partir du moment où vous mettez en scène des grands handica*pés, vous pouvez difficilement laisser* à des acteurs le soin de les incarner. Force est de les laisser jouer leur *propre rôle, quitte à leur donner des* partenaires — parents, médecins, infirmière — choisis dans l'annuaire *du spectacle. Vous ne pouvez pas* non plus exiger de ces amateurs qu'ils répètent infatigablement, avec *une spontanéité toujours renouvelée,* un texte appris par cœur, sous prétexte qu'ils ont fixé sans le voir l'œil de *la caméra ou* que les roulettes de leur fauteuil ont besoin d'être huilées. Ou bien vous les laisserez improviser, réagir d'eux-mêmes à une situation donnée, ou vous leur prêterez une voix post-synchronisée, rompue à toutes les nuances de l'art dramatique, comme l'a fait De Sica avec *le Voleur de bicyclette.*

Au risque de paraître cynique, on est bien obligé de constater que le handicapé faisait jusqu'ici régulièrement recette en Italie. Il y en avait toujours un pour décrocher la timbale. A Riva-Del-Garda, la semaine dernière, on les a totalement négligés au profit des cancéreux, qui ont brusquement envahi le marché. Cancer des os, cancer du sang, *cancer généralisé, cancer jugulé, on* ne nous aura rien épargné. On nous a obligés, au contraire, à pénétrer dans des salles de consultation, des salles d'hôpital, à écarter les paravents, à nous pencher, la gorge nouée, sur des visages de mourants, à écouter, le cœur chaviré, des leucémiques de huit-dix ans, entièrement chauves, nous parler en toute lucidité *souriante, bouleversante,* de leur mal, de leurs souffrances, de leur espoir, sinon de guérison, du moins de rémission. *Titre de l'émission* : « Pourquoi moi ? ». En Amérique, les condamnés, grands ou petits, ont le droit, *ou plutôt le devoir, de connaître* le verdict. On le savait. On n'imaginait cependant pas ce que, dans cer*tains cas, ça pouvait représenter de* pudeur, de courage et de délicatesse.

A côté de ça, la contribution des Pays-Bas, une pièce de théâtre sur le même sujet, transposée à l'écran par une troupe réputée dont les membres se sont astreints, de longue date, à une étude préalable du *milieu évoqué* et à un jeu d'un naturel d'autant plus convaincant qu'il relève entièrement de l'improvisation, oui, *à côté de ça,* « *En observation* » rendait un son évidemment moins déchirant. Autres vedettes de cette confrontation, des personnes âgées en pagaille, dont certaines incroyablement télégéniques, *sont devenues célèbres* du jour au lendemain, grâce à l'irruption d'une équipe dans leur retraite, *frustrées,* inquiètes.

Manque d'humour

Cela ne devait pas être bien gai, direz-vous. Exact. *C'était triste à pleurer,* triste à avaler, vite fait, au bar du Palais des congrès, un verre de cognac, histoire de se re*monter le moral entre deux projec*tions. Les jurés, les observateurs, chacun était d'accord pour regretter l'absence d'humour et de drôlerie qui afflige un peu partout la production. De *Rome* à Hollywood, *en passant par Paris, seul le cinéma* et, soyons juste, la télévision anglo-saxonne — voyez l'irrésistible *Benny Hill tous les dimanches sur FR 3,* — offrent encore une chance de rire vraiment. Pourquoi ? Simple : le rire *c'est difficile à obtenir, alors ça se* paie cher, très cher, trop cher pour l'immense majorité des services *publics. En France, on* en sait quelque chose. On a rarement l'occasion de s'amuser devant le poste. De *s'émouvoir ou de s'offusquer non plus* d'ailleurs. Au chaud et au froid, nos trois robinets préfèrent l'eau tiède *d'une prudente convention dans la* forme et le fond. Sur les six programmes envoyés par nos chaînes, *un seul, Danièle a disparu* (A 2), a retenu un temps l'attention.

Radio-France, en revanche, a eu droit au tableau d'honneur pour un document acoustique remarquable. Ça lui arrive plus souvent qu'à son tour. A se demander si cet indéniable signe de santé ne tient pas à l'agressivité et à l'imagination exigées par une concurrence véritable.

CLAUDE SARRAUTE.

LE PALMARÈS

TELEVISION

DRAMATIQUES. — Prix Italia : « En observation » (N.O.S., Pays-Bas) ;
Bas) ; prix RAI : « Rêve au fil des notes (N.H.K., Japon).

DOCUMENTAIRES. — Prix Italia : Creggan (I.T.V., Grande-Bretagne) ; prix de la ville de Trente : « Pourquoi moi ? » (A.B.C., Etats-Unis).

EMISSIONS MUSICALES. — Prix Italia : « Profil de Benjamin Britten » (I.T.V., Grande-Bretagne) ; prix RAI : « Elégie à la mort de trois poètes espagnols » (Z.D.F., République fédérale allemande).

RADIO

DOCUMENTAIRES. — Prix Italia : « Questions sur Lesconil » (Radio-France) ; Prix de la presse italienne : « Une crise solitaire : l'avortement » (R.T.E., Irlande).

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 22 SEPTEMBRE

— *M. Vladimir Posner,* éditorialiste de Radio-Moscou, répond aux auditeurs en direct de Moscou pour l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 20.

MARDI 23 SEPTEMBRE

— *M. Robert Lattes,* membre du Club de Rome, spécialiste des problèmes de l'énergie, est l'invité d'Antenne-Midi, à 12 h. 45.

— *M. Jean Lecanuet,* président de l'U.D.F., est l'invité du « Grand débat », avec MM. Gérard Bapt (P.S.), Michel Barnier (R.P.R.), Gérard *Longuet* (U.D.F.) et *Pierre* Zarka (P.C.), sur TF 1, à 20 h. 35.

CARNET

Naissances

— M. Gérard SMOLARSKI et Mme, née Sylvia Riveline, ainsi que Karine, ont la joie d'annoncer la naissance de

Nicolas,

Paris, le 16 septembre 1980.

Mariages

— Mme Jean LEGARET,
Le docteur et Mme Michel DEPONDT,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants,

Sylvie et Jean-Luc,

qui sera célébré samedi 27 septembre 1980, à 15 h. 30, en l'église de Senonches (Eure-et-Loir).
12, rue des Nonnains-d'Hyères, 75004 Paris.
59 bis, boulevard Murat, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Isabelle VERNIER-TOULEMONDE,

petite-fille
de Mme Alphonse Vernier-Froidure
et fille
de M. et Mme Alphonse Vernier-Toulemonde,
avec

Bertrand DELACHENAL,

fils de M. Eugène Delachenal (†) et de Mme Eugène Delachenal.
L'échange des consentements a été reçu par le Père Louis Chevallier, s.j., au *cours d'une messe concélébrée* en l'église de Saint-Pierre d'Albigny (Savoie), le 29 août 1980.
13, rue des Jacinthes, 92500 Rueil-Malmaison.
9 bis, rue Georges-Berger, 75017 Paris.

Décès

— Busset.
La comtesse Robert de Bourbon Busset,
Marie et Marguerite,
Le comte et la comtesse Jacques de Bourbon Busset et leurs enfants,
Le comte et la comtesse François de Bourbon Busset,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

comte Robert de BOURBON BUSSET.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Busset, dans l'intimité, le lundi 22 septembre.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le supérieur général des Fils de la Charité,
Les Fils de la Charité,
Sa sœur et les membres de sa famille,
font part du décès, le 21 septembre, du

Père Jules FORGET,

dans sa quatre-vingt-onzième année.
La messe de funérailles aura lieu le mercredi 24 septembre, à 14 heures, à l'église Saint-Etienne d'Issy-les-*Moulineaux (métro Mairie-d'Issy).*

— Lyon, Paris.
Mme Pierre Grob, *ses filles* Françoise, Michèle, Florence et Isabelle,
Mme Pierre Pilliol,
M. René Grob,
M. Maurice Grob et *ses enfants,*
M. et Mme Vincent Grob et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Chrétien et leurs enfants,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GROB,

survenu à Lyon, le 18 septembre, à l'âge de quarante-neuf ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Saumur.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Martial Valin,
Mlle Dany Valin,
Le docteur Monna Waché-Valin,
M. Henri Waché,
et leurs enfants Philippe, Karine et Nathalie,
ont la douleur de faire part du décès du

général d'armée aérienne Martial VALIN,

grand-croix
de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,

survenu le 19 septembre, à Neuilly.
Le service religieux aura lieu le mardi 23 septembre, à 8 h. 45, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
52 bis, boulevard du Général-Leclerc, 92200 Neuilly.
(*Le Monde* daté 21-22 septembre.)

Anniversaires

— Le 22 septembre 1970 mourait, à l'âge *de quinze ans,*

Pierre MIQUEL.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviendront de lui en ce dixième anniversaire.

— 23 septembre 1960-1980.
Il y a vingt ans,

YANCO
Yves BERTRANET

membre du Club des explorateurs, quittait *les siens* et ses amis.
Pour tous ceux qui l'ont aimé et estimé, il est toujours présent.
De la part de sa sœur.

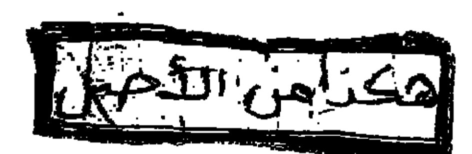
Soutenances de thèses

— Université de Paris-I, mardi 23 septembre, à 14 h. 30, salle Louis-Liard, M. Luis-Javier Garrido : « Le parti révolutionnaire institutionnel du Mexique ».

— Université de Paris-I, mercredi 24 septembre, à 13 h. 30, salle C 22-01, centre Tolbiac, Mme Geneviève Dupin, épouse Kabore : « Le choix des projets d'investissements dans les pays en voie de développement ».

— Université de Paris-I, jeudi 25 septembre, à 19 h. 30, salle C-22-04, centre Tolbiac, Mme Laure Despres : « Une théorie soviétique de l'hyper-inflation : l'économie d'émission 1918-1924 ».

— Université de Paris-I, jeudi 25 septembre, à 9 h. 30, salle C 22-04, centre Tolbiac, M. Robert Tartarin : « Le blé, le temps, l'énergie, théories soviétiques de l'abolition de la monnaie 1917-1921 ».



Le Monde
ECONOMIE

Réponse au premier ministre

Monsieur le Premier Ministre,

EN écrivant pour la *Revue des Deux Mondes* (1) votre article « L'économie française quatre ans après », c'est-à-dire *quatre* ans après votre arrivée à l'hôtel Matignon, vous avez manifestement cherché à susciter des réactions. L'année dernière, le troisième anniversaire de votre gouvernement avait été marqué par la publication dans la presse d'analyses et de « bilans » que vous aviez jugés très injustes, pour mettre trop exclusivement l'accent sur les aspects négatifs de l'expérience et pour ne pas jauger à leur poids véritable les contraintes extérieures ainsi que les *changements survenus dans le monde. La presse* vous avait pris au mot. Vous aviez annoncé qu'il vous fallait trois ans pour remettre les affaires du pays en ordre. Au bout de trois ans, *elle constata* que *plusieurs* des objectifs que vous vous étiez proposés n'étaient pas atteints, l'échec, pardon, le retard le plus flagrant, étant matérialisé par la persistance d'une forte inflation que, non sans de très bonnes raisons, vous n'avez dès vos *débuts* cessé de dénoncer aux Français (si souvent complaisants à son égard) comme le danger le plus grave à combattre en priorité.

Cette année, les temps ont changé. Serait-ce parce que vos compatriotes ont pris conscience de la gravité du second choc pétrolier et, d'une façon plus générale, de *« l'évolution de l'environnement international »* que vos censeurs sont dans l'ensemble, selon vous, incapables de prendre en compte ? C'est un fait que si, en septembre 1979, la critique s'étalait et cherchait à instruire sur la place publique votre procès sans toujours se donner la peine d'écouter la défense, elle s'est montrée, en septembre 1980, beaucoup plus discrète. C'est tout juste si les rôles ne sont pas renversés : c'est vous qui prenez la plume, qui vous vous demandez en prenant à témoin le lecteur *« où en est l'économie française, où doit-elle aller au cours des prochaines années ? »*, voulant répondre à ces questions *« avec l'objectivité de l'économiste plus qu'avec le souci de défendre et d'illustrer une politique »*. Autant et plus qu'à l'homme politique que vous êtes devenu, c'est donc à l'économiste que vous n'avez cessé d'être que s'adressent les quelques remarques ci-dessous.

Il est vrai que les deux personnages sont difficilement dissociables et que la logique commande de juger une action telle que la *vôtre plus au nom de ce qu'on appelait* jadis excellemment l'« économie politique » qu'au nom de ce qu'on appelle aujourd'hui, en commettant peut-être un abus de langage, la « science économique ». J'en veux pour preuve que, dans un pays où l'on cultive volontiers les équivoques (beaucoup de libéraux aimant encore à se donner une étiquette social-démocrate), vous annoncez des préférences plus tranchées, qui sont parfois aussi, et c'est tout à votre honneur, le rappel de vérités premières pas toujours faciles à dire. C'est ainsi qu'à votre crédit vous n'hésitez pas à inscrire *« l'arrêt du mouvement vers l'assistance sociale généralisée et la restauration de l'esprit de responsabilité et de risque »*. Ou bien tous les discours que l'on tient sur le renchérissement progressif du pétrole, les dangers de la pollution (et par *conséquent la nécessité de réformer nos* modes de production...) sont vides de sens, ou bien il faut se convaincre, ce qui pour vous n'est pas une découverte, qu'à la société dite de consommation doit succéder, non pas, comme certains l'ont dit avec une incroyable légèreté, une société « post-industrielle » de loisirs, mais une société où, conformément aux schémas de l'économie politique classique, c'est l'offre qu'il convient d'encourager et non la demande, ce qui *signifie* que le « chacun selon son travail » continuera à l'emporter — et de loin — sur le « chacun selon ses besoins ».

Vous êtes, écrivez-vous *« le premier à dire »* que la politique qui a été menée *« a eu ses insuffisances et ses échecs »*, et vous ne refusez pas la critique. A cette action, vous avez assigné deux objectifs : la lutte contre l'inflation est le premier.

Sur ce plan, vous avez fait, me semble-t-il, un certain nombre d'excellentes choses, dont la plus importante est d'avoir débarrassé la scène d'un certain nombre de faux-semblants. Les prix continuent peut-être de monter à un rythme qui n'est pas sensiblement inférieur à celui qu'ils connaissaient il y a quatre ans, mais du moins les indications que fournissent dans ce domaine les chiffres ne sont plus systématiquement faussées par le trompeur contrôle des prix et par une politique non moins débilitante et illusoire d'augmentation continuelle des subventions aux entreprises publiques.

Dans la loi *de finances de 1977*, qui *se* ressentait encore *de l'influence* de vos prédécesseurs (et de la doctrine constamment appliquée rue de Rivoli depuis 1962). *Il était encore affirmé que le gel des tarifs* publics était une contribution de l'Etat au combat contre l'inflation. Vous avez par la suite fait justice d'une pareille mystification en vous attachant au contraire à répercuter intégralement dans les barèmes d'électricité, de gaz, des chemins de fer, etc., l'effet mécanique de la hausse des carburants, et en stabilisant aux alentours de 35 milliards (un chiffre encore élevé) le total des subventions budgétaires au secteur public (mais plusieurs entreprises nationales, à la faveur de votre politique, ont déjà rétabli l'équilibre de leur exploitation).

Il reste à expliquer pourquoi, tout en tenant compte de facteurs fortuits qui vous ont été défavorables, les résultats obtenus en quatre longues années par la politique de stabilisation ont été si décevants. On n'a *pas manqué* à cet égard de vous adresser mille reproches et autant de recommandations, dont la plupart consistent, en dernière analyse, à demander de restituer, fût-ce temporairement, *à l'administration* les *moyens* d'intervention que vous avez eu le courage de lui retirer. Il me semble que la politique de votre gouvernement appelle une question *plus fondamentale. Vous faites une rapide* allusion à la réforme monétaire et économique (hélas restée inachevée à ce jour) de décembre 1958, pour faire remarquer *qu'elle avait eu lieu dans un* contexte *plus* favorable (activité internationale en expansion, taux de change fixes dans le monde) que celui de 1976-1977. Il est possible que vous ayez raison sur ce point (malgré l'oubli que vous faites de la guerre d'Algérie qui faisait alors rage), mais là n'est pas le point le plus important.

La réforme de fin 1958 avait été lancée dans un esprit tout à fait différent du vôtre. Pour s'attaquer à l'inflation et au déficit extérieur chronique, elle rompait résolument avec les analyses et les méthodes antérieures (ce qui lui a permis, en l'espace de quelques mois, d'asseoir pour presque dix ans la stabilité du franc et l'équilibre de la balance des paiements décrite précédemment par la quasi-totalité des commentateurs comme « structurellement déficitaire »). Au contraire, vous n'avez pas pensé que l'inflation pouvait bien être en grande *partie créée de toutes pièces par des vices* de fonctionnement du système monétaire et financier français et qu'en conséquence il serait possible d'obtenir des résultats quasi *immédiats* en *réformant ces mécanismes* défectueux.

Resserrer les écrous sans changer la machine

Pour ne citer qu'un exemple, le plan de redressement Pinay-Rueff de 1958 mettait fin au *financement automatique de la construction* (la tâche « sacrée » de l'époque) par la Banque de France. On ne trouvait rien de comparable dans votre programme du 22 septembre 1976, que vous avez par la suite mis en œuvre « sans défaillance ». Il était tout entier conçu dans l'idée qu'il suffirait de resserrer progressivement les écrous de la machine sans changer — *ou très doucement* — les circuits à l'intérieur de celle-ci. D'où la confiance faite aux instruments d'intervention déjà en place, tels que l'encadrement du crédit (introduit dès 1972). Depuis 1977, vous avez *« fixé chaque année une norme d'accroissement de la masse monétaire inférieure à la croissance attendue de la production intérieure brute en valeur »*. Comment s'expliquer dans ces conditions que le « taux d'inflation » ait constamment été supérieur au *taux « attendu » au début de l'exercice ?*

La vérité ne serait-elle pas que la « masse *monétaire* » est une base trop incertaine pour la conduite d'une politique rigoureuse. Il s'agit, comme vous le savez, d'une grandeur statistique, qui admet plusieurs définitions. Les théoriciens en sont encore à se demander *laquelle est la plus significative, étant* entendu qu'aucune de celles qui sont le plus couramment utilisées n'englobe la totalité de ce qu'on entend par des avoirs monétaires. En France, on retient comme *définition M2*, qui comprend, outre les billets (et pièces) en circulation, les dépôts bancaires à vue et à terme. En Grande-Bretagne, où règne actuellement le gouvernement le plus « monétariste » du monde, on a adopté M3, qui est en gros égal à M2 plus les comptes d'épargne. On en arrive ainsi à cette situation paradoxale entre deux *pays* voisins pratiquant, avec certes des modalités très différentes, des politiques d'inspiration voisine. En France, quand les caisses d'épargne enregistrent un fort excédent des dépôts sur les retraits, votre gouvernement s'en félicite. De l'autre côté de la Manche, les autorités accueille*raient le même phénomène avec inquiétude*, dans toute la mesure où il se traduirait par une augmentation plus importante que prévu de *la* « masse monétaire ».

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 23.)

(1) Septembre 1980.

LA FIN DU PLAN ?

DEPUIS *la libération* et M. Jean Monnet, le Plan a marqué de son empreinte — avec des fortunes *diverses — la politique économique* de la France. Est-il voué à disparaître ?

M. Michel Albert, commissaire *général, dans une lettre très* raide qu'il a adressée récemment à M. Raymond Barre (et dont *le Canard enchaîné* s'est fait *l'écho), fait au premier ministre* deux reproches : avoir éludé le problème du chômage ; avoir ajouté à son projet de plan un *chapitre qui n'avait pas été* prévu à la seule fin de se décerner un certificat de bonne gestion économique et financière. *A ces critiques, M. Albert* ajoute des conseils : réduction de la durée du travail, augmentation des investissements pu*blics*.

Inutile de dire que la lettre du commissaire a été très mal accueillie à l'hôtel Matignon, où l'on n'a pas l'habitude de se faire ainsi tancer publiquement. *« M. Michel Albert dépend du premier ministre : ou il démissionne, ou il accepte que les choix ultimes du VIII[e] Plan soient faits par le chef du gouvernement »*, déclare-t-on en substance dans l'entourage de M. Barre.

Les choses ne sont pas aussi simples. Il est très souvent arrivé dans le passé — de M. Massé à M. Montjoie, en passant par M. Ortoli — que les responsables *du commissariat du Plan adres*sent des lettres personnelles au premier ministre en exercice pour le mettre en garde contre telle ou *telle décision* jugée mauvaise ou dangereuse. Dans la plupart des cas, ces lettres — qui n'existaient qu'à un seul exemplaire — n'étaient connues que des seuls intéressés.

Il était tout de même arrivé que le contenu de certaines missives ait été rendu public par des indiscrétions savamment calculées. C'est ainsi qu'au moment de la préparation du VI[e] Plan, M. Montjoie avait fait savoir son désaccord avec M. Chaban-Delmas, qui avait éli*miné du projet gouvernemental* la plupart des données et objectifs chiffrés du Plan.

Cette fois, pourtant, les choses vont plus loin : d'une part, parce que la lettre a été publiée ; d'autre part, parce que M. Michel Albert met carrément en cause la bonne foi de l'exercice. *« La question de l'emploi est sûrement la plus délicate du VIII[e] Plan*, écrit-il. *Le projet de rapport (...) tente de l'éluder. »* N'y a-t-il pas là une démarche politique ? En agissant ainsi, M. Michel Albert ne sort-il pas de son rôle en se désolidarisant de l'actuel gouvernement ? La question vaut en tout cas d'être *posée*.

Une autre explication, moins politique, mérite peut-être d'être avancée. Les propositions de *MM. Monnet, Hirsch, Massé*... n'étaient pas toutes retenues, beaucoup s'en faut. Mais le travail des anciens commissaires au Plan était *« respecté »*, pourrait-on dire, et dans le fond et dans la forme, du fait d'un certain rapport de forces qui s'était établi au fil des années entre le pouvoir technocratique de la rue de Martignac et le pouvoir politique. Les choses ont bien changé ces dernières années... au profit du premier ministre et de l'Elysée.

N'ayant pas reconnu vraiment son projet, M. Michel Albert en a sans doute conçu de l'amertume. Et ce d'autant plus que *le commissaire au Plan n'ignore* pas l'allergie profonde de l'hôtel Matignon à l'égard d'une institution jugée pléthorique, irréa*liste et peut-être aussi insuffi*samment dépendante.

ALAIN VERNHOLES.

L'INSEE analyse la rupture de 1974

Qu'est-ce que la crise économique de l'Occident, à partir de 1973-1974, a changé en France ? Il revenait naturellement à Paul Dubois, *directeur* du service des synthèses à l'INSEE, d'apporter la réponse en dressant le premier bilan global sur le *sujet* dans la revue de l'Institut « Economie et statistique » (numéro d'août).

PREMIER constat : la crise qui frappe l'Occident depuis sept ans n'a pas touché la France en premier ni commencé avec le « choc pétrolier ». D'autres pays — les Etats-*Unis notamment* — nous avaient précédé dans la dépression et le regain d'inflation, lié à la crise monétaire et au renchérissement mondial des matières premières, avait débuté un an avant 1974. Mais c'est en gros cette année-là qu'ont commencé les difficultés pour notre pays. Aussi, est-il intéressant de comparer les évolutions majeures jusqu'en 1973 et au-delà.

Deux faits permettent de parler de « rupture » en 1974 :

● La croissance se ralentit de presque moitié, pour ne plus dépasser en moyenne 3,1 % par an de 1974 à 1979, contre 5,8 % durant la décennie précédente. Nos principaux partenaires, qui ont connu une décélération à peine moins faible (— 2,2 % par an en moyenne), avaient connu un ralentissement dès le début des années 70. En France, le coup de frein concerne surtout l'industrie (— 4,7 % par an), mais à peine le secteur tertiaire marchand (— 1,2 %).

● La hausse des prix s'accélère : 10,7 % de moyenne annuelle après 1973, contre 3,8 % seulement entre 1963 et 1969, puis 5,9 % jusqu'en 1973. Depuis la crise, la hausse dépasse chez nous de 1,7 % en moyenne celle de nos principaux partenaires.

A l'évidence le constat sera bien plus net encore lorsqu'on prolongera les courbes jusqu'en 1980 : la croissance n'aura, en effet, été que de 2,2 % cette année (contre 3,4 % l'an dernier) et la hausse des prix de 11 à 12 % (en taux de P.N.B.) contre 10,3 % en 1979.

Est-ce le dynamisme des facteurs physiques de la croissance qui s'est essoufflé, ou bien la faiblesse de la demande a-t-elle provoqué ce ralentissement ? La réponse de Paul Dubois est nuancée.

Côté facteurs de croissance, les disponibilités de main-d'œuvre s'accroissent de quelque 230 000 personnes par an, mais les emplois offerts, qui augmentaient jusque-là de 0,7 % par an, ne croissent plus que de 0,2 % ; essentiellement à cause de l'industrie, où des disparitions nettes d'emplois entre 1974 et 1979 égalent presque les emplois créés dans les cinq années précédentes. A l'inverse les suppressions d'emplois dans l'agriculture diminuent de moitié. Le solde vient du secteur tertiaire, toujours aussi proliférant.

Cet écart entre emplois demandés et offerts entraîne bien entendu une forte *aggravation* du chômage : + 300 000 entre 1974 et 1975, + 115 000 par an en moyenne depuis. Le gonflement des demandeurs d'emploi aurait d'ailleurs été plus fort si un grand nombre de travailleurs âgés n'avaient pas pris une retraite anticipée, si des jeunes n'avaient retardé leur entrée dans la vie active, si, enfin, la productivité n'avait pas tant baissé.

Car celle-ci a beaucoup fléchi chez nous, comme ailleurs.

Cette baisse dans la productivité s'explique en partie par la décélération de l'investissement dans le secteur privé (les entreprises nationales ont, elles, au contraire accru leurs dépenses d'équipement). Mais elle tient aussi, selon l'I.N.S.E.E. :

● A la moindre durée de l'utilisation (— 5 %) du capital, du fait de la diminution des horaires, notamment.

● Au moindre degré d'utilisation de ce capital.

● A la multiplication des déplacements (faillites, machines abandonnées).

● A la prudence des entreprises, qui ont mieux ajusté *leurs* dépenses d'équipement à la situation de leurs finances.

● Au moindre jeu des économies d'échelle et de spécialisation, du fait du ralentissement de la croissance. Phénomène qui risque d'être durable : l'affaiblissement de l'expansion a entraîné — et peut encore entraîner — celui de la productivité.

Mais pourquoi la demande globale s'est-elle affaiblie ? Le *tableau publié page* 22 *apporte* la réponse : la consommation des ménages et celle des administrations ont vu leur croissance baisser (d'environ un tiers), et les investissements des entreprises privées comme des particuliers (logement) se sont effondrés.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 22.)

VARIATIONS NETTES D'EMPLOIS (*en milliers*)

	1969 - 1973	1973 - 1979
Agriculture	— 146	— 74
Industrie	+ 93	— 118
Secteur tertiaire	+ 229	+ 231
TOTAL	+ 176	+ 53

CHUTE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL (*)

	1963-1973 (en % par an)	1973-1979 (en % par an)	Différ.
Agriculture	7.2	2.9	— 4.3
Industrie	6,8	4,8	— 2
Secteur tertiaire marchand	3,3	2,4	— 0.9
TOTAL	5,1	2,9	— 2,2

(*) Valeur ajoutée par heure travaillée (dans l'industrie et le tertiaire) ou par tête (dans l'agriculture et pour le total).

Les jeunes ayant déjà reçu une formation ont été les principaux bénéficiaires des pactes de l'emploi

Après le troisième pacte pour l'emploi des jeunes dont la deuxième campagne vient d'être lancée par le gouvernement, faudra-t-il envisager un nouveau pacte et surtout remodeler profondément les mesures envisagées — au cours du VIIIe Plan — pour faciliter l'insertion des jeunes ? Les pouvoirs publics ont entamé une réflexion sur l'avenir de cette formule. Les premiers bilans oscillent de la satisfaction mitigée et prudente au *constat plutôt* négatif.

LES statistiques définitives viennent d'être établies sur la *première campagne* du troisième pacte pour l'emploi. Comme les indications provisoires le laissaient entendre (*le Monde* du 24 juin 1980), ce troisième pacte — plus intéressant financièrement pour le patronat — a eu un impact quantitatif plus important que le deuxième, sans cependant avoir le succès du premier (tableau ci-dessous). En fait, il n'y a pas de chiffres exacts sur le nombre des bénéficiaires, car les *entreprises* peuvent cumuler les divers avantages prévus : c'est ainsi que la majorité des titulaires de contrats emploi-formation peuvent bénéficier des exonérations des charges sociales. Selon une estimation minimale du ministère du travail, 390 580 personnes auraient bénéficié du troisième pacte (275 037 pour le deuxième et 552 551 pour le premier). Il s'agit de chiffres non négligeables *puisqu'ils représentent 8* à 15 % de la population active concernée (quinze à vingt-quatre ans) (1). Mais, au-delà de ce bilan très quantitatif, encore *faut-il savoir si les pactes ont* eu une influence bénéfique à la fois sur la situation de l'emploi et l'adaptation des jeunes au marché de l'emploi grâce à une *meilleure formation.*

● **Pas d'influence sur le nombre d'emplois.**

En exonérant des cotisations patronales de *Sécurité sociale* les entreprises qui embauchent des jeunes, les pactes avaient en partie pour but de diminuer le coût du travail et, en principe, d'inciter les firmes à accroître la main-d'œuvre plutôt que les investissements ou, au minimum, *de stabiliser* les effectifs en remplaçant les départs en préretraite par l'arrivée des nouveaux. Les premiers constats aboutissent en fait à une influence quasiment *nulle. Les* pactes n'ont guère modifié les évolutions prévisibles : baisse des emplois industriels, croissance du tertiaire. Autrement dit, les pactes n'auraient pas *modifié la* politique d'embauche des entreprises (voir encadré).

● **Une réduction sensible du *nombre des jeunes chômeurs.***

En revanche, on observe une influence positive, même si elle est momentanée, sur le chô*mage des jeunes. Selon la direc*tion de la prévision le premier pacte aurait, par rapport aux prévisions, atténué la croissance du chômage de cent mille fin *décembre 1977, cent quarante* mille en mars 1978 et cent mille en juin 1978. Le deuxième pacte aurait eu un effet moins net ; une moindre progression de *cinquante mille seulement.* Autrement dit, 60 à 70 % de ceux qui ont effectué un stage pratique ou un stage de formation auraient été chômeurs si le pacte n'avait pas existé. Le pacte ayant un rôle limité (quatre à six mois), l'effet positif pour le chômage est encore plus mince *si l'on examine* la situation en fin d'année. La moindre progression du chômage, de quatre-vingt-quatorze mille fin 1977, est de vingt-six mille seulement fin *1978. Au total les pactes ont* exercé un rôle de freinage du chômage mais sans l'enrayer. Ils ont permis une insertion plus rapide des jeunes mais à quel *prix ?* Et pour quoi faire ? Selon certains observateurs (2), le bilan est « apparemment négatif », car pour un coût élevé (4,5 milliards de francs lors du premier pacte) le résultat est faible en matière de création d'emploi.

● **Des économies pour les petites entreprises et les firmes en difficulté.**

Le bilan n'est pas meilleur si l'on examine comment les employeurs ont utilisé les diverses formules des pactes. Pour les stages pratiques surtout, ce sont les petites unités de production qui prisent cette formule (les deux tiers ont moins de cinquante salariés) à cause des *allégements de charges sociales.* Les exonérations comme les stages pratiques ont été appréciés dans des branches où les salaires sont faibles, la rotation *des effectifs élevés, en un mot* là où la gestion tant des affaires que du personnel est loin d'être moderne ou florissante. Comme l'indique une étude en cours du *ministère du travail,* les *stages* pratiques, notamment en 1977-1978, ont permis à certains employeurs de se procurer une main-d'œuvre à bon compte sans *donner* la *formation pourtant* exigée. Réalisant un travail comme les autres (44 %), ou ayant un rôle de « bouche-trou » (17 %)... 31 % seulement ont *suivi des cours. Une autre en*quête est encore plus accablante : 61 % des stagiaires interrogés ont déclaré avoir participé normalement à la production et... 4 % *avoir reçu des cours.*

De l'aide aux jeunes, les pactes se seraient transformés, pour les stages pratiques, en aide aux *« entreprises les moins organisées »* pour leur permettre *« d'adapter leur main-d'œuvre aux conditions de production » :* une sorte de sélection subventionnée qui, au début, a joué parfois à rebours. Au lieu d'embaucher, des sociétés utilisaient les stages pratiques. Et comme ces stages ne comportent pas de *contrat de travail,* la direction pouvait, sans problème, se débarrasser, en fin de stage, des jeunes qui avaient bel et bien effectué le travail d'un salarié normal. Pour atténuer ces effets pervers, le troisième pacte a été plus restrictif : les services du ministère ont été plus attentifs aux possibilités d'embauche et de formation. Résultat : cinquante-six mille huit cents stages pratiques au lieu des cent vingt mille *prévus.*

Reste la question essentielle. Les jeunes — et lesquels — ont-ils vraiment bénéficié du pacte ?

● **Une majorité de jeunes hommes.**

Les jeunes qui ont bénéficié de formules de pacte comportant une réelle formation sont *essentiellement* de sexe masculin alors qu'un certain équilibre entre jeunes gens et jeunes filles est observé pour les stages pratiques. La sur-représentation masculine s'est dans certains cas maintenue ou renforcée : 69,2 %, 65,3 % puis 67,9 % d'hommes pour les embauches avec exonération du premier au troisième pacte ; 57 %, 58 % puis 60 % pour les contrats emploi-formation... Cette évolution est d'autant plus discriminatoire que le chômage féminin s'est aggravé : 61 % des jeunes demandeurs d'emploi en mars 1977, 64 % en mars 1980.

● **Une préférence pour les jeunes... déjà formés.**

Autre constat peu satisfaisant. Les jeunes ayant achevé un cycle scolaire ou ayant acquis une formation professionnelle ont été plus nombreux à bénéficier des pactes. Pour les contrats emploi-formation : 44,8 % des stagiaires avaient un niveau BEP ou CAP et 6,2 % un niveau baccalauréat ou plus, alors que les pouvoirs publics espéraient attirer par cette formule une *majorité de jeunes sans qualification* : ces derniers représentent 49 % des bénéficiaires au lieu des 70 % prévus. Même constat pour les stages pratiques : 18,4 % *seulement* des jeunes sans qualification !

● **Le maintien dans l'emploi.**

Que sont devenus ces jeunes ? *L'étude du ministère du travail* sur des contrats emploi-formation montre que le maintien dans l'emploi (85 %) n'est pas négligeable. Pour les stages pratiques, 62 % des jeunes ont conservé un emploi (41 % dans la même entreprise), mais il varie selon le degré de formation reçue *avant* et *pendant* le stage et selon la taille de l'entreprise. Pour les contrats emploi-formation, les *pertes d'emploi* s'étalent de 13,7 % dans les grandes firmes à 34 % dans les petits établissements et de 12 % chez les ouvriers professionnels à 34,3 % chez les manœuvres. Plus la formation initiale du jeune, avant son stage, est élevée, plus celui-ci a *des chances de conserver* son emploi même s'il n'a pas d'expérience, alors que la personne sans qualification qui a déjà eu plusieurs emplois est pénalisée : le vécu professionnel serait *moins* payant qu'on ne le dit, et le contrat emploi-formation n'aurait donc pas réussi à stabiliser ces exclus de la première heure.

Un quatrième pacte s'impose-t-il ?

Or l'objectif des pactes était bien en priorité d'épauler les *deux cent mille jeunes* non qualifiés qui, chaque année, recherchent un travail. Le bilan est-il totalement négatif ? On ne le pense pas au ministère du travail, *où l'on* entend *voir* la réalité en face. Il faut reconnaître que le succès des pactes auprès des jeunes déjà qualifiés pose deux vrais problèmes : le besoin qu'ont certains employeurs d'ajouter à la qualification des candidats une qualification complémentaire, comme ces bouchers qui demandent au titulaire d'un C.A.P. de boucher d'acquérir des compétences en comptabilité ; *l'inadaptation de certaines qualifications* aux besoins des firmes qui accueillent des C.A.P., B.E.P. et bacheliers mal orientés pour leur offrir une autre for*mation.*

Gaspillage ? Adaptation nécessaire ? Toujours est-il que la question qui se pose au gouvernement n'est pas seulement de *savoir s'il y* aura un quatrième pacte ou plutôt une troisième campagne du troisième pacte en 1981-1982 : certains responsables estiment qu'il faut mettre fin à la politique des coups de poings et renoncer à un nième campagne ; ils préfèrent le vote rapide de la loi sur la formation alternée afin de pouvoir l'appliquer dès 1981. *L'une des raisons avancées* : il faut offrir aux directions de personnel un « instrument de gestion » permanent et non *plus* conjoncturel.

La grande question sera surtout de choisir entre *les* priorités : décider si les rares milliards de francs que le gouvernement est prêt à accorder durant le VIIIe Plan pour l'insertion des chômeurs de dix-huit à vingt-cinq ans doivent être consacrés essentiellement au deux cent mille jeunes sans formation ou être disséminés, tous *azimuts en sachant qu'ils* bénéficieront aux moins démunis, c'est-à-dire aux titulaires de diplômes aussi dévalués soient-ils.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Pourcentage de population : 15 % pour le premier, 8 % pour le deuxième, 10 % pour le troisième.

(2) José Rose, « Les pactes nationaux pour l'emploi, leur incidence sur l'insertion professionnelle » dans *Education permanente*, n° 53, juin 1980.

LE PACTE NE NOUS A PAS INFLUENCÉS

Nous aurions procédé au même nombre d'embauches si le pacte n'avait *pas existé...* Tel est l'un des constats d'une enquête de l'INSEE sur l'attitude d'employeurs de *Chalon-sur-Saône* face à l'embauche, qui vient d'être publiée dans « Economie et Statistique » (août 1980, n° 124).

***Sur 247 établissements* interrogés, 92 ont utilisé les mesures du premier pacte et 39 celles du second. *Parmi* ces firmes, les trois quarts affirment qu'« elles auraient réalisé le même nombre d'embauches si ces mesures n'avaient pas existé ».**

Autres indications : le recours plus fréquent aux contrats à durée déterminée (surtout dans les entreprises de taille moyenne, 50 à 199 salariés) et les plaintes des employeurs sur le niveau de l'enseignement (48 % estiment que le niveau des jeunes issus de l'enseignement a diminué, 35 % pour l'enseignement technique).

Un bilan comparé

	PACTE I	PACTE II	PACTE III	
	1977 - 1978	1978 - 1979 (*bilan au 31-3-79*)	Première *campagne* 1979 - 1980 (bilan au 30-6-80)	Deuxième *campagne* 1980 - 1981 (*objectifs*)
Embauches avec diminution des charges sociales	230 000	95 000	151 600	160 000
Contrats emploi-formation	26 400	38 100	64 300	70 000
Contrats d'apprentissage	108 300	103 800	122 500	125 000
Stages pratiques en entreprise	145 700	20 300	56 800	120 000
Stages de formation	68 700	55 900	46 200	40 000
Primes aux « premiers salariés »	—	—	3 400	4 000
Primes à l'embauche de cadres de plus de 45 ans	—	—	11 600	15 000
TOTAL	579 100	313 100	456 400	534 000

Les aides publiques ont varié selon les pactes. Pour le troisième pacte, les principales incitations financières sont les suivantes : l'« exonération » porte sur 50 % des cotisations patronales pendant douze mois, l'embauche de jeunes de moins de vingt-six ans devant se traduire par un *contrat d'au moins six mois et impliquer* un accroissement des *effectifs* au niveau de l'établissement ; pour l'« apprentissage », l'exonération est totale pendant un an pour les entreprises non artisanales de plus de dix salariés, pendant deux ans pour les autres ; pour les « stages-formation » de six mois, l'Etat assure le paiement de 25 % du SMIC pour les seize-dix-huit ans et de 75 % pour les dix-huit-vingt-six ans et la prise en charge des cotisations ; pour les « contrats emploi-formation », l'Etat accorde une aide forfaitaire égale à 3,5 fois le minimum garanti par heure *de formation et l'exonération à 50 % des cotisations* ; pour les « stages pratiques » (six mois), l'Etat prend en charge 70 % du SMIC. Les « primes d'incitation » à l'embauche (8 000 F pour un travailleur de plus de quarante-cinq ans) pourraient être, à l'avenir, transformées en exonération de charges sociales, en raison de leur faible impact.

L'INSEE analyse

(Suite de la page 21.)

C'est parce que le revenu disponible des ménages (après impôt et cotisations sociales) a moins progressé (— 1,8 % par *an) que la consommation s'est* ralentie ; la propension à épargner est, elle, restée au niveau élevé (dit « épargne de précaution ») où l'avait porté la crainte *de* la *crise.* Tous les revenus d'activité des ménages ont vu leur évolution se ralentir (— 2,7 % en moyenne), alors qu'à l'inverse la croissance des prestations *sociales s'accélérait* (gonflement des dépenses-maladie remboursées, des retraites et du chômage indemnisé).

La demande des entreprises a, elle aussi, fléchi. Les chefs d'entreprise ont ajusté en baisse et leurs investissements (à l'exception des entreprises nationales) et leurs stocks (échaudés qu'ils étaient par le gonflement anormal de ceux-ci en 1973-1974, qui a aggravé en France les conséquences immédiates de la dépression mondiale). La stagnation des investissements jusqu'au début de 1979 a, d'ailleurs, été encouragée par la baisse des profits *sensible* depuis les années 60 ; ceux-ci sont revenus de 15 % de la valeur ajoutée, avant la crise, à 10 % seulement après (1).

L'action positive de l'Etat ne suffit pas à compenser

A l'inverse, la part des coûts salariaux progresse, passant de 60 %-64 % de la valeur ajoutée avant la crise, à quelque 69 % en 1976, pour redescendre un peu par *la suite (tout en* restant supérieure au niveau de 1973). Cela est dû au moins autant au gonflement des cotisations sociales à la charge des employeurs qu'à l'augmentation des *salaires* proprement dits. Autre confirmation de l'INSEE : lorsqu'en 1978-1979 les profits des entreprises privées ont *recommencé* à *augmenter,* la *reprise des investissements* de ce secteur n'a pas suivi (le taux d'investissement par rapport à la valeur ajoutée continuant même à baisser).

Heureusement les *fortes dépenses* d'équipement des entreprises nationales ont eu l'effet inverse, « tirant » la croissance nationale de 0,3 point par an. Les finances publiques *ont eu un* rôle positif du même ordre : la demande nette des administrations (fonctionnement et équipement) a nourri la croissance à concurrence de 0,2 % par an, et le déficit des finances publiques fourni, de son côté, deux points de croissance (écart entre l'excédent antérieur, égal en moyenne à 1 % du produit intérieur brut et le déficit de 1979 égal, en sens inverse, à 1 % du PIB).

Au total, cependant, ces trois aspects positifs du rôle de l'Etat *n'ont pas suffi à compenser* la réduction de la demande des particuliers et des firmes privées. L'achèvement du « boom » de la construction, l'épuisement des effets démographiques sur les équipements collectifs, le ralentissement du rythme de l'urbanisation, le niveau élevé atteint par les taux d'équipement des ménages en biens durables n'expliquent d'ailleurs pas tout. « *Les facteurs internes de l'affaiblissement de la demande depuis 1974 sont principalement des enchaînements stagflationnistes,* note Paul Dubois, *c'est-à-dire récessionnistes et inflationnistes, qui font que la crise s'auto-entretient : l'inflation rogne les salaires et élève le taux d'épargne des ménages : la limitation de la demande des ménages affecte la production et les profits des entreprises : la mollesse de la demande et l'érosion des profits affectent les investissements des entreprises et élèvent leur propension à augmenter leur prix ; les autorités publiques recourent à des politiques restrictives ou s'abstiennent de stimuler la demande pour limiter l'inflation ; l'incertitude engendrée par une croissance lente et heurtée encourage la propension à épargner et décourage la propension à investir et contribue à entretenir la crise dont elle résulte.* »

Avec ces « enchaînements stagflationnistes », la contrainte

La crise a beaucoup plus ralenti l'investissement que la consommation

CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE (en %)	Entre 1963 et 1973	De 1973 à 1979	Différ. de rythme annuel
● PRODUIT INTERIEUR BRUT (marchand)	5,8	3,1	— 2,7
● VALEUR AJOUTEE (en volume) par :			
— l'agriculture	2,1	— 0,5	— 2,6
— l'industrie manufacturière (1)	7,2	2,5	— 4,7
— le secteur tertiaire marchand (2)	5,1	3,9	— 1,2
— l'ensemble des branches marchandes non agricoles (3)	6,0	2,9	— 3,1
● EMPLOI DE LA PRODUCTION :			
— Consommation des ménages	5,3	3,5	— 1,8
— Logement des ménages (cap. inv.)	8,7	0,9	— 7,8
— Formation de capital des entreprises (4)	7,7	0	— 7,7
— Demandes des administrations (5)	4,8	3,1	— 1,7
● RESSOURCES DES *MENAGES* :			
— Revenu disponible brut	5,6	3,8	— 1,8
— Salaires nets	6,2	3,4	— 2,8
— Excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles	3,2	0,7	— 2,5
— Total des revenus directs d'activité	5,2	2,5	— 2,7
— Prestations sociales reçues	7,0	7,6	+ 0,6
● COMMERCE EXTERIEUR :			
— Exportations	10,2	6,4	— 3,8
— Importations	11,9	6,3	— 5,6

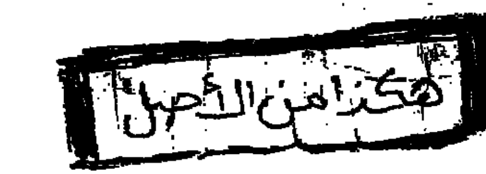
(1) Biens intermédiaires, biens d'équipement, biens de consommation (hors industries agro-alimentaires).

(2) Transports et télécommunications, *services marchands,* commerce (hors services de logement et services rendus par les organismes financiers).

(3) Branches marchandes non agricoles, hors services de logement et services financiers.

(4) Formation brute de capital fixe des sociétés, quasi-sociétés et entreprises individuelles, des institutions de crédit et assurances ; variations *de stocks.*

(5) Consommation intermédiaire des administrations (nette des ventes), et formation brute de capital fixe de ces administrations.



Réponse au premier ministre

(Suite de la page 21.)

Si on cherche au fond les justifications théoriques de votre action dans ce domaine, *on découvre que*, comme la quasi-totalité des économistes contemporains, vous vous refusez à voir dans la montée inflationniste des prix le résultat d'une baisse de « la valeur intrinsèque de la monnaie ». Cette notion, comme vous le savez, a été expulsée du vocabulaire — et de la pensée — économique exactement en 1930. Par Keynes, dans son fameux *Traité sur la monnaie* publié cette année-là avec le sous-titre *The pure theory of Money*. Dans cet ouvrage, la « valeur intrinsèque » en question est qualifiée de « mirage », de « créature mythique » et même de « feu follet » *(will-o'-the-wisp)*. Sa répudiation a eu des conséquences pratiques — et c'est le terrain sur lequel très justement vous vous placez — tout à fait considérables. Elle a en particulier déplacé le rôle assigné à la psychologie — *autrement dit aux comportements* des citoyens — dans les stratégies anti-inflationnistes.

C'est ainsi que pour expliquer « *la persistance d'un niveau élevé de hausse des prix* », vous donnez, comme première raison, le fait que vous n'avez pas voulu « *amputer massivement le pouvoir d'achat des Français* ». A supposer que vous vous soyez résigné à ce parti, comme l'ont fait plusieurs gouvernements britanniques successifs, il y a fort à parier que vous vous retrouveriez... dans la même situation que la Grande-Bretagne, c'est-à-dire avec un taux d'inflation à peine entamé. A partir du moment où l'on conçoit l'inflation comme une diminution de la valeur intrinsèque du franc, elle-même provoquée par la création monétaire pure et simple, on a une vue différente des revendications formulées par les salariés ou de la valse des étiquettes pratiquée par les commerçants. Dans ces phénomènes, on voit non plus des causes de l'inflation régnante, mais plutôt des réflexes, peut-être maladroits, d'adaptation des « agents économiques » *à la perte du pouvoir d'achat* de la monnaie dont la gestion incombe aux autorités responsables.

Je me permettrai à cet égard de citer deux chiffres que les rapports officiels et les commentateurs semblent pour une fois d'accord pour passer sous silence, comme s'ils ne révélaient pas à leur manière un dérèglement dont nous continuons à souffrir (depuis beaucoup plus que quatre ans). Quand vous êtes arrivé à Matignon, le montant des créances « refinancées » par la *Banque de France (et figurant comme telles* à son bilan) était de 175 milliards de francs (2). A la date du 4 septembre 1980, le montant correspondant atteignait 453 milliards de francs, c'est-à-dire qu'il avait été multiplié par 2,6. Vous reconnaissez qu'il faudra « à terme » adopter des « *méthodes plus modernes de gestion de la monnaie* ». Pourquoi ne pas avoir poussé plus avant les réformes de structure dans ce domaine capital ?

Ce n'est pas qu'une action sur les salaires, comme celle que vous avez patiemment conduite, n'ait aucun effet ni aucune raison d'être. Elle intéresse, et c'est l'objectif que vous poursuiviez en réalité, le partage des revenus (à un niveau donné d'inflation). Votre politique à cet égard a eu pour résultat de redresser, comme cela était souhaitable ou, plutôt, nécessaire, la part revenant aux entreprises (le profit, pour l'appeler par son nom). Cela débouche sur le deuxième volet de *votre politique — et de votre exposé* : l'adaptation de l'économie française.

M'étant sans doute étendu trop longuement sur la première partie, je serai beaucoup plus bref sur la seconde où vous faites état notamment des résultats (incontestés) que votre gouvernement a obtenus dans le redéploiement de l'énergie. Il ne me paraît pas douteux non plus que la suppression des contrôles, l'allégement de la tutelle de l'Etat sur les entreprises publiques, aient abouti à une certaine « *libération des forces de productivité* ». *A elle seule la remarquable* croissance des exportations est une preuve que, dans l'ensemble, l'économie française a accompli pendant quatre ans des progrès importants. Qu'il en reste beaucoup d'autres à faire, la persistance du chômage, qui se traduit en fin de compte par la stérilisation de forces productives, en est le témoin (car, s'il est vrai qu'il y a encore beaucoup de chômeurs « volontaires » qui pourraient trouver un emploi déclaré s'ils le voulaient, vous allez un peu vite en attribuant le chômage au seul fait que les femmes sont plus nombreuses à chercher du travail). Mais aucun grand pays industriel ne connaît aujourd'hui le plein emploi, et vous êtes fondé à soutenir qu'en améliorant la productivité de son industrie et en améliorant ses positions internationales, la France « *prépare les emplois de demain* ».

PAUL FABRA.

(2) Situation hebdomadaire arrêtée au 23 septembre 1976.

la rupture de 1974

extérieure a joué le rôle principal *pour perpétuer la crise*. Alors qu'avant la crise le solde extérieur global de la France avec l'étranger (commerce, services, tourisme...) était régulièrement positif, le premier « choc pétrolier » (1973-1974) a inversé ce solde en accroissant la facture énergétique de 3 % environ du P.I.B. (5 % en 1974, au lieu de 1,5 % auparavant, puis de 4 % à 3,5 % selon les années et, de nouveau 4,5 % en 1979). Il avait fallu quatre ans pour éponger la moitié de cette « rallonge » ; depuis le nouveau doublement du pétrole en 1979, tout est à recommencer.

Les deux conséquences du phénomène sont connues : limita*tion de l'expansion possible*, pour des raisons de contrainte extérieure (il faut freiner les importations, faute de pouvoir compenser toute la facture pétrolière par des exportations supplémentaires, dans le climat mondial de morosité économique) ; ponction sur la demande interne par le canal de l'accélération de la hausse des prix. La situation aurait d'ailleurs été pire si la hausse des prix français à l'exportation n'avait dépassé celle des cours à l'importation ; cette amélioration (pour la France) des termes de l'échange lui a assuré 0,3 % de P.I.B. supplémentaire par an.

Que faire ?

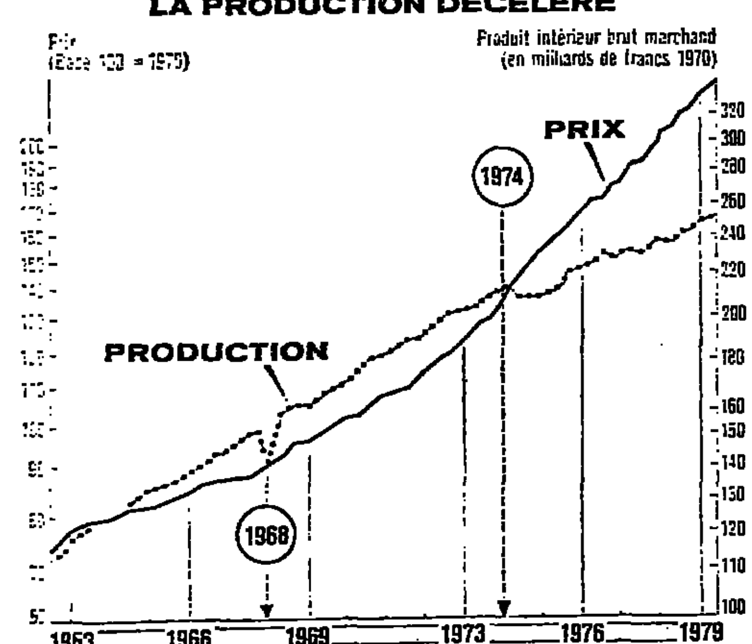
En conclusion, Paul Dubois note que le facteur pétrolier, s'il n'explique pas tous nos malheurs — il a provoqué 2 % de hausse supplémentaire des prix par an et réduit de 0,8 % le taux annuel de croissance, — a joué en quelque sorte le rôle de révélateur d'une situation en voie *de se dégrader pour de* multiples raisons : le ralentissement du progrès technique, une tendance à la saturation de certaines demandes internes, le déclin des gains de productivité, l'érosion des profits du fait de l'inflation mondiale, l'instabilité des échanges internationaux consécutive à la crise monétaire...

A l'évidence, ces divers éléments sont encore à l'œuvre, au *moment où le second* « choc pétrolier » fait sentir des effets du même ordre que le premier. L'étude de l'INSEE ne dit pas comment échapper à cet « enchaînement stagflationniste » renforcé par l'action des pays de l'OPEP. Sans doute Paul Dubois a-t-il jugé que ce n'était pas son rôle, mais celui des responsables politiques détenteurs du pouvoir de décision.

Tout au plus, note-t-il en conclusion, il faudrait modifier « *les mécanismes de régulation de l'offre et de la demande, de la production et de l'emploi (substitution capital-travail, durée du travail), et enfin des prix et des revenus (formation des salaires et des profits)* ». La concision de la formule ne dissimule pas l'étendue considérable de l'action à entreprendre.

GILBERT MATHIEU.

LES PRIX S'ACCÉLÈRENT, LA PRODUCTION DÉCÉLÈRE



Maintenir les parités de la zone franc

par KERFELLA YANSANE (*)

Plusieurs pays de la zone franc connaissant à nouveau des difficultés économiques sérieuses, il est encore question de procéder à des dévaluations séparées qui auraient pour effet de rompre l'unité du franc C.F.A. L'auteur de l'article qu'on lira ci-dessous, de nationalité sénégalaise, estime dangereux pour l'Afrique la « balkanisation monétaire » qui résulterait d'une solution par ailleurs mal adaptée aux problèmes à résoudre.

LE franc C.F.A. a vu le jour à la suite de la dévaluation du franc français intervenue le 26 décembre 1945. Il a donc déjà passé le cap d'une génération. Et vingt ans après l'accession à l'indépendance des anciennes colonies françaises, il reste toujours l'unité monétaire en vigueur dans les Etats membres de l'Union monétaire ouest-africaine (1), et dans ceux réunis au sein de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (2). Tout au plus ces Etats ont-ils cherché à modifier la signification du sigle C.F.A. : « Colonies françaises d'Afrique » est devenu « Communauté financière africaine » et depuis 1972 « Coopération financière en Afrique centrale » pour les pays d'Afrique centrale

Cette longue fidélité des Etats africains au sigle C.F.A. a été probablement motivée à l'origine par le désir de ne pas bouleverser les habitudes déjà solidement ancrées. On pourrait également l'imputer au fait que, dans l'esprit des populations africaines, impressionnées par les expériences malheureuses du Mali et de la Guinée, le franc C.F.A. avait fini par devenir synonyme de monnaie forte et stable.

Mais si le franc C.F.A. a connu une grande stabilité, il le doit essentiellement au franc français, auquel il demeure attaché, et dont il a presque toujours suivi le sort (3). En tout cas, depuis 1958, la parité entre les deux monnaies est restée inchangée : 1 franc C.F.A. = 0,02 franc français.

C'est précisément cet état de fait qui a constitué il y a quelques années l'un des points de friction entre la France et les Etats africains. Qu'on se souvienne des déclarations du président Eyadema, en novembre 1972, lors de la visite du président Pompidou au Togo, réclamant une modification de la parité du franc C.F.A. par rapport au franc français, dans un sens plus « réaliste ». Ainsi exprimée, la demande était peu précise. La plupart des observateurs avaient cependant compris que le but visé était tout simplement la réévaluation du franc C.F.A. Faut-il rappeler qu'à l'époque le franc, français était encore sous le choc des événements de mai 1968, et était loin d'avoir retrouvé sa stabilité, malgré la dévaluation d'août 1969 ?

La requête des Etats africains n'avait cependant pas été satisfaite. Toutefois des négociations avaient été aussitôt engagées avec la France, qui avaient abouti à un certain assouplissement de la zone franc, consacré par la signature de nouveaux accords de coopération monétaire (4). Les Etats africains avaient notamment obtenu la possibilité de diversifier leurs réserves extérieures. Ils peuvent désormais conserver leurs réserves de change en d'autres devises que le franc français jusqu'à concurrence de 35 % du total. Une garantie de change leur a été accordée en cas de dépréciation du franc français, pour leurs avoirs déposés au Trésor public français. C'est ainsi que, du fait du flottement du franc français en 1974, le Trésor français a dû verser en 1975 61 millions de francs à la B.C.E.A.O., et 25 millions à la B.E.A.C.

Du coup, le problème de la parité du franc C.F.A. avait été quelque peu relégué au second plan. Mais pas pour longtemps.

Une opération faussement séduisante

En effet, depuis quelque temps on commence de nouveau à agiter la possibilité de modifier le taux de change du franc C.F.A. Il semble que cette fois-ci on chercherait plutôt à le dévaluer, mais ce, uniquement dans les pays qui traversent une situation économique difficile.

Une mesure semblable avait déjà été envisagée au Sénégal en mai 1964. Le projet avait cependant été vite abandonné, devant les vives réactions qu'il avait suscitées. Il en sera peut-être de même du présent projet. C'est possible, mais ce n'est pas sûr. Aussi n'est-il pas inutile de mettre en garde contre les dangers d'une opération, qui semble à première vue séduisante, mais dont les avantages sont pour le moins incertains, alors que ses inconvénients sont manifestes, et d'ores et déjà prévisibles.

Le taux de change de la monnaie est en principe le reflet de la santé économique du pays, et aussi l'expression de l'état des relations économiques et financières avec l'étranger. C'est dire qu'il n'est pas fixé une fois pour toutes, et qu'il peut être modifié lorsque la situation l'exige. Dans un système de changes flottants, la décision est confiée au marché. Alors que dans un régime de changes fixes, comme c'est le cas pour le franc C.F.A., c'est l'autorité politique qui décide. Dans cette dernière hypothèse, l'opération s'apparente à une manœuvre militaire, qui consisterait à abandonner une ligne de défense au profit d'une autre plus solide et plus durable. Mais il en va de la stratégie monétaire comme de l'art de la guerre : le résultat n'est jamais acquis d'avance.

Pour permettre de rétablir l'équilibre extérieur compromis par l'inflation, la dévaluation doit, entre autres effets, entraîner une modification des flux d'échanges avec l'étranger, de nature à dégager un surplus exportable. Ce qui suppose, si l'on se réfère au célèbre théorème des élasticités critiques, une diminution des importations, donc de la consommation interne, un accroissement de la productivité nationale et une augmentation de la demande étrangère des biens produits dans le pays.

Ces conditions en apparence simples ne sont pas toujours aisées à réunir. Tant s'en faut ! Cela se vérifie tout d'abord dans les pays industrialisés, où l'on déplore de nombreuses dévaluations manquées. La difficulté est encore plus grande pour les pays sous-développés, qui n'offrent généralement que des produits primaires, dont la demande est peu élastique. Ces pays ont d'autant moins de chances d'équilibrer leur balance commerciale par le moyen d'une dévaluation qu'ils seront contraints de continuer à importer des biens d'équipement devenus plus chers. Sans parler des produits de luxe qu'affectionnent les classes dirigeantes, incapables de réduire leur train de vie.

Par ailleurs, le fait de dévaluer le franc C.F.A. dans les Etats africains qui connaissent de graves difficultés économiques ne pourrait qu'appauvrir encore un peu plus ces pays. Ceux-ci vont en effet voir leurs dettes libellées en devises extérieures se renchérir (5), tout en subissant des fuites de capitaux. En définitive, l'opération n'aurait pour effet que de rendre plus difficile la solution de problèmes qu'elle avait pourtant en vue de résoudre.

Et puis il y a plus grave. La différenciation du taux de change du franc C.F.A. serait fatale à l'unité monétaire des Etats africains intéressés.

Si l'on cherche réellement à adapter le taux de change à la situation de chaque pays, il faudrait certainement se résoudre à instituer deux, voire même trois francs C.F.A., étant données les grandes disparités qui séparent les Etats africains. Et ce ne serait qu'un début. Car les spéculateurs ne manqueront pas d'exploiter ce fâcheux précédent, pour réclamer de nouveaux « décrochages ». Et ainsi de suite, jusqu'à ce que chaque Etat soit doté d'une monnaie nationale, qui ne porterait probablement plus le nom de franc C.F.A. Pour ne pas s'arrêter en si bon chemin, on couronnerait le tout par l'institution du contrôle des changes aux frontières de chaque Etat. Ce serait la « balkanisation » monétaire complète. Une zone monétaire peut s'accommoder de taux de change multiples, une union monétaire non, ou difficilement.

Il serait pour le moins mal venu que les deux unions monétaires d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, les seules à avoir survécu aux indépendances, et citées même à l'étranger comme des modèles du genre, cédassent à des tendances centrifuges, à un moment où l'on envisage, même si c'est du bout des lèvres, de réaliser l'unité monétaire du continent. Elles devraient plutôt se renforcer, pour donner plus de crédibilité à un tel projet. Si certains Etats membres montrent des signes de faiblesse, les plus valides devraient accepter quelques sacrifices pour leur venir en aide.

Car enfin, quel est l'un des buts essentiels d'une union monétaire, sinon de permettre à ses membres de se porter secours mutuellement, par la mise en commun de leurs réserves de change, et à la faveur de l'asynchronisme de l'évolution de leurs situations respectives ? Peut-être que, dans le cas des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, ce principe n'a pas souvent eu l'occasion de jouer. En effet, depuis le début, c'est presque toujours les mêmes Etats qui supportent l'effort nécessaire à l'équilibre de l'ensemble (Côte-d'Ivoire, Cameroun, Gabon, par exemple, sont presque toujours en excédent), les autres étant plus ou moins constamment en déficit. (Sénégal, Bénin, Tchad, République Centrafricaine, etc.). Il n'importe ! Avant de faire appel aux concours extérieurs, les Etats africains ne devraient-ils pas d'abord s'entraider ? Au surplus, ceux d'entre eux qui sont riches doivent savoir que, séparés de leurs voisins, ils ne pourront pas maintenir longtemps leur prospérité, à cause de l'étroitesse de leurs marchés.

Au total, différencier le taux de change du franc C.F.A. est une opération dangereuse et inutile. La solution des difficultés des pays africains pauvres devrait être cherchée ailleurs, et non dans des tours de passe-passe monétaire, qui rappellent les méthodes des grands financiers du Moyen Age.

(*) Docteur en droit.

(1) Bénin, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Sénégal et Togo.

(2) Cameroun, Congo, Gabon, République Centrafricaine, Tchad.

(3) A l'exception de la dévaluation du franc français le 17 octobre 1948, et de la création du nouveau franc en décembre 1958.

(4) Accords signés le 22 et 23 novembre 1972 pour les Etats d'Afrique centrale, et les 14 novembre et 4 décembre 1973 pour les Etats de l'UMOA.

(5) La dévaluation du franc français et du franc C.F.A. en août 1969 avait été durement ressentie en Afrique. Car à l'époque 52 % de la dette extérieure des Etats de l'UMOA étaient libellés en devises étrangères. Voir rapport du Conseil économique et social sur les problèmes monétaires de la zone franc, 10-11 mars 1970. *Journal officiel*, 15 avril 1970.

CORRESPONDANCE

A propos des crédits à taux privilégiés

A propos de l'analyse d'une étude de la Banque de France publiée dans « le Monde de l'économie » sous le titre : « 44 % des crédits distribués le sont à des taux privilégiés », un de nos lecteurs, M. Jérôme Perrin, de Paris, nous écrit :

En relation avec l'étude effectuée par la Banque de France sur l'importance des crédits accordés dans notre pays à des taux préférentiels, dont M. Paul Fabra a fait une excellente présentation dans le numéro daté du 19 août 1980, je souhaiterais établir une relation entre le projet de réforme de la fiscalité locale et la situation de l'épargne en France.

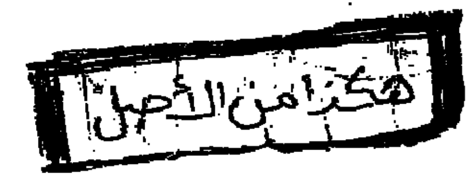
Le projet de réforme de la fiscalité locale, tel qu'il a été adopté en première lecture par le Sénat, pourrait aboutir à une réduction des crédits à taux préférentiels accordés par la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECL), organisme dépendant de la Caisse des dépôts et consignations. Cette réforme prévoit en effet une redistribution des charges afférentes au fonctionnement des collectivités locales, entre ces collectivités et l'Etat. Les frais d'entretien des forces de police soumises à l'autorité directe de l'Etat, ce qui est le cas dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants, reviendraient à la charge de l'Etat. Cette seule mesure pourrait permettre aux conseils municipaux de réduire sensiblement le montant actuel de leurs dépenses : dans le budget de la Ville de Paris, les dépenses de police représentent en effet 25 % du total.

Avec la redistribution de la répartition des dépenses à laquelle les communes procéderaient à l'issue de la réforme attendue, une plus grande partie des recettes fiscales pourrait être utilisée pour les investissements de ces collectivités. Le recours aux prêts bonifiés de la CAECL pourrait s'avérer ainsi moins nécessaire.

En marge des déclarations récentes de M. Raymond Barre à propos du taux de rémunération des livrets des caisses d'épargne, cette évolution de la demande de prêts auprès de la CAECL pourrait permettre de lever la contrainte principale qui pèse sur le relèvement du taux d'intérêt pratiqué sur les livrets d'épargne. Le premier ministre a justifié la non-indexation de la rémunération de ces dépôts en fonction de l'augmentation de l'inflation par le fait que les livrets sont alimentés par une épargne liquide, retirable à tout moment, et par l'exonération d'impôt dont bénéficient les intérêts reçus. En fait, l'un des obstacles les plus importants à une rémunération équitable, par rapport à l'inflation, des déposants, réside dans le butoir de la Caisse des dépôts et consignations, dû aux conditions spécifiques du financement des collectivités locales qui bénéficient de prêts à long terme à taux fixe modéré. L'harmonisation, mise en œuvre à la suite des travaux de préparation du Vᵉ Plan, des conditions créditrices des différents réseaux de collecte, et l'impossibilité d'augmenter par trop le taux de rémunération des dépôts dans les caisses d'épargne sans remettre en cause l'équilibre financier de la Caisse des dépôts et consignations conduisent ainsi à limiter la rémunération des comptes sur livret dans les banques au niveau, lui-même limité, imposé aux caisses d'épargne.

Une réduction de l'activité de la CAECL pesant directement sur les emplois de la Caisse des dépôts et consignations (C.D.C.) pourrait permettre d'augmenter la rémunération des déposants sans mettre en cause l'équilibre financier de l'organisme de la rue de Lille. Toute la profession bancaire pourrait parallèlement améliorer le taux affecté aux livrets d'épargne. Cet aménagement rendrait plus attractifs les dépôts de ce type. Il s'ensuivrait un renforcement de la situation financière des établissements financiers, et surtout de la C.D.C. : une amélioration des conditions de rémunération des comptes sur livret est en effet facilement perceptible par tous les épargnants potentiels.

Au niveau du pays, cette mesure devrait permettre une augmentation de l'épargne, qui accroîtrait les disponibilités financières susceptibles de soutenir l'effort d'investissement préconisé par le VIIIᵉ Plan pour restructurer le potentiel industriel français afin de le rendre plus compétitif et afin d'augmenter l'offre d'emplois.



Une usine-robot à production variable sera construite en 1982 au Japon

par JOEL LE QUÉMENT (*)

Avec le concours d'une vingtaine de grandes entreprises, des instituts de recherche japonais sont en train de préparer la construction d'une usine-robot capable de fabriquer, en petites séries, les pièces entrant dans la composition des machines les plus diverses. L'usine devrait être construite en 1982.

C'EST en 1985 que sera célébrée avec éclat l'inauguration de la Cité des sciences de Tsukuba par l'organisation de l'Exposition internationale des sciences et de la technologie.

Conçue comme un centre de recherche fondamentale et appliquée et d'enseignement, cette cité réunit quarante-trois institutions spécialisées dans la recherche technologique, spatiale, météorologique, la recherche des produits industriels, etc. Les actions de recherche ont pour la plupart le label de *« projet national »* et sont menées sous la direction principale du ministère du commerce international et de l'industrie (le MITI). Située au nord de Tokyo, la cité des sciences occupe 2 700 hectares, dont 1 500 hectares pour les établissements de recherche et d'enseignement.

Au cours de cette exposition internationale de 1985 sera dévoilé le fameux projet *« atelier de production flexible utilisant la technologie du laser »* (1). Les visiteurs auront tout loisir d'admirer l'usine de 1985 en fonctionnement, conçue pour l'essentiel en laboratoire (par le Mechanical Engineering Laboratory, l'Electrotechnical Laboratory, le National Industrial Research Institute) avec l'aide d'une vingtaine d'entreprises (Hitachi, Mitsubishi, Fujitsu, Toshiba, Toyota, etc.). Les visiteurs découvriront un impressionnant *« module robotisé »*, le nouvel instrument du défi japonais des années 85-90.

Par ce projet, il s'agit de concevoir un *« complexe de production flexible »* (F.M.C.) (2), système de production destiné à assurer la fabrication en petites séries des composants des machines et autres produits industriels. L'enjeu est important puisque ce type de production représente actuellement plus de 70 % de la valeur globale des biens d'équipement. Or la grande diversité des machines, leur temps d'utilisation relativement court et la rapidité de l'évolution technologique freinent la productivité.

En construisant un tel système de production, les Japonais commencent à réaliser le vieux rêve de la production des machines par la machine elle-même. Le champ de l'expérimentation comporte certainement une part de cette synergie.

Des petites séries

La structure de l'usine modèle envisagée comprend plusieurs pôles de transformation liés entre eux :

— Un premier pôle regroupe les opérations d'usinage, d'assemblage, de diagnostic automatique des opérations, l'étude des produits, ainsi que la direction de ces opérations ;

— Un deuxième pôle est composé des opérations de découpage et de formage (presse, forge) des pièces qui sont acheminées vers le centre d'usinage ;

— Un troisième pôle est représenté par les nombreuses applications laser pour le découpage, le soudage et le traitement thermique des pièces.

Par rapport à un atelier de production traditionnel, ce système global comporte des objectifs d'exploitation extrêmement ambitieux. Du point de vue de l'élaboration des composants mécaniques, ce système se caractérise notamment par un nombre de processus de fabrication inférieur de 60 % du nombre habituel, ainsi qu'un temps de fabrication de chaque pièce inférieur de 50 % au temps normal.

Toutes ces contraintes concourent à l'obtention d'un haut niveau de productivité. Pour atteindre cet objectif, les responsables de la recherche-développement (R.-D.) ont pour mission de développer des ensembles de machines-outils convertibles capables d'assurer le plus grand nombre d'opérations possible et de s'adapter rapidement au changement des produits. Pour accroître la durée de vie des outils et éviter la « cassure » des machines, des censeurs optiques, ou plus généralement des systèmes de contrôle et de diagnostic automatique des pannes, sont actuellement mis au point. Une grande attention est accordée aux opérations de convoyage (en particulier aux véhicules automoteurs circulant entre les modules de machines) et aux opérations d'assemblage, pour accroître la capacité de préhension des manipulateurs-robots. L'ensemble du système est soumis aux ordres de calculateurs, qui gèrent son fonctionnement en temps réel.

La fonction principale du système est constituée par son adaptation aux conditions difficiles de la production en petites séries ; ce qui permet de suivre rapidement l'évolution d'une demande très diversifiée des machines et des produits à l'échelle internationale.

Diffusion industrielle dans quatre ans

Quatre éléments montrent l'importance stratégique de ce projet.

● Il est l'objet d'une intense collaboration entre l'industrie et la recherche. C'est le Mechanical Engineering Laboratory qui en a la direction. Il repose sur un financement exceptionnel de 13 milliards de yens, soit environ 235 millions de francs.

● C'est un projet à long terme, qui représente un sommet de l'expérimentation industrielle. La première étape s'est terminée en 1973 par la réalisation d'un premier atelier flexible (le Yammar DNC System). La seconde étape (1973-1977), intitulée « Méthodologie pour une usine sans homme », inventorie et définit les nouvelles technologies relatives à la production de petite série. La troisième étape (1977-1984) est en voie de réalisation. L'usine expérimentale devrait être reconstruite en 1982.

● La diffusion industrielle du F.M.C. sera systématiquement organisée d'abord au Japon à partir de 1984. On observe que, déjà au cours de la première étape, le MITI a obligé les entreprises participantes subventionnées à transmettre les résultats aux autres constructeurs de machines-outils.

Les activités de R.-D. de production et de diffusion des nouveaux systèmes de production sont en train de créer une filière importante d'emplois nouveaux : même si, d'un autre côté, il y a diminution des emplois traditionnels.

Les Etats-Unis entreprennent depuis 1975 des actions de recherche-développement importantes dans le domaine des ateliers flexibles de production (le programme IPAD, mené par la NASA, et le programme ICAM, dont la maîtrise appartient à l'U.S. Air Force, et qui est soutenu par les grandes firmes de l'aéronautique, de la machine-outil et du robot). En Europe, l'Allemagne de l'Ouest a pris une avance déjà significative sur ses partenaires européens. De même, les pays de l'Est engagent des actions de R.-D. depuis quelques années et suivent de près ce qui se passe au Japon.

Dans ce contexte international, la France a encore toutes ses chances de prendre position, malgré un marché intérieur relativement réduit et un secteur de la machine-outil faible. De sérieux atouts existent dans les domaines du logiciel, de la robotique et de l'ingénierie des systèmes de production complexes. Il reste que la stratégie développée par le Japon (échanges industrie - recherche sur une grande échelle, méthodologie suivie, moyens, impact de la diffusion des résultats...) mérite une attention toute particulière. Ne pourrait-on pas, dans ce domaine, envisager une coopération à l'échelle de l'Europe, où les compétences sont déjà complémentaires.

(*) Maître-assistant à l'université de Paris-Nord.

(1) M. Kimura, F. Honda, S. Ozaki et T. Ono : *Flexible Manufacturing System Complex Provided with Laser* août 1980. Tokyo et Tsukuba.

(2) *Flexible Manufacturing Complexe* (F.M.C.) ou *Complexe de production flexible*.

BIBLIOGRAPHIE

« La Crise du vingtième siècle »

de J.-H. LORENZI, O. PASTRÉ et J. TOLEDANO

LA littérature sur la crise économique de l'Occident ne cesse de gonfler. Plus de trimestre pratiquement sans qu'un livre sur le sujet élargisse l'information ou la réflexion. Le dernier de la série : *la Crise du vingtième siècle*, sacrifie, comme la plupart des précédents, aux comparaisons historiques, jugeant « fatales » les crises répétées du dix-neuvième et du début du vingtième siècle, puisque correspondant aux nécessités — et aux irrégularités — de l'accumulation *extensive* en économie capitaliste.

Mais, après la dernière guerre, les économies occidentales s'orientent pour la plupart vers l'accumulation *intensive* : la fatalité de naguère pourrait donc cesser. La croissance, plus rapide, prend des formes nouvelles ; la *« norme de consommation »* se modifie ; la productivité du travail s'intensifie ; les rapports de prix sont bouleversés ; la progression de l'offre permet de satisfaire une demande accrue et plus régulière ; l'augmentation du niveau de vie va de pair avec celle de la plus-value du capital que l'augmentation du travail non directement productif tend, en revanche, à freiner...

D'où vient alors que la crise s'installe à partir du début des années 70 et perdure ? C'est, répondent les trois auteurs, que le développement du système rencontre des « limites » : l'« *influence cumulative des variables d'accumulation et de répartition* » l'éloigne « *de plus en plus de l'équilibre passé* ». Loin d'enfourcher les schémas habituels sur la baisse tendancielle du taux de profit — débat qui paraît souvent mal défini, incertain statistiquement, et moins fructueux que la recherche des causes de la chute du taux de rentabilité, — les auteurs s'appuient sur une imposante explication mathématique pour souligner qu'à leurs yeux quatre raisons majeures expliquent la crise d'aujourd'hui, inédite à bien des égards :

1) L'épuisement des gains annuels de productivité : en baisse générale mais variable en Occident, de 5,9 % (Japon) à 1,4 % (R.F.A.) à partir de 1973, ce qui va de pair avec une baisse (de 2,4 % aux Etats-Unis à 7 % au Japon) du taux annuel de croissance. De nombreux facteurs (une vingtaine) expliquent cet épuisement, parmi lesquels l'évolution démographique, la réduction de l'effort de recherche, la « crise du travail » (absentéisme et *turn over* accélérés, donc plus coûteux, parcellisation des tâches). Fait à noter : la productivité se ralentit même dans le secteur tertiaire (à l'exception des assurances) ;

2) La tendance à la saturation de certaines consommations, sans que des dépenses encore en plein essor (services, santé) les relaient suffisamment pour alimenter les secteurs directement productifs ;

3) Le gonflement du rôle de l'Etat dans l'économie, qui, tout en multipliant les services (et les prestations sociales) à la population, ne débouche pas sur une production en série de marchandises. L'augmentation de la population active employée dans les tâches de sécurité, de santé, de culture... se fait au détriment des activités de production plus classique et modifie la structure de l'investissement ;

4) Enfin, le mouvement de « tertiarisation » entraîne — mais pas toujours — un gonflement des effectifs consacrés à autre chose que la production industrielle.

Le jeu cumulatif de ces quatre facteurs entraîne un dysfonctionnement accéléré du système qui explique qu'il ne revienne pas de lui-même à l'équilibre, comme c'était le cas naguère. « Cercle vicieux » dont l'effet sur l'investissement (en diminution) et l'emploi (en progrès) se prolonge.

A partir de cette analyse, les auteurs estiment inopérants — parce que n'agissant pas sur les causes fondamentales — les plans libéraux de sortie de crise (variante Barre ou modèle Thatcher) ; ils jugent aussi de peu d'effet les formules (type P.C.F.) de solution nationale à une crise manifestement très internationale. Les variantes patronales fondées sur l'adaptation de l'économie — en particulier du mode de travail — leur paraissent parfois moins inefficaces, mais présentent la lacune de ne pas assurer la diffusion du progrès technique en termes de production de masse. Pour eux, la formule consiste d'abord à transformer le travail qu'ils jugent « improductif » en travail productif de grande série, ce qui suppose des investissements massifs.

Réponse trop courte à un problème trop vaste. Partant d'une analyse partielle de la crise — oubliant presque complètement les facteurs monétaires et l'irruption du tiers-monde — l'ouvrage débouche sur des propositions trop étroites. C'est dommage, au terme d'une étude clairvoyante sur bien des points.

G. M.

(*) *La Crise du vingtième siècle*, par J.-H. Lorenzi, O. Pastré et Joëlle Toledano. Editions Economica, 390 p.

SCIENCES

LES CAUSES DE L'ÉCHEC D'ARIANE NE SONT PAS COMPLÈTEMENT ÉLUCIDÉES

Le prochain tir pourrait avoir lieu en février

Le 23 mai 1980, à la consternation de tous ceux qui avaient pendant sept ans participé à son développement, le lanceur Ariane se désintégrait en vol quelques minutes après sa mise à feu sur la base guyanaise de Kourou. C'était un échec grave, mais un premier tir, le 24 décembre 1979, avait été un plein succès. C'était aussi *un échec étonnant* puisqu'il s'agissait apparemment du mauvais fonctionnement d'un des quatre moteurs du premier étage. Or ces moteurs sont d'une technologie éprouvée, et ils avaient été soumis à de multiples essais au sol. Remettant au placard leurs bouteilles de champagne — et pour certains, leurs espoirs de vacances, — les ingénieurs et *techniciens s'attaquèrent* à l'analyse des causes de l'échec.

Quatre mois plus tard, on a découvert beaucoup de causes possibles de la panne du 23 mai, mais on ignore encore si l'une d'elles est la bonne. Plusieurs groupes de travail ont scruté les *enregistrements faits lors du tir*, les ont comparés à ceux du tir réussi quelques mois plus tôt, ont examiné les moteurs repêchés au large de Kourou, ont fait, enfin, de nombreux essais de moteurs : presque un par jour en juillet. Depuis le 15 septembre, leurs conclusions sont revues par un nouvel aréopage, *composé de* représentants de l'Agence spatiale européenne, du Centre national d'études spatiales, de la direction technique des engins du *ministère* de la défense, et des firmes industrielles qui construisent le lanceur.

La panne de mai n'est pas franche, et l'on n'espère pas reconstituer complètement ce qui s'est produit. Mais on a pu éliminer certaines hypothèses ; ainsi est hors de cause l'étiquette en plastique qui avait été retrouvée dans l'injecteur du moteur défaillant. On avait pensé, à l'époque, que l'étiquette aurait pu *provoquer une instabilité dans* l'écoulement des propergols en obstruant deux ou trois orifices de l'injecteur, *mais* cette pièce, qui est un peu l'équivalent du carburateur d'une voiture, comporte près de mille orifices.

Les analyses ont aussi exclu une panne aléatoire propre au moteur concerné. Elles ont mis en évidence des dérives dans l'évolution de plusieurs paramètres, dérives qui sont des raisons possibles de la panne. Les *experts en ont déduit* des améliorations dont on espère qu'elles seront des remèdes. Parallèlement, ils ont imaginé des schémas de pannes possibles, et vérifié que les améliorations proposées couvrent ces divers cas. On a, ainsi, bon espoir d'abaisser fortement la probabilité qu'une panne analogue se reproduise, et de l'amener au-dessous de la probabilité d'autres pannes envisageables — par exemple un défaut de séparation des étages.

Un premier ensemble d'améliorations éventuelles porte sur le pas de tir. On a vérifié que la fosse d'échappement des gaz était assez profonde et exclu une interaction directe entre le pas de tir et le lanceur. Mais il peut y avoir un couplage d'ordre acoustique. Les analyses ont montré que le fonctionnement *des moteurs n'est pas strictement* le même selon qu'ils sont expérimentés sur les bancs d'essai de Vernon, sur celui de Hardthausen (R.F.A.), *ou* celui de Kourou. Pour diminuer le niveau de bruit — ce qui est d'ailleurs souhaitable pour d'autres raisons — on peut monter des déflecteurs sur le *pas de tir et injecter* de l'eau dans la fosse qui reçoit les gaz de combustion. Des essais sont actuellement menés sur une maquette au vingtième pour vérifier que ces modifications, assez coûteuses, apporteraient bien la réduction de bruit escomptée.

Les injecteurs

Mais c'est sur les injecteurs que *portent les principales* investigations. On a constaté que les divers injecteurs disponibles n'ont pas les mêmes caractéristiques, mais il n'a pas été possible de distinguer ceux qui fonctionnent correctement de ceux qui peuvent être sensibles à des oscillations de haute fréquence de la pression. De telles oscillations, apparues quelques secondes après la *mise à feu*, avaient, *en mai* dernier, inhibé le fonctionnement d'un moteur, et entraîné l'échec du tir.

Trois séries de contrôles sont en cours. Tout d'abord, des inspections soigneuses consistent à apparier des injecteurs qui ont telle ou telle caractéristique en *commun*, et à tester le fonctionnement d'ensemble. Il paraît établi que quatre moteurs fonctionnant ensemble exigent une similitude des injecteurs plus stricte que les tolérances acceptables pour un moteur isolé.

On réalise, ensuite, des étalonnages à l'eau : on envoie de l'eau, d'abord par les canalisations qui conduisent un propergol (T.U.D.M.H.), ensuite par celles qui amènent l'autre (l'oxyde *d'azote*). Des *mesures faites*, on peut déduire comment se mélangeraient ces propergols s'ils étaient *réellement* envoyés dans l'injecteur.

Enfin on procède à des essais avec mise à feu. L'injecteur alimente pendant une demi-minute un moteur, et l'on fait varier, hors des tolérances normales, la pression de combustion et le rapport de mélange des propergols.

L'ensemble de ces essais et les conclusions que tirera la commission qui examine actuellement les rapports des groupes de travail pourraient aboutir, *avant fin* octobre, à des décisions définitives. Si tout va bien, le lanceur destiné au troisième tir — tous ses éléments sont fabriqués — pourrait quitter à la *fin* de novembre l'établissement de la SNIAS aux Mureaux, où sont assemblés les trois étages d'Ariane. Le tir pourrait intervenir *dans la seconde quinzaine de février*.

Il s'agira de mettre en orbite le second satellite Meteosat, attendu par tous les météorologistes depuis la panne qui a mis hors service, en novembre 1979, l'instrument de prise de vues du premier Meteosat. Il fut quelque temps envisagé, pour limiter les risques, que le lanceur tiré en *février n'emporte aucun satellite*, mais cette idée a été abandonnée. Elle aurait repoussé trop loin le lancement de Meteosat-2 — faute de lanceur disponible — et beaucoup augmenté le coût de ce programme.

MAURICE ARVONNY.

LES ÉTATS-UNIS REPROCHENT A LA SUISSE DE FOURNIR DU MATÉRIEL NUCLÉAIRE AU PAKISTAN

Le département d'Etat américain vient *d'adresser une série* de protestations au gouvernement suisse à qui il reproche de ne pas entraver l'exportation au Pakistan de matériels pouvant être détournés à des fins nucléaires militaires. Dans son édition du 22 septembre, le *Herald Tribune*, reprenant un article du *Washington Post*, rapporte que « *le Département d'Etat a informé, voilà quelques semaines, la Suisse qu'il avait la preuve que cinq firmes suisses fournissaient encore des équipements et une assistance technique pour le procédé d'enrichissement de l'uranium par centrifugation que le Pakistan développe dans son usine de Kahuta, située à une quarantaine de kilomètres au sud-est d'Islamabad* ».

Déjà, en 1979, les Etats-Unis avaient demandé à Berne de fournir des explications sur la fourniture par deux firmes suisses (Vat et Kora, écrit le *Washington Post*) de valves spéciales et de systèmes d'évaporation et de condensation de l'hexafluorure d'uranium, utilisé dans ce procédé. Les Suisses rétorquent que les produits vendus ne figurent sur aucune liste internationale de matériel sensible dans la mesure où ils peuvent être utilisés dans nombre de domaines non *nucléaires*.

Ainsi rebondit, une nouvelle fois, l'affaire pakistanaise. Islamabad s'était procuré les plans et les gammes de fabrication de l'usine d'enrichissement civile de l'uranium d'Almélo (Pays-Bas) (1). Conscients des difficultés qu'ils auraient à se procurer le matériel nécessaire à la construction de leur propre unité d'enrichissement, les Pakistanais ont morcelé leurs commandes *dans quatorze* pays environ. Des firmes françaises avaient, d'ailleurs, été sollicitées, mais le gouvernement avait rapidement demandé qu'elles cessent toutes relations avec le Pakistan.

(1) *Le Monde* du 23 août 1979.

AUTOMOBILE

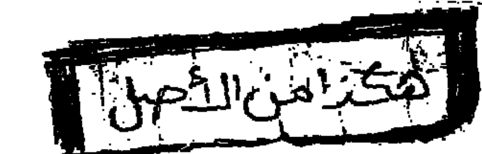
LA NOUVELLE TALBOT-MATRA SERA AU SALON DE PARIS

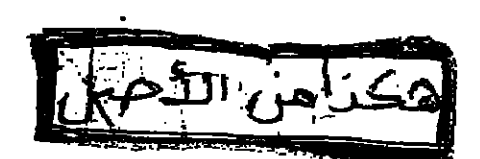
La nouvelle voiture de Talbot-Matra *sera* au *prochain Salon de* Paris. Comme pour la Bagheera, il s'agit d'un coupé à trois places de front, moteur central et caisse en résine-fibre de verre montée sur structure métallique.

La ligne de la Murena — nom donné à ce véhicule à caractère *sportif* — est modifiée par rapport à la Bagheera, tant à l'avant très fuyant qu'à l'arrière d'inspiration italienne.

Deux groupes propulsifs sont disponibles : l'un de 1 592 cm3, l'autre de 2 156 cm3 qui mènent la voiture, indique Talbot, respectivement à plus de 180 km/h et aux environs de 200 km/h. Ces moteurs sont connus, le plus gros des deux étant une extrapolation du 2 litres qui anime la *berline automatique* de la firme.

Les prix ne sont pas encore fixés mais l'on sait que la Murena 1,6 litre sera homologuée en 9 CV *fiscaux et* la 2,2 litres en 12 CV pour donner, pour l'une 92 CV moteur à 5 600 tours et pour l'autre, 118 CV à 5 800 tours.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre du développement de ses activités TOTAL EXPLORATION PRODUCTION recrute des

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

(X - MINES - CENTRALE PARIS ET LYON - PONTS ET CHAUSSEES - ESPCI - ESE - ENSTA - ARTS ET METIERS - INSA LYON - IDN - ENSM - INPG ...)

Débutants ou possédant une à deux années d'expérience.

Après une formation à différentes techniques pétrolières au sein du Groupe, les candidats pourront prétendre à des fonctions :

- **d'INGENIEUR FOREUR**
- **d'INGENIEUR DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION DES GISEMENTS**
- **d'INGENIEUR TRAITEMENT DES EAUX ET DES PETROLES BRUTS**
- **d'INGENIEUR DE LABORATOIRE** (analyse des roches et des fluides)
- **d'INGENIEUR DE RECHERCHES** en matière de techniques pétrolières avancées notamment dans leurs applications en mer profonde.

Ces postes requièrent tous la pratique de la langue anglaise et à terme une grande mobilité géographique.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez C.V. manuscrit + photo au Service Recrutement 5, rue Michel-Ange 75781 PARIS CEDEX 16, sous référence O MO 11.

COMPAGNIE MINIÈRE — **Afrique Equatoriale**

Une compagnie minière (4.000 p.) implantée en Afrique Equatoriale recherche

CONTREMAITRE ÉLECTROMÉCANICIEN — 7.500.000 F C.F.A.

Au sein de la Direction du téléphérique servant à l'évacuation du minéral et sous l'autorité du Chef d'Atelier Electrique, il sera chargé de préparer, organiser et assurer l'entretien préventif et les dépannages sur toutes les installations électriques (distribution d'énergie, relayage, asservissement, régulation de vitesse) d'un secteur du téléphérique, soit trois stations motrices et deux stations de passage. Il devra faire en sorte d'améliorer les rendements et conditions de travail des agents placés sous ses ordres et de participer à leur formation pratique. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation B.T.S. Electromécanique ou équivalent, possédera des connaissances en M.T. et B.T. (relayage et asservissement) ainsi qu'en électronique industrielle.

Poste Réf. 379/M

MONITEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE — 7.000.000 F C.F.A.

Sous l'autorité du Chef du Centre de Formation Professionnelle, il assurera la formation de stagiaires africains à des fonctions d'ouvriers spécialisés et d'ouvriers qualifiés pour des postes de mécaniciens d'entretien (machines et gros engins). Il dispensera les cours de calculs professionnels, de technologie et de dessin industriel. Il animera les séances de travaux pratiques. Il participera à l'adaptation des programmes et des méthodes d'enseignement aux stagiaires et aux besoins des services utilisateurs. Il suivra les agents après les stages. Le candidat retenu, âgé d'au moins trente ans, possédera une formation B.P. ou B.T.S. mécanique et une expérience de plusieurs années en mécanique et hydraulique sur gros engins de carrière et de travaux publics. Il aura des connaissances de base en soudure à l'arc et au chalumeau, et une expérience en pédagogie des adultes.

Poste Réf. 380 M.

Pour ces deux postes, l'expérience de l'expatriation constituerait un atout supplémentaire. A la rémunération indiquée s'ajouteront les avantages suivants : logement, gratuité médicale, voyages payés...

Ecrire en précisant bien la référence à

G.R.H. Conseils

3, avenue de Ségur - 75007 Paris

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Afrique Francophone
Société Agricole recherche

DIRECTEUR COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Le candidat devra être de formation comptable supérieure et avoir une expérience professionnelle de premier plan.
Connaissance de l'Afrique souhaitée.

Lieu de résidence sur le site de l'exploitation.

Adresser C.V., photo et prét. sous n° T 022.709 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Nous sommes un important groupe Français spécialiste de la **RESTAURATION** dans les entreprises et également de la restauration des hommes sur les **GRANDS CHANTIERS** de travaux publics au

MOYEN-ORIENT

Nous sommes présents dans plus de 20 pays. Actuellement, nous souhaitons intégrer des hommes fortement motivés par des

postes de direction

nécessitant beaucoup de travail sur le terrain, des prises de décision rapides et le sens du service aux clients.

SUPERVISEURS

Responsables du bon fonctionnement et de la direction de plusieurs exploitations (Camps et Bases-vie).

Dans le cadre d'une autonomie budgétaire et territoriale, ils auront la charge de la gestion de leur **personnel,** l'organisation des **approvisionnements,** la gestion des **budgets** la qualité du service aux **clients.**

Ces postes demandent une forte capacité d'autonomie personnelle, le goût et l'aptitude au concret, la maîtrise des techniques modernes de gestion appliquée à la restauration hôtelière.

Les candidats seront :
- Soit diplômés de l'enseignement supérieur (Gestion-Commercial)
- *Soit de formation hôtelière avec 5 ans minimum d'expérience de direction de* **restauration** hôtelière
- Parfaitement bilingues - Français, Anglais
- Disponibles rapidement.

Séjour en célibataire, rémunération très motivante, 2 mois de congés payés par an (3 voyages Aller-Retour payés)

Adresser lettre manuscrite, CV, prétentions + photocopies des certificats, diplômes et passeport + photo d'identité sous référence D-166.

TELEX P.A. - 34, Bd Haussmann - 75009 PARIS

ASTRAL
recrute pour la Division AKZO COATINGS BV AMSTELVEEN en Hollande (banlieue d'Amsterdam)

INGENIEUR ELECTRO MECANICIEN

- Après 3 à 5 ans de séjour en Hollande, cet Ingénieur pourra revenir en France dans le Groupe.
- Agé d'au moins 28 ans, diplômé en électromécanique, il aura une expérience d'engineering, et /ou de production de plus de 3 ans dans l'industrie chimique.
- Une expérience d'utilisation des microprocesseurs est souhaitable, mais non indispensable.
- Ce travail requiert un goût pour une activité dans une équipe pluridisciplinaire.
- Un candidat qui aurait déjà fait au moins un séjour à l'étranger aurait notre préférence.
- L'ANGLAIS COURANT est exigé, des connaissances en langue allemande bienvenues.

Une des missions importantes de ce poste consiste à étudier les processus de production de résines et de peintures, en coordination avec les applications technologiques et professionnelles, ainsi qu'à participer aux programmes d'optimisation.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à Mme LACOSTE Société ASTRAL tour AKZO 164, rue A.Croizat 93204 St Denis

---

Renowned european transport company requires immediately experienced

FORWARDING AGENT

as PROJECT CO-ORDINATOR in a french-speaking country in

WEST-FREE AFRICA

Fluent ENGLISH and FRENCH essential.
Attractive contract conditions offered.

Please send CV + photo (référence 7189) to L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

commercialisant dans ses filiales françaises et africaines des biens d'équipement et de consommation durable à caractère technique

offre poste au **NIGÉRIA** de

TECHNICAL MANAGER

Ce collaborateur devra être techniquement polyvalent et avoir une expérience dans les domaines des :
- moteurs Diesel,
- groupes électrogènes,
- pompes.

Il sera responsable d'ateliers et d'une chaîne d'assemblage de générateurs et de moto-pompes.

Une pratique courante de la langue anglaise est indispensable.

Une expérience des pays anglophones sera très appréciée.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 71.742

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

FRENCH MARKETING REPRESENTATION DESIRED

INTERTEK is the world's largest technical services firm specializing in providing supplier quality control and inspection services to Industry and Government.

INTERNEK desire part-time representation to contact French Companies conducting substantial North American Business.

Qualified representatives can expect high income and growth potential.

Contact James C. MCKAY, Chairman of Board of INTERTEK at Hotel Crillon, place de la Concorde, Paris, France. Tél. : 296-10-81. September 21-26 incl. or write INTERTIEK SERVICES CORP. 655 Deep Valley Drive, ROLLING HILLS, California 90274 - U.S.A.

Pour une importante MISSION OUTRE-MER Bureau d'Etudes Français recherche

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Ayant expérience construction usines (anglais indispensable). Merci d'écrire en précisant sur l'enveloppe la réf. 1.637, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Washington D.C.

JEUNE COLLABORATEUR
HF

La filiale de cette société française a deux activités distinctes aux Etats-Unis : la commercialisation de croisières aux Antilles et la vente d'œuvres d'art. Elle offre l'opportunité d'un contrat de 6 mois, éventuellement renouvelable, à un jeune diplômé de l'enseignement commercial supérieur.

Sous l'autorité du Directeur de la filiale, ce jeune collaborateur est chargé, d'une part, de l'organisation matérielle des croisières avec les tours opérators, et d'autre part, de l'administration des ventes et du suivi de la comptabilité informatisée des deux activités.

Nous souhaitons rencontrer un E.S.C. ou équivalent, maîtrisant bien la langue anglaise, disponible rapidement et attiré par une expérience professionnelle aux Etats-Unis.

Les formalités de visa et le logement sont prévus par la Société.

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser, sous référence M 11186 J, un dossier complet de candidature, en précisant leurs prétentions, à

egor international
8 rue de Berri 75008 Paris - 359.13.82

média-system

Établissement financier de 1er plan
TUNISIE

recherche

Jeunes Tunisiens diplômés de l'enseignement supérieur

- Diplômés Grandes Écoles
- Docteurs en Droit ou Sciences Économiques
- Titulaires D. E. A. ou D. E. S. Droit, Sciences Économiques
- Diplômés HEC, ESSEC, ESCP

Futurs Cadres commerciaux

Stage longue durée en France

Adresser lettre manuscrite, cv, photo et rémunération souhaitée sous réf. N 104 à TELEX PA 34 bd Haussmann 75009 Paris

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Jeunes HEC, ESSEC, ESC...

GROUPE TRAVAUX PUBLICS INTERNATIONAL RECHERCHE JEUNES HEC, ESSEC, ESC...

Débutants ou ayant déjà une première expérience, les candidats auront une formation supérieure de gestion et seront disponibles géographiquement tant en France qu'à l'Etranger. Ils auront un tempérament d'opérationnels et seront attirés tant par les fonctions administratives, financières et juridiques que par la gestion du personnel et la comptabilité.

Après une formation en France à divers niveaux de notre organisation, ils se verront confier la responsabilité des services administratifs d'une petite unité et évolueront vers la Direction des Services Administratifs d'une Direction Régionale ou d'une Agence à l'Etranger.

Adressez lettre, CV. photo et prétentions sous réf. CA 1 à rscg carrières 64 rue la Boëtie 75008 PARIS.

FIDUCIAIRE OUTREMER

recherche

JEUNE DIPLOMÉ

Expert-Comptable ou Mémorialiste

Envoyer C.V. détaillé sous n° T 21.490 M à REGIE-PRESSE, 35 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LE CENTRE D'ACHÈVEMENT ET D'ESSAIS DES PROPULSEURS ET ENGINS DE SAINT-MÉDARD-EN-JALLES (GIRONDE)

recherche un

INGÉNIEUR ENSAM

débutant ou équivalent pour un poste d'études et *réalisation de matériels pour essais de propulseurs.* Bonnes connaissances en mécanique. Notions d'hydraulique et pneumatique. Le candidat devra posséder un bon *sens* de l'organisation et des aptitudes certaines pour des fonctions d'encadrement.

Ecrire au Service du Personnel avec curric. vitae C.A.E.P.E., B.P. 2 - 33160 Saint-Médard-en-Jalles.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL CONSTRUCTION ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
Région de NANCY

recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

(ESE, ENST, ENSERB, ENSERG, ISEN, ENREA, etc.) Quelques années d'expérience ou débutants pour SERVICES : CONTROLE QUALITE - ESSAIS

Adresser C.V. et niveau de rémunération sous n° *7.040 à « le Monde » Pub, 5, rue des Italiens,* 75427 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Responsable marketing

Bilingue anglais, bonnes connaissances de la langue allemande souhaitées.

Groupe international en pleine expansion, fortement implanté en France et à l'étranger - C.A. 150 millions - 500 personnes - dont la vocation est la fabrication et la vente de composants pour le second œuvre du bâtiment, recherche un Responsable Marketing.

Missions :
- Collecte des informations en vue des actions à entreprendre.
- Contrôle de la diffusion des produits existants.
- Lancement des produits nouveaux.

Ce poste convient à un homme jeune, ambitieux, actif, imaginatif, performant, capable de s'intégrer à une équipe dynamique. Formation supérieure : ingénieur ou école de *commerce complétée par une expérience de 1 à 3 ans dans le service marketing* d'une société industrielle dans le domaine de biens d'équipement.

Rémunération motivante pour un candidat de valeur.

Lieu de travail : Est de la France. Fréquents déplacements de courte durée, en France et à l'étranger, à *prévoir.*

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération, sous référence *73541/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS -* 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

---

ingénieur direction générale

Située dans l'Aisne, notre Société (85 personnes - C.A. 12 M.F.) présente une double activité de Fonderie et de Chaudronnerie-Tôlerie.

Le Président Directeur Général souhaite confier à un Collaborateur :
- l'encadrement et le développement commercial des 2 départements : (*appui aux 2 Responsables*),
- l'animation technique,
- les relations avec le personnel.

Ce poste s'adresse à un ingénieur désireux de s'intégrer au niveau des préoccupations globales d'une *P.M.I.* La rémunération est ouverte et sera fonction de l'expérience des postulants.

écrire sous référence *70256-M* à

CNPG
185 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

BANQUE PRIVÉE

cherche pour son

Agence de LYON

DIRECTEUR

— Minimum 35 ans.
— Bonne formation générale.
— Ayant solide expérience de l'exploit. bancaire.
— Commercialement dynamique.
— Classification et salaire fonction de l'expérience.

Adr. C.V., photo et prét. à O.C.B.P., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, sous réf. 530 M.

CADRE « FONCTION PERSONNEL »

Informatique de Gestion
Orléans

CCMC, première société française d'informatique de gestion *(1.200 p. - C.A. 270 millions de francs), soucieuse* d'accorder au recrutement et à la gestion des carrières de ses cadres commerciaux, ingénieurs et techniciens, l'importance qui convient, recherche un collaborateur partageant cette préoccupation. Sous l'autorité du Responsable du Service Recrutement et Carrières, il prendra en charge des missions de sélection et d'orientation de personnels. Il participera de même à la gestion des carrières. *Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, si possible de formation* supérieure, possédera surtout une expérience lui ayant permis d'aborder et de résoudre les problèmes humains d'entreprise. Il fera preuve d'une réelle attitude d'écoute et d'ouverture lui permettant de s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire. Ce poste implique des déplacements de courte durée. Ecr., s/réf. 365/M, à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

---

ingénieur en chef

GRENOBLE

En quelques années Sopra a rejoint le peloton des 10 premières entreprises françaises dans les services en informatique.

Aujourd'hui, Sopra (CA : 80 MF) représente 450 personnes dont 70 dans son Agence Grenobloise.

Nous recherchons un ingénieur en chef, diplômé d'une grande école et ayant 8 à 10 ans d'expérience, de préférence dans une SSCI.

Il assurera la gestion d'une clientèle ainsi que l'encadrement de plusieurs équipes de conception et de réalisation. Il sera également un conseiller de haut niveau (plan directeur, cahiers de charges, appels d'offres...).

Ce poste implique des qualités de gestionnaire ainsi que le sens des relations commerciales à haut niveau. Un candidat de valeur pourra évoluer rapidement dans un groupe dynamique en expansion constante.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à Monsieur le Directeur du Personnel, Sopra, 90 rue de Flandre 75019 Paris.

média-system





Participez au développement de GARRETT FRANCE S.A.

Notre usine de turbocompresseurs implantée dans LES VOSGES PRES D'EPINAL recherche

DIRECTEUR QUALITE

Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, il a au moins dix ans d'expérience du contrôle de qualité en mécanique de précision, de préférence dans un secteur proche de l'industrie automobile.
Capable de travailler quotidiennement en Anglais, il aura si possible de bonnes notions d'Allemand. La rémunération et les perspectives de carrière sont à la hauteur des exigences du poste.
réf. 5852/A

INGENIEUR PRODUIT

Ingénieur Grande Ecole avec au moins cinq ans d'expérience dans un secteur analogue, il sait faire preuve d'initiatives et aime résoudre les problèmes.
Parlant parfaitement Anglais, il sera disponible pour suivre durant un an un stage de formation à Los Angelès. A son retour, il secondera le Directeur du Bureau d'Etudes à l'usine de Thaon, et suivra le produit de la fabrication à la commercialisation.
Excellentes perspectives de promotion pour candidat de valeur. réf. 5852/B

Merci d'adresser c.v. détaillé, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à GARRETT FRANCE SA - Direction du Personnel Z.I. - route d'Oncourt - 88150 Thaon Les Vosges ou ANPE - 2, av. du Gal de Gaulle 88000 Epinal.

THOMSON-CSF TELEPHONE

NOTRE DIVISION TELEPHONIE PRIVEE RENFORCE SA FORCE DE VENTE ET VOUS PROPOSE DES POSTES

D'INGENIEURS COMMERCIAUX

Vous aurez pour mission de prospecter le marché d'un secteur géographique déterminé et de négocier la vente d'installations téléphoniques (autocommutateurs électroniques et systèmes télématiques).

Nos produits sont exposés au :
STAND THOMSON-CSF TELEPHONE DU SICOB 80
N'HESITEZ PAS, ALLEZ LES VOIR.

NOUS VOUS OFFRONS :
— une formation à nos produits et techniques de vente,
— des possibilités de carrière liées au fort taux de croissance de notre Division et à vos capacités d'assumer des responsabilités élevées.

NOUS VOULONS :
— des ingénieurs possédant une première expérience de la vente de biens d'équipement ou systèmes informatique,
— des débutants diplômés de l'enseignement supérieur et *possédant de solides notions informatiques,*
— des négociateurs habiles et entreprenants.

Les postes sont à pourvoir à **COMPIEGNE — LILLE — METZ — ROUEN — REIMS.**

Vous adressez votre C.V., une photo et prétentions à Y. KREMER en indiquant la région choisie, sous référence DV 80.16 au 146, Boulevard de Valmy - 92700 COLOMBES.

DU PONT

BERG ELECTRONICS

Une de nos divisions, **BERG ELECTRONICS**, est aux premiers rangs des fabricants mondiaux de systèmes d'interconnexion. *Pour répondre* aux besoins croissants des entreprises de pointe (télécommunications, informatique, bureautique, etc.), nous implantons à **BESANÇON** notre 2e usine européenne de connecteurs. Prévisions : 60 personnes fin 80, + 400 à terme. Nous créons le poste de :

Responsable du recrutement et du développement du personnel

Sous la supervision du Directeur du Personnel de l'établissement et en relation fonctionnelle avec l'encadrement, il sera chargé de :
- analyse, description et évaluation des fonctions ;
- recrutement du Personnel administratif et production : étude des besoins et choix des méthodes pour la recherche et la sélection des candidats ;
- *accueil et insertion du Personnel engagé et transféré.*

Dans un second temps, il aura pour responsabilité le recrute*ment interne* et le suivi des carrières.

De formation supérieure, le candidat a une expérience de 2 ans environ dans le recrutement en industrie et le désir d'évoluer vers d'autres fonctions dans la Gestion du Personnel.

Pour ce poste, une bonne connaissance de l'Anglais est souhaitée. Possibilités d'évolution au sein de notre Groupe. Frais de déménagement remboursés.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. en précisant votre rémunération actuelle, sous réf. 025 M à Du Pont De Nemours (France) S.A. - Berg Electronics - BP 363 - 25018 BESANÇON Cedex. Réponse rapide et discrétion assurées.

HAVAS CONTACT



RADIOTELEPHONES

THOMSON-CSF

Nous sommes les leaders sur le marché *Français et dans le cadre de notre* développement, nous recherchons :

UN RESPONSABLE D'AGENCE PICARDIE

Assisté d'une petite équipe, il animera une agence commerciale et sera personnellement chargé de suivre et de développer un important portefeuille de *clientèle composé d'administrations,* de collectivités locales et d'entreprises industrielles.

Agé d'au moins 28 ans, le candidat retenu sera diplômé de l'enseignement supérieur (DUT, BTS ou équivalent), possédera de bonnes connaissances en *électronique* (ou en électrotechnique) et des aptitudes indiscutables à négocier à haut niveau.
Le poste, basé à AMIENS implique de fréquents déplacements à LILLE.

Les dimensions de notre Société ouvrent de larges perspectives d'évolution de carrière pour un candidat de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions à THOMSON CSF, Département RADIO-TELEPHONES, M. Norbert ROGÉ, 66, rue du Fossé Blanc, 92231 GENNEVILLIERS

---

emplois internationaux

directeur de filiale
GRANDE-BRETAGNE

NORD EST de LONDRES

Le Groupe **ARDOISIERES D'ANGERS** (650 MF de CA) vous propose dans le cadre de sa Division Internationale *de prendre en main sa filiale de vente de produits de cou*verture en Grande-Bretagne. Vos responsabilités : élaborer la politique commerciale, la mettre en oeuvre, animer et développer les ventes, veiller à la rentabilité. Ce poste requiert : 3/5 ans d'expérience après une formation commerciale du type ESC, la pratique courante de l'Anglais, un fort potentiel commercial et des qualités de gestionnaire. Atouts complémentaires : connaître la vente auprès des *Architectes, B.E.* et Entreprises de second-oeuvre bâtiment et avoir exercé dans le pays concerné.

Adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, *sal.* act. tél. pers.) sous réf. 47 M à :

HB

Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boétie-75008 PARIS

GUERBET GROUPE PHARMACEUTIQUE (400 personnes)
pleine expansion, spécialisé dans les produits radiodiagnostic, leader en France dans son domaine (C.A. supérieur à 100 MF dont 40% à l'exportation), recherche :

Pour sa nouvelle usine de LANESTER (MORBIHAN)

UN AGENT DE MAITRISE DE FABRICATION

- niveau DUT
- plusieurs années d'expérience dans cette fonction
- ayant le sens des responsabilités techniques, humaines et d'organisation pour seconder dans un premier temps le Directeur de l'usine.

Fonction très évolutive suivant potentiel et performances, dans le cadre *d'un effectif qui passera de 8 à 25* conducteurs d'appareil en 3 ans.

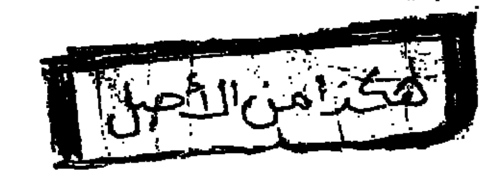
Pour sa filiale chimique AULNAY-SOUS-BOIS

UN CHEF DE SERVICE CONTROLE CHIMIE

Au sein d'un service comprenant une dizaine de techniciens, il sera responsable du contrôle des matières premières, des *en-cours de synthèse* et de la coordination avec la fabrication.
Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur chimiste diplômé ENSI justifiant de quelques années d'expérience dans un poste similaire *dans le domaine de la chimie organique.*
Adresser lettre manuscrite + CV, sous réf. JCH.09.80 à



G.C.A
15, rue Nicolas Robert
93609 Aulnay-sous-Bois Cédex





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



LES CHARCUTERIES DE JOSSELIN

Recherche pour son usine de Salaisons
(MORBIHAN)

directeur de production

30 ans minimum, formation Institut des Viandes ou équivalent.

L'expérience d'une fonction similaire est exigée. Dans le cadre d'une planification des fonctions bien établie et au sein d'une équipe jeune dépendant d'une Direction Générale très délégataire, ses premiers objectifs seront :
- de maintenir la notoriété de la marque attachée à des produits de haute qualité,
- d'adapter les moyens de production récents et performants aux objectifs du plan de développement,
- de rechercher les produits nouveaux.

- Responsabilités évolutives.
- Rémunération motivante.
- Logement assuré.

Adresser CV manuscrit avec photo et prétentions à
Direction Générale
Etablissements Henri LE NET s.a.
56120 - JOSSELIN
Discrétion assurée.

directeur département commercial
ARTICLES MENAGERS

Est recherché par un important groupe français, (région lilloise) produisant des articles ménagers.

Ce Directeur "grand public" assisté d'un Chef des ventes, dirige un important réseau de représentants exclusifs qui visitent tous les canaux de distribution moderne et traditionnelle. Responsable de son C.A., de ses effectifs et de ses résultats devant la Direction Commerciale du Groupe, avec large autonomie, il est âgé d'environ 35 ans, il a reçu une formation commerciale supérieure et il a une expérience réussie de la distribution (ou de la gestion des grandes surfaces).

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 1769-M à I.C.A. qui transmettra. Discrétion garantie.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

THOMSON-CSF TELEPHONE

recherche pour
son établissement d'EU (Seine Maritime proche de Dieppe)

un(e) responsable emploi-formation

POSITION CADRE

Sous la responsabilité du Chef du Personnel, il sera chargé, avec une équipe en place, des fonctions :
- recrutement, emploi, formation, étude de postes, gestion des salaires.

Le candidat possédera outre des qualités de contacts, un sens des responsabilités, une expérience réussie de quelques années dans la fonction personnel. Il maîtrisera bien par ailleurs un ou plusieurs des aspects du poste.

C.V. détaillé et prétentions sont à adresser sous réf. 71776
THOMSON CSF TELEPHONE Division Commutation Publique
Service Emploi 146, Bd de Valmy 92707 COLOMBES.



ETBS
recherche

Ingénieur

Diplômé ENSI, INSA ou équivalent
pour
SERVICE SECURITE DU TRAVAIL
Connaissances en pyrotechnie souhaitées
(Formation sur place possible).

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 80/20 à :
Monsieur le Directeur de
l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry
BP 712 - 18015 BOURGES CEDEX

Ingénieur à Bayonne

- **Nouveaux produits et nouveaux procédés de fabrication.**
- ***Economies d'énergie et énergies nouvelles.***
- **Lutte contre la pollution et récupération des déchets, etc ...**

Au sein de l'équipe de la Chambre de Commerce et d'Industrie, votre mission consistera à orienter les Entreprises vers les nouvelles technologies ainsi qu'à les aider à mettre en place concrètement les *procédés choisis.*
Ingénieur de type INSA, A & M ..., âgé de 30 ans minimum, vous avez exercé votre ingéniosité dans des secteurs industriels gros mangeurs de calories, polluants ou faisant appel à des techniques avancées : Ingénierie, Travaux Neufs, Recherche et Développement de Nouveaux Process....

Réaliste et conscient des diverses contraintes de rentabilité des PMI, vous êtes d'un naturel convaincant et accrocheur, vous savez prendre seul des iniatives aussi bien que participer à des actions collectives.

Si vous voulez enrichir votre vie professionnelle au contact d'une inter-profession dans le juste milieu des dossiers et des actions de terrain, écrivez-nous vos motivations en joignant C.V, photo et prétentions sous référence 2242.

OCS vous garantit une totale discrétion.



Conseil en Recrutement
37 Quai Richelieu
33024 BORDEAUX cedex

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
C.A. 200 MILLIONS - 1.100 personnes
recherche le

CHEF DES SERVICES COMPTABLES
de son Usine à VALENCIENNES

Sous l'autorité du Directeur Administratif de l'Usine, il aura la responsabilité complète des services de comptabilité générale et analytique (40 personnes), qui sont très décentralisés au profit de l'unité de production.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une formation HEC, ESSEC, ESC, IEP ou équivalente complétée par une solide formation comptable (D.E.C.S.) et une expérience de 5 à 10 ans de la direction d'un service comptable dans une Société industrielle. Il doit évoluer vers la prise en charge de l'ensemble de la Direction administrative.

Adresser lettre, C.V. et prétentions ss réf. n° 7.007,
« LE MONDE » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

P.M.I. - MECANIQUE GENERALE crée le poste de

DIRECTEUR ADJOINT

Elle recherche un INGENIEUR
30 ans minimum - diplômé A.M. ou équivalent, présentant l'expérience de l'organisation et de l'animation d'un service entretien.
De bonnes connaissances en électronique sont nécessaires pour ce poste situé dans un cadre de travail agréable. Merci d'adresser C.V. + photo + prétent. ss réf. 0913 à

RENNES NORD

CEIP35 CONSEIL D'ENTREPRISES
20, rue de Brest - 35000 RENNES
qui assurera les premiers entretiens à RENNES ou à PARIS

Pour développer un matériel hydraulique primé par l'ANVAR, la filiale mécanique générale d'une société régionale performante recherche

UN INGENIEUR
- 28 ans minimum

Formation AM - ICAM ou équivalent. Cette fonction très élargie (conception, réalisation et SAV) suppose un esprit créatif.
Les débouchés internationaux de ce produit nouveau implique une bonne maîtrise de l'anglais usuel.
Merci d'adresser sous réf. 0914 C.V. + prétentions + photo

RENNES Nord

CEIP 35 CONSEIL D'ENTREPRISES
20, rue de Brest - 35000 RENNES
Les premiers entretiens pourront se dérouler à PARIS ou à RENNES.

Le financier de terrain qu'il nous faut

Vous avez déjà une bonne pratique comptable et financière. Votre expérience de la PME vous a appris à discerner derrière les chiffres les réalités qu'ils recouvrent et vous aimez ce contact avec le concret. Vous êtes à l'aise dans le dialogue quotidien et parfois difficile avec les banquiers, nos partenaires. Vous êtes averti des problèmes de financement à l'exportation. Les structures figées vous pèsent, les situations évolutives vous stimulent.

Dans une petite ville du Centre-Ouest de la France, nous concevons et fabriquons des biens industriels à haute technicité ; 60 % de notre CA (30 MF) sont faits d'installations clefs en mains à l'exportation, où les perspectives sont encourageantes. Tout est à faire, ou presque, pour mettre sur pied un système d'information de gestion qui nous permette un «contrôle» dynamique de notre activité. Un beau chantier à conduire, avec une petite équipe, en étroite collaboration avec les responsables technique et commercial, et avec le Directeur Financier du groupe.

Nous apprécierons que votre formation de base soit de qualité (ESC...). Cela pourra faciliter votre évolution ultérieure. Mais c'est autant sur votre expérience et votre ténacité que nous misons. Si vous êtes prêt à nous rejoindre, faites-en part sans tarder, s/réf. 802 467M, aux consultants de SIRCA qui étudieront votre candidature. Confirmez-leur que vous avez une bonne pratique de l'anglais.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

BESANÇON

RESPONSABLE DES ETUDES COMMERCIALES ET ECONOMIQUES

Notre groupe spécialisé dans la fabrication et l'installation de produits du second-oeuvre du Bâtiment comprend 14 sociétés implantées en France - Allemagne - Italie - Tunisie - Sénégal - Cameroun et Côte d'Ivoire.

Le Directeur du Marketing recherche son second, a qui il confiera la responsabilité des études commerciales et économiques relatives à l'activité de ces 14 sociétés.

Ce poste fonctionnel implique :
- un sens pratique très développé dans la recherche des informations dont certaines n'existent que sur le terrain ;
- un bon esprit de synthèse pour dégager les lignes directrices des stratégies commerciales à proposer et des plans de développement ;
- une aisance dans le dialogue lui permettant de communiquer efficacement avec les clientèles, forces de vente et l'ensemble des services des sociétés.

Cette fonction qui requiert une grande disponibilité concerne un homme jeune, de formation HEC, ESSEC, Sup de Co, IEP, pouvant justifier d'une expérience de 2 à 3 ans dans un service Marketing.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec c.v., photo et prétentions à Henry Laslandes - Directeur du Personnel et des Relations Humaines - *MISCHLER INDUSTRIES*
B.P. 906 - 25021 Besançon Cedex.

Réponse et discrétion assurées.



Importante société de distribution
RADIO, TV, HIFI
filiale d'un grand groupe français
recherche

INSPECTEURS COMMERCIAUX

Pour régions Centre et Champagne-Ardennes

Nous demandons :
- une formation SUP de CO, ESSEC ou autodidacte d'un niveau équivalent,
- grande mobilité, dynamisme,
- goût du commerce, de la négociation et des responsabilités,
- voiture personnelle en bon état.

Nous offrons :
- position cadre,
- rémunération intéressante,
- indemnités de déplacements,
- possibilité de promotion ultérieure au sein du groupe.

Envoyer C.V. et photo sous la réf. 5124 à :
P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02
qui transmettra.

NÉGOCE DE MATÉRIAUX
recherche pour JOIGNY (YONNE)

COMPTABLE TRÈS QUALIFIÉ

pour comptabilité générale, paies, déclarations sociales et fiscales jusqu'au bilan.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
S.A. PUYNESGE FRERES
Route de Longueron,
89300 JOIGNY.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE RANG INTERNATIONAL

recherche un

PROFESSEUR D'ANGLAIS

Le (la) candidat (e), natif d'un pays anglophone, devra justifier d'une bonne expérience des techniques audio-visuelles et de laboratoire de langues, appliquée à des adultes (Ingénieurs, Cadres et Techniciens). Sa connaissance de la langue française devra en outre être excellente.

Nous lui offrons des conditions de travail intéressantes au sein d'une équipe, et des possibilités d'évolution à l'intérieur d'une entreprise dynamique.

Le logement est assuré dans une ville universitaire.

Ecrire en joignant C.V. à Intermédia N° 414
69, rue La Fayette, 75009 PARIS,
qui transmettra.

Discrétion assurée.

Important groupe de semences recherche
1 Collaborateur de haut niveau
Solide formation agricole.
Il sera chargé de la promotion technique et commerciale des variétés du groupe, du contact avec les obtenteurs, des relations avec les organismes *professionnels.*
Le poste nécessite des déplacements fréquents France et étr. Anglais courant indispensable. Une expérience dans le domaine de la promotion des produits agricoles est nécessaire. Discrétion assurée. Il est demandé au candidat d'envoyer C.V. manuscrit détaillé, prétentions et ph. au siège social : SEMUNION, 13, rue Léon-Boyer, 37000 Tours.

BOUYER
ELECTRO-ACOUSTIQUE
recherche
pour filiale en interphonie à MONTAUBAN

INGÉNIEUR ET AGENT TECHNIQUE

Bonnes connaissances théoriques et pratiques en analogique BF et numérique (logique câblée et microprocesseurs).
Disponibilité rapide appréciée.
Adress. C.V. et prétentions aux Etablissements BOUYER
BP 220 - 82002 Montauban Cedex

SOCIETE ETUDES RECHERCHES et CONSTRUCT. ELECTRONIQUES NANTES
recherche
pour poste service contrôle

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

(5 ans expérience)
Connaissances *Microprocesseurs (6800 Motorola)* et logique rapide.

Adresser C.V., photo et prét. à
SERCEL, B.P. 64 - 44471
CARQUEFOU Cedex.

ORGANISME REGIONAL AGRICOLE rech. pour élaborer et suivre des programmes de développement agricole par secteur de production.
Jeune diplômée Sciences Eco. Ecole de commerce, Agro+IAE
Connaissant parfaitement l'agriculture.

Adr. C.V., photo et prétent., à
ASSOCIATION REGIONALE D'ECONOMIE RURALE
234 bis, rue du Fg-du-Pont-Neuf
86034 POITIERS

SUD OUEST

leader de sa spécialité

ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES

200 PERSONNES - 50 MILLIONS DE CA

Implantée à 30 km d'une ville importante et pittoresque recherche, pour être placé directement sous les ordres du Directeur Général, un

chef comptable

qui sera chargé de la comptabilité, de la paie, de la fiscalité courante et de la gestion du personnel avec un service de 6 personnes. Il travaillera en étroite liaison avec le Contrôleur de Gestion.

Traitements sur logabax et par service bureau extérieur.

Situation intéressante dans entreprise stable et bien gérée.

Envoyez C.V., photo et prétentions sous référence 2248-M à
MAMREGIES
3, rue d'Hauteville - 75010 Paris
qui transmettra.



emplois régionaux

Locafrance

Leader du crédit-bail mobilier
recherche
pour son agence de REIMS

Attaché Commercial

SA MISSION :
- Assurer au sein d'une équipe dynamique les relations avec les responsables d'entreprises en matière de financement des équipements industriels et agricoles.
- Développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospections appropriées.

SON PROFIL :
- Formation commerciale supérieure, type E.S.C.
- Goût de la prospection et de la négociation commerciale et financière nécessaire.
- Expérience professionnelle de quelques années dans une activité financière appréciée.
- *Lieu de résidence à TROYES souhaitée*

Adresser C.V., photo et prétentions :
Département Formation et Recrutement
43-47, avenue de la Grande Armée
75016 PARIS

FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS DE TAILLE INTERNATIONALE

Leader dans la construction de biens d'équipement pour la transformation des matières plastiques

RECHERCHE

INGÉNIEUR COMMERCIAL

FRANCE et étranger, basé Rhône-Alpes

Le candidat devra avoir :

- une formation supérieure ;
- un goût très marqué pour l'action commerciale et les déplacements ;
- une expérience dans le domaine des plastiques et des biens d'équipement ;
- anglais courant, allemand ou espagnol apprécié.

Possibilité d'évolution intéressante pour candidat à fort potentiel.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions sous n° 7.023 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.



ETBS
recherche

Ingénieur

Diplômé ENSI ou équivalent.
Débutant ou quelques années, pour CALCUL NUMERIQUE appliqué aux études paramétriques et dépouillements de mesures.

Sens des relation humaines.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 80/19 à :
Monsieur le Directeur de
l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry
BP 712 - 18015 BOURGES CEDEX

LTP

Société d'études et de réalisations industrielles du Sud-Est de la France

propose à un

INGÉNIEUR FRIGORISTE

de créer et développer son service froid industriel.

Une solide connaissance fondamentale de la branche et une bonne expérience des travaux de conception et de réalisation acquise dans ce domaine sont les éléments indispensables pour accéder à ce poste très évolutif.

Adr. C.V. dét. ss réf. N° 860537 M REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.



LE CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST
recherche

SPÉCIALISTE DES FINANCEMENTS AVEC L'ÉTRANGER

pour diriger son service des crédits à moyen et long terme export.

MISSION :
- aide à la clientèle dans la rédaction et la négociation des contrats commerciaux et dans ses relations avec l'Administration,
- négociation et mise en place des conventions de crédit acheteur.

FORMATION :
- expérience de 5 ans minimum dans la fonction,
- anglais indispensable, autres langues étrangères appréciées.

QUALITÉS PERSONNELLES :
- *sens des responsabilités et des relations commerciales,*
- grande disponibilité (environ 1/3 du temps passé à l'Etranger).

Adresser lettre manuscrite, CV et photo
Direction du Personnel. 1X - 44040 NANTES Cedex

GROUPE A C H

DÉVELOPPANT SA FILIALE A.C.M.P. A MARSEILLE
recherche pour sa division « Pétrole-Offshore » :

1) UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL CONFIRMÉ

- Formation Grande Ecole.
- 5 à 10 ans d'expérience dans poste similaire, acquise dans l'industrie pétrolière.
- Anglais courant.

2) UN INGÉNIEUR ÉTUDES-PROJET

- Formation type ENSTA ou A. et M.
- 3 à 6 ans expérience bureau d'étude acquise en constr. navale ou engineering pétrolier.

POSTES A FORT DEVELOPPEMENT POTENTIEL POUR CANDIDATS DE VALEUR.

Adr. C.V., photo et prét. sous n° T 21.483 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris.

IMPORTANTE UNITÉ DE FABRICATION MÉCANIQUE ET CHAUDRONNERIE
de 400 personnes - Région RHONE-ALPES

recherche son

RESPONSABLE SERVICE MÉTHODES

INGENIEUR ARTS ET METIERS ou équivalent de trente-cinq ans minimum

Expérience demandée :
- — Commandement d'un atelier ;
- — Méthode chaudronnerie ;
- — Méthode mécanique.

Ce poste, qui exige un candidat de valeur, débouchera à terme (trois ans) vers la fonction de DIRECTEUR DE PRODUCTION.

Anglais indispensable

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 72.378 à *CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra,* 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE
en expansion constante
recherche pour son Département Marketing

CHEFS de PRODUIT

Les candidats devront :
- être âgés d'environ 27 ans
- Avoir une formation Commerciale Supérieure
- *2 à 5 ans d'expérience dans la vente ou le Marketing*
- Une connaissance des Produits de grande consommation serait appréciée.

Ils seront chargés de développer les produits dont ils auront la charge, en les adaptant en permanence à l'évolution du marché.

Le poste est à pourvoir dans une grande ville universitaire de la région Rhône-Alpes.

ADRESSER lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé et séparé, photo et niveau de rémunération sous réf. 1857 L à CONTESSE Publicité 74, rue Bechevelin 69363 LYON CEDEX 2.



Telemecanique

Division automatismes électroniques recherche

UN ACHETEUR

- spécialisé marketing international :
  - — circuits imprimés
  - — sous-traitance, montage et câblage électronique
  - — pièces mécaniques et plastiques.
- 5 ans mini expérience industrielle dont 2 ans d'achat
- niveau ingénieur ou BTS
- connaissance de l'anglais.

Ecrire : TELEMECANIQUE, direction des approvisionnements, zone industrielle, 06510 CARROS.

IMPORTANT QUOTIDIEN RÉGIONAL
(1.000 personnes)

recherche

CADRE

pour son Service des Relations Sociales et du Personnel

LE CANDIDAT DEVRA :
- — Etre âgé de trente ans minimum ;
- — Justifier d'une expérience confirmée dans la fonction personnel et d'un niveau d'études *supérieures équivalent au moins à la licence* en droit ;
- — Allier à une solide connaissance de la législation sociale une bonne aptitude aux relations humaines ;
- — Avoir le goût de la gestion administrative ;

Le poste à pourvoir se situe dans une grande ville proche de la capitale (300 km)

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. détaillé et prétentions sous n° 7.014 à « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

INSTITUT DE SERVICE SOCIAL DE MULHOUSE
47, bd Léon-Gambetta
68100 MULHOUSE
Téléph. : (89) 44-71-52
recherche
CADRE PÉDAGOGIQUE
permanent pour rentrée scolaire 80-81. Expérience professionnelle et formation complément. exig. Pour toute candidature, s'adr. *à la Directrice.*

M. J. C. COURS 69470 rech. à partir du 15-9 Animateur (trice), cycle CAPASE ou équiv. Animat. glob., cul., sect. semi-rural. Env. C.V. av. photo, à M.J.C., crs la Ville, Chât.-de-la-Fargette

---

Société immobilière recherche
JEUNE INGÉNIEUR
pour la conduite d'opérations immobilières.
— Activité en Normandie.
— Bureaux à Rouen.
Adresser C.V. et photo à
JD/174, HAVAS (B.P. 907),
76023 Rouen cedex.

Cabinet d'Expertise Comptable rech. pour Sarthe et *Eure-et-Loir*
Collaborateurs
(Niveau minimum DECS)
Expérience cabinet souhaitée.
Envoyer C.V. et prétentions à
CAREX, B.P. 89
72400 LA FERTE-BERNARD

---

offres d'emploi — offres d'emploi

PARIS

Organisme professionnel secteur agro-alimentaire

RECHERCHE

pour les intégrer dans son équipe de conseil auprès des entreprises adhérentes

TROIS COLLABORATEURS

Chargés de mission diversifiées, dans des entreprises de toute taille, ils devront avoir fait la preuve de leurs qualités d'adaptation et de leur sens du concret dans une première expérience de l'entreprise ou du conseil.

TROIS PROFILS SONT RECHERCHES :

1) FORMATION ÉCONOMIQUE ET (OU) AGRONOMIQUE
Accompagnée de solides notions de comptabilité et de gestion.

2) Expérience de la **RÉVISION COMPTABLE,** de l'organisation administrative et aptitudes à traiter des problèmes de gestion de l'entreprise.

3) Expérience pratique en matière de **TRANSPORT** et solides notions de comptabilité et de gestion qui doivent permettre de réaliser des études techniques, de rentabilité et de productivité d'un parc de véhicules.

DÉPLACEMENTS FRÉQUENTS EN PROVINCE

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et rémunération actuelle, à :
R E G I E - P R E S S E,
sous le *numéro* T 022747 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS - CEDEX.

FILIALE COMMERCIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE DE NOTORIETE MONDIALE
rech. cause départ en retraite
pour Siège Banlieue OUEST PARIS

DIRECTEUR DEPARTEMENT « FROID »

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT DE CE DEPT vendant des composants aux Fabricants, Installateurs et Grossistes. Dispose d'une équipe de 15 personnes dont 10 ingénieurs de Vente.

UN « HOMME DU FROID » (indispensable)
• INGENIEUR FRIGORISTE ou forte expérience du Froid • ANGLAIS courant indispensable • DEJA ANIME UNE EQUIPE d'INGENIEURS DE VENTE (lui-même homme de terrain).
Disponible pour déplacements de courte durée.

S.C. GARANTIT UNE DISCRETION ABSOLUE.
Lettre manusc., C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 4448 à



sélection conseil
96, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Pour la qualité de nos produits le
PROCUREMENT MANAGER
est un homme essentiel

en effet il :
- SELECTIONNE et achète des composants et des matières premières conformes à nos standards de très haut niveau
- APPROVISIONNE les quantités voulues dans les délais, coûts et qualités.
- ORGANISE LA CIRCULATION des produits semi-finis et finis entre les différents établissements industriels et commerciaux les filiales étrangères et les clients.

Vous avez l'expérience de produits variés, de relation avec les fabricants; votre formation supérieure vous permet de bien assimiler les techniques de chaque produit. Anglais indispensable, Italien souhaité.

Knoll International France

Nous avons confié ce recrutement à ONOMA qui recevra vos C.V. et photo sous la référence 88-13 si vous souhaitez participer à ce recrutement :

ONOMA *26 rue de Berri 75008 PARIS*
(confidentialité, réponse assurées)

BUREAU D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
recherche

ÉCONOMISTE - INFORMATICIEN

pour suivi conjoncture, analyse financière secteur (métallurgie), études investissements + analyse et programmation (WANG 2200/Basic), travaux statistiques.
Formation sup. économie + niveau D.U.T. informatique.

Envoyer lettre man., *C.V., photo et prétentions à :* U.S.T.E.L. - 2, rue P.-Cézanne, 75008 PARIS.

LOUIS DE POORTERE FRANCE
TAPIS ET MOQUETTES

recherche pour PARIS

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

qui aura la responsabilité de :
- — l'administration des ventes,
- — l'administration générale du siège,
- — la coordination de l'activité Bâtiment de la Société.

Ce poste, réservé à un homme de grande maturité (min. 45 ans) et de formation supérieure (ingénieur textile par ex.), nécessite à la fois rigueur administrative et souplesse commerciale.

Des connaissances précises dans les domaines de l'informatique d'une part, du bâtiment d'autre part sont souhaitables.

Résidence REGION PARISIENNE obligatoire.

Envoyer curr. vitae + photo à : J.-M. CHOLLET, Directeur Général - 7, rue de Bucarest, *75383 PARIS CEDEX 08.*

JEUNE ATTACHE COMMERCIAL

La filiale d'un des premiers groupes industriels français fabrique et commercialise des produits consommables destinés aux industriels de la Parfumerie et de la Pharmacie. Le développement du secteur «Parfumerie» nécessite la création d'un poste d'attaché commercial.
En liaison avec le responsable du département, il est chargé de gérer le volume d'affaires auprès de cette clientèle industrielle exigeante. Ses négociations portent sur les domaines économique, technique et logistique. *Son activité se situe essentiellement en* région parisienne mais de courts déplacements en Province et en Europe sont à prévoir.
Ce poste, très évolutif, s'adresse de préférence *à un jeune diplômé de l'enseignement* commercial que des stages de longue durée ou une première expérience professionnelle ont sensibilisé à la négociation commerciale.
La pratique de l'anglais est souhaitée.
Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation, CV complet, photo et salaire actuel, sous référence M 9136 D à

egor promotion
8 rue de Berri
75008 Paris 359.13.82

média-system



FRAIKIN

Notre activité est la location de véhicules industriels, notre parc est de 8000 véhicules, notre croissance constante est importante et repose sur la compétence de nos collaborateurs.
C'est pourquoi nous sommes très exigeants pour les postes de :

DIRECTEURS DE SUCCURSALES

pour LYON, ORLEANS, STRASBOURG et VIRY-CHATILLON

Si vous êtes capables d'assurer un développement commercial important, de contrôler efficacement un atelier de réparation de poids lourds, de gérer une unité décentralisée,

Adressez C.V. + photo + prétentions sous référence L2 à : FRAIKIN S.A. - 191, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly.

SOCIETE DE SERVICES EN FORTE EXPANSION recherche

CHEF COMPTABLE

Niveau minimum DECS + 2 ans d'expérience poste équivalent.

Il sera responsable de :
- la comptabilité générale
- l'établissement des bilans
- la gestion de la trésorerie.

Envoyer C.V. photo et prétentions sous réf. 1042/S A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).



en fait
Vous réussirez à force
de TRAVAIL, de TENACITE,
de PERSPICACITE et de DISCIPLINE PERSONNELLE

Vous êtes diplômé (— e) de l'enseignement supérieur (économie - commercial - droit)
Envoyez C.V. et lettre manuscrite (réponse assurée)
Banco Pub. 13, rue Marivaux 75002 Paris
(Merci de préciser s/l'enveloppe réf. n° 14 189 SE

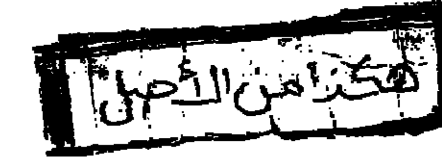
SOCIÉTÉ JOUANT UN ROLE MOTEUR DANS TOUS LES DOMAINES DE L'ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE

recherche

JEUNE CADRE DÉBUTANT

pour poste à pourvoir au sein de son Secrétariat Général. Ce poste suppose une aptitude à remplir des tâches très diversifiées. Diplôme exigé licencié en Droit Privé (option Droit des Affaires et Gestion Financière). Si profil non conforme s'abstenir.

Adr. C.V. et photo sous n° 7.043 à « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.







aerospatiale

1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE MATERIELS AEROSPATIAUX

La DIVISION des ENGINS TACTIQUES située à CHATILLON SOUS BAGNEUX réalise :
- en CHIFFRE D'AFFAIRES et à l'EXPORTATION, la meilleure performance du Groupe (plus de 100 pays sont équipés de nos matériels).

Le succès de nos activités se reflète au niveau de l'augmentation constante de notre carnet de commande. Le développement de nos affaires nous amène à poursuivre et à renforcer nos équipes d'études en offrant de nombreuses possibilités de carrière :

Nous recherchons :

Dans le cadre du DEPARTEMENT ESSAIS ET EXPERIMENTATION

ingénieurs aéronauticiens de haut niveau

ENSAé – ECP – ENSTA

DEBUTANTS OU MAXI 2 à 3 ANNEES D'EXPERIENCE.

Les candidats retenus se verront confier dans le cadre des développements de systèmes d'arme, la préparation de tirs d'engins et l'exploitation des résultats correspondants :

- Ces postes comportent de nombreux déplacements et de nombreux contacts humains.
- Connaissance de la langue anglaise très appréciée.
- *Libéré des obligations militaires.*

Ecrire avec C.V. détaillé + photo à No 71270 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

transac groupe CGE

Leader de la périinformatique française recherche
CADRES DE HAUT NIVEAU
pour les départements "INDUSTRIE", "BANQUES" et "ADMINISTRATIONS"

POSTES A POURVOIR :

- **Chefs de Secteur Commercial**
- **Ingénieurs Commerciaux Confirmés**
  ayant une expérience réussie de la vente dans le domaine de l'informatique
- **Ingénieurs Commerciaux Débutants**
  diplômés de l'enseignement supérieur, aptes à la négociation, dynamiques, autonomes.

NOUS VOUS OFFRONS :
- Une gamme de produits hautement compétitive
- La dynamique d'un taux de progression de 40% an depuis 3 ans
- *Un plan de croissance qui nous donne les moyens financiers et industriels de nos ambitions :* 320 MF en 1979 - 1.200 MF en 1983.
- Des possibilités exceptionnelles de développement de carrière associées à une rémunération stimulante (fixe de haut niveau + intéressement).

Bureaux situés à l'ETOILE.

Candidature (avec lettre manuscrite et photo) à envoyer à Mme VALLEE-LAURENT - TRANSAC S.A. - 25, avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS.

---

mettre en oeuvre l'informatique dans l'entreprise.

CERCI - Société d'Ingénierie en Informatique et Automatisme (550 pers.) du groupe Empain-Schneider - recherche pour sa

DIVISION SYSTEMES

INGENIEUR MICROSYSTEMES INDUSTRIELS

POSITION II

Pour vous méthode et créativité ne sont pas des termes qui s'opposent. Diplômé d'une école d'Ingénieurs option Electronique/Automatisme, vous possédez une expérience de 3 à 5 ans des ordinateurs industriels et des microsystèmes Temps Réel (micro INTEL).

Vous êtes capable maintenant d'assurer la responsabilité technique, humaine et de gestion de projets d'importance moyenne.

Nous vous proposons de prendre en charge la conception et la réalisation de logiciels de systèmes construits à partir de microprocesseurs.
Le poste basé à Paris implique des déplacements de courte durée en Province.

Adressez candidature manuscrite avec c.v. détaillé s/réf. N° 606 à CERCI Direction du Personnel - 56, rue Roger-Salengro 94120 Fontenay-sous-Bois.

Cerci

Centre Technique Informatique

La Défense

Ce centre technique assure un rôle d'assistance et de conseil aux départements informatiques des administrations et organismes publics, sous forme de participation à la conception d'études, de recettes, d'évaluations ou de mesures de performance.

Dans le cadre de son développement, il recherche
. des ingénieurs confirmés,
de formation supérieure (école d'ingénieurs de préférence) :

Ingénieur Applications et Méthodes,

niveau chef de projet

pour participer à des actions de conseil, de conduite et suivi de projets et d'assistance méthodologique.
Une expérience de 3 à 5 ans, en mise en place de systèmes d'information, utilisation de réseaux mini-ordinateurs, traitement conversationnel est souhaitée.

Ingénieur Système,

niveau chef de projet

pour assister les équipes systèmes des Administrations, en particulier en matière de choix de configurations et d'évaluations de performances, et pour participer à la définition et à la mise en œuvre de modèles et d'outils matériels et logiciels.
Une expérience professionnelle de 3 à 5 ans et une bonne connaissance des matériels CII-HB 66, 64 sont souhaitées.

Ingénieur Réseaux,

niveau chef de projet

pour participer à la conception de réseaux téléinformatiques et à des actions de conseil *en matière d'exploitation et de gestion de* réseaux.
Une expérience de 3 à 5 ans en étude et en mise en œuvre d'un grand réseau, la connaissance des réseaux publics (Transpac) et des architectures de réseaux constructeurs (SNA, DSA...) sont souhaitées.

Ingénieur Informatique Documentaire,

niveau chef de projet

pour participer à la conception et à la mise en place de grands systèmes de banques de données.
Une expérience de 3 à 5 ans en informatique de gestion avec utilisation de bases de données ou une compétence en télédiffusion et informatique éditoriale sont souhaitées.

Ingénieur Bureautique

pour participer à des études d'intérêt général, débouchant sur la mise en place de systèmes de traitement de texte et de gestion de messagerie.
Une première expérience professionnelle acquise en qualité d'organisateur, au sein de grandes structures du secteur tertiaire ou chez un constructeur, est souhaitée.

. un assistant expérimenté

Technicien d'exploitation,

niveau DUT ou équivalent

ayant une solide expérience dans l'intégration, la mise en service et la maintenance de systèmes informatiques.
Connaissances souhaitées : Réalité 20, Mini 6.

Adresser lettre manuscrite et C.V., en précisant *le poste choisi à :*
C.T.I.-Domaine de Voluceau - Rocquencourt
Boite Postale 105 - 78150 LE CHESNAY

UNE IMPORTANTE ENTREPRISE INTERNATIONALE fabrique et distribue des produits d'équipements légers, dans un très *grand nombre de pays, par un réseau d'agents et filiales.*
Son chiffre d'affaires consolidé est de l'ordre de 500 millions de francs en France et à l'Etranger.

Cette entreprise recherche un

ADJOINT AU SECRETARIAT GENERAL

SCIENCES ECO - ESSEC - HEC - SCIENCES PO

2 à 3 années dans un poste similaire sont souhaitables.

Il aura à démontrer sa capacité à maîtriser les problèmes d'administration générale, et d'application du Droit des Sociétés en France et à l'Etranger.

Une part importante de son activité est consacrée à la gestion administrative et le suivi des contrats avec la clientèle française et les agents importateurs étrangers.

Il sera chargé d'apporter son assistance aux études économiques d'implantation à l'Etranger.

La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Le poste comprend des possibilités d'évolution.

Envoyer C.V. photo et prétentions sous référence No 72370 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SECTEUR INDUSTRIEL
Région Sud de Paris
recherche

UN PROGRAMMEUR-ANALYSTE

DUT INFORMATIQUE ou ÉQUIVALENT

2 ans d'expérience minimum. Langage : COBOL. Connaissance OS/VS 1 souhaité. Nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V. et photo à n° 71.960 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui transmettra.



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST, recherche

CHEFS TECHNIQUES GRANDS PROJETS

(Référence A)

- Formation Grande Ecole (X - ECP - Télécomm - ESE - ENSI - Sup Aéro)
- Expérience du développement de matériels associant l'électronique, l'optique et la mécanique
- Qualités d'animateur et de gestionnaire.

JEUNES INGENIEURS GENERALISTES

(Référence B)

pour postes d'études de conception dans des domaines de techniques avancées.

DIPLOMES GRANDE ECOLE

Ayant :
- soit une bonne formation en mécanique et thermique
- soit une formation systèmes et électronique.

La pratique courante de la langue anglaise est indispensable.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel, en précisant *la référence du poste, 1, Av. Descartes 94450* LIMEIL BREVANNES.

Dynamique, motivé et ambitieux...

Grand Groupe Industriel Français

recherche dans le cadre de son développement un jeune diplômé (débutant à 2 ans d'expérience)

MINES, CENTRALE, PONTS...

- Poste à vocation commerciale mais à base de technique et de gestion
- Des informations détaillées vous seront fournies en écrivant à No 71.566 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

mais sérieux, diplomate et tenace.

Chef de Produits

Junior - « Consommables Informatiques »

« Rapide et Efficace »

Devant un marché qui évolue sans cesse, l'homme que nous recherchons possédera, *outre ces deux qualités fondamentales, une maîtrise en informatique (MIAGE ou équivalent)* ainsi qu'une expérience de deux ans minimum dans l'Informatique en tant que COMMERCIAL, TECHNICIEN, INFORMATICIEN ou «MARKETEUR».

Il aura à promouvoir une ligne complète, fiable et performante de consommables informatiques (disques souples, cassettes, cartouches numériques, disques chargeurs...).

Homme de négociation et de contacts, il aura une action directe tant sur le terrain (vendeurs, revendeurs...) et dans les milieux professionnels qu'avec les services internes de 3M.

Il établira avec la Direction les plans marketing, les mettra en place, mesurera les écarts et proposera des solutions.

Pour un jeune professionnel de valeur, les possibilités d'évolution sont importantes : 3M pratique largement la promotion interne (85 % des cadres et agents de maîtrise sont sortis du rang).

Les candidats intéressés peuvent s'informer sur le poste :
- au SICOB - Stand 3M n°3403 - Niveau 3 - Zone D en demandant Monsieur VIDON
- ou en adressant à Patrick BONA leur dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous la référence 22/B à

3M France
Service Orientation Professionnelle
Boulevard de l'Oise
95006 CERGY PONTOISE Cedex



MEDIA BL

Importante Agence de Voyages
recherche

CHEF SERVICE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

MISSION : direction 6 comptables, établissement bilans, déclarations fiscales, gestion trésorerie, administration et payes du personnel, services généraux, informatique.
PROFIL SOUHAITE : D.E.C.S. complet ou D.G.C., 10 ans d'expérience professionnelle (en agence voyages appréciée), réelles capacités d'organisation et d'encadrement.
Disponible rapidement

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle et prétentions sous réf. n° T 022.728 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Le département de Recherche Clinique d'un des premiers groupes pharmaceutiques français recherche :

biostatisticien

HF

- Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en statistiques,
- et possédant une expérience confirmée en bio-statistique et en informatique médicale.

L'aptitude au dialogue, l'esprit de synthèse, et une bonne connaissance de l'anglais seront nécessaires à ce candidat qui participera pour l'aspect statistique à l'élaboration des protocoles cliniques dont il analysera ensuite les résultats. A ce titre, il aura à concevoir et à mettre au point de nouveaux programmes pour l'analyse statistique des données.

Avantages sociaux, horaire mobile, 13e mois, restaurant d'entreprise.

Envoyer CV avec photo et prétentions, sous réf. 10277, à MEDIA SYSTEM 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

Mentionner sous double enveloppe le nom des sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise.

média-system

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
LEADER DE SON MARCHE
recrute dans le cadre de son Département de Recherche

DIPLOMES GRANDES ECOLES, INSA, ENSIA, ENSAIA

• ingénieur confirmé

140.000 F/an +

- Vous avez une première expérience industrielle alimentaire de 3 à 5 ans dans le domaine de la Recherche, Production, Contrôle Qualité *ou Laboratoire.*
- Vous avez une bonne connaissance de la langue anglaise.
- Vous recherchez des responsabilités complètes (techniques et humaines).

• ingénieurs débutants

90.000 F/an +

- Vous vous verrez confier rapidement des *responsabilités opérationnelles, fonctionnelles* à part entière, dans le cadre d'un système de gestion très décentralisé.
- Vous avez une bonne connaissance de la langue anglaise.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à No 72.133 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE PETROLIER

recherche

pour la Direction Opérations de sa DIRECTION DES TRANSPORTS MARITIMES

UN CADRE

- ayant une formation HEC, ESSEC ou ECOLE NAVALE,
- ayant une première expérience de 8 à 10 ans des transports maritimes (pas nécessairement pétroliers),
- souhaitant développer sa carrière dans ce domaine.

Très bonne connaissance de l'anglais exigée.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez lettre manuscrite avec C.V. et photo sous réf. 0 M 064 à CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

Pour études de systèmes avancés de télécommunications

Ingénieurs Système

Créatifs et ayant expérience dans le domaine des systèmes et réseaux numériques, téléphoniques et de données.
Anglais indispensable.

Référ. C

Informaticiens

DEBUTANTS ou CONFIRMES

- Pour l'étude et la gestion de systèmes d'exploitation (connaissances assembleur IBM 370 et système IBM VM - CMS souhaitées)
- Pour le développement de compilateurs
- Pour le développement d'aides graphiques sur calculateurs.

Référ. K

Pour conception et réalisation de systèmes et équipements de communications civiles et militaires

Ingénieurs Grandes Ecoles ENST · ESE etc...

CONFIRMES ou DEBUTANTS

Connaissance en transmission - radio - câbles - fibres optiques, traitement du signal, micro-informatique, simulation de systèmes, codage et traitement de la parole.

Référ. M

Dans le cadre du développement de ses activités radar

Ingénieurs Electroniciens Grandes Ecoles

DEBUTANTS ou quelques années d'expérience

Au sein d'équipes chargées de l'étude et de la réalisation de systèmes radar faisant appel aux techniques les plus avancées.

- Définition et conception de systèmes *Référ. S*
- Etude et développement de systèmes de traitement de données radar en temps réel (expérience micro-informatique) *Référ. I*

Déplacements épisodiques à l'étranger possibles (pour les réf. S et I).

Pour tous ces postes :
- *Nationalité française exigée.*

Adresser CV en précisant la référence du poste choisi à L.C.T. - Boite Postale 41 - 78141 VELIZY CEDEX.



Cii Honeywell Bull

dans le cadre du développement des études de systèmes distribués DSA recherche des

INGENIEURS D'ETUDES LOGICIEL

pour participer à la *réalisation* de ses processeurs réseaux mettant en œuvre des techniques de commutation (paquets, X25, circuits) et permettant l'interconnexion des différents systèmes informatiques (lignes 66 et 64, terminaux, satellites) à travers les réseaux publics de données (Transpac, Datapac, Telenet).

Jeunes diplômés Grandes Écoles ou Universités, les candidats rejoindront un domaine d'activité à évolution technologique rapide à travers l'ensemble des nouveaux services offerts par la Télématique.

Lieu de travail : Louveciennes (78).

Adresser C.V., photo et prétentions *sous réf.* 174 M (*à préciser sur l'enveloppe*) à Cii Honeywell Bull - ACLES 61/63, rue d'Avron - 75980 Paris Cedex 20.

HAVAS CONTACT



aerospatiale

1er Constructeur Européen de matériels aérospatiaux
La DIVISION des ENGINS TACTIQUES située à CHATILLON SOUS BAGNEUX réalise :
- en CHIFFRES D'AFFAIRES et à l'EXPORTATION, la meilleure performance du Groupe
(plus de 100 pays sont équipés de nos matériels)

Le succès de nos activités se reflète au niveau de l'augmentation constante de notre carnet de commande. Le développement de nos affaires nous amène à poursuivre et à renforcer nos équipes d'études.

Nous recherchons dans le cadre du DEPARTEMENT COMPOSANTS ELECTRONIQUES

1 INGENIEUR ELECTRONICIEN CONFIRME

Expérience indispensable de 3 à 5 ans dans le domaine des composants électroniques digitaux.

Ce collaborateur devra :
- — Participer à la rationalisation de l'emploi des composants électroniques digitaux sur les matériels de la Division.
- — Assurer le suivi des évolutions technologiques.

QUALITES REQUISES
- Expérience de laboratoire d'études électroniques, analogiques et numériques
- Formation complémentaire appréciée dans le domaine de la physique du solide et de la chimie.
- Très bonne maîtrise de l'anglais (lu et parlé)
- Nombreux contacts avec les fabricants.
- Dynamisme et curiosité.
- — Libéré des obligations militaires.

Ecrire avec CV détaillé + photo à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra sous référence No 71268

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE INTERNATIONAL

recherche

POUR SON SERVICE FISCAL
un réviseur comptable confirmé

De formation supérieure, le candidat devrait avoir une première expérience de 4 ans en audit ou en fiscalité, acquise de préférence en cabinet.

Des diplômes en comptabilité et une bonne maîtrise de la langue anglaise sont indispensables.

Le poste est à pourvoir à Paris au sein d'un service fiscal jeune en plein essor.

Toutes les possibilités de formation et de développement personnels seront offertes au sein de la firme.

Envoyer C.V. en indiquant vos prétentions à Pierre-Alain MOLINIER sous référence 099, 6, avenue Marceau, 75008 PARIS.



recherche

jeune cadre

pour renforcer son Département Grandes Entreprises, et assurer la gestion d'un portefeuille de comptes

- Formation Supérieure Grandes Écoles
- Anglais courant
- Qualités commerciales prouvées
- Expérience bancaire de préférence

Adresser lettre manuscrite et CV à CITIBANK B.P. 738-08, 75361 Paris, Cedex 08

Emplois et Carrières

auditeur confirmé
comptabilité finances

Bilingue Anglais ***Homme ou femme***

L'un des tout premiers groupes multinationaux à l'échelle mondiale crée une direction nationale d'Audit Interne de ses filiales françaises.
Cette équipe de haut niveau interviendra dans tous les domaines : comptabilité, gestion, administration, études, production, vente et informatique.
Nous recherchons deux auditeurs confirmés, de formation supérieure et ayant acquis une indiscutable compétence en comptabilité générale ou analytique, ou en gestion, prévision ou analyse financière, dans un cabinet international ou au sein des services d'audit d'une entreprise multinationale.
Ils auront autant de rigueur dans l'analyse que de réalisme constructif et contrôleront la mise en pratique de leurs recommandations.

Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel, appeler 763.11.15, INFORMATION CARRIERE, aux heures de bureau.

INFORMATION CARRIERE SVP

Référence : 982

Si vous le préférez, adressez votre candidature à SVP RESSOURCES HUMAINES 7, rue de Logelbach 75017 Paris.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

Dynamique, motivé et ambitieux...

Grand Groupe Industriel Français recherche dans le cadre de son développement de jeunes diplômés (débutants à 5 ans d'expérience)

MINES, CENTRALE, PONTS, A et M, TP...

- Responsabilités : humaine, technique, commerciale et financière *d'un futur Chef d'Entreprise locale en Province.*
- Des informations détaillées vous seront fournies en écrivant à No 71565 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 *Paris Cedex 01*, qui transmettra.

mais sérieux, diplomate et tenace.

ORGANISME DE FORMATION CONTINUE
au niveau national cherche

ESSEC ou SUP DE CO

pour lui confier après un temps d'adaptation aux problèmes spécifiques de l'Association

la responsabilité du marketing

Il sera chargé :
- de réaliser les études commerciales pour découvrir de nouveaux créneaux,
- d'améliorer les supports de diffusion existants - en utilisant un fichier de prospects automatisé (mini ordinateur Univac) qu'il aura à enrichir -,
- de proposer des actions de promotion et de relations publiques,
- de participer à la définition de nouveaux produits.

Il doit avoir 5 ans d'expérience acquise dans une société de services, une connaissance de la VPC et le désir de s'intégrer à une équipe très vivante et croyant à la formation continue. Résidence Paris.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. sous référence 2030-M en précisant le niveau de rémunération actuel) seront examinées avec la discrétion d'usage par

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

a et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

Electrification de voies ferrées.

Société d'Installations Electriques Industrielles, nous recherchons TRES *RAPIDEMENT* dans le cadre de la réalisation de très importants projets d'électrification de voies ferrées :

.Ingénieur arts et métiers

ayant une expérience de 2 à 3 ans dans le matériel de T.P. **Réf. A 80/31**

.Ingénieur civil T.P.

formation PONTS & CHAUSSEES, ayant 2 à 3 ans d'expérience et de chantier. **Réf. A 80/32**

.Conducteur de travaux

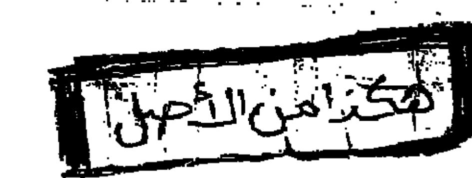
spécialisé en fondations et forages, ayant 10 à 15 ans d'expérience. **Réf. A 80/33**

Ces postes, basés à Paris et susceptibles d'évolution au sein du Groupe, impliquent des déplacements dans toute la France.



Assuré d'une discrétion absolue, votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée) est à adresser, en précisant la référence du poste choisi, à la Société TRINDEL -DP/PS, 44 rue de Lisbonne 75383 PARIS CEDEX 08

rseg carrières





IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

RESPONSABLE HAUT NIVEAU SERVICE EXPÉDITIONS

Il est demandé :

- expérience de plusieurs années ;
- bilingue allemand ;
- autorité, dynamisme et sens de l'organisation ;
- connaissance du stockage et de la gestion de magasins de produits finis.

Il est offert :

- position cadre,
- rémunération intéressante,
- avantages sociaux.

Adresser C.V. + photo à PERCEVAL (réf. M 25), 16, rue d'Athènes, 75009 PARIS, qui transmettra.

Diriger le SAV d'un leader de la détection électronique vol et incendie

Rattaché à la Direction Générale, vous avez pour missions de définir avec elle la stratégie et la politique du service après-vente, d'animer une équipe de 30 personnes dont 25 techniciens de terrain, de la former et de veiller à ce que la qualité du service rendu auprès de notre clientèle particuliers, banques, administrations, industriels ..., conforte l'image de notre entreprise.

Gestionnaire d'un centre de profit, vous êtes assurément un homme de synthèse et vous avez un esprit prospectif.

Ingénieur électronicien de formation ou autodidacte de haut niveau, vous avez nécessairement dirigé un service technique opérationnel auprès d'une clientèle très exigeante et idéalement eu la responsabilité d'un service après-vente. Vous avez prouvé vos qualités d'animateur, d'organisateur et de gestionnaire à la tête d'une équipe importante intervenant sur le terrain. Poste basé à Paris.

Jacqueline Join-Dieterle vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature s/réf. 6106M, 1 Rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

LE GROUPE SCAC
(4 milliards de C.A. annuels, 13.500 personnes) disposant de nombreuses filiales et agences en France et à l'étranger recherche :

JEUNES INSPECTEURS COMPTABLES

Après formation, leurs attributions seront les suivantes :
- contrôler les procédures et mettre en place des organisations comptables
- assurer l'audit des comptabilités générales et analytiques
- assumer le contrôle de gestion
- conseiller les filiales et agences sur les plans comptable, juridique et fiscal.

Diplomés ESSEC - ESCP - ESC options finances/comptabilité et/ou DECS et basés à Paris, ils se déplaceront à raison de 50 % de leur temps en missions en France ou à l'étranger.

Un début d'expérience comptable ou audit et la pratique de l'anglais sont appréciés.

Adresser CV détaillé et photo à J. TERRAZ
30 quai De Dion Bouton 92806 PUTEAUX cédex

Message à un

INGENIEUR THERMICIEN

Vous souhaitez entrer dans un des premiers groupes industriels français qui développe une activité

l'économie d'énergie

Nous recherchons, pour notre siège social, un ingénieur thermicien : il conseillera, pour les économies d'énergie, nos exploitations de chauffage, de climatisation et nos unités industrielles, sur l'ensemble du territoire national.

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes ingénieur (A.M., Mines, INSA ...) avec une formation complémentaire en thermique et une première expérience acquise, peut-être, dans un service entretien.

Pour recevoir une description détaillée du poste, merci d'adresser un rapide CV sous référence M/216/C à notre conseil



CABINET Henri PHILIPPE
91, Faubourg St-Honoré 75008 Paris

---

directeur de production

25 km Est de Paris - (Autoroute A4)

IMPRIMERIE D'HÉLIOGRAVURE RÉPUTÉE ET PERFORMANTE (200 p., 90 MF de C.A.), nous réalisons des catalogues polychromes pour des affaires importantes de vente par correspondance et de distribution...

Nous confions à un ingénieur (AM par exemple) de 35 ans minimum, ayant une bonne expérience de la conduite d'ateliers de mécanique de précision, d'électronique ou encore de production alimentaire, la direction de nos ateliers de fabrication (150 p.).

Il analyse également nos prix de revient, nos coûts... et contribue ainsi à améliorer notre productivité face à une concurrence agressive.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 3795 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Dynamique, motivé et ambitieux...

Grand Groupe Industriel Français
recherche dans le cadre de son développement
un jeune diplômé (débutant à 5 ans d'expérience)

PHYSIQUE CHIMIE INDUSTRIELLE ou CHIMIE de PARIS

Responsabilité technique et humaine de 3 laboratoires en Région Parisienne.

Des informations détaillées vous seront fournies en écrivant à No 71.567 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

mais sérieux, diplomate et tenace.

Société d'Electronique
leader sur le marché international des
Equipements Aéronautiques

recherche un

INGÉNIEUR RESPONSABLE SERVICE APRÈS VENTE

BANLIEUE SUD-OUEST — 150.000 +

Au sein du Département Après-Vente de cette Société spécialisée dans l'électronique, il encadrera les Ingénieurs et Techniciens supérieurs (20 personnes environ) qui assurent le Service Après-Vente des équipements électroniques embarqués. Responsable des contacts et des négociations avec les clients, il participera également aux réunions avec les organisations interprofessionnelles.

Ingénieur diplômé d'une grande école scientifique, le candidat retenu (35 ans minimum) devra avoir une expérience dans le domaine de l'électronique et dans une fonction similaire. La connaissance des milieux aéronautiques et des équipements embarqués est souhaitée et l'anglais est indispensable.

Ecrire sous référence 162 M à A.L. CONSEIL,
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Instrumentarium oy
Finnish International Group
Net Sales 1979 : 100 Millions U.S. dollars
Is looking for its PALOMEX DATEX Division *which manufactures and markets through its* distributors a wide range of electronic and X-Ray equipment, for an

area manager

"FRANCE AND SPAIN"

Aged 30 (minimum) — **Fluent knowledge of the English language**

The Position will be attributed to a top level Graduate applicant having a few years experience of the hospital and medical equipment market, a sound practice of sales and high level negociations and the *characteristics of a real Marketing Manager.* Living in France, he will be attached to the International Director of Marketing.
Secondary responsibility area : Spain.
For more information and possible interview, call: INFORMATION CARRIERE 763.11.15
reference : 929
If you prefer, send your application to :



SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach
75017 Paris

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR



En association avec le **Groupe Hay, GAMMA INTERNATIONAL** poursuit son développement en France et à l'étranger. Actuellement 80 consultants interviennent sur des missions variées. Le potentiel doit être augmenté par la cooptation de

Consultants en Organisation et Informatique

Diplômés Grandes Ecoles (X, Mines, Centrale, HEC etc...), *possédant au minimum 5 ans d'expérience.*

Nos clients sont en majorité de Grandes Entreprises, appartenant à tous les secteurs économiques, et de Grandes Administrations auprès desquelles nous intervenons principalement pour des missions de :
- Conception et mise en place de système d'information (Schéma directeur, audit...)
- Télématique, Bureautique

GAMMA, implanté dans 5 pays, offre des carrières attrayantes pour des consultants à fort potentiel.

Adresser dossier de candidature à Alain DELPY,

GAMMA International
3, Place de Valois - 75001 PARIS.

SECIM
Filiale du groupe CREUSOT-LOIRE recherche pour renforcer le Service Commercial de son département PRESSES HYDRAULIQUES

ingénieur commercial

Il aura pour mission, avec l'appui des différents services de l'Entreprise (B.E. juridiques et financiers), de négocier et vendre auprès d'Industriels Français et Etrangers des presses hydrauliques de grande puissance (presses à filer et à forger).

Ce poste pourrait convenir soit, à un jeune technicien (niveau Ingénieur ou équivalent - option mécanique privilégiée) ayant eu une première expérience en B.E., préparation, estimation des coûts..., et, souhaitant se diriger vers une fonction commerciale, soit à un autodidacte confirmé dans la vente sur devis de biens Industriels.

- *Poste basé à Courbevoie ; déplacements fréquents mais de courte durée à prévoir en France et à l'Etranger.*
- *Anglais courant indispensable.*

Merci d'envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 775 au

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel,
397 ter, rue de Vaugirard.
75015 PARIS.

HAVAS CONTACT

JOUET - DECORATION - LOISIRS

DIRECTEUR COMMERCIAL

Cette P.M.E. (150 personnes - 35 millions F C.A.) est spécialisée dans la fabrication et/ou le négoce de produits de décoration et de loisirs s'adressant à une clientèle très diversifiée (grandes surfaces, grossistes, détaillants spécialisés, administrations, industries ...).

Afin de développer un potentiel commercial insuffisamment exploité, d'améliorer la gestion de son affaire et de développer les fabrications propres, le P.D.G. de cette Société recherche l'homme qui le secondera. Tout d'abord il prendra en main la Direction Commerciale (marketing, ventes, achats), puis, par absorption progressive de fonctions relatives à *la gestion propre de l'entreprise, il deviendra en mesure de prétendre à* la fonction de

DIRECTEUR GENERAL

Nous souhaitons rencontrer un homme âgé de 35 ans minimum, de formation commerciale supérieure (ESSEC, ESC...) justifiant d'une expérience commerciale réussie à un poste de responsabilités au sein d'une P.M.E.

La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 2407 A, à Anne BOUTTIER,

egor 8 rue de Berri 75008 Paris - 359.13.82

média-system

FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL
moyenne entreprise 500 personnes 120 M.F. de C.A.
banlieue parisienne, leader de son marché de produits de grande consommation recherche son :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Aux attributions classiques de la fonction :
- détermination et responsabilité du niveau des ventes,
- définition des stratégies vis à vis de circuits de distribution concurrents,
- animation de l'équipe de vente,
- contacts avec les centrales d'achats.

S'ajoute la direction d'agences répartie à Paris et en province, c'est à dire la gestion générale de centres de profit complets : objectifs de vente et de marge nette, investissements, politique sociale etc...)

Investi d'un budget de 20 M.F. et dirigeant 120 personnes, ce poste est une préparation idéale à des responsabilités de Direction Générale. Il représente une promotion pour des candidats 32 ans minimum, niveau HEC, ESSEC, ESCP, exerçant déjà une direction commerciale classique tournée vers la distribution en grande surface et dans le détail.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo s/réf. 8062 à P.LICHAU SA BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Une entreprise mondialement connue,
leader sur son marché, recherche **POUR DEVELOPPER SES STRUCTURES MARKETING**

un véritable spécialiste du bricolage

- *Expérience acquise sur l'ensemble des marchés du bricolage soit en* tant qu'Acheteur de Grandes Centrales, soit en tant que Responsable d'une ligne de produits dans une ou des sociétés spécialisées
- Formation Supérieure. Pratique courante de l'anglais
- Esprit créatif, il travaillera avec les services de Recherche pour mettre *au point les produits nouveaux et trouver des améliorations techniques*
- Il aura la capacité et les compétences pour analyser les marchés et les réseaux de distribution, pour définir les plans d'action et proposer les moyens promotionnels et publicitaires destinés à vendre le produit.

En liaison constante avec les services commerciaux et financiers il contrôlera ses résultats en termes de prix et de marges.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous No 71.598 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

élecma
DIVISION ELECTRONIQUE DE LA SNECMA
recherche pour son centre de SURESNES

INGENIEUR EXPERIMENTE GESTION de la PRODUCTION

Responsable d'une équipe, il assure l'ordonnancement, le lancement et le suivi des fabrications ainsi que la mise en place d'un système informatisé de gestion de la production.

PROFIL : ingénieur diplômé, expérimenté en gestion de la production de matériels électroniques.

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

Chargés de prendre des responsabilités opérationnelles dans les secteurs des essais, de la fabrication et de l'assurance qualité.

PROFIL : *Ingénieurs diplômés, débutants ou première expérience professionnelle. Connaissance de l'anglais souhaitée.*

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à SNECMA
Département encadrement - 2 boulevard Victor
75724 PARIS CEDEX 15

Jeune cadre administratif et financier

(pour une carrière dans un groupe français multinational)

Un très grand groupe français souhaite filialiser une partie de ses activités. Il lui faut, pour réussir cette expérience, des hommes de direction *autonomes*, *des généralistes dominant* les diverses techniques de leur spécialité.

Ils feront leurs armes dans une société du groupe pour y parfaire leur formation et s'initier aux méthodes de travail, puis se verront proposer, à terme, un poste de direction dans une filiale en France ou à l'étranger.

Le jeune financier à qui est offerte cette opportunité a une formation HEC, ESSEC, ESC, DECS. Il vient de la banque, de la révision comptable ou de l'informatique et a abordé les problèmes de trésorerie, comptabilité, coût de gestion, rentabilité des investissements...

Il a une forte personnalité, sait écouter et prendre des initiatives. Il a le goût des responsabilités effectives. Du contrôle de gestion à une Direction Financière il peut se construire une carrière intéressante dans un groupe puissant et diversifié.

SEFOP remercie les cadres intéressés par ces perspectives de lui adresser leur dossier sous réf. SO 963 M.

SEFOP 11, rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

directeur qualité

EQUIPEMENTS AUTOMOBILES

La Société comporte un Siège Parisien et 4 Unités de Production en Province. Elle réalise un C.A. de 450 M.F. *en équipements mécaniques et électriques.* Le Directeur Qualité sera chargé dans un premier temps de mettre en place ou de consolider la fonction dans les unités, sous le contrôle de la Direction Générale. Le poste requiert : *une formation d'Ingénieur,* une dizaine d'années d'expérience dans des fonctions d'études, méthodes, contrôle et plus particulièrement de qualité, une grande disponibilité pour des séjours prolongés à temps complet dans les principales unités. De fréquents déplacements sont à prévoir auprès des clients et fournisseurs. Il s'agit d'un poste évolutif pour tout candidat faisant preuve de personnalité, de technicité et d'aisance dans les contacts.

Adresser votre dossier (C.V. lettre manuscrite, sal. act. tél. pers.) sous réf. 39 EM à :

HLB **Hervé Le Baut-Consultants**
31, rue La Boétie-75008 PARIS

audit d'informatique et de gestion

Bilingue Anglais — **Homme ou Femme**

L'un des tout premiers groupes multinationaux à l'échelle mondiale crée une *direction nationale d'Audit Interne de ses filiales françaises. Cette équipe* de haut niveau interviendra dans tous les domaines : comptabilité, gestion, administration, études, production, vente et informatique. Nous recherchons deux informaticiens ayant une réelle maîtrise des applications de gestion et une indiscutable compétence comptable et financière. En position d'auditeurs, ils procéderont à des analyses rigoureuses dans un esprit constructif et contrôleront la mise en application de leurs recommandations dans le domaine de l'informatique de gestion avant d'aborder d'autres secteurs d'intervention.

Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel, appeler 763.11.15, INFORMATION CARRIERE, aux heures de bureau.

INFORMATION CARRIERE SVP

Référence : 981.
Si vous le préférez, adressez votre candidature à SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach
75017 Paris.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

Fonction Personnel

Société du secteur tertiaire plus de 5000 personnes
PARIS
recherche pour renforcer l'encadrement de son

Service d'Administration du Personnel
UN COLLABORATEUR

ayant déjà plusieurs années d'expérience de la fonction.

LE CANDIDAT DEVRA :
- *être âgé d'au moins 30 ans*
- posséder une bonne formation générale,
- faire preuve d'adaptation et de rigueur.

LE POSTE REQUIERT :
- l'aptitude à seconder à court terme le Responsable du service dans l'ensemble des tâches administratives,
- *la faculté de maîtriser des procédures de paye informatisée* qui touche la quasi-totalité du personnel.

Il sera répondu à toutes les candidatures qui feront l'objet d'un *traitement confidentiel.*

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant prétentions sous no 72102 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

PARIS - Proche Banlieue Nord-Est
Importante Société fabriquant et distribuant des produits de consommation de haut standing recherche son

responsable personnel usines

(800 personnes)

30 ans minimum, de formation supérieure (ingénieur, école de gestion...) ayant une formation complémentaire en gestion du personnel et au moins 3 ans d'expérience à une fonction similaire en Unité de Production.

Le candidat retenu sera responsable de l'administration et de la gestion de l'ensemble du personnel (paie informatisée, recrutement, formation, études de fonctions et d'amélioration des conditions de travail, relations avec les délégués du Personnel...) Il aura, en outre, à élaborer avec la D.R.H. une nouvelle politique humaine et sociale, qu'il mettra en place et suivra en collaboration avec les responsables de la production.

Envoyer CV, photo et prétentions en précisant la réf. 730 M sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

A.GARBARINI S.A

ENTREPRISE FRANÇAISE, LEADER DE LA REGULATION DE TRAFIC, POUR FAIRE FACE A SON EXPANSION RAPIDE, recherche

responsable de fabrication

Ingénieur directement rattaché à la Direction Générale, Il aura la responsabilité de la fabrication.
Ingénieur connaissant les techniques de mécanique électronique, câblages, circuits imprimés.
- *Bon organisateur et coordinateur, excellent meneur d'hommes.*

ingénieurs-informaticiens

Expérimentés sur microprocesseurs. Recrutés dans le cadre d'une équipe active, ils contribuent à la réussite de projets de haut niveau. Expérience indispensable.
- Débutants s'abstenir.

ingénieurs diplômés technico-commercial

- Formation commerciale supérieure • ayant le goût de la négociation et des responsabilités • dynamiques et ambitieux • courts déplacements • *expérience minimum 4 ou 5 ans* • *carrière ouverte et* d'avenir.

Nous vous offrons : • une situation stable et d'avenir • des appointements intéressants • des avantages sociaux et des possibilités de promotion.

Adresser votre dossier avec photo, C.V. et prétentions au Service du Personnel - GARBARINI S.A. - 48/54, *rue du Mans 92400 COURBEVOIE.*

amp

acma cribier

FILIALE DU GROUPE RENAULT
BRANCHE MACHINES OUTILS
ET ROBOTS INDUSTRIELS
recherche

le responsable de ses prix de revient industriels

De formation supérieure, ingénieur mécanicien + spécialisation en gestion (AM + ESSEC ou équivalent).

Il aura 3 ans minimum d'expérience acquise dans une entreprise moyenne fabriquant des biens d'équipement.

Il aura pour mission :
- le suivi des prix de revient et des affaires
- *la définition des principes financiers permettant l'établissement des devis.*
- une participation active à l'élaboration des budgets et des plans.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à ACMA CRIBIER - 3 à 15, rue Denis Papin 95250 BEAUCHAMP.

ORGANISME AGRO-ALIMENTAIRE NATIONAL
secteur laitier, Paris, recrute un

JEUNE COLLABORATEUR MARKETING

Adjoint au responsable du service «actions de promotions *chargé des campagnes publicitaires* nationales de la Profession.

MISSION :
- *Contribuer à l'élaboration des plans marketing* pour différents produits laitiers. Conduire des études qualitatives et quantitatives et envisager les stratégies de promotion. Evaluer les retombées économiques.
- *Animer les groupes de travail par produit avec les* professionnels en vue de réaliser politiquement et techniquement les actions de propagande : préparer et gérer les réunions, lancer et contrôler la mise en oeuvre des décisions, articuler les initiatives, informer la Profession,...

PROFIL :
Age minimum 28 ans. Formation commerciale et relations publiques avec options agro-alimentaire. Expérience indispensable *Marketing* et *Publicité*. Anglais nécessaire. Qualités personnelles d'animateur et de Coordinateur, maturité d'esprit et puissance de travail.

Adresser c.v. détaillé sous réf. 104/20.012
PUBLICITE ROGER BLEY,
101, rue Réaumur, 75002 Paris.
(réponse assurée)

SOCIETE LEADER DANS L'ANTI-POLLUTION

RECHERCHE
POUR L'UNE DE SES DIVISIONS
(en Région Parisienne)

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

RESPONSABLES CHACUN D'UN SECTEUR INDUSTRIEL : élargissement du nbre d'Industries touchées, développement du C.A. et de la marge brute.

INDISPENSABLE
- *INGENIEUR A.M. - GENIE CHIMIQUE* ou autodidacte avec expérience particulièrement intéressante.
- ANGLAIS courant (+ si poss. Allemand)
- EXPERIENCE de la vente de biens d'équipement (Connaissances anti-pollution appréciées)
- Disponible : 60/70 % en déplacements courts et fréquents, surtout en FRANCE.

Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4477 à

SC **sélection conseil**
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

La Direction du Personnel d'un Groupe industriel de tout premier plan *(6000 personnes) en fort développement* recherche un

Spécialiste des Salaires, Etudes et Classifications non cadres

Rattaché au Directeur du Personnel et des Relations Sociales, le candidat retenu sera de formation supérieure et homme d'études autant que de terrain.

Il aura pour mission en liaison avec les chefs d'établissement et les chefs de personnel :
- *de coordonner les différentes gestions des mensuels d'établissements,* notamment en contrôlant à priori les rémunérations, les classifications et les augmentations individuelles lors des promotions.
- *de promouvoir des méthodes de connaissance des emplois et des hommes dans les domaines de l'appréciation des conditions de travail, de l'ergonomie, etc, et d'établir des filières de formation et de promotion.*

Ce poste est basé en Région Parisienne, mais nécessite des déplacements occasionnels dans les établissements.

Il peut conduire, à terme, vers un poste de Chef de Personnel dans l'un des établissements.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre *manuscrite, C.V, photo et salaire actuel)* sous référence 80 M à notre conseil qui garantit une totale discrétion.



Raymond Poulain Consultants
57, Avenue de Suffren 75007 PARIS

MEDIA

SPERRY UNIVAC

recherche pour son Département
INFORMATIQUE INTERNE

analyste programmeur

pour développer et mettre en place des applications de gestion sur ordinateur 90/60.

- Formation I.U.T. ou M.I.A.G.E.
- Expérience de 2 années dans la réalisation et la mise en place *d'applications de gestion*
- Pratique du temps réel souhaitée
- Connaissance du L.P.C.
- Connaissance de l'anglais.

Le poste est basé à PUTEAUX - Pont de Neuilly.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. + photo, sous référence ISC à SPERRY UNIVAC, Direction du Personnel, 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX - Pont de Neuilly. (Réponse et discrétion assurées)

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE
Leader dans sa branche
recherche

UN INGENIEUR DIPLOME

SUPELEC - TELECOM - INSA - ENSI - ISEP
ou équivalent

Il sera chargé de la réalisation plateforme, de l'installation sur le site et de l'assistance technique de prototypes.

Une expérience de 3 à 5 ans dans la mise au point, l'installation, et la maintenance de systèmes électroniques et informatiques sera appréciée.

Ce poste est situé en Banlieue Sud-Ouest.

Des déplacements sur une période de 3 à 6 mois sont à prévoir la première année.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous no 71993 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 *PARIS Cedex 01, qui transmettra.*

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche

Jeune Attaché Direction Financière

Diplômé de l'une des premières grandes écoles commerciales, option Finances - Contrôle, ou titulaire d'un Diplôme équivalent - même option.

Il sera principalement chargé :
- de l'optimisation des résultats des filiales étrangères, particulièrement sous l'angle comptable, en liaison avec les Services fonctionnels de la Société,
- de la réalisation, du perfectionnement et de l'harmonisation des procédures comptables de ces mêmes filiales.

Le poste s'adresse de préférence à un candidat :
- ayant un ou deux ans d'expérience du reporting, ou débutant ayant fait des stages dans cette activité,
- très disponible pour des déplacements à l'étranger.

Connaissance courante de deux langues, dont l'anglais, indispensable.

Adresser dossier de candidature, en précisant la rémunération *souhaitée*, à P.A.S. (DPRS) : B.P. 133 - 92200 NEUILLY.

Le responsable marketing de notre gamme industrie

Dans notre secteur d'activité proche de la chimie, notre entreprise bénéficie d'une audience nationale. Notre nom est connu et synonyme de qualité. Avec 1200 personnes et 3 unités de production, nous réalisons plus de 400 *millions de chiffre* d'affaires.

Le Directeur Commercial de notre Division Revêtements Industriels souhaite s'adjoindre un spécialiste du Marketing. L'analyse des ventes par gamme de produits, l'étude des marchés et de la concurrence, doivent lui *permettre de proposer des suggestions et* améliorations concernant la politique commerciale, la conception de nouveaux produits, les campagnes de promotion et publicité.

Homme d'expérience, il a une formation supérieure technique ou commerciale et déjà *obtenu des résultats significatifs dans ses* activités antérieures. Une parfaite connaissance de l'anglais pourrait lui permettre à moyen terme une extension de ses missions vers l'export ou vers un poste de responsabilités internationales.

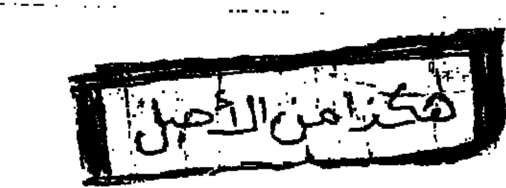
Michel Collet vous *remercie de lui adresser votre dossier de* candidature sous référence 3101 M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES



GRAND GROUPE FRANCAIS MULTINATIONAL
recherche pour PARIS

UN INGENIEUR CONFIRME GRANDE ECOLE

5 A 10 ANS D'EXPERIENCE DANS UNE POSITION RESPONSABLE DE BUREAU D'ETUDES - INGENIERIE OU EXPERIENCE INDUSTRIELLE DANS LES DOMAINES DE RAFFINAGE OU DE PETROCHIMIE.

ANGLAIS COURANT NECESSAIRE, *pour animer une équipe de développement des ventes de produits hautement techniques utilisés en séparation et épuration de fluides dans un marché mondial.*

Envoyer lettre manuscrite avec CV détaillé, photo et prét. à No 72.430 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

INSEAD INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES
recherche

DOCUMENTALISTE RESPONSABLE SYSTEMES D'INFORMATIONS

(Homme ou Femme)

Expérience plusieurs années dans poste similaire indispensable.
Poste à pourvoir rapidement
Formation universitaire en économie et gestion complétée d'une spécialisation en documentation et système d'information souhaitée.
Anglais courant lu et parlé indispensable.
Envoyer CV détaillé, références, photo et prétentions : Service du Personnel - Bld de Constance 77305 Fontainebleau cédex

---

Dynamique, motivé et ambitieux...

Grand Groupe Industriel Français recherche dans le cadre de son développement de jeunes diplômés (débutants à 5 ans d'expérience)

HEC, ESSEC, SUP de CO, Sciences Po...

- Postes à vocation : contrôle de gestion, audit administrative, comptable ou financière
- Soit Paris, soit grande ville de Province
- Des informations détaillées vous seront fournies en écrivant à No 71.564 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

mais sérieux, diplomate et tenace.

L'UN DES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS MONDIAUX DE CHAINES MECANIQUES DE PRECISION
(1250 PERSONNES - 200 MILLIONS DE F.)
recherche l'

ADJOINT DU DIRECTEUR DU CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES

CAPABLE D'ANIMER avec le Directeur, un CENTRE DE 35 PERSONNES (dont 8 Cadres) • ETUDE et mise au point d'ensembles mécaniques de précision (spécialement de transmission) avec matériaux composites (métal, plastiques, plastiques armés) • Recherche de solutions nouvelles, de voies de diversification (évolution du produit et nouveaux produits mécaniques).

POSTE ÉVOLUTIF
A POURVOIR A LEVALLOIS (92)

INDISPENSABLE

- 33/35 ans minimum
- INGENIEUR diplômé à dominante MECANIQUE : AM, ECL, IDN,... ANGLAIS fluide
- EXPERIENCE B.E. et RECHERCHE + si poss. METHODES Usine ou Fabrication. Connaissances souhaitées en métallurgie, traitement thermique et chimie des plastiques.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4475 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

---

volvic

Pour compléter notre réseau commercial nous recherchons pour un secteur de la REGION PARISIENNE jeune

chef des ventes

âgé au minimum de 28 ans, de formation commerciale supérieure et ayant acquis une première expérience de la distribution, si possible dans l'ALIMENTAIRE.

Après une période de formation aux techniques de vente propres à notre entreprise, ce nouveau responsable sera chargé de l'animation d'une équipe d'Inspecteurs ainsi que de visites et de négociations au niveau des Grandes Surfaces.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la réf. 729 M sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

PARIS (9e)

IMPORTANT CABINET AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche

RÉVISEURS

— minimum 2 années d'expérience.

ASSISTANTS

— débutants ou première expérience d'une année ;
— formation supérieure exigée.

Pour ces deux postes, il est offert :

- un travail varié et formateur ;
- une rémunération motivante ;
- un développement personnel rapide pour les éléments de valeur.

Envoyer lettre de candidature man., photo, C.V., prétentions sous réf. 7.041 à « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

---

amri
SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
recherche

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

AM INSA ou équivalent

- Expérience Technique ou Technico-cial en robinetterie, tuyauterie et fournitures industrielles.

Connaissance :
- Mécanique ou Mécanique des Fluides ou Automatisme

Fonction :
- Responsabilité de groupe d'études (4 à 5 Techniciens Supérieurs)
- Analyse des demandes des clients
- Suivi, conception, réalisation et coordination totale des affaires

Postes évolutifs
Déplacements de courte durée
Anglais courant

Ecrire avec C.V., photo et prétentions
Service du Personnel
Société AMRI
50, Avenue Daumesnil - 75012 PARIS

bleu

PHILIPS
recherche un

JEUNE CADRE DIPLOME GRANDES ECOLES

HEC - ESSEC - SUP de Co, Sciences Po, débutant ou ayant une première expérience (2 ans environ) pour assumer la fonction d'

ASSISTANT CHEF DE PRODUIT haute fidélité

Ce poste exige la connaissance de l'anglais et nécessite d'assez nombreux déplacements.



Envoyer lettre manus. C.V., photo et prét. sous no 499 à Cie *Française PHILIPS Département* du Personnel - 50, avenue Montaigne 75008 Paris

---

Dans le cadre du développement de son activité «ROBOTS INDUSTRIELS»

acma cribier
FILIALE DU GROUPE RENAULT
recherche

INGENIEURS

ELECTRONICIENS - AUTOMATICIENS

De formation supérieure, les candidats retenus auront plusieurs années d'expérience en informatique *industrielle utilisant des microprocesseurs.*

Ils seront chargés, dans le domaine des robots industriels, des études, de la réalisation et des adaptations des logiciels de commandes.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à ACMA CRIBIER - 3 à 15 rue Denis Papin 95250 BEAUCHAMP

RADIOTELEPHONES



THOMSON-CSF

Nous sommes les leaders sur le marché français et dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

UN ATTACHE COMMERCIAL

REGION PARISIENNE

Collaborateur direct du directeur régional ILE DE FRANCE, il sera chargé de suivre et de développer un important portefeuille de clientèle composé d'entreprises industrielles et de sociétés de service.

Agé d'au moins 27 ans, le candidat retenu sera diplômé de l'enseignement supérieur (DUT, BTS ou équivalent), possédera de bonnes connaissances en électronique (ou en électrotechnique) et des aptitudes indiscutables à négocier à haut niveau.

Les dimensions de notre société ouvrent de larges perspectives d'évolution de carrière pour un candidat de valeur.

Adresser C.V. photo et prétentions à
THOMSON-CSF
Département RADIOTELEPHONES
M. Norbert ROGÉ - 66, rue du Fossé Blanc
92231 GENNEVILLIERS

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS FABRICANT DE PEINTURES ET REVETEMENTS MURAUX

recherche

RESPONSABLES COMMERCIAUX

DE HAUT NIVEAU

NOUS DEMANDONS :

- Une formation commerciale supérieure ;
- Des références de réussite dans l'action commerciale si possible auprès des chaînes de grande distribution.

NOUS OFFRONS :

- Poste de grande responsabilité. Chacun d'entre eux se verra confier la promotion et le développement des ventes auprès de chaînes de distribution.
- Rémunération motivante et très évolutive en *fonction directe des résultats.*
- Travail au sein d'une équipe de direction jeune et ambitieuse.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo réc. et *prétentions* à n° 72.293, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTROLE BAILEY

Premier fabricant français de systèmes de contrôle et régulation industriels
accroît ses ventes à l'exportation et recherche SON

RESPONSABLE COMMERCIAL OPÉRATIONNEL POUR LE SECTEUR GOÉGRAPHIQUE DE L'AMÉRIQUE LATINE

Ce cadre, âgé d'au moins 30 ans, devra justifier d'une expérience de vente en systèmes de contrôle automatique dans l'industrie et sera apte à prospecter et à négocier en anglais, espagnol, portugais. Le poste basé au siège de la Société implique de nombreux déplacements dans tous les pays d'Amérique Latine.

Adresser C.V. photo et prétentions au Service du Personnel.
5, av. Newton, Z.I. - 92142 CLAMART.

Importante société T.P. proche banlieue Nord recherche

2 ingénieurs analystes HF

ENSI - INSA - DEA ou équivalent

pour mise en place d'applications de gestion *programmées* en BASIC pour mini ordinateur.

Expérience de 1 ou 2 ans souhaitée.

Le poste requiert une grande disponibilité. Déplacements en province.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous réf. 10559, à MEDIA SYSTEM 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

Société dynamique. Activité dominante : secteur Pétrole, crée son département *FORAGE*, recherche

INGENIEURS CONTROLEURS DE FORAGE
SUPERVISEURS DE FORAGE
(COMPLETION - EQUIPEMENTS DE PUITS)
GEOLOGUES-GEOPHYSICIENS

Expérience demandée : 3 à 5 ans dans les domaines précités.
Disponibilité totale pour toutes les régions du globe.
Envoyer C.V. et prétentions sous référence 1044/S A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

MEDECIN
Chef de Produit antibiothérapie

Nous sommes la Filiale Française d'un Groupe Pharmaceutique International et nous recherchons un JEUNE MEDECIN pour prendre la responsabilité de notre gamme antibiotiques. Nous voudrions rencontrer un Confrère dynamique et décidé à faire carrière dans l'industrie dans le domaine du Marketing et de la Promotion. Deux ou trois années d'expérience dans l'industrie Pharmaceutique comme Chef de Produit ou comme Attaché à l'Information Médicale seront très appréciées de même qu'une expérience dans l'antibiothérapie. Une bonne connaissance de la langue anglaise est très souhaitable. Lieu de travail : PARIS.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous réf. 393-M au Docteur R. de Chièvres qui étudiera confraternellement chaque candidature.

sélor
29, rue Tronchet
75008 Paris

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un *contrat de travail avec stage rémunéré.*

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à no 70.967 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

BRED
souhaite intégrer dans son réseau d'Agences
PARIS - BANLIEUE

JEUNES BACHELIERS DUT - BTS

Libérés des obligations militaires, aptes à assumer des responsabilités au niveau des guichets et désireux de prouver leur dynamisme commercial.

Ecrire avec C.V. et photo à :
Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts
Direction Commerciale
Gestion du Personnel
BRED 18, Quai de la Rapée 75012 PARIS

LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS

recherche
pour sa section
« METROLOGIE-LAZERS » D'ORSAY.

UN INGÉNIEUR

Bonnes connaissances générales en thermique (diffusivité) et métrologie des lasers (puissance) en vue d'applications médicales et industrielles. Quelques années d'expérience souhaitées.

Envoyer curriculum vitae et prétention :
1, rue Gaston-Boissier, 75015 PARIS
sous référence 80/DEI/05.

AFRAMP

Association de Formation loi 1901 propose l'intervention dans ses cours destinés à des Cadres d'Entreprise à un

ANIMATEUR EXTÉRIEUR

spécialisé en Commercial et Vente
Haut niveau demandé

Ecrire avec C.V. à M. Brown
31, rue d'Amsterdam - Paris (8e).

GROUPE FRANCAIS (3000 Personnes) fabriquant des composants électromécaniques recherche dans le cadre de l'expansion de son LABORATOIRE CENTRAL D'ESSAIS

Ingénieur débutant

(ESPCI - PC, INSA - GENIE PHYSIQUE ou EQUIVALENT)

Responsable des études et de la réalisation de matériels d'essais.

Le candidat choisi devra allier à de bonnes connaissances théoriques, un goût prononcé pour l'expérimentation concrète.

Lieu de travail : PARIS.

Ecrire sous No 72729, CONTESSE Publicité *20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.*

---

formé par l'audit
vous pouvez être le
controller

que nous recherchons, vous êtes jeune et vous avez une première expérience d'audit acquise de préférence en Cabinet où vous avez pratiqué le milieu industriel.

Vous êtes ouvert aux travaux de comptabilité et de contrôle de gestion.

Nous vous confierons la responsabilité de l'ensemble des travaux administratifs, fiscaux, comptables et de contrôle de gestion de l'une de nos divisions (120 MF, 110 personnes).

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre CV avec photo récente sous la référence *93.09* à :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 Paris (confidentialité, réponse assurées)

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
à la tête d'un groupe diversifié de 9.000 personnes
recherche un :

Auditeur Interne
Confirmé

Attaché à la Direction Financière Paris (8ème). Formation : DECS ou Grande Ecole commerciale avec quelques années d'expérience d'audit interne dans grand groupe ou d'audit externe dans cabinet important.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 8005 à L.T.P 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - *qui transmettra*

IMPORTANTE BANQUE INTERNATIONALE recrute pour permettre l'élargissement du champ d'activités de sa salle des changes

CAMBISTE DEBUTANT

Ce poste peut convenir notamment à un aide-cambiste ou un gradé très expérimenté dans le « BACK OFFICE ».

- La formation et l'intégration dans l'équipe en place seront assurées
- Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous réf. 1047/S à **A.M.P.** ***40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS.*** *Préciser* le nom des banques auxquelles il ne devra pas être communiqué. Discrétion assurée.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
spécialisé dans le tourisme
recherche

CHEF DU SERVICE PRIX et CONCURRENCE

- Economiste de formation ou grande école commerciale ;
- Maîtrisant bien l'anglais et les techniques de marketing ;
- Libre de voyager.

Rémunération : *100.000 à 130.000 F selon valeur du candidat à laquelle s'ajouteront des avantages importants*

Envoyer curr. vitae et photo à REGIE PRESSE, n° T 022.745 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GROUPE IMMOBILIER
recherche
pour sa filiale à Paris

UN CHEF COMPTABLE

LE POSTE :
- — assurer la supervision journalière de la comptabilité de sociétés immobilières ;
- — gestion et suivi de la trésorerie, mise en place des financements ;
- — préparation des budgets et analyse des écarts ;
- — établir les situations périodiques pour les besoins de la direction générale ainsi que le groupe ;
- — assurer tous contacts et déclarations afférents aux relations avec l'autorité publique.

LE PROFIL :
- — expérience comptabilité immobilière souhaitée ;
- — anglais apprécié ;
- — esprit d'initiative et d'organisation ;
- — âge minimum 35 ans.

Ecrire à FARABI - 30, av. George-V, 75008 PARIS avec curriculum vitae, photo et prétentions.

Cincom Systems

le spécialiste des systèmes DB/DC et des systèmes d'application
RECHERCHE

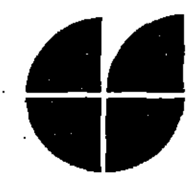
INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Diplômés de l'enseignement supérieur, ayant une bonne connaissance des applications informatiques et/ou l'expérience de la vente de logiciels.
Les candidats retenus seront chargés de la promotion de nos systèmes avancés DB/DC.
Ces postes sont à pourvoir à Paris. Des déplacements ponctuels sont à prévoir. Rémunération très importante, promotion basée sur les résultats.

INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT (CII-HB)

Spécialiste CII-HB niveau 66, 64 et/ou Mini 6.
Bonne connaissance de GCOS et assembleur indispensable.
Connaissance TDS, DTF appréciée. Poste à Paris.

SGBD TOTAL est disponible sur plus de 25 matériels *différents et constitue avec quelque 3000 utilisateurs* le SGBD le plus utilisé à travers le monde.



Envoyez CV manuscrit, photo et prétentions à
CINCOM SYSTEMS
Ilôt des Mariniers
208, rue Raymond-Losserand
75680 PARIS CEDEX 14 - Tél. : 545.67.79

SAGHA

MITSUI & C° EUROPE S.A

quartier Champs Elysées
Filiale d'une des plus grandes sociétés de commerce japonaises
RECHERCHE
pour son service département chimie

JEUNE DIPLOMÉ I.U.T CHIMIE

bilingue français - anglais disponibilité immédiate

Envoyer C.V et prétentions à M. Roulin 37, av. Pierre 1er de Serbie. Paris 8e.

T.R.T. TELECOMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

recherche

INGÉNIEUR SYSTÈMES

Ingénieur très confirmé (position III), de formation Grandes Ecoles ou Universitaire ayant une large expérience en commutation sous ses aspects techniques et économiques, intéressé par la conception de systèmes.

Adresser curriculum vitae à : T.R.T.,
5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON
ou téléphoner au 630-23-23, poste 839,
pour informations complémentaires.

VEECO
Société Internationale fabriquant des Equipements pour les Semi-Conducteurs

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour renforcer son équipe de vente. Ayant 2 à 3 années d'expérience de la vente. Il aura un niveau B.T.S. ou D.U.T. d'électronique.

Il lui sera confié un territoire de vente important sur lequel il devra vendre et promouvoir des biens d'équipements de très haute technologie. Pour cela, il recevra un salaire motivant + intéressement + voiture.

Adresser curriculum vitae + photo + prétent., à : VEECO S.A. - B.P. 76 - 91403 ORSAY Cedex.

Notre groupe d'entreprise est leader en Europe avec 19 supports d'information et encyclopédies pour le domaine économique et l'industrie de l'export de toute l'Europe.

Dans le cadre de notre expansion et le renforcement de nos ventes, nous recherchons

DES AGENCES CAPABLES OU DES VENDEURS DE PREMIER ORDRE QUI TROUVERONT UN DOMAINE D'ACTIVITES LARGES ET INTERESSANTES

Votre mission :
- acquisition, conseil et service auprès d'interlocuteurs exigeants de l'industrie française exportant ;
- entretenir et développer les contacts existants ;
- convaincre et gagner une nouvelle clientèle.

Si vous êtes intéressé à des commissions élevées, prière d'adresser votre candidature à
EUROPE EXPORT EDITION GMBH,
Postfach 4034 - D-6198 Darmstadt 1.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

MINISTERE DE LA JUSTICE
recrute

INGENIEUR

Spécialisé en problème alarme sécurité

Quelques années d'expérience en électronique avec des connaissances en petit matériel informatique, transmissions.
Mission : rôle de conseil dans le choix de matériels techniques modernes. Assurer la mise en service. Tâches d'administration. Courts déplacements à *prévoir.*
Lieu de travail : Paris
Salaire début : 5.500 F mensuel net
Poste à pourvoir immédiatement.

Faire parvenir curriculum vitae sous réf. 4269 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Filiale chargée de la mise en oeuvre des systèmes *informatiques d'un très important* Groupe d'Assurances recherche pour ses équipes systèmes

ingénieurs-système, analystes, analystes-programmeurs

expérimentés et débutants

pour le développement *d'importants projets* informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
DEUX 3033 - 12 000 K chacun,
UN 3033 - 8 000 K,
UN 370/168 AP - 8 000 K,
1000 terminaux de télétraitement.

GIE Envoyer CV, sous réf. 10102, en précisant le poste choisi, à Gie, Service du Personnel, *Cedex 11, 92081 PARIS La* Défense.

média-system

POUR MACHINES TRI-DIMENSIONNELLES
et appareils de mesure

recherchons

1 ELECTROMÉCANICIEN/ ELECTRONICIEN S.A.V.

Ce poste comprend :
- l'installation, mise en route et maintenance des machines
- la formation des opérateurs
- déplacements
- Anglais souhaité-*Formation assurée*

Ecrire avec C.V. et prétentions sous Réf. 1100 M à **BLEU Publicité**
17, *rue* Lebel - 94300 VINCENNES - QT

TRÈS IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES

recherche

JEUNES DIPLOMÉS

(SuP de CO, ESCAE, DES de DROIT)
Formation complémentaire IAE ou équival. rech.)

Destinés à entrer après formation complète dans le corps de l'Inspection de son réseau d' AGENTS GENERAUX
Mobilité géographique indispensable.

Ecrire n° 72.137 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

ASSISTANTE DU P.D.G.

D'une P.M.I. proche - M° Sébastien-Froissart recherche une collaboratrice capable d'assurer à la fois son SECRETARIAT et l'exécution de diverses tâches *fonctionnelles* par délégation.
- — Environ 30 ans ;
- — Formation générale universitaire ;
- — Diplômée école commerce ou licenciée sciences économiques ;
- — Connaissances comptables et management ;
- — Bilingue français-anglais, allemand apprécié ;
- — *Pratique sans complexe sténo*-dactylo et sait rédiger.

Salaire : 6 à 8.000 × 13 suivant expérience. C.C.V. accompagnant lettre manuscrite et photo.

Ecrire sous n° 7.016 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui transmettra directement au P.D.G. concerné.

ORGANISME FINANCIER PARIS
crée le poste d'

Organisateur

et recherche un **INGENIEUR GRANDE ECOLE** ayant trois à quatre ans *d'expérience acquise de* **préférence dans le Service «Organisation» d'une Banque** et l'habitude d'utiliser l'informatique.

Mission : Rattaché au Service Organisation et Informatique, **il participera à l'établissement du plan informatique, assurera la liaison entre le Service et les utilisateurs et sera chargé de la mise en place des procédures et applications.** Il pourra à terme assumer la responsabilité complète du Service.

Votre C.V détaillé (photo + prétentions), adressé sous référence 3913 à M.A. BORDES, sera traité confidentiellement.

GAMMA Sélection
3, Place de Valois - 75001 PARIS.

MEDIA

PARLY II

IMPORTANT ADMINISTRATEUR DE BIENS
recherche

ANALYSTES

qui participeront à la mise en place d'un IBM 4331/DOS/VSE/CICS au sein d'une équipe de 15 personnes. Les candidats pourront posséder une expérience de l'analyse et la programmation COBOL, mais nous étudierons aussi les dossiers d'Analystes Programmeurs confirmés ou de jeunes Diplômés (MIAGE, IIE ou ECOLE d'INGENIEURS).

Adresser C.V. détaillé à AGIP, 2, rue de Marly *78150 LE CHESNAY.*

TRAILOR

GROUPE INTERNATIONAL
Important Constructeur de matériel de transport
recherche
pour s'intégrer à l'équipe de ses services financiers

un TRÉSORIER

bilingue anglais

Ses fonctions seront multiples :
il assurera la gestion de la trésorerie, les prévisions à court terme, le suivi des frais financiers et *les relations avec les banques. Il sera également* chargé du crédit client et du risque clientèle.

La candidat aura acquis une première expérience en milieu bancaire ou en milieu industriel (direction financière).

Adresser C.V. + photo à :
Claire BOURGEOIS, TRAILOR S.A.,
BP 49, 78311 MAUREPAS.

Emplois et Carrières

GROUPE PRIVE AMERICAIN
(C.A. 80 : 15 millions US dollars)
Distributeur en Europe de Matériel d'Equipement pour l'Industrie Electronique recherche pour son Responsable Européen.

CONTROLLER

Basé à PARIS, chargé :
- d'animer la gestion budgétaire des filiales européennes (France, Allemagne, Angleterre)
- d'effectuer la consolidation des comptes du Groupe.
- développer et contrôler les procédures comptables et *administratives du Groupe*
- d'établir un plan informatique et de le faire appliquer par chacune des filiales

Ce poste requiert :
- une connaissance et une expérience des méthodes anglo-saxonnes de reporting et de consolidation
- une *formation* supérieure, complétée par des diplômes comptables français ou étrangers, d'un niveau au moins égal au DECS
- une pratique courante de l'anglais
- une aptitude à maîtriser les questions informatiques

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 2349 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

recherche

CADRE FINANCIER
DIPLOMÉ ÉTUDES SUPÉRIEURES

Adresser curriculum vitae à :
ORSTOM - 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

ACHETEUR EXPÉRIMENTÉ

● **Expérience souhaitée :**
— connaissance des produits métalliques et plastiques ;
— achats pour des productions de grandes séries.

● **Qualités requises :**
— esprit d'équipe et de collaboration ;
— caractère ouvert et accrocheur.

Nécessité de la pratique de la langue allemande.

Adr. C.V. + photo et prét. à PERCEVAL (réf. M 26), 16, rue d'Athènes, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour siège à PARIS

INGÉNIEUR
ou
CADRE INFORMATICIEN

De formation supérieure technique, niveau Grandes Ecoles d'Ingénieurs, il aura reçu des formations spécifiques dans les domaines de la gestion des entreprises et des techniques de l'informatique et sera appelé à assurer la responsabilité de projets informatiques de gestion dans un contexte d'informatique répartie.

Adresser curr. vitae et prétentions à n° 71.414, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Ecole de langues rech. 1 Prof., dipl. américain, expér. TEFL exigée. Env. C.V. et prét., VAL, 31, av. Alliance, 95 EAUBONNE

URGENT
cherche pour SAINT-DENIS employée de maison à temps complet, bien rémunérée. Tél. : 822-05-56 ou 822-20-37

Recherche MAITRE CHIEN nuit Remplacement début, stable si sérieux. - 680-51-51.

Cabinet Conseil Gestion produit financier cherche COMMERCIAUX Très haut niveau. Tél. 270-45-65.

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL de la CONSTRUCTION METALLIQUE (près Pont de NEUILLY) recherche

EMPLOYE ou **ETUDIANT**
Pour travaux de photocopies et courses. Mi-temps. Ecrire Service du Personnel, C.T.I.C.M., 20, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX

SOCIETE D'ETUDES recherche pour grande banlieue Ouest (50 km de Paris)

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ÉLECTRICIEN OU TECHNICIEN SUPÉRIEUR NIVEAU PROJETEUR

Pour travaux de synthèse, de systèmes complexes. Préparation de schémas électriques à partir de liasses de fabrication. Expérience B.E. appréciée.

5 semaines congés - Primes.

Env. C.V. et prét., à n° 72080, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

SOCIETE D'AMEUBLEMENT PARIS (7e) recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL

POUR NEGOCIATION DES GRANDES AFFAIRES ET DIRECTION DU RESEAU DE REVENDEURS

DEPLACEMENTS FREQUENTS EN PROVINCE

Envoyer C.V. et photo, à n° 62.737, Publicité ZEMOR, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 PARIS, qui transmettra

---

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE BANLIEUE EST proche Paris rech. pour son laboratoire de mise au point et de contrôle

TECHNICIEN EN CHROMATOGRAPHIE
B.T.S. exigé - Expérience 2-3 ans nécessaire chromato-gazeuse et liquide. Ecr. avec C.V., prét. et photo, à n° 2.532 M. BLEU 17, rue Label, 94300 Vincennes

---

Urgent pour CLAMART et déplacements possibles

Rédacteurs
en notices techniques

Connaissance de la mécanique générale et de précision. Secteur : documentation technique.

Situation d'avenir si candidat compétent.

Tél. pour R.-Vs. : 735-96-50.

ETABLISSEMENT PUBLIC Centre Paris recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
CONFIRME(E) Hme ou Fme. Pour renforcer son équipe informatique avant la mise en place d'un nouvel ordinateur 64 DPS 2 C2I - HB. Envoyer C.V. et prétentions à : ANVAR, M. le Chef du Service du Personnel 43, rue de Caumartin 75436 Paris Cedex 9

IMPORTANTE SOCIETE proche banlieue Nord-Ouest recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Diplômés Grandes Ecoles Pour contribuer au développement et aux essais de matériel d'équipement de TELECOMMUNICATIONS

Postes évolutifs à pourvoir rapidement

Adr. C.V. détaillé + prét., sous réf. 963, à Trendances, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui tr.

SOCIETE INTERNATIONALE PARIS recherche

ADJOINT DIRECTEUR FINANCIER
(D.E.C.S. et expérience Audit nécessaires)
Merci d'écrire en précisant sur l'enveloppe la réf. 1.636, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Etablissement Public de Recherche doté de moyens informatiques et téléinformatiques importants recrute pour ses différentes équipes informatiques et mathématiques appliquées :

DES INGÉNIEURS
Grandes Ecoles et Universitaires (statut chercheur, 2 A et 3 A - CNRS) pour développement de modèles de simulations et des applications sur les bases de données.

Postes ouverts pour débutants et confirmés.

Adr. C.V. et prétentions, à : M. AZEMA, réf. INF., B.P. 34 94114 ARCUEIL CEDEX

DOMONT (Val-d'Oise) Filiale société américaine recherche

CHEF COMPTABLE
expér. anglo-saxonnes, expérience informatique, 100 à 125 000 F par an.

CHEF DE GROUPE
COMPTABLE
même expérience, 70.000 F +/l'an.
Env. C.V. + photo, réf. S-JF, S3A, 71, r. Fondary, Paris-15e.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS-20e recherche pour son bureau d'études électronique appliquée à l'aéronautique.

AT 2 ÉLECTRONICIEN
BTS ou DUT
Dégagé des O.M.
Tél. pour R.-Vs. au 797-55-36, poste 300.

Commune banlieue Sud-Est Région parisienne recherche

UN ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL
Ayant expérience de travail en quartier H.L.M.

Adresser C.V. à M. le Maire, 112 bis, av. de la République, 91230 Montgeron

---

Sélection Edmée Bonnet 65, r. d'Aboukir (2e) - 236-23-45 Env. C.V., discrétion assurée

POUR BANQUE
4 postes bilingue anglais
1) SERVICE CAISSE
2) SERVICE ETRANGER Gradé classe II, III ou IV
3) SERVICE ETRANGER Responsable de la réglementation des charges classe 6
4) HOMME, organisation avec anglais et portugais.

ENTREPRISE **LEVALLOIS** recherche

TECHNICIENS
titulaires B.T.S., D.U.T.

pour ETUDES dans un laboratoire émission.

— Alimentation régulée.
— Logique.
— Hyperfréquence.

Adr. C.V. dét. à THOMSON CSF Division Faisceaux Hertziens liaisons spatiales, Service recrutem. (sous réf. B.I.), 53, r. Greffulhe, 92300 Levallois.

Ville Antony 92160 recrute

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
concours sur titres C.A.F.B. et références profess. indispensables. Rémunération en début de carrière 3.780 F brut. Candidat. et C.V. à M. le Maire Hôtel de ville, 92160 Antony.

CHEF COMPTABLE TRÈS EXPÉRIMENTÉ
Libre immédiatement. Lieu de travail M.I.N. Rungis. Adr. C.V. manuscrit et prét. à n° 2.805 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Société d'ingénierie proche banlieue Ouest recherche

COMPTABLE
2e échelon, niveau D.E.C.S., 5 ans d'expérience minimum, expérience immobilier et informatique souhaitée. Adr. C.V. et prétentions, à n° T 022719 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

offres d'emploi

T.I.T.N. FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE
recherche pour ses travaux de conception et de réalisation de systèmes de gestion dans le domaine de l'informatique répartie sur mini et micro-ordinateurs ainsi que pour ses travaux dans le domaine des réseaux de la commutation de messages et de la télé-informatique.
— INGENIEURS SYSTEMES Formation grande école, plusieurs années d'expérience dans le domaine du logiciel tps réel.
— INGENIEURS débutants. Option informatique ou maîtrise informatique.
— ANALYSTES-PROGRAMMEURS I.U.T. informatique.
Lieu de travail : Banlieue Sud (proximité Orly) ou 40 km Ouest de Paris.
Env. C.V., photo et prét. en précisant référ. SOFT à : T.I.T.N., 5, r. Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

Grande firme améric. du secteur de la chimie fine cherche MANAGER parlant anglais pour son agence de Paris - Prière d'envoyer curric. vit., en préc. le salaire actuel, le lieu de résidence ainsi que le numéro de téléph. Ecr. n° 6.980 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

SOCIETE D'INGENIERIE région parisienne recherche

UN TECHNICIEN
(I.U.T.)
Mécanique 2 ans d'expérience (mécanique automob. souhaitée) intéressé par la formation. Participera à la réalisation de cours audiovisuels pour apprendre la responsabilité des moyens audiovisuels et participera au développement des méthodes de formation audiovisuelle.

Env. C.V. et photo ss n° 72.349, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

IMPTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES PARIS recherche pour sa division Sidérurgie

UN INGÉNIEUR
Arts et Métiers ou similaire, ayant 5 ans minimum de pratique pour seconder le Chef du Service matériel d'aciérie et ponts roulants. Le rôle de cet ingénieur est de superviser les travaux du bureau d'études projets et d'assumer des missions technico-commerciales tant en France qu'à l'étranger. Anglais parlé et écrit indispensable.

Ec. avec réf. et prét. à n° 72.451 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui transm.

T.I.T.N. FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE
recherche
INSPECTEURS DE MAINTENANCE confirmés et débutants. Compétences souhaitées électronique numérique microprocesseurs et périphériques d'ordinateurs. Interventions en région parisienne et province. Nombreux avantages, voiture fournie.
Env. C.V., photo et prétentions sous réf. S.A.V. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE PRESSE
recherche

JOURNALISTE
AYANT AMBITION DE DEVENIR
RÉDACTEUR EN CHEF

Pour journal utilisant la photo comme moyen d'expression

capable de s'adapter à une formule inédite, de diriger une équipe, de rédiger et titrer parfaitement.

TRES BIEN REMUNERE

Envoyer C.V. manuscrit + photo à Sté ADAM, 18, r. La Boétie, 75008 PARIS (Référ. 99), qui transmettra.

Importante sté multinationale leader sur son marché implantée dans trois pays de la C.E.E. recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE EUROPEENNE

FINANCIAL ANALYST
ayant le goût des contacts internationaux, actif et entreprenant pour planification court et long terme, élaboration et suivi des dossiers de gestion.

Niveau universitaire :
— Ecole commerciale.
— Maîtrise de gestion.

Expérience préalable dans un poste similaire souhaitée, très bon anglais nécessaire. Voyages fréquents.

Env. C.V. et prétentions à N° 386 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE PRESSE
recherche

PREMIER MAQUETTISTE
Pour journal utilisant la photo comme moyen d'expression.

Capable de s'adapter à une formule inédite, de suivre certains programmes et de diriger son équipe.

TRES BIEN REMUNERE

Env. C.V. manuscrit + photo à Sté ADAM 18, rue La Boétie, 75008 PARIS (Référ. 98), qui transmettra.

ASSISTANT (E) CCIAL (E)
25 ans min., formation supérieure, travail à mi-temps. Vente pure. Ecrire transports CHAUVIERE, 19, r. Devoust, 93-Pantin, ou tél. : 840-40-40.

URGENCE INFORMATIQUE
recherche

INGÉNIEURS
connaiss. SOLAR et si possible MICRO EN TEMPS REEL pour projets internationaux.

Tél. pour R.-Vs. 526-82-09 ou écr. 52, Chaussée-d'Antin, 9e.

DIRECTEURS (TRICES)
CENTRES VACANCES

Notre association, parfaitement structurée rech. plusieurs collaborateurs de qualité pour Pâques et été 1981.

Dynam., créatifs mais dotés d'un solide bon sens, les candidats peuvent compter sur une collaboration suivie dans un organisme expérimenté. Env. C.V., photo, référence n° T 022265 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ecole privée sous contrat d'Association à Boulogne 92100 recherche urgent

PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE
20 heures hebdomadaire.
Ecr. n° T 02260 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

P.M.E. recherche

EMPLOYÉ (E) TECHNICO-CCIAL (E)
Bac technique et solide connaissance allemand indisp. Emploi convenant également à Traducteur (trice) technique désirant changer position professionnelle. Ecrire : COFRAM-SEITZ, 5, rue du Dr.-J.-Charcot, Z.I. Sud, 91420 Morangis.

Association Internationale de Paris 30 années d'existence recherche

SECRÉTAIRE MASC.
Ayant avenir, connaissance anglais, autres langues souhaitées, pour seconder Président dans administration, correspondance, voyages France et étranger, préparation d'une revue. TEL. : 281-30-12.

Jeune Société de Services en pleine expansion recherche

INFORMATICIEN DÉBUTANT
ayant de solides connaissances en gest. Env. C.V. et prét., à VISIO DATA INTERNATIONAL 14, rue André-Nicolas, 91300 Massy - Tél. 011-11-31

ECOLE LANGUES rech.

PROFESSEURS
expér. ANGLAIS - ALLEMAND Env. C.V. + photo à n° 72.377, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

Pour région Val-d'Oise, rech. aide-familiale, nourrie, logée. Téléphone : 471-55-10.

Cabinet Expertise Comptable recherche pour bureau Paris

UN RESPONSABLE DE DOSSIERS
minimum 3 ans d'expérience Allemand indispensable Diplômé HEC - ESSEC - ESC C.V. + lettre manusc. + prét., à n° T 022722 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

GESTIONNAIRE DE PRESSE
Solide expérience au plus haut niveau de la gestion administr. et comptable d'une entreprise de presse recherché par groupe de Presse réputé très dynamique, en pleine expansion. Situation, rémunération et perspective très motivante. Ecr. avec C.V., photo et prét. sous n° 17 à SEPIP, 12, rue Hélène, Paris-17e.

PARIS ORGANISME PROFESSIONNEL RECHERCHE POUR TRAVAIL

A MI-TEMPS
(5 jours par semaine avec possibilité de vacances scolaires)

JEUNE FEMME
Ayant de solides connaissances dans le domaine de la

STATISTIQUE
et des notions de comptabilité et de gestion. Une connaissance de l'informatique serait appréciée. Adr. lettre manusc. et C.V. dét. à Régie-Presse n° T 022746 M, 5 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSISTANT D'ÉTUDES DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Expérience : Aménagement urbain, S.E.M., D.D.E., administration communale min. 4 ans.

FORMATION :
Maîtrise de droit public ou équivalent.

Photo, C.V. et prétentions à E.P.A. ville nouvelle de St-Quentin-en-Yvelines, B.P. 329, 78184 Saint-Quentin-Yvelines cedex.

représent. offre

La filiale britannique renommée d'une grosse société internationale du secteur de l'emballage recherche UN VENDEUR CONFIRME souhaitant assurer sa représentation à la commiss. pour la vente de bouchons becs verseurs en France. Les personnes présentant le profil voulu (expérience commerciale et formation) devront écr. au n° 7.042 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e en adr. leur cand. au dir. ventes

---

Transformateur carton ondulé

VRP - M
très introd. auprès utilisateurs d'emballages, région parisienne. ELKA - 371-01-54

offres premier emploi

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR âgés de moins de 26 ans
DEVENEZ ANALYSTE-PROGRAMMEUR DE GESTION
Stage rémunéré à plein temps
20 Octobre 1980 - 7 Mars 1981
Réunion d'information : mercredi 1 Octobre - 9h30
Programme sur demande : 766.51.34 poste 482
CPM - CENTRE MALESHERBES - 108 Bd Malesherbes 75017 Paris

secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE RECHERCHE POUR LA

DIRECTION MARKETING-DÉVELOPPEMENT

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

— BILINGUE ANGLAIS
Formation supérieure de secrétariat. Sens des contacts, esprit d'équipe. EXPERIENCE 3 à 5 ans.

— Elle assurera le Secrétariat de la DIRECTION MARKETING DEVELOPPEMENT et participera à des opérations de relations extérieures.

Adresser C.V. manuscrit + photo récente + prétentions à PUBLI G.R. N° 360, 27 faubourg Montmartre, 75009 PARIS, (qui transmettra).

SECRÉTAIRE BILINGUE JAPONAIS FRANÇAIS

Bonne connaiss. de l'anglais. Niveau BAC + pour seconder direction commerciale.

Env. C.V. manuscrit + photo (retournée), à M. NAKAGAWA, 6, rue de Berry - 75008 PARIS.

Centre de Recherche Universitaire recherche

SECRÉTAIRE DACTYLO
tous les matins. Rémunération : 1.500 F par mois. Ecrire ou se présenter : D.M.T.P., Université Paris - 9 Dauphine, pl. du Mal-Delattre-de-Tassigny, 75775 Paris Cedex 16 5e étage, Bureau D. 507, Téléphone : 505-14-10, P. 2215.

AEG TELEFUNKEN FRANCE S.A.

recherche pour une DIVISION TECHNIQUE

UN SECRÉTAIRE BILINGUE ALLEMAND

Adresser votre C.V. au : Service du Personnel 6, bd du Général-Leclerc 92115 CLICHY

STE D'ARCHITECTURE INTERIEURE (94) ST-MANDE recherche

SECRÉTAIRE
QUALIFIEE (EXP. EXIGEE) Envoyer C.V. et prétentions à M. Berger, 29, rue Faidherbe, 94160 SAINT-MANDE

capitaux ou proposit. com.

J'assure 20.000 F net mens. Si : êtes libre immédiat., disposez 150.000 F., voyage av. moi 15 jrs par mois, av. 50 a. minimum, poss. bonne culture générale. Aucun renseign. par téléphone. Pour R-VS avec M. RAIMON T. au 866-64-51 de 9 h. à 20 h.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réuss. entretiens, interviews.
● Les bnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amérique, Asie) demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 2, rue Montyon, Paris-9e.

PSYCHOLOGUE
DIAGNOSTIC et SOUTIEN
Rendez-vous sur tél. : 627-05-08.

enseignem.

APPRENDRE l'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS-14e
TEL. 633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir. Lycéens à partir de 15 ans. Inscription immédiate. Début 6 octobre. Cours privés, préparation au TOEFL. Cours pour enfants.

représent. demande

CONSEIL TECHNIQUE
Expérience marketing, publicité, import-export, promo. des ventes, bonne connaissance des marchés au Moyen-Orient et d'Afrique recherche représentation producteurs, fabricants, constructeurs, bur. d'engineering pour ses clients Moyen-Orient, Afrique. Intermédiaire s'abstenir. Ecrire CONSEIL TECHNIQUE, 76-78, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

travail à domicile

Demande

Fr. tit DEA lett. dact m. élec. vos thèses et autres textes. TEL. : 585-88-78.

Dactylographie raffinée de vos manuscrits sur IBM à sphères. TEL. : 373-93-27.

Secrétaire confirmée, dactylo, cherche travail à domicile. TEL. : 366-76-59.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peint. décorat., coordination ts corps d'état. Devis grat. Téléph. : 368-47-84 et 893-30-02.

formation profession.

PROGRAMMEUR DE GESTION « CAP D'INFORMATIQUE » Début : novembre session 80/81 PARIS-13e Téléph. : 336-43-33.

cours et leçons

ELEVE INGENIEUR PROPOSE cours maths, physique, préparation baccalauréat + concours. TEL. : 522-11-60.

PROFESSEUR DE LYCEE donne cours franç., latin, grec. Préparation bac et concours, 16e arrdt et envir. T. 825-55-28.

automobiles

vente

+ de 16 C.V.

PART. VD MERCEDES 280 E, 76, 80.000 km. Argus, à débattre. Tél. : 681-36-53, après 20 heures.

12 à 16 C.V.

Part. vend JAGUAR MK II 3,4 l., 1968. Blanc ivoire, intér. cuir rouge, roues à rayons, overdrive. Prix : 39.000 F. Téléph. : 605-28-95

M.B. 300 D - 79
SAVOGLOV H.B. T. : 958-44-38.

achat

PAIE COMPTANT
BMW, GOLF GTI, MERCEDES FRANCE AUTO, 95, r. de Paris 94 CHARENTON. - 368-08-75

divers

EXCEPTIONNEL PENDANT LE SALON
quelq. 104, 305, 505, 604 ess. et diesel.
PRIX 79 SUR MODÈLES 80
Disponibles
M. Gérard : 821-60-21 ou 227, bd. A.-France, St-Denis Métro Mairie-de-St-Ouen

demandes d'emploi

TOURISME ET LOISIRS

Vous cherchez
Un responsable promotion, organisation, produits nouveaux...
Vous êtes
Ouvert à des hommes neufs de la profession.
Je suis
Journaliste et je veux commencer une nouvelle carrière.

32 ans, diplômé Sciences Po, Eco. Fin., anglais, italien, espagnol, notions allemand. Goût action concrète, imaginatif, bon contact tous niveaux, esprit d'analyse et de prospective.

Nous devons nous rencontrer

Ecrire sous n° T 022.708 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

DIRECTEUR EXPORT

Pré-retraité, bilingue anglais, assisterait Service Export. Conditions intéressantes.

Ecrire N° 2.655, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

MARKETING DÉVELOPPEMENT
H. 29 ans, maît. et D.E.S. Sc. Eco., angl. et espag. cour., 3 a. expér. sté de conseil marketing et études économiques, connaiss. gde distribution, Etud. propos. MARKETING, ETUDES ECO., DEVELOPPEM., EXPORTAT. Ecr. n° T 022727 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ATTACHÉE DE DIRECT.
(31 ans)
format. sup., excellente présent. qualités rédaction, contacts, organisation. Anglais, Italien, dispo. pour tous déplacements, cherche poste à responsabilités.

Tél. 544-52-32

MARKETING, PUBLICITE ET INFORMATION
J'ai 34 ans, I.E.P. Paris, lic. angl. Je serai votre responsable

COMMUNICATION DÉVELOPPEMENT
pour promouvoir votre efficacité votre image de marque et votre chiffre d'affaires. Ecr. n° 2.658 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

H. 46 ans, 25 a. expér. Respons. administr. fonct. publique. Angl. écrit, parlé (licence), gestion circulat. aérienne, retraité armée de l'air cherche

POSITION CADRE
ADMINIST. ou TECHN.-CCIAL
SECT. AÉRONAUTIQUE
ENTREPRISE DE COMMERCE INTERNAT. Utilisation anglais souhaitée. Ecr. n° T 21472 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

J. F., 20 ans, ch. poste stable **STENODACTYLO** 3 ans expérience
Ecr. n° T 21488 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

J.F. 25 ans, stagiaire expert comptable, 3 DECS, lic. droit privé et certificat supér. juridique et fiscal, 2e année de stage, cherche stages à temps partiel. - Tél. 874-28-18.

J.F. 26 ans, diplômée 3e cycle droit, cherche emploi SERVICE JURIDIQUE
Ecr. n° T 022740 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Psychologue clinicienne, 35 ans, form. analytique, exp. éducatr. 12 ans milieu pénitent., rech. pl. tps Paris ou 100 km, plus part. en milieu enfants ou maternité. Etudierait toutes propositions. Ecr. n° 6.983, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

INSPECTEUR D'ASSURANCE
ayant le sens de l'organisation et possédant le français le néerlandais, l'allemand et des notions d'anglais cherche un emploi dans une compagnie ouverte aux exigences du marché.

Ecr. n° 8990 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ATTACHÉ DE PRESSE
Gestion, animation des relations presse, réalisation de news-letter, house organ, revues de presse... 30 ans, formation sup., 8 ans d'expérience. Libre immédiatement, étudie toutes propositions. TEL. : 541-77-52.

Homme 36 ans recherche poste

CHEF DE PUB. SUPPORT
régions indifférentes statut cadre. Fixe + commiss. Ecrire C. BILLARD 8, résidence les Châtaigniers, 92380 GARCHES.

JEUNE DIPLOMÉE
enseignement supérieur commercial débutante, ch. poste fixe dans service marketing. TEL. : 983-69-65.

JOURNALISTE TRADUCTRICE connaissant également bien fabrication ch. traductions ou collaboration ouvrag., revues, art. suj. littér. Ecr. n° 2.618 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

ACHETEUR, 7 ans expérience importante centrale achats, cherche poste similaire ou responsabilités vente ou magasin. A. DRAGOMAN, 17, rue Coysevox - 75018 Paris. Téléphone : 263-66-66.

ATP méthodes, 34 ans SPE armement et aéronautique, cherche poste étranger préférence G.K. ALGERIE et par Société étrangère, mais répondra à toute proposition.

Ecr. HAVAS CANNES 19.140/06.

HOMME, 27 ans, formation technique ameublement + Administration des Entreprises (C.A.E.) connaiss. : Informatique - Statistique. Anglais, Allemand, 5 ans expérience technique et commerciale (achat, vente), cherche SITUATION d'AVENIR préfér. RHONE-ALPES/MIDI. Ecr. HAVAS Besançon n° 2.460.

CADRE BANCAIRE (CL. V) H. 42 ans, 25 ans expl. inf. div. mat., chef de salle 2e génér. CHERCHE EMPLOI BANQUE, serv. comm, ou gestion mobil. ou acheteur fournitures info. ou démarrage petite exploit. info. Ecr. n° 2.646 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Cadre de gestion, 36 a., lic. en Droit, 13 a., exp. gest. financ., budg., trésor., ch. situat. stab. Ecr. n° 2631 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Juriste, 28 a., tr. dynam., exp. 2 ans, maîtr. - D.E.S.S. - inst. droit des aff. - compt. - Angl. - Ital, ét. ttes prop. Fce-Etrang. Ecr. n° 8.981 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

TECHNICIEN AUTO DIPLOME 31 ans possédant solide expér. pratique et maîtrise. cherche emploi industrie. Ecr. n° 022.724 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Efficient 100 % bilingual english-french Assistant F. 28, knowledge of german, Working experience in England and France, serious references seeks challenging position With good career prospects non secretarial. Position cadre, free to travel. Please write n° T 022.726 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Homme 32 ans, 9 ans d'expér. journalisme et gestion financ., lic. d'administr. économique et sociale, expression écrite, orale et sens pédagogique recherche POSITION CADRE DANS FONCTION FORMAT. COMMUNICATION. Ecrire réf. n° T 022.723 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 26 a., maîtrise Droit Pub., DEA, DESS, administ. publique, ét. ttes offres, rég. d'origine (S.-E.) de préf. Ecr. FLAIRE Dominique, 48, rue Dhavernas, 80000 AMIENS

French Student, 26, MA English, amer. Studies Seeks part-time job, Paris area, any offer consid. Ecr. n° 2653 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., titulaire maîtrise Sc. natur. cherche thèse ou contrat formation DUT de biochimie avec usine produits pharm. ou laboratoire (banlieue est). Ecr. n° 7039 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

JNE HME, 26 ans, D.E.C.S. certificat supérieur juridique et fiscale, 2 ans 1/2 exp. cabinet. Cherche stage. Tél. 985-30-94

J.F., 34 ans, parl. angl. conn. all. très bon. exp. secrétaire aimant voyager rech. travail avec initiatives, responsabilités. Ecr. n° 2657 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

PROF. D'ANGLAIS amér. maît. Cornell. expér. péd. GB, USA, Fr. ch. travail. Tél. 763-05-16, 17 h. à 22 h.

Juriste débutante, 27 ans Maîtrise droit des affaires étudierait toutes propositions. Ecr. n° 2642 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

ANCIEN OFFICIER SUPER. ch. à Paris, poste de responsab. organisation en gestion. Ecr. n° 2640 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.H., 25 ans, DEUG administr., éco. soc., bon ang., allem., 4 a. exp. enseig. rech. emploi Paris. Libre. 410-15-20

J.F., 28 a., dipl. éc. de docum. et bibl., 2 a. fac. de journ. conn. russe, tchèq., angl., rech. un empl. Mme Ducouret, 21, av. V.-Berlioz, rés. Irène, appt 36, 93270 SEVRAN

J.H., 28 ans, maîtrise gestion, 1re exp. gestion PME, bonnes connaiss. Anglais, Inform., étud. tte propos. Libre 1er octobre. M. Rondeau, tél. 252-41-65 bur. 842-13-99 pers.

J. Fme, 36 ans, standard, sur pupitre Crosbard, ch. empl. de prét. en brigade hôtesse, class. Ecr. n° 6984 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Excell. secrét. sténodactylo, expérim., rapide, conscien. et ord., bne éducat., cult. gén., parfaite orthographe, bonne présentation, ch. emploi Paris (sans magnétophone). Téléphoner apr. 19 h. : 354-81-32

Enseignante espagnol (maîtrise, CAPES écrit. intéressée enseignement adultes, étudierait ttes propos. : 278-38-63 de 17 à 19 h.

Cadre de direction I.C.G. accept. situation à mi-temps dans entreprise moy. pr gestion de la trésorerie. Relations av. les banq. et organismes, etc., Possibilité d'avances en compte courant. Ecr. n° 2539, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Dame secrét. bil. Allem./Franç. cherche place av. responsab. Ecr. n° 97691 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire dactylo très expérimentée, frappe tous manuscr. Travail soigné. - 858-31-50.

J.H. 28 a., DUT gest. personnel, 2 a. psycho, expér. comptable. Esprit d'équipe. Etudie toutes propositions. Province acceptée. M. MORTINI 15, rue Mendelssohn, 75020 Paris

---

J.F. lic. lettres modernes Niv. CAPES. ch. poste enseign. Anglais, Histoire. Possible pour 1er cycle - Tél. mat. et soir au 820-64-99

J.F. 28 ans, Secrétaire générale, respons. service administratif et comptable. Autodidacte. 10 ans expér. PME. Libre immédiatem. Ecrire à Carole Bondidier 220, rue du Fg-Saint-Martin 75010 Paris - Tél. : 209-11-91.

J.F. 18 ans, formation supér., PSYCHO + stage longue durée gestion du personnel recherche poste service du personnel. Ecrire à Martine BRUSAMONTI 5, rue Philippe-Lebel 95580 ANDILLY

Chef de Service IARD-Courtage, 37 a., ch. poste à responsabilités courtage ou inspection Cie. Région parisienne. Ecr. n° 6987, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

JOURNALISTE ECONOMISTE J.F. 28 a., lic. Sc. Eco 1974 + lic. Lettres, 5 a. expér. Conception et réalis. revue presse industrielle. Rech. poste similaire stable. Ecrire sous le n° 2.654, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, Paris Cedex 09, ou téléph. : 589-51-47, après 19 h.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements vente

AU MARAIS, 17, rue des Tournelles
L'HOTEL SAINT-SIMEON (classé)
complètement restauré
met à la vente
des studios, deux, trois et cinq pièces
avec jardins tout confort.
Le bureau de vente est ouvert tous les jours sauf samedi, dimanche, de 10 heures à 12 heures et de 16 heures à 18 heures.
Téléphone : 274-34-05 et 359-84-31.

2e arrdt.

HALLES, s/rue caractère, beau STUDIO tout confort Total 178.000 F
Propriétaire : 261-63-49 - 766-49-94

3e arrdt.

MARAIS - BEAUBOURG
Magnifique 280 m2 sur 3 plans. Terrasse. Poutres peintes. Dans hôtel particul. du XVIIe. Exceptionnel - 268-34-47

4e arrdt.

BEAUBOURG
Imm. ancien, 3e ét., avec asc. 147 m2 + 2 chbres de service. NOTAIRE, 501-54-30 (le matin).

5e arrdt.

PANTHEON - MOUFFETARD
Beau studio dans imm. classé, refait neuf. Caractère. Verdure. 745-05-20

6e arrdt.

SAINT-GERMAIN - Charme
Gd studio + alcôve, pr élégant pied-à-terre, 50 m2 - 260-34-47.

BUCI Dans imm. 16e siècle classé, 5 pièces + service, poutres, parquet versailles, gde qualité. - 705-31-13.

7e arrdt.

VERNEUIL - 354-42-70 - Luxe Calme. Gdes récept., 3 chbres
180 M² SUR PARC SOLEIL

R. ST-DOMINIQUE - Original Studio tout confort, refait neuf, prestations except. Prix 275 000 F. - 322-70-12.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 à 19 h. 550-21-26.

8e arrdt.

MAIRIE 8e Beau living + 3 chambres
2e ET. TT CONFORT, RENOVE
PRIX 1.105.000 F
TEL. 539-75-49

9e arrdt.

Dans bel imm. Pierre de Taille et hôtel particulier
STUDIOS 2 et 3 P.
Vendus en l'état ou aménagés luxueusement.
PPTAIRE EUROVIM 555-92-72.

CARIMO - 757-84-50
Pptaire vd direct. dans imm. P. de t., standg. sur square : 4 p., entrée, cuis., s. de bains, wc. Chauffage gaz. 132 m2.

10e arrdt.

53, bd de Strasbourg - Chambre très claire. Ascens. 60.000 F. Téléph. : 526-92-13

12e arrdt.

BEL-AIR RAVISSANT 60 m2 MODERNE, SOLEIL
Prix 380.000 F - 320-73-37.

13e arrdt.

GRAND STUDIO + BALCON
12e et dernier étage
OFIBA - Tél. : 296-53-07/53-19.

14e arrdt.

ALESIA (près) - Vends petit 3 p. dans imm. ravalé. Cuisine, salle de bains. Parfait état. Libre 1981 - 563-52-35

Mo RASPAIL - Bel imm. 4 p. 115 m2, quelques travaux à prévoir - 633-38-94 (matin)

CAMPAGNE PREMIERE
DUPLEX GD ATELIER + 4 P.
DORESSAY - Tél. : 548-43-94.

BOBINO
Dans bel immeuble rénové
STUDIOS et DUPLEX
équip. tr. grand stand. (asc., vidéophone, poutres apparentes, cheminée marbre).
PPTAIRE EUROVIM 555-92-72.

ALESIA Atelier d'artiste, séjour + chbre en mezzanine, tt cft, s/jard. 340.000 F. 325-97-16

15e arrdt.

VAUGIRARD (Métro), récent. Liv.+2 chbres, 78 m2, terrasse plantée 56 m2 - 633-38-94 matin.

LOFT 380 m2 dont ATELIER SUPERBE VOLUME
DORESSAY - 548-43-94

RUE DUPLEIX
Immeuble récent, 3 p., 71 m2
TEL. : 256-66-11.
Poste 232 heures de bureau.

FRONT DE SEINE
VUE IMPRENABLE S/SEINE
Moderne 3 p. 75 m2. Impecc.
MICHEL et REYL au 265-90-05.

16e arrdt.

48, RUE DU RANELAGH
Sél. + 3 chbres. Parkg. Imm. récent. Visites : lundi, mardi, de 14 h. 30 à 17 h., ou 705-39-10.

BOULEVARD SUCHET
(dans voie privée)
90 m2, double living + 2 chbres.
GARBI au 567-22-88

EXELMANS
sur jardin, bel ancien, 140 m2, séjour de 45 m2 + 3 chambres, cuisine équipée, excellent état. Mardi 16 heures à 19 heures. 16, rue de VARIZE ou Tél. : 554-97-70.

Dr-BLANCHE Petit HOTEL PARTICULIER
SUR COUR AVEC ASCENSEUR
6 P. TT CONFORT. Possible PROFESS. LIBERALE
ENTIEREMENT RENOVE
PRIX : 1.380.000 F
Tél. 539-75-49

XVIe RANELAGH
DANS IMMEUBLE RECENT
3e ETAGE, ASCENS., BALCON
GRAND 5 P. CONFORT, 3 bains
+ STUDIO DE SERVICE
PRIX 1.550.000 F
Vis. lundi, mardi, de 14 à 18 h :
22, RUE LA FONTAINE ou Tél. 723-91-28

MUETTE Original 4 pièces, charme, tt conft, étage élevé - 288-31-97.

RAYNOUARD Superbe Récent
3e étage, très beau 2 pièces. 700.000 F - 704-43-43.

JASMIN 5e étage, calme, charme, lumineux
Gd salon, s. à mang., 2 chbres d'angle, serv., tél. POI. 43-43.

MICHEL-ANGE Très bel imm. pierre de taille
1930, étage élevé, 2 asc., double living, chambre, soleil, calme.
H. LE CLAIR - 259-69-36

JASMIN Récent, luxe 110 m2 + 200 m2
jardin privatif, très beau séjour, 2 chambres, 2 bains, parking. IMPECCABLE. 307-31-62, matin.

17e arrdt.

Imm. récent - Beau studio 38 m2 environ. Chauffage individuel. 230.000 F, à déb. Lundi, mardi, 13 h. à 19 h., 128, r. Legendre.

17e BEAU SEJOUR + 2 CHBRES
6e étage, imm. récent, TT CFT
2 TERRASSES 36 M2 et 26 M2
1.250.000 F. Crédit par vendeur possible - 266-19-00

18e arrdt.

ATELIER DUPLEX
au pied du SACRE-CŒUR
Séjour avec poutres, 2 chbres, 2 bains, wc, 110 m2 env. à neuf.
Prix : 850.000 F - 766-87-81

19e arrdt.

AVENUE SIMON-BOLIVAR
STUDIO
refait neuf, gestion et location, garantie net d'impôts 5 ans, gros rapport - Tél. : 555-92-72.

92 Hauts-de-Seine

RUEIL - Studio d'artiste + mezzanine 45 m2. Imm. 17e S. Prix : 160.000 F - 749-39-07

NEUILLY
LUXUEUX 4 PIECES
FACE BOIS. Etage élevé.
STE AUBRY 501-88-89

URGENT NEUILLY RECENT
Living double, 2 chbres, 90 m2, jardin privatif 200 m2.
950.000 F - 828-24-70.

94 Val-de-Marne

VINCENNES, BOIS - RARE
Luxueux petit imm. 130 m2, 3 ch. + 40 m2 terrasse. BOX. 387-47-29

VINCENNES (Mairie)
85 m2, séj., 2 chambres, cuisine, bains. Bel immeuble. Parking.
GARBI au 567-22-88

SAINT-MANDÉ
CHAUSSEE DE L'ETANG
5 P., tout cft, imm. pierre de taille, asc. FACE AU BOIS.
Prix 1.350.000 F - Tél. 340-72-06.

NEUILLY MAILLOT
BEL IMM. STANDING, 2e ET. ASC., BALCON. CALME. SOL.
GD LIVING + 3 CHBRES
PX 1.300.000 F
Travaux, rénovation inclus.
Mardi, mercr., de 13 h. à 18 h.
12, RUE D'ARMENONVILLE ou Tél. 539-75-49

Province

SAINT-TROPEZ
CENTRE - PRES PORT
CALME et SOLEIL ds grande villa de 5 appartem. totalement indépend. 2 et 3 P., tt cft, av. terrasse et jardin. Px 400.000 à 540.000 F - Crédit 80 %. Propriétaire, tél. 720-16-61.

hôtels-partic.

MUETTE - VERDURE
470 M² 3 RECEPTIONS, 10 CHBRES
Luxe. Asc. Calme. - 354-95-10.

locations non meublées Offre

Paris

Locataire cherche remplaçant pour appt 15e (4 pces, tt conf., surface 85 m2), dern. ét. (10e), avec terrasse, cave, parking. Libre 15 octobre 1980.
Prix : 4.200 F charges compr. Téléph. : 533-78-68, apr. 18 hres.

Proximité Etoile (étage élevé), balcon, très belle réception, 2 chbres, tt cft. Tél. : 876-47-19.

RUE LABAT - 18e
2 pièces tout confort, 1.000 F. Tél. : 658-34-65, de 12 à 14 h.

PARIS 12e
Me MICHEL-BIZOT
SANS COMMISSION
2 PIECES 51 m2, loyer 1.656 F, charges 396 F, parking 150 F.
3 PIECES 80 m2, loyer 2.265 F, charges 594 F, parking 150 F.
5 PIECES 125 m2, loyer 3.327 F, charges 864 F, parking 150 F.
S'adresser : 34, rue Claude-Decaen (heures bureau)
Tél. 344-12-15

Région parisienne

MONTROUGE, 600 m. PORTE ORLEANS, 1er ét. Pav. + liv. + chbre, 50 m2, tt cft + grenier, cave. 1.400 F - 585-41-28.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garantis 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartem. de standing, 4 Pces et plus. Tél. : 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 pièces pour banques et ambassades - 705-54-78.

appartem. achat

PAIE COMPT. CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 pièces, PARIS bon quartier, avec ou sans cft. Mme LEULIER, Tél. : 261-68-81 ou téléphoner le soir : 900-84-25.

RECH. appts 1 à 3 p., PARIS prét. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travaux. PAIE COMPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55 même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75. reck., Paris 15e et 7e, pr bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Boutiques

ST-MAURICE prox. Vincennes murs café-restaurant 200 m2 av. terrasse gar., appt. Bail 1980, 40.000 F par an hors charges. Px 420.000 F. T. 227-22-62.

PRES DE LA RUE CUSTINE direct pour placement
MURS DE BOUTIQUE
Rapport 20.400 l'an.
TEL. : 555-92-72.

fonds de commerce

EXPANSION 1980 - 1981
PHILDAR
propose le nouveau magasin de 4 localités du VAL-DE-MARNE et de la SEINE-SAINT-DENIS
Nécessaire disposer 250.000 F (25 millions de centimes)
Ecrire : PHILDAR 26, rue du Sergent-Bauchat 75012 Paris - Tél. : 307-95-98, ou répondeur-enregistreur : 307-98-38 ou téléph. le soir au 594-00-61.

A vendre BOUCHERIE REGION OUEST DE PARIS TEL. : 775-15-91.

locaux commerciaux

LOCAL 500 m2 pour tous commerces ou petite industrie. NICE CENTRE. Loyer 6.000 F + droit au bail. TEL. : (1) 359-52-24.

ENGHIEN
Local cclal pour bur. 150 m2. Téléphone : 989-93-53.

LE PARVIS DE BEAUBOURG
Face Centre G.-POMPIDOU
LOCAL COMMERCIAL 1.000 m2 sur 2 niveaux
VENTE ou LOCATION
PIERRE BAHON. Tél. 728-72-72.

bureaux

VOTRE SIEGE A PARIS de 80 à 250 F par mois. CONSTITUTION DE STES
GEICA
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e. TEL. : 296-41-12 +.

VOTRE SIEGE A PARIS secrétariat téléph. et dactylo., domiciliation cciale et artisan. DACTYLO FRANCE 387-55-04 (face à la gare Saint-Lazare).

AV. FRANKLIN-ROOSEVELT BUR. MEUBL. SIEGE de STES av. secrétariat, Tél. télex, etc. ACTE SA 261-80-88 +.

Société de Conseil recherche à louer 80 m2
8e ou 17e
TEL. : 982-09-44
poste 320, entre 9 h. et 14 h.

Société de Conseil recherche à louer 80 m2 free to travel. Please write n PRES RUE CUSTINE TEL. : 982-09-44 poste 320, entre 9 h. et 14 h.

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides
PARIS : 281.18.18 +

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
propriétaire vend directement bureaux libres en tte propriété 9 p. 200 m2 situation exception. vue sur la Seine.
Px 1.700.000 F. T. 887-06-21.

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services 355-17-50

RUE ROYALE Beaux bureaux à louer
850 F le m2 l'an. Ecr. no 74.697, I.P.F., 12, rue de l'Isly, Paris-8e

10e A LOUER direct. propriétaire
170 m2 burx r.-de-ch. + 60 m2 sous-sol aménagé, 3 lignes tél.
RACAUD 8, r. des Messageries Paris 10e
Tél. 246-80-21

immeubles

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE JE SUIS ACQUEREUR
Téléphone : 747-42-97 le matin ou écrire : Noël AUFMAN 21, rue Le Peletier, PARIS-9e.

TROCADERO 555 m2 libre, imm. cour, parf. état, rez-de-ch.+ 3 niveaux Commercial + prof. libérale 7.000 F le m2 - Tél. 337-51-68.

pavillons

PONTAULT-COMBAULT
« VILLAGE ANGLAIS »
beau pavillon 1971 liv. double + 4 chambres, gar., jdin clos.
Px : 580.000 F. T. : 562-05-55.

viagers

Plus de revenus, moins d'impôts expertise discrète, gratuite, indexation, ETUDE LODEL : 35, bd Voltaire. T. 355-61-58.

EXCELLENT PLACEMENT
PASSY GD APPT 6 P. Occupé Hme 71.
880.000 F + 3.000 F mensuel
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

villas

MAISONS-LAFFITTE
parc villa sur 1.860 m2.
PX : 980.000 F. T. : 912-24-76.

10 km VERSAILLES VILLA 1972
plain-pied, 175 m2, séjour 40 m2, cuis. équipée, 4 chbres, 2 bains, garage 2 voit., chauffage gaz. Jardin 800 m2. Calme. Soleil. Prix 735.000 F. Tél. 954-688-88.

4 km VERSAILLES Belle VILLA
moderne, vue except., ds parc 6.000 m2, gd séj., 5 ch., 5 bains, bureau. 1.730.000 F - 954-66-88.

maisons de campagne

BASSE CORREZE 15 km Argentat, jolie région boisée. MAISON CAMPAGNE séjour, 3 CHBRES, bains. PARFAIT ETAT. PX 400.000 F. SAFIDO, 5, r. du Command-Rivière, 8e.

propriétés

VALLEE DU PETIT MORIN
75 kilomètres de Paris, à vendre AUTHENTIQUE MAISON BRIARDE.
Bel environnement, grande cheminée ancienne, poutres, séjour 38 m2, 3 chbres, cuis. ég., s. de bains, 2 w.-c., chauffage central, téléphone, garage, sur 2.000 m2 de verger bien arboré et clos. PRIX : 590.000 F. Téléph. : 387-94-37 ou 023-85-10.

PERIGORD splendide moulin caract. tt cft étangs, terr. 2 ha Ag. Valette 14, av. V.-Hugo, TULLE. Téléph. : (55) 20-19-64.

CHATEAU DU LOIR
(à 1 km) BELLE MAISON de CARACTERE, tt cft, cour, jard. Dépendances. Coin de pêche. Prix 450.000 F avec 100.000 F.
C.I.B. LE MANS Tél. (16-43) 24-79-16

VILLENNES-SUR-SEINE
Résidentiel. Belle propriété sur parc 7.500 m2. Gde récep. 6 ch. + pavillon gardien - Piscine chauffée 10' gare - 954-68-60.

ENTRE HOUDAN et DREUX
Jolie ferme, grande réception, 6 chbres, dépendances
JARDIN de 3.600 M2
LARGIER 265-78-83 265-78-87

fermettes

RÉGION LE BLANC 37
proximité autoroute
part. vend bâtiment de ferme comprenant : maison, grange et étables s/terrain de 6.000 m2.
TEL. : 16 (49) 91-03-56.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le JEUDI 9 OCTOBRE 1980, à 14 heures - EN UN SEUL LOT

UN IMMEUBLE A PARIS 20e arr.

78 à 80, rue de la Réunion - OCCUPE

D'une superficie de 500 mètres carrés environ

MISE A PRIX : 1.000.000 F

S'adresser à Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat à PARIS (1er), 182, rue de Rivoli, tél. 260-20-49 ; au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance à PARIS où le cahier des charges est déposé ; et sur les lieux pour visiter - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

VENTE après liquidation de biens au Palais de Justice à Paris, le jeudi 9 octobre 1980, à 14 heures - En 8 Lots :

1er lot - UNE BOUTIQUE et LOGEMENTS

avec dépendances formant les lots nos 3, 10, 20, 21 et 31 du règlement de copropriété, dans un immeuble 168, rue Saint-Maur,

PARIS, 11e arrondissement

MISE A PRIX : 80.000 FRANCS

Partiellement loués du 2e au 8e lot, dans un immeuble 1 à 7, rue Hassard, et 26 à 32, rue du Plateau, sis à

PARIS, 19e arrondissement

2e lot - APPARTEMENT 1er étage, bâtim. 2, avec séjour, 2 chambres, cuisine, entrée, w.-c., salle de bains, pièce second. coul., lot no 291 du R.C. LIBRE ; au 4e s/sol parkg no 1, lot no 104 du R.C. ; 1 cave no 5 du plan, lot no 296 du R.C.
MISE A PRIX : 250.000 F.

3e lot - APPARTEMENT 1er étage, bâtim. 2, avec séjour, 2 chambres, cuisine, entrée, w.-c., salle de bains, coul., loggia, lot no 290 du R.C., LOUE ; 4e s/sol, parking no 2, lot no 105 du R.C. ; une cave no 40 du plan, lot no 310 du R.C
MISE A PRIX : 250.000 F.

4e lot - APPARTEMENT 1er étage, bâtim. 2, avec séjour, 2 chambres, cuisine, entrée, w.-c., salle de bains, coul., loggia, lot no 395 du R.C., LIBRE ; 4e s/sol, parking no 4, lot no 107 du R.C. ; une cave no 51 du plan, lot no 411 du R.C.
MISE A PRIX : 250.000 F.

5e lot - APPARTEMENT 1er étage, bâtim. 2, avec séjour, 2 chambres, cuisine, entrée, w.-c., salle de bains, coul., loggia, lot no 396 du R.C., LOUE ; au 4e s/-sol, parkg no 5, lot no 108 du R.C. ; une cave no 101 au 1er ét., lot no 480 du R.C.
MISE A PRIX : 250.000 F.

6e lot - APPARTEMENT 1er étage, bâtim. 2, avec séjour, 3 chambres, cuisine, entrée, w.-c., 2 s. de bains, coul., lot no 500 du R.C., LIBRE ; 4e s/sol, parking no 6, lot no 109 du R.C. ; une cave no 107 du plan, lot no 486 du R.C., au 1er étage.
MISE A PRIX : 250.000 F.

7e lot - STUDIO 1er étage, bâtiment 2, avec une pièce, cuisine, entrée, salle de bains et loggia, lot no 501 du R.C., LIBRE ; 4e s/-sol, parking no 7, lot no 110 du R.C. ; une cave no 61 au 2e sous-sol, lot no 421 du R.C.
MISE A PRIX : 75.000 F.

8e lot - APPARTEMENT au 1er étage
avec séjour, une chambre, cuisine, entrée, w.-C., salle de douche, formant le lot no 502 du règlement de copropriété ; 4e sous-sol, un parking no 8, formant le lot no 111 du règlement de copropriété ; une cave no 140 formant le lot no 394 du règlement de copropriété. - Loué.
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS

S'adresser à Me J. LYONNET du MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli, à Paris (1er), tél. : 260-20-49 ; Me J.-M. GARNIER, syndic à Paris (5e), 63, boulevard Saint-Germain ; Me GUILLEMONAT, syndic à Paris (1er), 43, rue de Richelieu ; au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, où le cahier des charges est déposé, et sur les lieux pour visiter. PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

LA VILLE DE PARIS
vend LIBRES aux enchères publiques
3 appartements - 1 chambre
(Dont 1 Appart. de 102 m² avec 1 Terrasse de 125 m²)
à PARIS, entre
le boulevard Suchet et le Champ de Courses d'Auteuil
le MARDI 14 OCTOBRE 1980, à 14 h 30 à la Chambre des Notaires de Paris
Renseignements : Me Yves BONNEL, notaire, 79, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS - Tél. : 296.16.88

VENTE au Palais de Justice à Paris, le lundi 6 octobre 1980, à 14 heures, EN UN LOT

IMMEUBLE DE RAPPORT PARIS 16e
171, Bd MURAT - Mise à Prix 1.250.000 F.

S'adr. Me R.J. NECTOUX avocat à Paris (17e) 1, rue G.-Berger, tél. 766-18-34 ; Me B. BRUNEAU, avocat à Neuilly-sur-Seine, 1, rue d'Orléans, tél. 624-48-12 ; Me R. SCEMAMA, 49 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris ; au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris ; et sur les lieux pour visiter

Vente s/sais. Pal. Just. Pontoise (95) Place N.-Flamel - 2 Octobre, 14 h.,
MAISON D'HABITAT. A BUTRY
sur-Oise (95) - 50, rue des Rayons élevée sur terre-plein, divisé en cuis. et chambre à coucher, toutes deux mansardées, garage à côté, grenier au-dessus buanderie, derrière jardin
Cce 5 a 73 ca - M. à P. 20.000
Consig. pr ench. 15.000 F (ch. cert.)
Renseignements :
Me BUISSON, av. - 032-31-62.
à Pontoise.

Adj. Trib. Cce Paris, 29 sept., 13 h. 45
Fonds de Commerce
VINS SPIRITUEUX A EMPORTER
VINS LIQUEURS à consommer s/pl. Biscuits en paquets.
A PANTIN (93) 42, rue Magenta.
Mise à Prix : 70.000 F.
Consig. pr ench. 20.000 F (Ch. Cert.).
Renseignements :
Me ABIB, notaire - 322-05-42
148, bd du Montparnasse à Paris.

Vente au Palais de Justice à CRETEIL, jeudi 9 octobre 1980, à 9 h. 30

MAISON D'HABITATION à VILLIERS-SUR-MARNE
(Val-de-Marne) - 6, rue Clémentine
Rez-de-chaussée sur sous-sol, un étage, terrasse, quatre pièces, salle de bains, W-C., buanderie, cuisine, vestibule, jardin
M. à P. : 300.000 F - S'adr. Me VERSINI-CAMPINCHI
avocat à PARIS (7e), 262 bis, boulevard Saint-Germain, tél. 544-03-73 ; à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le JEUDI 2 OCTOBRE 1980, à 14 heures

EN UN SEUL LOT

DIVERS LOCAUX dans un immeuble sis à PARIS (1er)

26, place Vendôme et 35, rue Danièle-Casanova

1) Au rez-de-ch. et sous-sol : UNE GRANDE BOUTIQUE occupant toute la partie du rez-de-ch. à droite de l'entrée de l'immeuble, ainsi que la totalité du rez-de-ch. du bâtiment A, à l'angle de la place Vendôme, occupant 3 arcades sur la place, en arrière et sur cour, TROIS BUREAUX et UNE ENTREE sur cour, TROIS BUREAUX sans jour, couloirs, escalier intérieur reliant le rez-de-ch. au sous-sol et à l'entresol - Divers locaux ;
2) Bât. B au rez-de-ch. : ENTREE, ATELIER avec BUREAUX dégag. w.-c. ;
3) Bâtiment B au rez-de-chaussée : entrée sur le couloir de l'escalier C, dégagement avec placards et UNE PIECE à usage de vestiaire ;
4) Bâtiment A au 1er entresol avec entrée sur l'escalier A : DEUX PIECES sur la rue, CUISINE sur la cour, placard et w.-c. ;
5) Bâtiment A, a et B avec entrée sur l'escalier B au 1er entresol : UN GRAND LOCAL relié au lot no 2 du rez-de-ch. par un escalier intérieur de : entrée sur l'escalier B, dégagement, palier de l'escalier intérieur, couloir, DEUX BUREAUX sur la place, une galerie ouvrant sur le vide du rez-de-ch. du lot no2, plac. - Galerie s/cour (Bât. a) DEUX BUREAUX ;
6) Bâtiment B, escalier C au premier entresol : UN STUDIO ;
7) Bâtiment B, escalier C, au 1er entresol : DEUX BUREAUX av. placard ;
8) Bâtiment B au 2e entresol : UNE PIECE à droite dans l'escalier C ;
9) Bâtiment B au 2e entresol : UNE PIECE en face du dernier palier C ;
10) et 11) Bâtiment A, au 5e étage : UN DEBARRAS
12) et 13) Au sous-sol : UNE CAVE ; 14) Au sous-sol : UNE GRANDE CAVE

MISE A PRIX : 1.000.000 DE FRANCS

S'adresser pour tous renseignements à :
Maître Claude-Henri LEVY, avocat à PARIS (16e)
34, rue de la Faisanderie, tél. 727-21-24 ;
Me Didier CAYOL, avocat à Paris (8e), 85, bd de Courcelles, tél. 766-02-15.

Vente sur surenchère du dixième au Palais de Justice à Paris, jeudi 16 octobre 1980, 14 h.
EN UN SEUL LOT

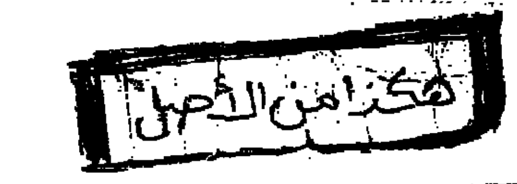
UN APPARTEMENT EN TRIPLEX

5e, 6e et 7e étage

reliés entre eux par escalier intérieur de 12 PIÈCES, CUISINE, SALLES DE BAINS, W.-C., GALERIE, TERRASSES, CINQ CAVES au sous-sol dans un immeuble de rapport sis à

PARIS (4e)
18, 20, 20 bis, QUAI D'ORLÉANS

MISE A PRIX : 5.505.500 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à
Maître Jean NOUEL, avocat à Paris (7e)
26, boulevard Raspail, tél. 544-10-33.



INFORMATIONS « SERVICES »

ENFANTS

Sur le chemin des écoliers...

Chaque année quatorze mille enfants de moins de quinze ans sont victimes d'accidents lorsqu'ils circulent à pied, et neuf mille lorsqu'ils circulent à bicyclette ou à cyclomoteur.

Comment faire pour les protéger, et surtout leur apprendre à se protéger? La Prévention routière fait ces quelques recommandations :

Votre enfant n'est pas capable d'assurer tout seul et tout le temps sa sécurité ; accompagnez-le ou faites-le accompagner à l'école. Ne le laissez pas seul dans la rue.

Assurez-vous auprès d'un spécialiste qu'il voit bien.

Lorsque vous êtes dans la rue avec lui, apprenez-lui à se servir de ses yeux et de ses oreilles pour qu'il puisse identifier et reconnaître les dangers qui l'environnent.

ENTRE 7 ET 11 ANS...

Votre enfant peut désormais aller à l'école tout seul. Néanmoins, les premiers jours de la rentrée, accompagnez-le ; montrez-lui les difficultés du chemin en vivant avec lui les situations de circulation. Assurez-vous qu'il a bien compris TOUTES vos explications et que l'interprétation qu'il en fait est bonne.

Evitez autant que possible de lui faire porter des accessoires vestimentaires qui réduiraient son champ visuel ou auditif et habillez-le de vêtements clairs pour qu'il soit vu.

Faites-le partir pour l'école assez tôt, afin qu'il n'ait pas à courir ou à se presser. L'excitation, de quelque origine qu'elle soit, est toujours mauvaise conseillère.

AU-DESSUS DE 11 ANS...

Votre enfant se rend à l'école à bicyclette ou, pour les plus grands, à cyclomoteur.

Vérifiez que son « 2 roues » est en bon état de fonctionnement (freins, pneus, éclairage...) et que l'assurance qui le couvre est suffisante.

Interdisez formellement qu'il surcharge son engin et assurez-vous qu'il attache correctement son cartable. Ne tolérez sous aucun prétexte qu'il transporte un de ses camarades.

En fonction de la saison et des conditions atmosphériques faites-lui porter des vêtements et accessoires rétro-réfléchissants qui permettront aux automobilistes de mieux le voir la nuit et par temps de pluie ou de brouillard.

N'oubliez pas que le port du casque pour les cyclomotoristes est obligatoire partout.

★ Prévention routière, Linas, 91310 Montlhéry, tél. 901-20-03.

BREF

ASSURANCES SOCIALES

RENTES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN ILE-DE-FRANCE. — La caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France (17-19, rue de Flandre, Paris-19e) informe les assurés de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, du Val-d'Oise, des Yvelines et de la ville de Paris que le paiement des rentes accidents du travail, majorées de 6,40 % à partir du 1er juillet 1980, sera effectué selon le calendrier suivant : 15 septembre 1980, pour les assurés nés en mars, juin, septembre et décembre et pour ceux payés mensuellement ; 15 octobre 1980, pour les assurés nés en janvier, avril, juillet et octobre ; 15 novembre 1980, pour les assurés nés en février, mai, août et novembre.

Cette majoration ne s'applique qu'aux rentes dont le taux d'incapacité permanente partielle est égal ou supérieur à 10 % et aux rentes d'ayants droit. Les paiements se font soit directement aux guichets de la caisse régionale, soit par mandats, virements postaux ou bancaires, ou par versements à la Caisse d'épargne.

AUTOMOBILE

MENTION OBLIGATOIRE DU KILOMÉTRAGE SUR DEVIS ET FACTURES DE RÉPARATION. — Un décret, paru au « Journal officiel » du 12 septembre, rend obligatoire, dès le mois de décembre, lors de « toute intervention d'ordre mécanique ou de tôlerie », la mention du kilométrage figurant au compteur du véhicule, sur les « devis, ordres de réparation, factures ou tous autres documents techniques, comptables ou commerciaux en tenant lieu ». Le décret fixe également les règles permettant d'opérer un « échange standard » d'organes mécaniques sur un véhicule usagé.

VIE QUOTIDIENNE

NETTOYAGE CHEZ LE TEINTURIER : QUELLES GARANTIES

Si le nettoyage d'un vêtement comporte des risques, le teinturier doit en aviser son client... Ainsi en ont décidé les magistrats de la Cour de cassation qui ont reproché à un teinturier d'avoir accepté un travail sans mettre sa cliente en garde.

Dans de telles circonstances, c'est l'assureur de l'artisan ou du commerçant responsable qui règle le préjudice subi. Mais les teinturiers ne sont pas toujours assurés. Certes, la Fédération française de la teinturerie et du nettoyage a mis au point une convention limitant les responsabilités de ses adhérents.

Ce document comporte aussi un barème forfaitaire de remboursement : les taux, assez bas, ne tiennent pas compte de la valeur réelle des vêtements. Aussi, si le client l'estime nécessaire, il peut demander à son teinturier de souscrire une assurance pour les objets de prix qu'il lui confie : celui-ci la prendra à son nom, mais la prime sera à la charge du client. En cas d'incident, l'assureur versera une indemnité basée sur le prix de l'article déclaré au moment du dépôt.

Certains professionnels du nettoyage, précise le Centre de documentation et d'information de l'assurance, souscrivent eux-mêmes une assurance sur ce point avant de leur remettre un vêtement.

PRESSE

MORT DE JEAN GORINI DIRECTEUR DE LA RÉDACTION DE « V.S.D. »

Nous apprenons la mort de notre confrère Jean Gorini, directeur de la rédaction de V.S.D., décédé samedi 20 septembre à l'âge de cinquante-six ans.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 24 septembre, à 14 h. 30, au colombarium du cimetière du Père-Lachaise.

[Né le 20 octobre 1924 à Lyon (Rhône), Jean Gorini débute dans le journalisme à *l'Intransigeant* en 1946, puis collabore à *Samedi-Soir*, *France-Dimanche*, *Paris-Presse*, ainsi qu'à la revue *Constellation*.

En 1953, il fait ses premières armes radiophoniques à Radio-Luxembourg mais participe au lancement de la station Europe 1 en 1955, où il devient chef des informations. Nommé rédacteur en chef du journal parlé d'Europe 1 (1959), il devient directeur de la rédaction (1966) puis directeur général adjoint (1974).

Ayant quitté Europe 1, il est choisi comme directeur de la rédaction de *France-Soir* en 1975. Mais lorsqu'en septembre 1977 son ami Maurice Siégel lance *V.S.D.*, on retrouve rapidement Jean Gorini à la direction de la rédaction de l'hebdomadaire.

En novembre 1976, il avait également animé l'émission télévisée « La course autour du monde », pour Antenne 2.]

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 21 septembre 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant l'article 38 de la loi du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement.

● Modifiant les décrets du 12 novembre 1975 portant application des dispositions de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur relatives à la composition des collèges électoraux, au vote par procuration, à la régularité des scrutins et aux modalités de recours contre les élections et portant application de l'article 14 de la loi du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, modifié par la loi du 4 juillet 1975.

● Portant attribution d'une majoration exceptionnelle aux bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire.

● Modifiant le décret du 3 juin 1977 sur l'agriculture de montagne et de certaines zones défavorisées.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 220980 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 23.9.80 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 23 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 septembre à 0 heure et le mardi 23 septembre à 24 heures :

La perturbation orageuse qui a traversé la France dimanche et lundi sera suivie d'une amélioration temporaire. Une nouvelle perturbation abordera la Bretagne dès lundi soir ; elle traversera ensuite nos régions du Nord-Ouest et du Nord.

Mardi 23 septembre, il pleuvra le matin en Bretagne, en Vendée, en Normandie et dans la région parisienne ; il y aura des brouillards de l'Aquitaine au Massif Central et à l'Alsace, peut-être encore quelques orages sur les Alpes et en Corse. Au cours de la journée, les pluies gagneront la Flandre, les Ardennes et la Champagne, mais en s'affaiblissant, tandis que des éclaircies apparaîtront progressivement en Bretagne, en Vendée, en Normandie, puis dans la région parisienne le soir. Des Alpes à la Corse, les orages feront place à un ciel plus variable avec de belles éclaircies. Enfin, le temps sera le plus souvent ensoleillé dans le Centre et le Midi. Au nord de la Loire, les vents seront modérés et irréguliers de sud-ouest, puis d'ouest ; ils seront faibles ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 22 septembre 1980, à 8 heures, de 1 013 millibars, soit 759,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 29 et 18 degrés ; Biarritz, 25 et 13 ; Bordeaux, 24 et 12 ; Bourges, 21 et 13 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 22 et 11 ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-Ferrand, 19 et 13 ; Dijon, 17 et 15 ; Grenoble, 22 et 17 ; Lille, 23 et 13 ; Lyon, 19 et 15 ; Marseille, 29 et 24 ; Nancy, 20 et 12 ; Nantes, 23 et 13 ; Nice, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 23 et 12 ; Pau, 26 et 13 ; Perpignan, 29 et 13 ; Rennes, 21 et 14 ; Strasbourg, 24 et 16 ; Tours, 24 et 13 ; Toulouse, 24 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 20 degrés ; Amsterdam, 22 et 15 ; Athènes, 28 et 19 ; Berlin, 23 et 10 ; Bonn, 25 et 14 ; Bruxelles, 24 et 15 ; Le Caire, 31 et 20 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 20 et 9 ; Genève, 20 et 14 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 20 et 11 ; Madrid, 22 et 9 ; Moscou, 11 et 6 ; Nairobi, 27 et 16 ; New-York, 29 et 24 ; Palma-de-Majorque, 28 et 22 ; Rome, 28 et 16 ; Stockholm, 16 et 11 ; Téhéran, 29 et 20.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MARDI 23 SEPTEMBRE

« Le vieux Montmartre », 15 h., devant l'église Saint-Pierre de Montmartre, Mme Allaz.

« Quartier Mouffetard », 15 h., métro Cardinal-Lemoine, Mme Hulot.

« La Renaissance à Paris », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Meyniel.

« Autour du Palais-Royal », 15 h., grilles du Conseil d'Etat, Mme Puchal.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La cristallerie de Baccarat », 15 h., 30 bis, rue de Paradis (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Evocation de Clemenceau en sa maison », 14 h. 30, 8, rue Franklin-Roosevelt (Mme Ferrand).

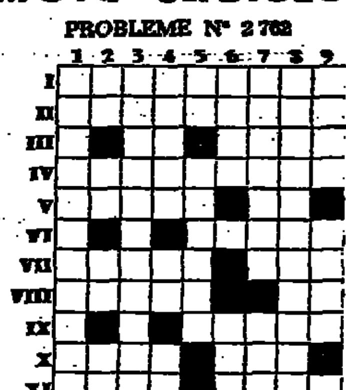
« La place des Vosges », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le vieux Paris).

20 h., Maison des polytechniciens, 12, rue de Poitiers, M. Louis Perillier : « Le contrôle : clé du désarmement ».

20 h., 5, rue Largillière, M. Fernand Schwarz : « La Grèce oubliée » (Nouvelle Acropole).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 762



HORIZONTALEMENT

I. N'accueille généralement pas les individus de bas... étage. — II. Plaque tournante. — III. Article. Qui n'a donc pas assez poussé. — IV. Poil de carotte. — V. A souvent du mal à se faire obéir. Ne semble jamais pressé. — VI. Pas uni. — VII. Peut succéder à une bonne grippe. Endroit où l'on peut taper. — VIII. Dans une auberge espagnole. Pris comme une prune. — IX. Qui ont donc trop sifflé. — X. Fixe un œil. Pouvait être une occasion de sortie. — XI. Qui avaient donc circulé. Jeté par celui qui veut composer.

VERTICALEMENT

1. Ne sont pas bien en place. — 2. Un agrément à l'étranger. On se réjouit quand on en voit le bout. D'un auxiliaire. Comme l'œil quand il n'y a pas de lentille. — 3. Caractérise tout ce qui peut être facilement avalé. — 4. Une poésie y naquit. Abréviation qui marque le début de la révolution. Préposition. — 5. Qui n'a rien passé. Ventes aux enchères. — 6. Laxatif. Langue. — 7. Mettait cartes sur table. Un bœuf qu'on n'a pas conservé. — 8. Dont on pourra faire quelque chose. — 9. Nom de roi. Souffleur.

Solution du problème n° 2 761

Horizontalement

I. Tergiversations. — II. Ode. Genre. — III. Mitrailleuse. Et. — IV. Tempête. Errants. — VI. Tressauter. Rues. — VII. UA. Irrité. — VIII. Brutales. Oates. — IX. VI. Taris. Tub. — X. Réviser. Prèle. — XI. Orées. Essoreuse. — XII. Métrer. Seul. — XIII. Eclisse. See. — XIV. Idées. Ossu. Ur. — XV. Rist. Leste. Sari.

Verticalement

1. Tomette. Vrombir. — 2. Editer. Bière. DI. — 3. Rétameur. Vêtues. — 4. Psautier. Et. — 5. Images. Tassées. — 6. Tarare. RC. — 7. Lieu. Lire. Lie. — 8. Relu. Tues. Sal. — 9. Elée. PS. Sot. — 10. Agnerri. Trousse. — 11. Tes. Rouer. Es. — 12. Inénarrables. Us. — 13. Or. Nuit. Eues. — 14. Née. Tétée. Sueur. — 15. Tasses. Céleri.

GUY BROUTY.

CIRCULATION

LE NOUVEAU PONT DE PUTEAUX. — L'ensemble des ouvrages du nouveau pont de Puteaux a été mis en service dans son ensemble le samedi 20 septembre. Les travaux auront duré cinq ans et coûté 255 millions de francs. Le nouveau pont facilitera le passage des quelque vingt-cinq mille véhicules qui transitent chaque jour entre Neuilly et Puteaux, et constitue un pas supplémentaire dans la réalisation de la voie rive gauche de la Seine.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

TERRAINS A PRENDRE

Plusieurs opérations de construction de logement vont être lancées dans Paris

« Il existe de très vastes parties de la capitale qui constituent à l'heure actuelle, et à quelques kilomètres du cœur de la capitale, de véritables friches urbaines, peu ou mal utilisées essentiellement par des services publics. Il paraît donc souhaitable, nécessaire et possible de récupérer progressivement ces terrains pour les affecter à la construction de logements. » C'est M. Chirac qui parle. Au cours des trois prochaines années la Ville de Paris va lancer une dizaine d'opérations combinant la rénovation et la réhabilitation et qui devraient permettre la réalisation de différents programmes de construction de logements.

● *L'aménagement de la gare de Reuilly* (12e arrondissement). — Un premier projet a déjà été étudié ; mais à la suite des critiques émises par la commission d'arrondissement, les discussions ont repris avec la S.N.C.F. et débouchent sur la possibilité de libérer cette emprise de manière presque totale. Un nouveau projet devra donc être étudié.

● *Gare de l'Evangile* (18e). — Compte tenu des nuisances, la mairie a renoncé à lancer un programme massif de construction de logements. A l'inverse il lui semble tout à fait possible de réaliser une opération de caractère plus réduit prolongeant le quartier habité existant.

● *Bercy* (12e). — En dehors de la partie réservée au futur centre des sports, au parc et au regroupement des activités vinicoles, des terrains situés le long des rues de Bercy et Gabriel-Lamé peuvent être utilisés pour construire des logements sociaux.

● *Place de Stalingrad* (19e). — Dans le secteur « Flandre-Kabylie », plusieurs opérations de rénovation peuvent être engagées près du bassin de La Villette.

● *Secteur Italie* (13e). — L'aménagement du secteur « Tage-Kellermann » est prévu ainsi qu'une partie du secteur appelé « Moulin-de-la-Pointe ».

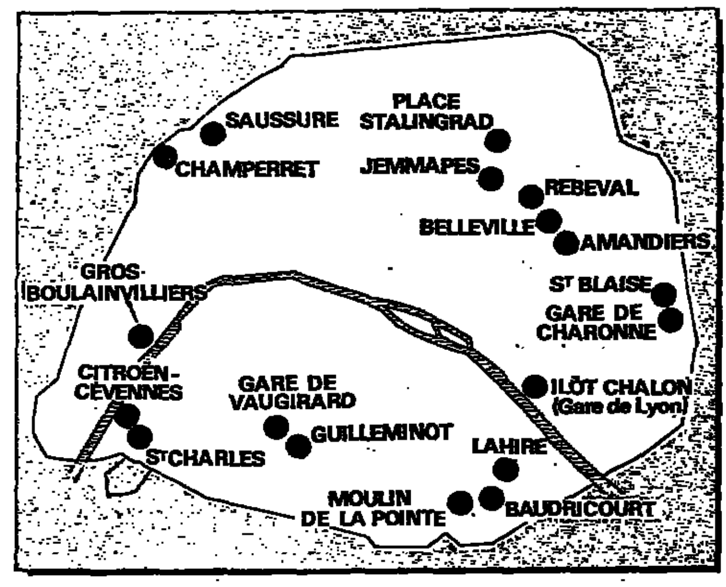
● *Ilot Chalon* (12e). — Cet îlot, situé aux abords de la gare de Lyon, a été laissé à l'abandon depuis des années. L'habitat insalubre domine, alors que le TGV se prépare à arriver dans ce quartier. Le maire devrait présenter *très prochainement un plan* d'aménagement de cet îlot *« qui comprendra la réalisation de nombreux logements sociaux »*.

Mais en fixant ces perspectives, le maire de Paris fait, ce lundi 22 septembre, le point sur les *seize zones de rénovation lancées* dans la capitale. Car la réduction des hauteurs de construction, le desserrement des opérations, l'extension des espaces verts et des cheminements piétonniers, la conservation de certains immeubles existants, ont obligé le Conseil de Paris à revoir tous les programmes d'aménagement prévus (*le Monde* du 27 février 1979). Ces modifications ont entraîné naturellement une perte de 1 020 logements, notamment dans les opérations Champerret (17e), Saint-Blaise (20e), Guilleminot-Vercingétorix (14e), Rebeval (20e) et Jemmapes (10e). Mais cette *diminution a été compensée par* les 1 000 logements anciens qu'il a été décidé de conserver et par les 500 logements qui trouveront place dans les opérations nouvelles (gare de Lyon, Bercy et Gros-Boulainvilliers). Selon la mairie de Paris, *« aucune réduction de logements sociaux n'a résulté de cette politique de révision des programmes d'aménagement »*.

En effet, dans toutes les opérations où le nouveau dispositif d'urbanisme entraînait une chute du nombre de logements à réaliser, c'est essentiellement sur le secteur libre que cette diminution a porté. Mais cette révision des projets pour satisfaire aux contraintes liées au respect de l'environnement est coûteuse. L'aggravation du déficit lié à la modification de programme est globalement de 18,9 millions de F. Les plus « coûteuses » étant Guilleminot - Vercingétorix, Belleville et Saint-Blaise.

Aujourd'hui, le point sur les *zones de rénovation de la capitale* est le suivant :

— Les démarches administratives (nouveau plan, enquête publique, délibération du Conseil de Paris, approbation de l'Etat) pour relancer la rénovation sont *terminées pour six quartiers : Jemmapes*-Grange-aux-Belles (10e), Rebeval (20e), Gilleminot-Vercingétorix (14e), Saint-Charles (15e), Baudricourt (13e) et gare de Vaugirard (15e). Dans ces deux dernières zones l'arrêté préfectoral approuvant le programme des équipements publics doit être pris prochainement.



— *Pour deux quartiers :* Saussure (17e) et gare de Charonne (20e), le plan d'aménagement a été approuvé au terme de l'enquête publique, mais il doit encore être approuvé par le Conseil de Paris.

— Pour quatre dossiers : Champerret (17e), Belleville (20e), Saint-Blaise (20e) et Amandiers (20e), les enquêtes publiques ont eu lieu. L'arrêté préfectoral approuvant ces divers projets devant être prochainement signé.

— Pour ce qui concerne les terrains Citroën, l'arrêté de création d'une zone d'aménagement *concerté* a été pris le 29 mai 1979, par le ministre de l'environnement et du cadre de vie. L'enquête publique vient de se dérouler. Le Conseil de Paris doit se prononcer définitivement au cours d'une de ses prochaines séances.

— *Pour les opérations* Lahire (13e) et Gros-Boulainvilliers (16e), les enquêtes publiques viennent de s'ouvrir et se termineront pour la fin de l'année.

— Une seule enquête reste à entreprendre, celle nécessaire pour *l'opération gare de Lyon-Bercy*.

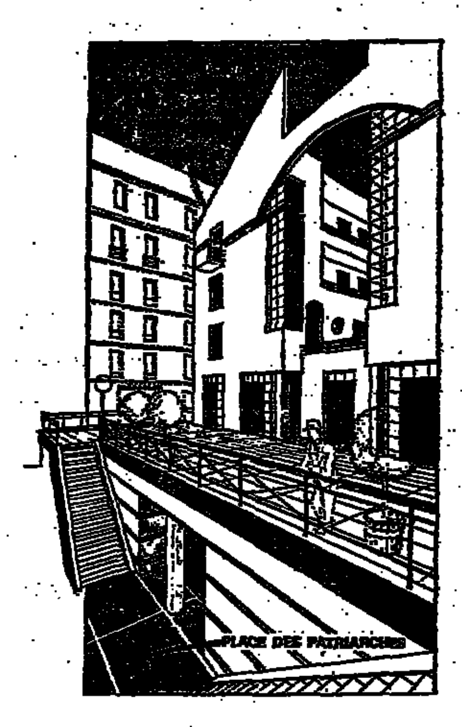
JEAN PERRIN.

DU NOUVEAU RUE MOUFFETARD

On va pouvoir enfin *flâner* sur les trottoirs des petites rues du quartier de la rue Mouffetard *sans être gêné par* un stationnement anarchique et encombrant. La Ville de Paris s'apprête en effet à reconstruire l'immeuble situé au centre de la place des Patriarches et qui abritera, une fois l'opération terminée, un parking *souterrain* de trois cent soixante-dix places.

Le vieux bâtiment, tout cabossé, occupé aujourd'hui par des bains-douches privés, par une équipe du service de nettoiement de la Ville et par un garage va être rasé. Il sera remplacé par un immeuble dont la hauteur ne dépassera pas celle des bâtiments voisins et qui comprendra, outre un parking, un gymnase auquel pourront accéder les handicapés physiques, des commerces et quatorze logements sociaux. Le projet retenu, à la suite d'un *concours d'idées*, est l'œuvre de trois jeunes architectes, MM. Gérard Viard, Robert Pargade et Pierre Grosjean, qui ont prévu, en fait, de réaliser une sorte de cube habillé dans l'esprit architectural de ce quartier qui, juste après la guerre, abritait un petit marché aux puces qui faisait les délices des curieux qui remontaient la rue des Patriarches.

La rénovation qui va s'engager devrait permettre, selon M. Jean Tiberi (R.P.R.), adjoint au maire, *« de mieux stationner aux abords de la rue Mouffetard et d'offrir à ce quartier très dense, et donc particulièrement délicat à traiter, un équipement sportif qui lui faisait particulièrement défaut »*. Ce nouvel immeuble, bien intégré dans le site, et réservé à la fois aux promeneurs comme aux riverains, devrait permettre à ce quartier de garder son caractère *populaire*.



Un chantier nommé Concorde

Grignotée par les automobiles, rongée par le temps et les gaz carboniques, la place de la Concorde, qui naquit, à la fin *du dix-huitième siècle*, des rêves fous de Gabriel, essaie aujourd'hui de reprendre pied dans le *si petit monde des joyaux de* l'architecture.

Essaie, essaie seulement. Car *les hommes qui en ont la* charge, s'ils ont entrepris depuis 1976 de la restaurer, pièce par pièce, ne semblent pas toutefois décidés à aller « jusqu'au bout » de leurs bonnes intentions.

En attendant, on *restaure*. Tout d'abord, et les monstrueuses palissades qui les entourent en font les vedettes de l'affaire, on retape les chevaux de Marly, de part et d'autre des Champs-Elysées, à l'entrée des Tuileries. Impressionnantes sculptures de marbre blanc, *hautes de plus de 8 mètres*, modelées par Guillaume Coustou en 1795, on se demande encore ce qu'elles vont devenir. Erodés en surface, fissurés en profondeur, les chevaux *subissent lavages et consolidations*. C'est au printemps prochain que l'on décidera, au *ministère de la culture et de la* communication, voire à l'Elysée, s'il faut les remplacer par une *copie conforme, moulage de* résine ou sculpture de marbre à l'identique, pour qu'ils soient enfin moins sensibles à la corrosion. Les palissades de tôle subsisteront donc sans doute jusqu'à l'année prochaine. Mais pourquoi, pour en cacher la laideur, ne pas les *recouvrir* d'oriflammes, comme on l'a fait lors de la visite du pape et le 14 juillet ?

Les statues des villes de France, plantées là en 1835, ne sont pas dignes du même intérêt. M. André *Donzet, architecte* des monuments historiques, a fait procéder à la réparation des monuments historiques, a fait procéder à la réparation de certaines fissures qui *représentaient un danger, et attend* maintenant que le Conseil de Paris décide si on les remet *complètement en état ou si on* les supprime pour redonner aux guérites conçues par Gabriel *leur aspect d'autrefois.*

Les dix-huit colonnes rostrales, érigées pour commémorer autant de victoires navales, ont beaucoup souffert du *« nombre incalculable de voitures qui les ont heurtées de plein fouet »*, indique M. Donzet. Alors que huit d'entre elles ont déjà été *réparées, sans trop de difficultés*, il en est cinq qui soulèvent de sérieux problèmes pour les *ateliers de restauration*. Chef-d'œuvre d'avant-garde de la métallurgie, faites de plomb et recouvertes de cuivre, il semble que les cinq premières colonnes coulées étaient de très mauvaise qualité. Il a donc fallu trouver de nouveaux procédés d'apport de métal pour les remettre en état. Il faudra attendre jusqu'au milieu de l'année prochaine pour qu'elles retrouvent leurs socles.

Les fontaines jalonnées de part et d'autre de l'obélisque de Louksor, dessinées par Jacques *Hittorf, architecte de la* gare du Nord, qui remodela la place vers 1840, vont bientôt *quitter la Concorde pour une* année de restauration qui s'annonce difficile.

Dernière solution : Va-t-on supprimer les aires de parking qui ceinturent la place de tous côtés ? *« Le stationnement en surface est atroce,* souligne M. Donzet, *et ce tas de ferraille gâche en permanence l'harmonie de la Concorde. Les intentions de la Ville sont manifestement de supprimer le stationnement, mais de nombreuses protestations de commerçants ou de divers utilisateurs s'amoncellent sur le bureau du secrétaire général de la mairie de Paris. »*

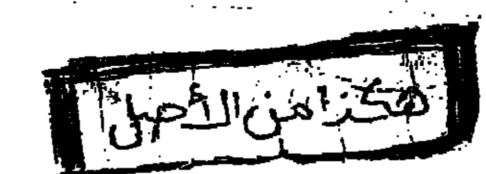
Il faudra pourtant bien qu'un jour on se décide, à défaut d'interdire la *circulation* (est-ce complètement irréaliste ?), à faire disparaître de cette place *unique les véhicules* qui y trouvent un parking chic et commode mais totalement inconvenant. *Et en attendant* ne pourrait-on accélérer les travaux de restauration de ce *chantier sans fin. Qu'est devenue la Concorde ?*

OLIVIER SCHMITT.

M. CHIRAC CRITIQUE LA PROCÉDURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Evoquant la procédure des enquêtes publiques qui se déroulent avant le lancement d'une opération de rénovation, M. Chirac affirme : « Je ne peux manquer de noter — en le regrettant vivement — que la *complexité* de la mise en place des enquêtes publiques, les exigences désormais apportées en matière de composition du dossier et de présentation des documents soumis au public, la difficulté, parfois, de la désignation d'un commissaire enquêteur, l'étroitesse des périodes concevables pour le déroulement de ces enquêtes (puisqu'il convient d'en exclure les vacances d'été, d'hiver, de printemps, chaque fois calculées avec une bonne amplitude), les délais d'établissement des conclusions, conduisent à une procédure lourde et trop étalée dans le temps. »

Le maire de Paris conclut : « Je souhaite qu'une amélioration soit apportée sur le plan réglementaire, notamment dans les pratiques administratives, dans le cadre de la politique générale entreprise au niveau national pour l'extension des responsabilités des collectivités locales et qui se justifie tout particulièrement dans le cas original d'une ville-département telle que Paris. »



Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

LA BIENNALE DES ARTS DE LA RUE

L'écologie des villes

La deuxième Biennale internationale des arts de la rue est organisée à Paris, à l'Espace Cardin, du 17 au 24 septembre. Ce congrès, réunissant des élus, des urbanistes et des sociologues, est consacré à l'animation culturelle et à l'intégration des arts dans la vie quotidienne de la cité. Mais on y aborde aussi des questions plus concrètes telles que le mobilier urbain, la publicité par affichage et les espaces de jeu pour enfants. Bref, tout ce qui modèle l'environnement urbain.

« Arts de la rue » ? L'expression, qui présente l'objet de la Biennale, évoque les saltimbanques, les cracheurs de feu et le joyeux désordre de la rue médiévale. Ou encore, version moderne, des réalisations, allant du Forum des Halles aux murs peints, qui ne se révèlent pas toujours très convaincantes. Pourtant, pour les organisateurs de cette manifestation, le problème est bien réel. Il part d'un constat simple et facile à admettre. « Pour les 75 % de Français qui vivent dans des villes, *rappelle M. André Parinaud, président de l'Académie des arts de la rue et maître d'œuvre de la Biennale,* la rue représente, entre le lieu de travail et le foyer, le seul espace où s'opère un contact direct avec les autres, avec la collectivité. C'est souvent *sur le forum que se dénouent* les conflits politiques et sociaux, c'est là aussi que se définit le style d'une époque. »

Dans ces conditions, pourquoi ne pas essayer de peser sur l'esthétique des rues, leur structure et leur mobilier, afin de rendre l'environnement urbain plus social, plus « convivial » ? Tout naturellement, la Biennale s'est d'abord intéressée à l'affichage. Depuis dix ans, ses organisateurs décernent ainsi un prix mensuel de l'affiche, afin de promouvoir dans la publicité murale les critères esthétiques. « La rue est une œuvre d'art qui a droit, à ce titre, à une action de conservation et de mise en valeur de son patrimoine », *commente M. Parinaud.*

Parallèlement, c'est toute la question de la participation des artistes à la modification et à l'enrichissement du paysage urbain qui se trouve posée. Il y a deux ans, lors de la première Biennale, une série de sculptures monumentales destinées aux rues avaient été exposées. Cette année, le point de vue est plus modeste, mais plus original : une galerie privée, la Galerie Alain Oudin, présente des propositions d'artistes pour occuper les niches vacantes de la façade du Musée des arts décoratifs de la rue de Rivoli.

L'esthétique et l'équipement urbain

Pourtant, il ne s'agit là que de l'aspect visible et un peu caricatural des préoccupations de la Biennale. Celle-ci veut avoir une action plus discrète et plus réaliste : permettre aux décideurs — c'est-à-dire, aux élus — de réfléchir sur la nécessité et la manière d'intégrer dans leurs décisions de politique urbaine les critères esthétiques. « Les arts de la rue, *explique encore M. Parinaud,* ne sauraient se limiter à plaquer sur la ville des réalisations artistiques, aussi intéressantes puissent-elles être. Il faut essayer aussi de promouvoir les critères esthétiques dans tous les équipements nécessaires à la vie urbaine. Si l'on a besoin de panneaux de signalisation dans les rues, encore faut-il que ceux-ci ne brisent pas l'esthétique de la rue. »

A cet effet, la Biennale avait publié, il y a deux ans, un Livre blanc où, de l'éclairage des voies publiques à la réalisation de secteurs piétonniers, en passant par le mobilier urbain, étaient abordés tous les sujets de politique urbaine. Cette année, la Biennale renouvellera son action de sensibilisation et d'analyse, et mettra plus particulièrement l'accent sur trois problèmes : l'intégration de l'enfant dans la ville, le rapport entre les banlieues et les centres des villes, et tout ce qui concerne l'animation culturelle de la rue.

Association sous loi 1901, la Biennale n'a pas vocation de décision. Elle se contentera de sensibiliser les élus et de les aider, par des études, des analyses et des comparaisons internationales, à rendre la grande ville plus « humaine », plus proche des aspirations des citadins. Une préoccupation dont M. Parinaud tire ainsi la philosophie sous-jacente : « Dans la Déclaration des droits de l'homme, il est un droit dont il n'est pas fait mention : le droit à la ville, *c'est-à-dire celui des* citadins à maîtriser leur environnement, afin que la ville devienne leur produit et non plus ce milieu étranger auquel ils sont condamnés à s'adapter. »

PATRICE BOLLON.

URBANISME

UN CONGRÈS A TUNIS

Quel avenir pour les villes du tiers-monde

A quoi servent les urbanistes ? Réunis à Tunis pour le congrès de leur association internationale, quelque cent cinquante urbanistes d'une trentaine de pays ont tenté de mieux définir la formation nécessaire à cette profession dans un monde qui s'urbanise à outrance.

De notre envoyée spéciale

Tunis. — Urbanistes du tiers-monde formés dans les universités d'Europe et d'Amérique, consultants « nantis » en mission dans les pays sous-développés : l'Internationale des urbanistes est à l'image du monde, partage inégal entre Nord et Sud.

Sans l'avoir vraiment prévu, le congrès de Tunis répondait à l'appel lancé par les Nations unies à Rome la semaine précédente (*le Monde* du 9 septembre). Comment maîtriser, aménager, gérer, les cancers urbains qui se *forment* : Mexico, quinze millions d'habitants, le double dans vingt ans; Tokyo, Rio, Sao-Paulo, et Bangkok, Djakarta et Lagos... Ou encore, Abidjan dont la population double tous les huit ans, où il faudrait accueillir deux cent mille personnes, chaque année, tout en relogeant la moitié des familles déjà installées. Tunis enfin, où le tiers des douze cent mille habitants sont encore installés dans des tandis ou des bidonvilles.

Tout en reconnaissant la « *nécessité impérieuse de former des urbanistes* », M. Mohamed Sayas, ministre de l'équipement, a dressé le bilan des politiques imaginées par la Tunisie pour faire face : décentralisation industrielle, développement rural « *pour maintenir la population sur place* », aménagement des médines, « *sans les ériger tout entières en monuments historiques* », intégration des quartiers d'« *urbanisation spontanée* ».

Sur le thème de la « *lucidité* », le président français de l'association, M. Lanfranco Virgili, a rappelé de son côté « *l'énorme décalage entre les plans, les intentions, les idéalisations et la réalité, quel que soit le régime... Il y a tellement de groupes, de puissances, qui interfèrent et retardent... Ne cédons jamais au mirage de nos plans.* »

La nécessité de former sur place, dans les pays du tiers-monde, des urbanistes préparés à un « métier nouveau » a été clairement montrée, à Turin, par M. Jellal Abdelkafi qui avait ouvert les débats au nom de la délégation tunisienne. Contrairement à la révolution urbaine du dix-neuvième siècle en Occident, « *la poussée anarchique de l'urbanisation dans les pays du tiers-monde ne s'accompagne pas forcément d'une industrialisation* ». Les problèmes de survie de la population sont donc multipliés : il faut construire un toit avec les moyens du bord... et trouver un emploi.

Les pays débordés par la vague urbaine n'ont pas vraiment besoin de « *grands tracés, de perspectives, de grands travaux* ». La question urbaine devient « *politique* » et le planificateur, « *avant de s'installer devant la planche à dessin doit saisir les enjeux socio-économiques* ». Un métier nouveau, des techniciens *capables de mener le dialogue entre* la population et les pouvoirs. Des urbanistes aux pieds nus, vivant parmi les déshérités, *comme* l'a fait, au Pérou, l'architecte anglais John F.C. Turner (*le Monde* du 8 février 1979) présent au congrès de Tunis, et gourou de la nouvelle génération.

« *J'ai découvert que l'homme est incapable de fournir un travail rentable s'il est mal logé* », avait dit, en 1960, le président Bourguiba, comme l'a rappelé son ministre de l'équipement. « *Et les enfants qui retrouvent chaque soir le gourbi perdent le bénéfice de l'éducation reçue à l'école.* » Au même titre que la santé et la scolarité, l'urbanisme est une priorité du développement. Longtemps on imagina de grands plans d'embellissement dans le calme des bureaux d'étude, pendant que la vie allait son train et que les quartiers pirates s'étendaient : au pied de la colline du Hilton, où s'était réuni le congrès, quarante-cinq mille habitants se partagent l'eau de vingt puits... Les autorités ont parfois compris, maintenant, qu'il valait mieux consolider les quartiers spontanés. Il faudrait même aider, en nature, en briques et en ciment les habitants démunis, plutôt qu'en financements toujours insuffisants.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Une partie de Grenoble sera chauffée au nucléaire

De notre correspondant

Grenoble. — Les *principales difficultés techniques* qui faisaient obstacle au raccordement du futur réacteur nucléaire calogène Thermos au réseau de chauffage urbain grenoblois semblent *désormais levées.*

Le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), promoteur de cette expérience, a proposé, tout en conservant la conception initiale du réacteur, d'apporter quelques modifications aux caractéristiques de son fonctionnement, afin de porter la température de sortie de l'eau chauffée par Thermos de 120 à 130 degrés.

En outre, le réacteur, d'une puissance thermique de 100 mégawatts, sera associé à une chaudière à fuel ou à gaz d'une puissance égale, *afin que l'eau livrée à la compagnie de chauffage* puisse atteindre 180 degrés lorsque la demande en calories l'exigera.

Thermos desservira le nord-ouest de la ville qui était resté jusqu'alors à l'écart du réseau de chauffage urbain de l'agglomération grenobloise. Celui-ci, d'une longueur *de 64 kilomètres,* est aujourd'hui alimenté en chaleur par quatre usines brûlant en priorité *des ordures ménagères* (110 000 tonnes par an), du charbon extrait des mines du Dauphiné *(35 000 tonnes), enfin du* fuel lourd (35 000 tonnes).

L'éloignement du centre d'études *nucléaires (C.E.N.G.)* risque cependant de rendre plus difficile le pilotage de l'ensemble du *réseau, compte tenu de sa très* grosse inertie. On assure cependant, au C.E.N.G. comme à la compagnie *de chauffage, que ce* problème n'est pas techniquement insurmontable et que l'introduction *d'une « source nucléaire »* est tout à fait réalisable.

Il reste maintenant à déterminer avec précision le coût du réacteur — qui sera financé par des crédits du ministère de l'industrie destinés au C.E.A. — et de son raccordement au réseau de chauffage grenoblois. Le projet a été évalué à *plus de 400 millions* de francs. La Compagnie de chauffage serait disposée à modifier *les conditions d'exploitation* de son réseau pour « *tester* » Thermos. « *Pour l'heure, nous sommes dans une position de réserve et d'attente* », indique son directeur général », *M. Pierre Mignotte,* qui estime que l'Etat devra prendre en charge les frais supplémentaires occasionnés par *cette expérimentation,* et notamment la pose de la tuyauterie devant mener l'eau réchauffée par Thermos jusqu'au centre de la ville. « *Le projet du C.E.A. ne doit pas coûter un sou aux Grenoblois* », précise le député, maire socialiste, M. Hubert Dubedout. Le directeur du C.E.N.G., M. Pierre Corbet, affirme quant à lui que le C.E.A. ne pourra financer que le réacteur proprement dit, dont le coût est estimé à 250 millions de francs et que la Compagnie de chauffage devra rechercher des sources nouvelles de financement par exemple auprès de l'Agence pour les économies d'énergie ou de l'établissement public régional.

Au sein même du C.E.A., le débat sur l'utilité du réacteur Thermos a été relancé récemment par la C.F.D.T. Selon ce syndicat, le principal argument gouvernemental pour justifier ce type de réacteur calogène réside dans l'économie de fuel réalisée. Or, dans le cas de Grenoble, Thermos évitera de brûler 25 000 tonnes d'équivalent pétrole (t.e.p.) par saison de chauffage. « *Cette économie est modeste en valeur absolue, et faible par rapport au coût d'investissement, près de 400 millions de francs* », indique un ingénieur. Il souligne, d'autre part, qu'avec cette somme, il est aujourd'hui possible d'économiser 51 000 t.e.p. par l'isolation des logements ou 100 000 t.e.p. par la géothermie aux basses températures : « *Thermos n'est donc pas la meilleure solution pour économiser du fuel.* » Enfin, le coût de la tête de série de l'appareil représenterait, selon des spécialistes du C.E.N.G., l'équivalent de l'ensemble des crédits affectés en 1979 à l'énergie solaire (recherche, développement et applications), et près de trois fois ceux alloués à la géothermie pour la même année.

Ce projet, qui est en quelque sorte « *offert* » à la communauté scientifique grenobloise par le C.E.A., ne risque-t-il pas de se retourner à terme contre elle ?

CLAUDE FRANCILLON.

AU CONSEIL DE PARIS

Très vif affrontement entre le maire et le porte-parole de l'U.D.F à propos de l'Institut arabe

La séance du Conseil de Paris de ce lundi 22 septembre a été marquée par *un violent incident* opposant M. Raymond Long, président de l'intergroupe U.D.F. aux élus R.P.R. *et socialistes. Au cours* du débat à propos de la construction de l'Institut du monde arabe *qui doit être édifié sur* un terrain de sport du 15e arrondissement, M. Long a fait état d'une lettre de M. Yvon Bourges, *ministre de* la défense indiquant qu'il était prêt à ouvrir les terrains de sport *de l'Ecole militaire et de la* caserne Dupleix aux enfants des écoles. M. Long a aussi parlé d'une autre lettre du ministre de la jeunesse et des sports annonçant que l'Etat débloquerait des crédits exceptionnels si la Ville aménageait un terrain de sport dans la zone d'aménagement des terrains Citroën.

Des élus réagirent aussitôt très vivement. Ils n'avaient pas eu connaissance de ces informations avant le débat. M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, déclara ainsi à l'adresse de M. Long : « *Est-il permis d'admettre que, dans cette assemblée, le gouvernement ait un représentant officiel ?* » Dans le tohu-bohu général, le maire de Paris affirma de son côté : « *Il est inadmissible que la mairie soit informée, en cours de séance, par un simple élu, alors que je recherche depuis un certain temps le contact avec l'administration et ne peux l'obtenir.* »

M. Roger Romani, questeur (R.P.R.) clama de son banc : « *C'est scandaleux ! Le gouvernement a une drôle de conception de ses rapports avec les collectivités locales.* »

Finalement, à la fin du débat, la proposition du maire d'organiser une « table ronde » entre la Ville et l'Etat pour trouver une solution à cette affaire du terrain réservé à la construction de l'Institut du monde arabe, a été adoptée par 78 voix contre zéro, l'U.D.F. s'abstenant. Les représentant du parti communiste ne sont pas intervenus.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Le groupe de la Banque mondiale a prêté 12 milliards de dollars en 1980

Pendant l'exercice 1980, allant du 1er juillet 1979 au 30 juin de cette année, le groupe de la Banque mondiale a engagé des prêts et des investissement pour un montant total de 12 162,3 millions de dollars, soit environ 51 milliards de francs (contre 10 435,9 millions pour l'exercice précédent). Les engagements de la Banque proprement dite se sont montés à 7 644,2 millions et ceux de l'AID (Association internationale de développement), spécialisée dans les prêts à long terme sans intérêt, à 3 837,5 millions. Par ailleurs, la S.F.I. (Société financière internationale) a prêté 680,7 millions de dollars.

De notre correspondant

Washington. — Le *rapport annuel* que la Banque mondiale a rendu public le lundi 22 septembre pouvait se permettre un titre moins modeste. Il ne traite pas seulement de l'exercice écoulé mais de l'ensemble des années 70. Etudiant les activités de cette institution intergouvernementale, mais aussi l'évolution économique de ses cent trente-cinq Etats membres. Un bilan qui correspond à peu près au mandat de gouverneur de M. McNamara, dont la retraite est prévue en juin.

Grâce à sa présence sur les marchés financiers et aux études approfondies qu'elle fait avant d'accorder des prêts, la Banque possède une vision globale des réalités économiques. Si elle a noté, comme tout le monde, une série de perturbations au cours de la dernière décennie (croissance ralentie, excès de liquidités, fluctuation des cours, etc.), elle est sensible néanmoins à la « *grande faculté d'ajustement* » dont la communauté mondiale a su faire preuve. On a recyclé des capitaux, agi sur les budgets, les monnaies... Mais le coût économique de cet ajustement a été considérable.

« Un catalyseur »

Ce sont les pays industrialisés qui ont le plus souffert d'un ralentissement de la croissance. Leur produit national brut a augmenté en moyenne de 3,1 % par an, contre 5 % au cours de la décennie précédente. Le phénomène est à peine perceptible pour les pays en développement (5,3 % au lieu de 5,6 %). Mais il s'agit d'une moyenne qui ignore de grandes disparités. Le déficit global des nations du tiers-monde a d'ailleurs pris des proportions inquiétantes, atteignant 5,1 % de leur P.N.B. en 1975. Car les prix des produits de base importés sont montés en flèche et, en matière alimentaire, certains pays pauvres sont devenus de plus en plus tributaires de quelques fournisseurs.

D'où une multiplication des emprunts extérieurs. Fin 1979, la dette globale des pays en développement était estimée à 376 milliards de dollars. Des dollars empruntés de plus en plus à des banques privées, donc à des conditions moins avantageuses.

La Banque souligne toutefois un signe positif : les barrières douanières se sont faites moins sévères pour des produits en provenance du tiers-monde. D'autre part, certains pays pauvres ont bénéficié d'allégements de dettes. D'une manière générale, et malgré toutes les déceptions du dialogue Nord-Sud, on a assisté au cours des années 70 à « *une meilleure perception des problèmes humains aussi bien qu'économiques* ».

La Banque, qui est pourtant la première institution multilatérale de financement du développement ne fournit que le centième du total des investissements dans le tiers-monde. « *Son rôle peut être considéré, au mieux, comme celui d'un catalyseur* », souligne le rapport annuel. Ce que la Banque à de mieux à faire est « *d'aider la communauté internationale à mieux comprendre les problèmes économiques tout à fait différents auxquels sont confrontés les régions du monde et de mettre au point diverses options susceptibles d'y remédier* ».

Cette modestie excessive ne se retrouve dans toutes les pages du rapport annuel ni dans les propos, publics ou privés, que tiennent des dirigeants de la Banque. On semble avoir affaire, au contraire, à une institution riche et solide qui n'ignore pas le crédit dont elle jouit. Au cours de l'année écoulée, elle a contracté sans difficulté quarante-deux emprunts pour un montant total de 5 173,4 millions de dollars, et ses liquidités importantes lui ont permis d'attendre de meilleurs taux. Mais ce n'est qu'après de scrupuleux examens qu'elle a financé cent quarante-quatre projets de développement, dans quarante-huit pays, pour 7 644,2 millions de dollars. Cela ne comprend pas les investissements de ses deux institutions affiliées : l'Association internationale de développement (AID) qui aide les pays très pauvres dans des conditions particulièrement avantageuses, et la Société financière internationale (S.F.I.) chargée d'encourager les entreprises productives du secteur privé.

La Banque mondiale a modifié ses cibles. Les prêts consacrés à l'infrastructure (routes, etc.) représentaient encore 60 % du total à la fin des années 60. Ils ne correspondent plus qu'au tiers. On favorise maintenant l'agriculture et le développement rural et ce sont les populations les plus pauvres qui ont la priorité. Autre évolution sensible : l'importance accordée à l'énergie. Depuis 1977, la Banque finance même le forage de puits pétroliers.

Les difficultés imprévues que rencontrent certains pays ont donné naissance aux « prêts à l'ajustement structurel ». Ils ne sont pas destinés à combler un déficit passager mais à résoudre les déséquilibres d'une économie. Trois cent cinq millions de dollars leur ont été consacrés en 1980. On prévoit plus du double l'an prochain.

Quelles seront les conséquences de l'entrée de la Chine dans la Banque mondiale ? Visiblement, ce pays a de gros besoins financiers. Il est difficile de le faire attendre sous prétexte que son adhésion est récente. Mais il est tout aussi difficile de refuser de l'argent à l'Inde ou à l'Egypte parce que les Chinois sont là.

Ce sera l'une des questions que devra affronter le successeur de M. McNamara. Tout laisse à croire qu'il sera américain. Les Etats-Unis détiennent près de 24 % du capital social de la Banque (très loin devant les autres grands souscripteurs) et semblent d'autant moins vouloir abandonner un tel poste que le Fonds monétaire international est dirigé par un Européen.

R. S.

TRANSPORTS

TROIS RÉGIONS POUR LE CANAL DU MIDI

MM. Edgar Tailhades, Alain Savary et André Labarrère, présidents — tous socialistes — des conseils régionaux de Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, et Aquitaine, rencontreront le 30 septembre M. Joël Le Theule, ministre des transports. Les trois présidents vont demander au ministre que l'Etat adopte une position claire à propos de la poursuite de la modernisation du canal du Midi. On sait que le premier programme triennal financé par les trois régions à raison de 40 %, et par l'Etat pour 60 %, s'achève, et que restent à effectuer les travaux entre Baziège (Haute-Garonne) et Argens (Aude).

Dans un communiqué, les trois présidents estiment qu' « *il serait pour le moins incohérent qu'une partie seulement du canal du Midi permette le passage des péniches de 38,50 mètres chargées à 250 tonnes. Le coût des ruptures de charge occasionnées par cette situation rendrait inopérants les importants investissements financés à ce jour.* »

ÉNERGIE

La réduction de la production se généralise dans les pays membres de l'OPEP

L'annonce officielle de la réduction de la production de pétrole de l'Irak et de l'Algérie, venant après celle des Emirats arabes unis, semble confirmer qu'un accord est intervenu à Vienne entre plusieurs pays de l'OPEP pour tenter de résorber l'excédent de brut sur le marché.

Dès le 17 septembre, après la réunion des ministres du pétrole, le représentant du Qatar avait affirmé : « *Nous espérons que d'ici à la fin de cette année 1,5 million de barils par jour (l'équivalent de 75 millions de tonnes par an) seront éliminés et que, au milieu de l'année prochaine, tout le surplus sera résorbé.* »

A en croire les experts de l'Organisation, l'excédent doit approcher 3 millions de barils par jour. Le maintien par les pays de l'OPEP d'un fort niveau d'extraction permet donc aux pays industrialisés de constituer des stocks fort élevés.

Ainsi, l'American Petroleum Institute (API) vient-il d'annoncer que, à la fin d'août, les stocks de brut aux Etats-Unis atteignaient 390,6 millions de barils — un niveau jamais atteint, — soit une augmentation de 21,8 % par rapport à fin août 1979.

Dans le même temps, l'API signalait que les importations américaines au cours de ce mois n'avaient pas dépassé 4,6 millions de barils par jour, soit 32 % de moins qu'en août 1979.

Le très haut niveau des stocks dans les pays industrialisés est depuis plusieurs mois dénoncé par l'OPEP. Elle estime qu'il vaut mieux garder le pétrole en terre que de fournir aux consommateurs des armes contre les producteurs, dès lors que la demande a baissé.

Un accord sur la production n'est donc guère étonnant, non plus que le silence du communiqué final de Vienne sur un thème dont les ministres du pétrole refusent toujours de discuter « *officiellement* » : ce sujet relève, ont-ils affirmé, depuis longtemps, de leur souveraineté nationale. (La réunion qui avait été consacrée, dans la capitale autrichienne, à la stratégie à long terme, a, d'ailleurs, achoppé, notamment sur la volonté de l'Iran de voir définie une structure précise de production.)

L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE L'OPEP PENDANT LE PREMIER SEMESTRE (en milliers de barils par jour)

	Premier semestre 1980	Variations par rapport au 1er semes. 1979 (%)
Arabie Saoudite (1)	9 778	+ 5,4
Irak	3 517	+ 6,6
Nigeria	2 163	— 10,7
Venezuela	2 120	— 9,6
E.A.U.	1 731	— 5,2
Koweït (1)	1 859	— 28,8
Iran	1 896	— 27,3
Libye	1 891	— 9,9
Indonésie	1 565	— 2,6
Algérie	984	— 12,6
Qatar	478	— 4,6
Equateur	227	+ 4,5
Gabon	280	— 5,6
Total	28 409	— 7,5

(1) Y compris la production de la zone neutre.

Source : *le Pétrole et le Gaz arabes.*

Selon M. Moinfar, le ministre iranien du pétrole, onze des treize membres de l'OPEP seraient donc convenus d'opérer une diminution de 10 % de leur production sans préciser de date d'application de cette décision. Tandis que la *Middle East Economic Survey* — généralement fort bien informée — précise que six pays seulement (l'Algérie, la Libye, le Nigéria, le Venezuela, l'Indonésie et l'Iran) auraient accepté une telle décision, l'Irak promettant de considérer « *très sérieusement* » un mouvement similaire, le Qatar et les Emirats arabes unis s'étant engagés plus « *vaguement* ».

Les deux pays-clés

Les réductions de l'Irak et des Emirats prouvent cependant que cette programmation pourrait être presque générale (le Koweït, qui a déjà restreint sa production de 28 % au cours du premier semestre, ne pouvant guère aller au-delà). Mais il faut remarquer que si ces 10 % sont appliqués par rapport au premier semestre, plusieurs pays, dont le Nigéria, avaient déjà dû largement amorcer ce mouvement à la baisse du fait du marché.

A vrai dire, deux pays détiennent la clé du marché pétrolier dans les mois à venir.

L'Irak, qui avait forcé sa production dès le début de la révolution iranienne, avait pour but principal d'occuper sur le marché la place laissée vacante par Téhéran. Aujourd'hui, l'Iran pétrolier est exsangue : ses exportations dépassent à peine 500 000 barils par jour, non pas tant parce que son pétrole, trop cher, se vend mal qu'en raison de difficultés profondes sur les gisements faute de matériel de rechange et de main-d'œuvre qualifiée. En 1980, les revenus que l'Iran tirera de son brut devraient donc être nettement inférieurs à 10 milliards de dollars.

L'Irak, qui entend donner le maximum d'éclat à la célébration à Bagdad, par les chefs d'Etat, des vingt ans de l'OPEP — une cérémonie mise en cause par l'Iran mais aussi par la Libye, qui vient d'en réclamer le report, — peut donc faire cette concession aux autres pays membres.

Reste l'Arabie Saoudite. Sa participation à un plan de réduction de la production est nécessaire à la réussite de celui-ci. Or, Ryad, après avoir annoncé une diminution de ses exportations, est revenue sur sa décision après avoir reçu un message injurieux de Téhéran. Il semble pourtant difficile que le royaume wahabite, — soucieux de l'adoption par l'OPEP d'une stratégie à long terme lors du sommet de Bagdad — et non exempt de difficultés internes, — puisse durablement inonder de pétrole un marché encore excédentaire, malgré les diminutions annoncées ces jours-ci. Ryad pourrait donc réduire sa production dès le mois d'octobre et attendre le sommet du mois de novembre pour l'annoncer.

Ainsi serait réalisé « *ce haut degré de solidarité* » entre pays membres de l'OPEP, préconisé par le rapport du Cheikh Yamani, en cas d'excédent de pétrole sur le marché, et cela sans drame pour les pays consommateurs, qui, sauf hiver particulièrement rigoureux, n'auront qu'à légèrement puiser dans leurs stocks. Les pays de l'OPEP ont retenu la leçon de 1975 : en 1981, les prix ne baisseront pas.

Mais pour que les pays industrialisés ne s'inquiètent pas, encore faudrait-il que le conflit frontalier entre l'Iran et l'Irak ne dégénère pas. Pour la plupart, les puits de ces deux pays se trouvent à moins de 100 kilomètres de la frontière (alors que Bagdad est désormais le second exportateur mondial, à égalité avec l'U.R.S.S.). Un incident d'importance sur ces gisements, ou dans le détroit d'Ormuz, qui voit passer 40 % du commerce international du pétrole, constituerait donc une menace majeure sur l'approvisionnement en or noir des pays consommateurs.

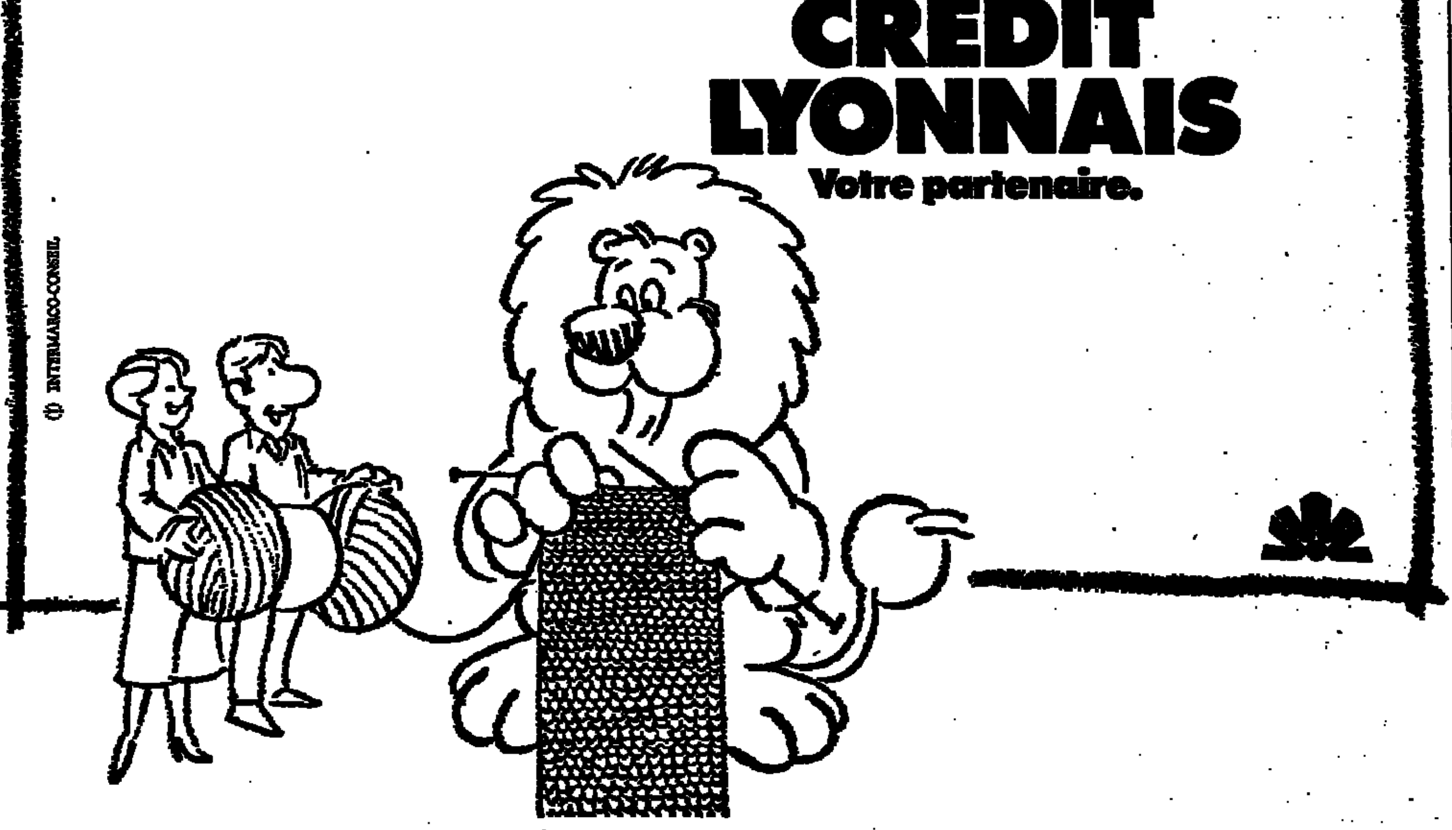
BRUNO DETHOMAS.

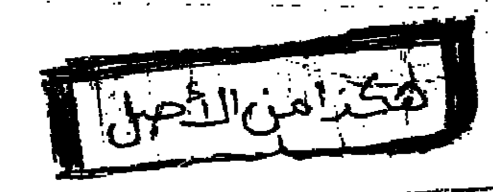
LE COURS DE L'ONCE D'OR FROLE LES 700 DOLLARS

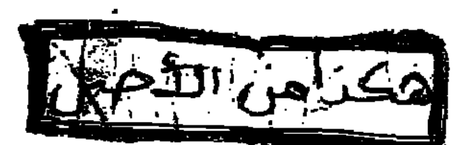
Le cours de l'once d'or (31,1 grammes) a bondi de près de 25 dollars lundi 22 septembre sur les marchés internationaux : à Londres, il a été fixé à 698,75 dollars contre 674 vendredi, tandis qu'il dépassait 700 dollars à Hongkong.

Cette nouvelle flambée, qui porte le prix du métal au plus haut niveau depuis le 13 février 1980 (après une pointe à 850 dollars l'once le 21 janvier de la même année), est due à l'aggravation du conflit irano-irakien et à l'évolution de la situation en Pologne, jugée préoccupante.

Par ailleurs, le dollar est resté ferme, s'échangeant aux environs de 4,18 F à Paris et de 1,7380 DM à Francfort.







CONSTRUCTION AUTOMOBILE

L'offensive japonaise en Europe

• Madrid se propose d'ouvrir le capital de la SEAT à des capitaux nippons
• Le gouvernement italien donne le feu vert à l'accord Nissan-Alfa Romeo

Les dernières quarante-huit heures auront été bénéfiques pour l'industrie automobile japonaise.

Le gouvernement italien a finalement donné son accord à la création d'une société commune entre Alfa Romeo et Nissan pour la production en Italie d'un nouveau modèle de voiture. Fiat a immédiatement dénoncé cette opération comme « un fait extrêmement grave pour l'industrie automobile, non seulement italienne mais aussi européenne ».

En Espagne, SEAT, premier constructeur automobile, a procédé à la fin de la semaine à une augmentation de capital de 546 millions de francs. L'Institut national de l'industrie (INI) souscrira à hauteur de 56 %. Les 44 % restants (représentant 14,5 % du capital augmenté) seraient offerts à des sociétés japonaises, vraisemblablement Toyota ou Nissan, avec lesquelles des conversations doivent s'engager début octobre.

SEAT construit actuellement des modèles Fiat sous licence italienne, mais le grand constructeur de Milan, qui détient 27 % du capital de SEAT, n'entend pas participer à cette nouvelle augmentation de capital. Sa participation tombera alors à 18 %.

SEAT pourrait alors fabriquer, en collaboration avec un des constructeurs nippons, une nouvelle voiture de moyenne cylindrée (environ 1 200 cm3) comparable à la Ford Fiesta. Ces modèles seraient produits à cent cinquante mille exemplaires par an.

De notre correspondant

Rome. — Le chef du gouvernement italien, M. Cossiga, a tranché, samedi 20 septembre, en faveur de l'accord associant la société paraétatique Alfa Romeo et la société japonaise Nissan (marque Datsun). Cette décision, malgré le rappel des conditions et des limites très précises dans lesquelles devra se dérouler cet accord, n'a pas apaisé les polémiques qui divisaient à ce sujet, depuis plus de six mois, le monde politique et industriel italien, et avaient notamment empêché, le 17 septembre, le CIPI (Comité interministériel pour la programmation industrielle) de prendre une décision. Trois ministres *étaient pour, trois contre* : ils avaient décidé de s'en remettre au chef du gouvernement.

L'accord Alfa-Nissan prévoit la constitution d'une société mixte, l'ARNA (Alfa Romeo-Nissan automobile), au capital de 25 milliards de lires (125 millions de francs) souscrit pour moitié par chacun des deux partenaires. La gestion de cette société, dont le siège sera probablement à Naples, sera confiée à Alfa Romeo.

A partir de 1984, l'ARNA produira une voiture de petite cylindée (*1100 cm3*) *qui sera* commercialisée, en Europe, sous la marque « Datsun ». A plein régime, la production atteindra soixante *mille unités par an*, qui seront destinées pour moitié à l'exportation. La société japonaise fournira l'acier pour les carrosseries, soit 20 % de la valeur finale de la voiture, Alfa Romeo le reste. Ce véhicule sera construit dans deux établissements installés en Campanie ; mille cinq cents personnes y seront employées, essentiellement pour l'assemblage. La fabrication des moteurs ainsi que la finition seront réalisées dans les usines *de l'Alfa-Sud, près de Naples, qui* embaucheront mille personnes en plus.

Alfa Romeo, déficitaire depuis *1973*, cherchait un partenaire afin de résoudre les problèmes chroniques de productivité de ses usines Alfa-Sud, près de Naples, et d'étaler ses coûts sur la production de voitures de moyenne cylindrée qui complète sa gamme de voitures. Elle voulait lancer, en outre, un véhicule de faible cylindrée, qui complète sa gamme de modèles.

A 80 % italiennes...

Fiat, dans un premier temps réticente devant l'idée d'une collaboration avec Alfa Romeo, puis, une fois connu le projet d'accord avec Nissan, affolée devant l'ir*ruption des Japonais sur le mar*ché italien et ce qu'elle considérait comme une « *catastrophe européenne pour l'automobile* », avait à son tour proposé la fabrication d'un véhicule en commun. Mais cette proposition, affirme-t-on à Alfa Romeo, n'offrait pas *les mêmes avantages* et, en particulier, concernait un modèle de plus grosse cylindrée directement concurrentiel avec le reste des véhicules produits par Alfa Romeo. Le « mariage », même très limité entre Alfa Romeo et Nissan, était alors devenu une affaire qui divisait l'opinion. A la crainte d'une tête de pont japonaise en Europe, s'ajoutait celle de voir Fiat, déjà en crise, perdre une nouvelle part du marché.

Les industriels et les hommes politiques favorables à l'accord font remarquer que l'accord reste limité à soixante mille voitures, à 80 % italiennes, et que les effets sur le marché interne seront limités à 2 %. S'appuyant sur une interview de M. Davignon, commissaire de la Communauté européenne pour l'industrie, d'autres se demandent si, alors que l'Eu*rope a une surcapacité de produc*tion pour l'acier, il est souhaitable d'en importer du Japon pour la carrosserie de cette voiture Alfa-Nissan.

Enfin, le ministre du budget, M. La Malfa, a noté dans une interview que si l'accord, à partir de 1985, pouvait rétablir un certain équilibre dans les finances d'Alfa Romeo, les établissements d'Alfa-Sud resteraient en tout cas déficitaires.

Le texte du communiqué de la présidence du conseil, autorisant l'accord, tient compte de ces objections et fixe des limites très précises à cet accord. La collaboration Alfa-Nissan devra s'inté*grer dans les plans d'investisse*ment prévus pour Alfa Romeo qui seront prochainement décidés par le gouvernement. Cette collaboration devra *être compatible* avec l'ensemble du « plan auto » italien, qui sera prêt le 2 octobre ; elle devra être aussi constamment conforme à la politique communautaire ; elle devra se limiter, en outre, à cet accord prévu pour soixante mille voitures.

(Intérim.)

A qui la faute ?

Ce mois de septembre risque d'être marqué d'une pierre noire dans l'histoire de l'industrie automobile européenne : la « menace japonaise » se précise, et un vent de désolation passe dans *les* états-majors de tous les groupes européens. Pourtant, on ne peut dire que ceux-ci aient été pris de cours. L'accord Alfa-Nissan fait, *depuis* près *d'un an, l'objet de commentaires* apocalyptiques dans les milieux « spécialisés ». Quant au projet d'ouverture aux *deux grands* japonais du capital de la SEAT, voilà plus de trois mois que les autorités espagnoles en brandissent la menace, afin, sans *doute*, de décider des candidats moins encombrants. Peine perdue, l'industrie automobile européenne *se lamente*, mais se garde bien de voler au secours de ses canards boiteux. Les dangers des accords annoncés ce week-end sont pourtant évidents.

Gênés dans leur offensive commerciale par les menaces protectionnistes *plus ou moins* voilées *que* leurs succès font monter dans les pays concernés, les constructeurs japonais ont choisi de contourner l'obstacle en s'associant aux firmes européennes les plus mal en point. British Leyland d'abord, le géant britannique nationalisé, incurablement déficitaire, que le groupe japonais Honda a choisi comme partenaire *pour construire* et commercialiser d'ici un an une voiture moyenne (*le Monde* daté 7-8 septembre). Alfa-Romeo est la seconde proie. L'accord conclu avec Nissan, bien que, *a priori*, moins ambitieux que prévu — soixante mille voitures par an (on est loin du « raz de marée » dénoncé), — permettra au constructeur nippon de bénéficier d'un réseau commercial fort bien *implanté* en Europe, accoutumant ainsi les consommateurs aux petits japonaises, *et de* « tourner » la législation italienne qui fixe des quotas aux importations nippones.

Le dernier bastion

Quant à SEAT, rien n'est encore fait, mais si les deux premiers groupes japonais acceptent les propositions du gouvernement espagnol, le « *danger* » sera encore plus grand. SEAT est certes aussi un canard boiteux, mais l'Espagne reste — et *l'intérêt montré par les groupes* américains pour la Péninsule l'a bien *montré* — une plate-forme idéale pour pénétrer à terme le marché des Neuf, dans la mesure où les coûts — notamment de personnel — y restent bien inférieurs *à ceux des autres pays du conti*nent.

La Grande-Bretagne, l'Italie, l'Es*pagne, investies ou en passe* de l'être sur le plan industriel, la plupart des autres pays, Pays-Bas, Suisse, Belgique et depuis peu R.F.A., également conquis — sur le plan commercial cette fois, — seul reste en Europe un dernier bastion : la France, peu atteinte jusqu'ici par l'invasion nippone, grâce à l'importance des réseaux commerciaux de ses deux constructeurs et aux « *quotas* » officieux fixés il y a trois ans par les autorités au cours d'un *voyage discret.* « *Si vous dépassez 3 % du marché, vos voitures ne passeront plus les normes techniques* », a-t-on dit en substance aux firmes nippones. Pour combien de temps ?

Les Japonais aux frontières, le fait en soi est grave. Plus grave encore sont les conditions qui ont permis ces « *victoires* ». Il faut se rendre *à l'évidence : l'industrie européenne* n'est plus en état de reprendre ses canards boiteux et, laissant ce soin à d'autres, ne doit pas s'étonner de voir ceux-ci chercher une compensation commerciale à leurs sacrifices. Car Fiat a mauvaise grâce à *protester contre l'accord* Alfa-Nissan, alors que non seulement elle a refusé cette affaire — on peut penser pourtant que dans cette hypothèses l'Etat italien n'aurait pas lésiné sur les aides, — mais que c'est son *refus de participer à l'augmenta*tion de capital de la SEAT qui risque de précipiter cette dernière dans les rets des firmes nippones. Fiat est lui-même malade dira-t-on. Certes, et c'est bien là le problème. Et il faut sans doute moins accuser le gouvernement italien d'irresponsabilité — il a déjà accepté de prendre en charge le sort et le déficit d'Alfa-Romeo — que les dirigeants de la Fiat d'imprévoyance. Ce sont les erreurs de gestion commises par ceux-ci au lendemain de la crise prétrolière qui accroissent aujourd'hui les graves difficultés de l'industrie automobile italienne. Est-il encore temps d'éviter son naufrage ? Il y a fort à parier que le redressement coûtera cher aux contribuables italiens puisque, outre les fonds publics qui devraient être prochainement votés en faveur des industries en crise (l'équivalent d'environ 8 milliards de francs), l'Etat et les banques seraient prêts à souscrire eux-mêmes une augmentation dans le capital de la Fiat-auto, qui leur donnerait 10 à 15 % du capital. *Le coût global du redres*sement s'élèverait ainsi à près de 16 milliards de francs. On comprend mieux dans ces conditions l'abandon d'Alfa-Roméo au constructeur nippon...

VÉRONIQUE MAURUS.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1730	4,1785	— 30	— 5	— 25	0	— 110	— 65
$ can.	3,5760	3,5815	— 10	+ 65	+ 25	+ 70	+ 60	+ 95
Yen (100)	1,9630	1,9660	— 40	— 20	— 35	— 10	+ 100	+ 135
DM	2,3230	2,3250	+ 45	+ 65	+ 100	+ 130	+ 385	+ 430
Florin	2,1330	2,1360	+ 15	+ 35	+ 40	+ 65	+ 165	+ 195
F.B. (100)	14,4320	14,4965	— 190	— 55	— 240	— 70	— 750	— 455
F.S.	2,5365	2,5405	+ 115	+ 135	+ 240	+ 270	+ 760	+ 800
L. (1 000)	4,8855	4,8905	— 430	— 320	— 875	— 730	—2865	—2630
£	9,9960	10,0050	— 470	— 405	— 760	— 670	—1230	—1135

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 3/4	8 1/2	8 3/4	8 7/16	8 9/16
$ E.-U.	10 7/8	11 1/8	12	12 1/4	11 3/4	12	12 1/2	22 5/8
Florin	10 1/8	10 3/8	10 9/16	10 11/16	10 9/16	10 11/16	10 3/8	10 1/2
F.B. (100)	11 1/2	11 3/4	12	12 1/8	12 1/4	12 5/8	13	13 1/4
F.S.	3 1/4	3 1/2	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 11/16	5 3/4	5 7/8
L. (1 000)	14	16	20	21	21 1/2	22 1/2	25	26
£	16 1/2	16 3/4	16 1/2	16 3/4	16 1/4	16 1/2	15 1/8	15 3/8
Fr. franç.	11 1/4	11 1/2	11 5/8	11 7/8	11 7/8	12 1/8	12 3/8	12 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

RENAULT EN INDE ?

New-Delhi accepterait la construction d'une usine dont la production serait massivement exportée

New-Delhi. — « Renault le bienvenu », titrait récemment un quotidien économique indien, le « Financial Express ». Il indiquait que la firme pourrait installer une importante usine de construction automobile en Inde. A une condition cependant, précisait-il : que Renault accepte d'exporter la totalité des voitures de tourisme qui sortiraient de cette usine. Il s'agissait, expliquait le journal, de tirer parti d'une main-d'œuvre locale bon marché afin de produire un véhicule qui puisse être compétitif.

*Ce projet, ainsi présenté, ne pouvait satis*faire pleinement le constructeur français qui essaie, depuis un certain temps déjà (1), d'entrer, même par la petite porte, sur le marché indien, promis à un important développement.

Renault aurait alors obtenu certains aménagements puisqu'un autre journal, le « Times of India », rapporte qu'à la mi-septembre, lors des derniers entretiens à ce sujet, le ministre indien de l'industrie, M. Charanjit Chanana, a suggéré que 90 % — et non plus 100 % — de la production envisagée soient destinés à l'exportation, les 10 % restants étant écoulés sur le marché intérieur. Ce journal précisait que, à *l'origine, le constructeur français ne prévoyait* d'exporter que la moitié de la production. Les Indiens auraient, d'autre part, insisté pour que le modèle soit équipé d'un moteur Diesel.

De notre correspondant

Interrogé sur ce projet, le ministre indien de l'industrie *nous a déclaré être favorable* à une telle collaboration, tout en précisant qu'il ne pensait pouvoir accepter une opération presque exclusivement tournée vers l'exportation. « *Je ne laisserai personne venir en Inde pour ruiner notre industrie* », nous a-t-il affirmé, *fort* conscient de l'incapacité des constructeurs indiens à faire face, actuellement, à une concurrence étrangère disposant d'une technologie beaucoup plus avancée. « *J'attends,* nous a-t-il déclaré, *que Renault me fasse une proposition précise* », et d'ajouter : « *Je suis ouvert à toutes les suggestions.* »

Ce projet, qui n'en est encore qu'à l'état embryonnaire (une délégation de Renault était attendue à New-Delhi), outre qu'il pourrait, à terme, élargir le *choix — fort restreint à l'heure* actuelle (2) — offert aux consommateurs indiens, permettrait, dans l'immédiat, à l'Inde, bien entendu associée à l'opération, de gagner quelques précieuses devises étrangères.

Une production limitée

Serpent de mer de la coopé*ration franco-indienne*, le *projet* Renault refait surface au moment où la production et les ventes de voitures sur le marché intérieur *sont* en *baisse*. La *production* des quatre centres de fabrication automobile nationaux s'est élevée, en 1979, à 29 233 véhicules, contre *34 366* en *1978* (3). L'un des quatre constructeurs, Premier Automobiles, qui fabrique la Padmini, venant juste de rouvrir ses portes après six mois d'inactivité due à des conflits sociaux, on ne s'attendait guère que la situation se rétablisse en 1980. Si la production *et* les ventes n'ont augmenté que de 6 % au cours des sept premiers mois de l'année, on a cependant enregistré une *très forte poussée* de la demande de véhicules plus « *sobres* », tels que les cyclomoteurs, les scooters et les engins à trois roues, et même les jeeps.

Afin de relancer le secteur automobile (« *Nos voitures devront s'améliorer ou elles mourront* », nous déclarait M. Chanana), le ministère de l'industrie a déjà accepté un certain nom*bre de projets présentés par* les constructeurs indiens. Ainsi, Hindustan Motors a été autorisée à faire appel à l'assistance tech*nique britannique ainsi qu'aux* stylistes anglais pour, d'une part, améliorer l'actuel moteur de son Ambassador, d'autre part, sortir un nouveau modèle. Cette firme a également été autorisée à équiper un quart de sa production avec les moteurs Diesel.

L'accord Peugeot-Mahindra

Alors que le projet de Premier Automobiles d'importer des matrices de Fiat-24 (elles aussi équipées de moteurs Diesel) est *examiné par les autorités compé*tentes, le gouvernement de l'Etat du Pendjab vient de recevoir le feu vert pour produire, en collaboration avec le *secteur* privé, un petit véhicule utilitaire.

En fait, le ministre de l'industrie aurait accepté au total quatre projets d'usines de fabrication de petits véhicules utilitaires, dont la capacité de production serait de cinquante mille véhicules par an. Enfin, il faut rappeler l'accord signé entre Peugeot et Mahindra pour la fabrication, en Inde, de vingt mille moteurs Diesel, destinés, dans un premier temps, à équiper les Jeep produites par la firme indienne. L'usine qui fabriquera ce moteur — pour le moment importé de France — est en cours d'installation à Bombay.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Les efforts de Renault pour pénétrer sur le marché indien ne datent pas d'hier. La firme française faisait partie d'une mission du C.N.P.F. en Inde, en février 1979. Renault entend mener son offensive *sur deux fronts : celui des voitures* de tourisme mais aussi celui des véhicules utilitaires par l'intermédiaire de sa filiale « Renault-Véhicules-Industries ».

(2) Les Indiens n'ont pratiquement le choix qu'entre deux modèles : l'Ambassador et la Padmini, dont les prix se situent entre 50 000 et 60 000 roupies (1 roupie vaut environ 0,50 franc).

(3) Les constructeurs indiens ont une capacité de production nettement supérieure : près de 130 000 voitures. Il n'y avait, en 1979, que 720 000 voitures en circulation, pour une population de *650 millions d'habitants.*

AGRICULTURE

LA CONTROVERSE SUR LA VIANDE AUX HORMONES

La consommation de veau baisse en Belgique

La controverse française sur le veau trouve son écho en Belgique : en une semaine, la consommation de viande de veau a diminué de 20 % à Bruxelles et les bouchers se retrouvent avec des surplus considérables, nous indique notre correspondant à Bruxelles.

Selon l'UFIDEC, une association de consommateurs, 90 % des veaux belges sont traités aux hormones. L'accusation avait déjà été lancée en 1972 et, à l'époque, les ventes avaient baissé de 60 %. A la suite de cette alerte, une loi très stricte avait été élaborée interdisant toute utilisation d'œstrogènes dans l'élevage des animaux.

La Belgique consomme 34 000 tonnes de veau par an, ce qui représente une hausse de 50 % par rapport à 1959. Mais le veau n'occupe qu'une place secondaire, puisque la consommation annuelle de viande est de 900 000 tonnes : les Belges préfèrent le steak.

Les experts, depuis dix jours, multiplient les mises en garde. Ils déclarent que la Belgique est mieux protégée que ses voisins et que les accusations portées contre le veau ne sont pas justifiées.

Le contrôle est presque parfait, disent-ils, et un professeur d'université a ajouté, à la télévision : « *J'en mange moi-même.* » Il n'a pas convaincu les consommateurs. Les ventes continuent de baisser.

Le boycottage de la viande de veau et la crise qu'il entraîne risquent de se développer en Europe où les législations diffèrent : naturelles ou artificielles, les hormones sont interdites en Belgique comme en France, avec le succès *que l'on connaît.* L'Allemagne fédérale n'autorise que les hormones naturelles, et la Grande-Bretagne autorise l'usage des deux catégories.

Les ministres de l'agriculture des Neuf devraient discuter de l'utilisation des hormones dans la viande de veau, les 29 et 30 novembre prochain, à Bruxelles.

Le temps presse, semble-t-il, car la tension s'accroît : le stand de quatre associations de consommateurs, qui participaient samedi 20 septembre à la Foire de Chambéry, a été saccagé par un groupe d'une vingtaine d'exposants et d'agriculteurs. Les deux hôtesses ont été bousculées et l'une d'elles blessée par la chute d'une poutre. La police est intervenue. Le stand a été fermé.

Le même jour, l'Union fédérale des consommateurs, qui est à l'origine, non pas de la dénonciation du trafic sur les veaux, mais du boycottage, invite, dans un communiqué, les organisations d'éleveurs de veaux « *à discuter de toute solution de nature à éviter que les comportements illégaux de certains producteurs ne nuisent de manière irréparable à ceux qui respectent la loi* ». Le respect par des contrôles effectifs de la loi de 1976, qui prohibe l'utilisation d'hormones de toute nature dans l'alimentation animale, « *est un préalable à la levée de la consigne de boycottage* », écrit l'U.F.C., qui estime par ailleurs « *anormal que des médicaments (hormones, anabolisants, antibiotiques) soient utilisés comme aliments. La prescription de médicaments par des vétérinaires ne peut être autorisée qu'à des fins thérapeutiques* ».

(On lira page 2 « Idées » les articles consacrés à cette affaire.)

CONJONCTURE

« LE CHOIX EST ENTRE LA STABILISATION TEMPORAIRE DU POUVOIR D'ACHAT ET SA RÉDUCTION A BRÈVE ÉCHÉANCE », écrit le gouvernement.

« *Face aux conséquences du nouveau prélèvement pétrolier, la France se présente mieux armée que par le passé. (...) Les effets du deuxième choc pétrolier ne pourront être esquivés. Mais en présence de ces difficultés le réel danger serait qu'un relâchement de l'effort engagé ne vienne remettre en cause les résultats déjà acquis* », écrit le gouvernement dans le rapport économique et financier annexé au projet de loi de finances pour 1981 qui sera discuté à partir du 14 octobre par le Parlement.

« *Les contraintes renforcées qui pèsent sur l'ensemble des pays industrialisés conduisent à réaffirmer la nécessité d'une discipline stricte des revenus. Sous peine de déclencher des enchaînements inflationnistes dont chacun pâtirait, l'évolution des rémunérations ne doit pas excéder celle des prix. Le choix n'est pas entre le maintien du pouvoir d'achat et sa progression, mais entre sa stabilisation temporaire et sa réduction à brève échéance. L'objectif reste donc celui d'un strict maintien du pouvoir d'achat global des rémunérations, avec une augmentation plus rapide des revenus les moins élevés. Cette règle sera bien entendu appliquée pour l'ensemble des rémunérations qui dépendent de l'Etat(...). Pour ce qui concerne l'évolution des rémunérations du secteur privé, le gouvernement agira par voie d'incitation et en favorisant la concertation.* »

SOCIAL

UNE DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LA PROTECTION CONTRE L'AMIANTE

La Commission européenne a approuvé vendredi 19 septembre à Bruxelles une proposition de directive visant à harmoniser les législations des pays de la C.E.E. contre l'exposition à l'amiante. Cette directive fait suite à celle adoptée pour le plomb, dans le cadre de la protection des travailleurs contre les risques dus à l'exposition à des agents chimiques, physiques et biologiques sur le lieu de travail.

[Quelque 800 000 tonnes d'amiante sont consommées chaque année dans la C.E.E. La plus grande partie est importée, l'Italie étant le seul pays producteur.

L'amiante est responsable d'un certain nombre de maladies, dont des tumeurs. Les principales expositions à l'amiante sont professionnelles (mines, usines d'amiante) ou paraprofessionnelles (contact avec des vêtements contaminés ou utilisation de produits contenant de l'amiante). L'amiante pénètre dans le corps humain essentiellement par inhalation. De par ses qualités (résistance à la traction, à la dégradation et au feu), l'amiante trouve de nombreuses applications dans le bâtiment, la construction, l'industrie mécanique, les chantiers navals et l'industrie automobile.]

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

● *Le produit intérieur brut de la France* a baissé de 0,3 % au deuxième trimestre par rapport au premier. Cette baisse a pour cause principale un recul de la consommation des ménages (de 0,5 %). La croissance des investissements des entreprises se poursuit (+ 0,8 % au deuxième trimestre par rapport au premier), ce qui en fait l'élément le plus dynamique de la demande, les exportations stagnant (— 0,1 % au deuxième trimestre) après la croissance du premier trimestre (+ 1,1 % par rapport au quatrième trimestre 1979).

● *La consommation des ménages en produits industriels* a baissé en août de 3,7 %, revenant de 18,45 milliards de francs en juillet à 17,76 milliards de francs, indique l'INSEE. Cette chute fait suite à la très vive progression enregistrée en juillet : + 8 % par rapport à juin.

Patronat

● *M. Pierre Vitoux*, P.-D.G. de la société Vitos, a officiellement remplacé, à la présidence de la Fédération des industries de la maille, M. Albert Sejourney, qui, après six années à la tête de cette fédération, est devenu président de l'Union des industries textiles. M. Vitoux est aussi résident de la chambre syndicale de la bonneterie de l'Aube.

● *Création d'une commission de politique commerciale au C.N.P.F.* — Sur proposition de M. Alain Chevalier, vice-président du C.N.P.F. et président de la commission de politique économique, le conseil exécutif a décidé de créer une commission de politique commerciale, qui sera présidée par M. Michel Collas, vice-président de Creusot-Loire et président de la chambre syndicale de la sidérurgie. Par ailleurs, MM. François Périgot, président d'Unilever France, et Claude-Alain Sarre, P.-D.G. de Nobel-Bozel, sont appelés à siéger à la commission sociale.

Social

● *Le conseil national de la Fédération des mutilés du travail*, réuni à Bourges le 20 septembre, a défini parmi ses revendications trois priorités : le pouvoir d'achat, l'emploi et la protection collective en matière de santé et de sécurité sociale. La F.N.M.T. ne donnera aucune consigne à ses adhérents lors de l'élection présidentielle de 1981, mais elle interrogera les différents candidats sur leurs intentions à l'égard de ses principales revendications.

Transports

● *M. Giscard d'Estaing et le port de Dunkerque.* — M. Albert Denvers, député socialiste du Nord et maire de Gravelines, où doit se rendre, le 9 octobre, M. Valéry Giscard d'Estaing, lors de son voyage dans le Nord, a adressé une lettre au chef de l'Etat pour lui demander que l'on « *continue à développer le port de Dunkerque* ».

Dans cette lettre, écrite le 13 août, et rendue publique le 20 septembre, le député estime qu' « *après avoir engagé des investissements importants l'Etat semble aujourd'hui marquer un temps d'arrêt* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TAITTINGER - C.C.V.C.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui s'est tenue à Paris le 11 septembre 1980, sous la présidence de M. Claude Taittinger, président - directeur général, a approuvé à l'unanimité les résolutions qui lui ont été proposées.

L'assemblée a accordé au conseil d'administration l'autorisation de procéder, au moment où il le jugerait opportun, et en lui laissant la possibilité de choisir entre différents moyens, à une augmentation du capital de notre société pour le porter, en une ou plusieurs fois, jusqu'à un montant de 100 millions de francs au maximum ; cette autorisation est valable pour une durée de cinq ans à dater du jour de l'assemblée.

Au cours de son allocution, M. Claude Taittinger a informé les actionnaires des conditions climatiques défavorables qu'a connues la Champagne pendant les trois premières semaines du mois de juillet. Ces conditions ont eu pour effet de réduire considérablement l'importance de la future récolte 1980 qui sera largement déficitaire.

Au cours de la réunion du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée, le conseil d'administration a adopté, à l'unanimité, la proposition du président de procéder, sans délai, à une augmentation du capital de la société par incorporation de réserves.

Le capital sera doublé par élévation de la valeur nominale de l'action de 50 à 100 F et il sera ensuite procédé à une attribution d'actions gratuites, à raison de une action nouvelle pour dix actions anciennes, les actions nouvelles étant créées avec jouissance à la date du 1er janvier 1980.

Pour la bonne réalisation de cette opération, le conseil d'administration a décidé de suspendre momentanément la conversion des obligations convertibles 1970 et 1973 en actions.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Le conseil d'administration du 16 septembre 1980 a décidé de convoquer une assemblée extraordinaire qui se tiendrait fin octobre ou début novembre.

Il sera proposé à cette assemblée :

1) De décider d'augmenter le capital social de 471 millions de francs pour le porter de 942 millions de francs à 1 413 millions de francs par incorporation de diverses primes et d'une partie de l'écart de réévaluation, et élévation corrélative du *nominal des actions de 100 F à 150 F.*

Cette proposition permettrait de profiter des dispositions fiscales actuellement en vigueur qui autorisent l'incorporation de certaines primes et réserves au capital en franchise de droits.

2) De renouveler l'autorisation donnée au conseil par l'assemblée extraordinaire du 29 mai 1979 d'augmenter le capital social d'un montant maximum de 500 millions de francs, en une ou plusieurs fois et par tous moyens.

Il s'agit d'une simple autorisation *de principe*, valable *cinq* ans, le conseil n'ayant pas l'intention d'en faire usage pour l'instant.

3) D'autoriser le conseil à émettre des obligations convertibles en actions pour un montant maximum de 1 milliard de francs, sur le marché national et international, avec renonciation au droit préférentiel de souscription, mais avec un droit de priorité pour les émissions réalisées en France.

Il est dans les intentions du conseil de faire usage partiellement de cette autorisation pour émettre un emprunt convertible en France, avant la fin de la présente année, si les conditions du marché sont favorables.

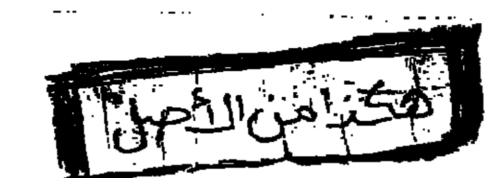


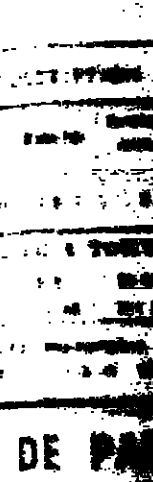
RÉUNION PLÉNIÈRE DES CONSEILLERS CONSULTATIFS RÉGIONAUX DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

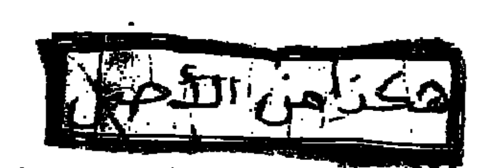
MM. Lauré, président, Vienot, directeur général, et Jocteur-Monrozier, direction des agences de province de la Société Générale, ont réuni en séance plénière à Paris, le *vendredi* 19 septembre, l'ensemble des conseillers régionaux de cette banque.

La Société Générale a créé, en effet, en 1979, douze conseils consultatifs régionaux, constitués de personnalités provinciales choisies dans les milieux d'affaires les plus représentatifs des activités locales, et notamment parmi les P.M.I. Chacun de ces conseils s'est réuni au minimum deux fois par an pour procéder à un examen de la situation dans la région, évoquer les problèmes qui s'y posent, et contribuer à l'orientation de la politique de la Société générale.

La séance du 19 septembre a servi à faire le point des travaux de l'année écoulée et des progrès qu'ils ont permis. Les conseillers ont ensuite entendu un exposé de M. Laulan, économiste de la Société Générale, sur la situation actuelle en France et dans le monde, ainsi que *sur les facteurs* capables d'influencer la conjoncture à court et moyen terme.







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 SEPTEMBRE

Ruée vers les mines d'or

La séance de liquidation a été marquée par un net repli des valeurs françaises. L'indicateur de tendance termine à — 1,35. Le bilan du mois boursier reste néanmoins positif (+ 1,64 %).

La Bourse n'aime pas la guerre et l'aggravation du conflit entre l'Iran et l'Irak inquiète les investisseurs.

En écho à cette inquiétude, mines d'or. Les écarts sont spectaculaires : Western Deeps progresse de 16,55 %, East Rand de 13,82 %, Western de 11,62 %, Harmony Gold de 10,39 %, Free State de 9,76 %, President Brand de 9,62 %. L'emprunt 7 % 1973 fait également l'objet d'une importante demande. Un moment réservé, il inscrit finalement un nouveau cours record (9 580 F). Le « Pinay » gagne 3,73 %.

Le napoléon est un progrès de 12 francs (799,90 francs). Le lingot, quant à lui, atteint 93 010 francs (+ 2 505 francs).

Parmi les quelques valeurs en hausse, on note Revillon (+ 3,65 %), Crédit du Nord (+ 3,11 %), U.C.B. (+ 2,35 %).

Les reculs les plus importants sont enregistrés sur Maisons Phénix (— 5,15 %) et Marine-Wendel (— 4,75 %). Les valeurs de grands magasins sont, elles aussi, très touchées.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Transport Industrie, bon	2 p. 7	5 80

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/9	22/9
1 dollar (en yens)...	213 40	211 30

Taux du marché monétaire

Effets privés du 22/9 ... 11 5/16 %

LONDRES

HAUSSE DES MINES D'OR

Vive hausse des mines d'or, en liaison avec la montée du métal, fermeté des pétroles et repli des industrielles.

Or (ouverture) (dollars) 698 75 contre 674 ..

VALEURS	CLOTURE 19/9	COURS 22/9
Beecham	159 ...	155 ...
British Petroleum	382 ...	366 ...
Courtaulds	60 ...	58 ..
*De Beers	12 06	12 1/5
Imperial Chemical	356 ...	350 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	475 ...	480 ...
Shell	418 ...	422 ...
Vickers	125 ...	125 ...
War Loan 3 1/2 %	33 1/8	32 3/4
*West Driefontein	114 1/2	122 3/4
*Western Holdings	102 50	112 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MAISONS PHÉNIX. — Le marché avait anticipé la baisse des résultats semestriels (— 29 %). Le titre, qui avait atteint son plus haut début septembre (745 F), s'était replié depuis. La société attend une nette amélioration de son bénéfice pour le second semestre de l'année.

FINANCIÈRE ET INDUSTRIELLE GAZ ET EAUX. — Le montant de la prochaine augmentation de capital sera de 120 millions de francs. L'émission des actions nouvelles (une pour trois) se fera à 600 F.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX. — Une action gratuite (jouissance 1er janvier 1980) va être distribuée pour trois anciennes.

A.E.G. TELEFUNKEN. — La perte de l'exercice 1980 sera d'environ 200 millions de DM, au lieu des 100 millions prévus.

OPFI-PARIBAS. — Le dividende distribué au titre de l'exercice 1979-1980 devrait être sensiblement majoré (dividende 1978-1979 : 10,95 F).

TAITTINGER. — Double augmentation de capital. Le nominal du titre sera porté de 50 à 100 F. Il sera distribué ensuite une action gratuite pour dix.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	12 sept.	19 sept.
Indice général	136,3	135,2
Assurances	234,7	237,3
Banq. et sociétés financ.	98,6	98,4
Sociétés foncières	150,2	151,7
Sociétés investiss. portef.	136,7	135,9
Agriculture	158,4	158,2
Aliment., brasseries, distill.	148,7	148,7
Autom., cycles et l. équip.	73,6	72,4
Bâtim., matér. constr., t.P.	184,8	184,1
Caoutchouc (ind. et comm.)	84,8	80,8
Carrières salines, charbon.	127,8	130,1
Constr. mécan. et navales	139,5	138,4
Hôtels, casinos, therm.	188,2	182,1
Imprimeries, pap., cartons	110	111,5
Magas., compt. d'exportat.	105,2	103,6
Matériel électrique	151,5	152,6
Métall., com. des pr. métal.	45,7	44,8
Mines métalliques	162,6	155,3
Pétroles et carburants	163,6	159,5
Prod. chimiq. et al.-mét.	175,7	172,3
Services publics et transp.	119,6	117,4
Textiles	98,7	97,3
Divers	157,3	155,2
Valeurs étrangères	165	166,1
Valeurs à rev. fixe ou ind.	198,7	198,2
Rentes perpétuelles	34,1	34,9
Rentes amort., fonds gar.	498,2	497,1
Sect. indust. publ. à r. fixe	90,8	90,8
Sect. ind. publ. à rev. ind.	407,2	394,7
Secteur libre	89,3	100
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	348,1	347,2
Val. franç. à rev. variable	944,6	936,9
Valeurs étrangères	1 219,5	1 242,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	112,9	111,7
Produits de base	97,4	95
Construction	167,9	167,4
Biens d'équipement	119,7	119,9
Biens de consom. durables	85,3	82,2
Biens de cons. non durabl.	88,9	87,1
Biens de consom. aliment.	121,3	120
Services	171	170,8
Sociétés financières	118,5	118,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	224,4	219,7
Valeurs industrielles	103,5	101,9
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	138,8	138,5

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	18 sept.	19 sept.
Valeurs françaises	112,6	111,7
Valeurs étrangères	117,6	118,9
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	112,5	111,7

BOURSE DE PARIS - 22 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 ..	2 834
5 %	..	3 219
5 % 20-60	..	3 467
3 % amort. 45-54	71	0 436
4 1/4 % 1963	91 85	4 649
Emp. N.Eq.5 1 65	113 90	5 150
Emp. N.Eq.6 % 66	108 .	5 869
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ch. France 3 %	200	196 ..
A.G.F. (Stè Cent.)	797	774
Ass. Gr. Paris-Vie	2080	2080
Concorde	350	350
Epargne France	339	340
Financ. Victoire	375	380
France I.A.R.D.	156	156
Sau (Sté) Centr.	731	782

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	216 40	216 40
U.A.P.	567	558
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Crédit Lyonnais	274	274 ..
Electro-Banque	162 ..	162
Eurobail	147	147 50
Financière Sofal	323	323
Fr. Cr. et B. (Cie)	129	126
France-Bail	304 50	302
Hydro-Energie	21 90	22
Immobail B.I.P.	231	231
Immobanque	34	340
Immofice	283	283
Interbail	261	261
— (oblig. conv.)	256	256
Laffite-Bail	199 50	192 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	383 90	114
Loca-Expansion	141	191
Locafinancière	191 5	2 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]
— (obl. conv.)	176 50	257
Unibail	307	176
Un. Ind. Crédit	266	205
Cie Foncière	175	855
C.G.V.	256	78
Fonc. Ch.-d'Eau	86	166
(M.) S.O.F.I.P.	91	
Fonc. Lyonnaise	1100	1080
Immob. Marseille	1770	1701
Louvre	235	22
SINVIM	150	130
Cogifi	226	152
Foncina	165 10	226
Gr. Fin. Constr.	194	165 36
Immindo	2 8	675 55

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	162	161
Cie Lyon. Imm.	138	138
UFIMEG	114 20	114 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cominco	583	587
Cie Industrielle	321	321
(Li) Dév. R. Nord.	133 50	130
Electro-Financ.	375	370
(M) Et. Particip.	65	67
Fin. Bretagne	89 10	91
Fin. Ind. Gaz Eaux	632	641
Fin. et Mar. Part.	87 30	27 50
Fin. Seneille-Maub.	108 10	10 10
France (La)	659	661
La Mure	111 50	116 ..
Lebon et Cie	253 ..	251
(NY) Lordex	115	115
Cie Marocaine	28 70	28 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dec-Lamothe	388	...
E.L.M.-Leblanc	630	648
Ernault-Somua	67 50	68 ..
Forges Strasbourg	149	138 50
(LI) F.B.M. ch. fer		
Frankel	904	885
Huard-U.C.F.	128	
Jaeger	226 80	226 80
Jaz	148 10	145 70
Lochaire	298	298
Métal Déployé	328	311

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tr. C.I.T.R.A.M.	143	142
Trans. et Industr.	113	113
(LI) Baignol-Farj.	44 50	45
Blanzy-Ouest	268	258
La Brosse	117	117
Degremont	146 ..	147
Duquesnes-Purina	281 9.	278 90
Ecco	2239	2280
Ferrailles C.F.F.	288	285
Havas	59	591
Locatel	386 50	..
Lyon-Alemand	216	228

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cellulose Pin	55	..
Coparex	800	735
General Aliment.	..	..
Iéna Industrie	..	..
Métall. Minière	166	..
Océanic	22 50	22 50
Pétrofigaz	435	438
Prenuptia	315	..
Sab. Mer. Corv.	..	..
Bq Fin. Burx Us.	214	..
Total C.F.N.	92 70	..
Ufinex	224	..
Voyer S.A.	2 10	2 20
Rorento NV	240 40	248 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unigestion	333 50	333 50
Uni-Hoche (Vern.)	351 48	335 47
Uni Japon	415 33	396 50
UNI-N.T (Vernes)	1087 87	1037 73
Uni-Obl. (Vernes)	2136 56	2054 38
Uniprom (Vernes)	2235 10	2149 13
Unirente	1205 66	1166 02
Unisic (Vernes)	244 38	233 28
Valorem	226 75	216 47
Worms Investiss.	377 98	360 82

* Cours précédent.

HORS COTE

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2559	4,5 % 1973	2584 60	2658	2689	2686
3718	C.N.E. 3 %	3548	3470	3465	3448
495	Afrique Occ.	393 80	383	392 90	390 10
465	Air Liquide	468	453	462	468
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1180	Elf-Aquitaine	1148	1124	1127	1124 ..
230	— (certific.)	219	2.4	284	207
280	E. J. Lefebvre	279	279	279	273 40
130	E. Sau.-Duval	132	134	134	134 ..
930	Essilor	1039	1010	1085	515
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
183	Navig. Mixte	199 50	196	196	199 50
43	Nobel-Bozel	50 50	50	50	50
32	Nord-Est	39 60	38 40	39 45	39 90
71	Nouvel. Gal.	70 70	78 20	70 20	69 60
250	Olida-Caby	245	243	243	241
27	Om. Part. Int.	30 60	30	30 10	29 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
950	Tél. Electr.	1840	1840	1840	1837
133	— (obl.)	137 4.	138	138	138
230	Thomson-Br.	244 50	240 80	239 80	24. 80
270	— (obl.)	280	282	282	280
335	U.I.S.	351	356	354	351
175	U.C.B.	170	175	174	171 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
82	Gencor	106	111 80	111 80	109 80
230	Gen. Electr.	227	227 50	227 80	224
230	Gen. Motors	234 50	239 90	239 90	237 90
53	Goldfields	60 80	64 5.	64 50	64 5.
101	Harmony	124 10	137 45	187	137 40
5 70	Hitachi	6 65	6 55	6 60	6 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
a : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/9	Achat (AUX GUICHETS COURS des BILLETS)	Vente (AUX GUICHETS COURS des BILLETS)
Etats-Unis ($ 1)	4 186	4 180	4 060	4 270
Allemagne (100 DM)	232 570	232 370	226 ...	238 ..
Belgique (100 F)	14 583	14 481	13 950	14 650
Pays-Bas (100 fl.)	214 190	213 740	208 .	217 .
Danemark (100 krd)	75 030	75 015	72 ...	77 .
Norvège (100 k)	86 180	86 070	83 ...	89 ...
Grande-Bretagne (£ 1)	9 976	10 016	9 700	10 280
Italie (1 000 lires)	4 898	4 894	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	254 20	253 710	248 .	260 ...
Suède (100 krs)	100 490	100 450	96 ...	101 500
Autriche (100 sch.)	32 845	32 858	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 686	5 691	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 390	8 375	7 400	8 300
Canada ($ can. 1)	3 587	3 585	3 490	3 720
Japon (100 yens)	1 975	1 982	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/9
Or fin (kilo en barre)	90375	92800
Or fin (en lingot)	90505 .	93010
Pièce française (20 fr.)	787 90	799 90
Pièce française (10 fr.)	432	436
Pièce suisse (20 fr.)	643	650 .
Pièce latine (20 fr.)	615	632 50
Souverain	820	831
Pièce de 20 dollars	3228 40	3308 40
Pièce de 10 dollars	1650 20	1690
Pièce de 5 dollars	880	880
Pièce de 50 pesos	3790	3852 ..
Pièce de 10 florins	640 ..	642 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21-22 septembre 1980 a été tiré à 528 671 exemplaires.



Après la grève des marins-pêcheurs

M. Barre aurait félicité la marine nationale pour « la maîtrise, le tact et la rapidité » de son intervention

Dans une question écrite qu'il a adressé au premier ministre, M. Louis Mexandeau, député socialiste du Calvados, demande à M. Raymond Barre d'authentifier le texte d'un télégramme — dont un exemplaire lui est parvenu — de satisfaction que le premier ministre et le ministre de la défense ont envoyé, par l'intermédiaire de l'amiral Jean Lannuzel, aux équipages de la marine nationale lors du récent conflit de la pêche.

Renouvelant ses « *félicitations personnelles* », le chef d'état-major de la marine nationale a transmis le double message suivant :

De M. Raymond Barre : « *Je vous adresse l'expression de mon entière satisfaction pour l'efficacité avec laquelle ont été conduites les opérations de dégagement des ports de Fos, du Havre et d'Antifer. Ces opérations délicates et inhabituelles pour vos unités ont été menées à bien avec maîtrise, tact et rapidité dans la plus pure tradition de la marine nationale. Je vous demande de transmettre mes remerciements aux autorités et aux officiers, officiers mariniers, quartiers-maîtres et marins ayant participé à ces opérations.* »

De M. Yvon Bourges : « *Je suis heureux d'ajouter à ceux du premier ministre mes compliments personnels pour la réussite de l'action de la marine nationale dans cette circonstance particulièrement délicate.* »

M. Mexandeau, faisant état dans sa question écrite de « *l'action brutale de la marine nationale* » qui a endommagé quatorze bateaux de pêche à Port-en-Bessin, se demande si « *les marins-pêcheurs de France sont des ennemis* » et voit dans ces deux télégrammes « *autant de blessures morales, sinon d'insultes ajoutées au mépris avec lequel leurs revendications ont été accueillies* ».

A l'état-major de la marine, on ne fait aucun commentaire. Des bâtiments de la marine sont intervenus sur réquisition préfectorale à la demande du premier ministre. A la fin de ces opérations, l'état-major de la marine nationale avait rédigé un communiqué de presse pour expliquer sa position et préciser les conditions dans lesquelles le gouvernement avait fait appel à ses moyens. Ce communiqué, sur l'intervention de M. Barre, n'a jamais été diffusé.

A l'hôtel Matignon, on indique que le gouvernement s'est adressé aux unités engagées, dont les équipages sont composés de nombreux appelés, uniquement pour leur souligner l'importance de leur mission, destinée à assurer l'approvisionnement du pays en pétrole.

Des incidents techniques perturbent à deux reprises le fonctionnement du centre de contrôle aérien d'Athis-Mons

Deux pannes ont perturbé, la semaine dernière, le fonctionnement du centre de contrôle régional (C.C.R.) du trafic aérien d'Athis - Mons (Essonne), qui assure la régulation des mouvements d'avions civils dans tout le nord de la France.

Jeudi 18 septembre, la coupure accidentelle d'un des câbles reliant le centre à l'émetteur d'Orsay a provoqué une interruption des liaisons radiophoniques avec les avions se déplaçant dans l'est de la région parisienne. Le rétablissement du « maillage » s'est effectué environ en une *demi-heure*, période pendant laquelle, conformément au règlement de la navigation aérienne, chaque avion transitant dans cette zone a continué d'évoluer selon son plan de vol.

Samedi 20 septembre, c'est une panne de calculateur à partir *d'une « donnée-programme »* qui a affecté le C.C.R., le privant d'une partie de sa capacité de contrôle. Les radars ont continué de fonctionner, ne fournissant, toutefois, plus que des données brutes (la situation des avions), mais pas leur identification, laquelle devait être faite par les contrôleurs du trafic — comme *il était encore d'usage de le faire* au début des années 70, précise-t-on au ministère des transports.

Le débit traité a donc dû être *réduit, entraînant pendant* plusieurs heures des répercussions sur le trafic des aéroports d'Orly et Charles-de-Gaulle, mais aussi du Bourget de Villacoublay et du centre d'essais en vol de Brétigny-sur-Orge.

● *M. Maxime Breguet*, âgé de trente-huit ans, s'est donné la mort dans la nuit du dimanche 21 au lundi 22 septembre, dans un appartement de la rue Saint-Merri à Paris (4e), après avoir tué son fils unique, Alexandre, âgé de quatorze ans, son ancienne *femme et une amie de celle-ci.* M. Breguet était président-directeur général de la société Les Maisons Breguet, depuis 1970, date de sa création.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extraits du jugement rendu le 1er mars 1979 par le Tribunal de Grande Instance de Paris à la suite d'une DEMANDE EN CONCURRENCE DELOYALE introduite par la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS (C.C.I.P.) contre le Centre d'Etudes et de Formations appliquées (CEPAP) au sujet des stages de lecture rapide organisés par ce dernier :

« *Attendu que... l'imitation servile* du titre du programme d'enseignement figurant dans le prospectus publicitaire, la similitude de ce programme qui est REPRODUIT MOT POUR MOT, la *durée du stage* et son découpage chronologique semblable, LE CHOIX IDENTIQUE DES TEXTES ET LA COPIE SERVILE DES EXERCICES mis au point par *la demanderesse, les publicités* effectuées dans « LE MONDE », sont autant de faits ou manœuvres qui ont créé une confusion et qui ont été de nature, par cette confusion, à détourner la clientèle des cours organisés par la C.C.I.P. »

« *Par ces motifs, le Tribunal...* déclare la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS bien fondée en sa demande introduite en application de l'article 1382 du Code Civil ; dit que... le CEPAP S'EST RENDU COUPABLE D'AGISSEMENTS DE CONCURRENCE DELOYALE à l'égard de la demanderesse »

Une circulaire du ministre de l'économie

LE REFUS DE VENTE SERA ADMIS SOUS CERTAINES CONDITIONS

La pratique des « prix d'appel » dans le commerce va être réglementée par une circulaire qui sera *publiée cette semaine* au « Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation ». Le texte donnera aux industriels français la possibilité de refuser — en toute légalité — de vendre à certains distributeurs, dans des cas précis (1).

Ce refus ne pourra se faire que si trois conditions sont réunies : action promotionnelle (on attire l'attention des consommateurs sur le bas prix auquel est vendu un produit) ; insuffisances des disponibilités (l'article n'est plus disponible en *magasin*) ; discrimination (on oriente le particulier sur une autre marque française qui avait pourtant commerçant des marges bénéficiaires supérieures). Cette « orientation » des particuliers par le distributeur — souvent vers des marques étrangères — était facilitée par des critiques *portées à l'encontre de* la marque française, qui avait pourtant fait l'objet de la campagne promotionnelle et l'avait — en partie — financée. C'est cette notion de dénigrement par le commerce sans justification technique qui va être rendue plus difficile par la circulaire sur le prix d'appel et le refus de vente.

(1) A l'occasion de l'affaire qui avait vu condamner Darty, Thomson-Brandt et quatorze autres sociétés *pour pratiques anticoncurrentielles*, la commission de la concurrence avait déjà défini les procédés justifiant le refus de vente (« le Monde » du 16 février 1980).

M. LECAT PRÉSENTE LE BUDGET 1981 POUR LE THÉATRE

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a tenu ce lundi une conférence de presse au cours de laquelle il a indiqué les orientations du budget théâtral pour 1981. MM. Paul-Louis Mignon, Jacques Rigaud, François Billedoux, Jean-Jacques Celerier, *présidents des commissions* qui se sont réunies pendant un an pour réfléchir sur les problèmes posés dans les secteurs privé et public, par les auteurs et par l'audiovisuel (« le Monde » du 23 août), ont donné un état de leurs travaux. Travaux, a précisé le ministre, qui n'engagent que les commissions, mais qui l'ont aidé à établir ses choix.

M. Jean-Pierre Angremy, *directeur* du théâtre et des spectacles, a parlé des efforts faits en faveur des compagnies. Malgré un budget de 285 millions (+ 18 %), les moyens accordés à la décentralisation *restent, cette année, en dessous de* leurs besoins, le ministre a promis des réajustements pour 1982, puisque un grand nombre de contrats arrivent à leur terme en 1981.

Les associations professionnelles (Syndeac, Union des maisons de la culture, etc.) tiennent une conférence de presse le 25 septembre, afin de rendre publique leur position « devant les conditions de survie que leur réserve le budget ».

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Mise en garde

Le Comité de Paris XIe nous signale qu'un individu se présente en son nom aux habitants de l'arrondissement leur proposant des cartes postales.

Toute personne collectant pour la Croix-Rouge doit présenter une carte accréditive et délivrer un reçu détaché d'un carnet à souche sauf dans le cas de la quête nationale.

Les pluies torrentielles ont provoqué la mort de cinq personnes en Haute-Loire

Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur les départements de la Haute-Loire, de l'Ardèche, de la Lozère et du Gard ont provoqué une véritable catastrophe dans la région du Puy. Les eaux de la Loire et de certains affluents ont grossi très brutalement, coupant des routes, charriant des voitures, des camions et des caravanes. La commune la plus touchée est celle de Brives-Charensac (Haute-Loire) où cinq personnes sont mortes.

Dimanche, les autorités préfectorales avaient déclenché le plan Orsec dans la Loire et la Haute-Loire. Ce lundi matin 22 septembre, la décrue des rivières était amorcée.

Un mur d'eau de trois mètres

De notre envoyé spécial

Le Puy. — La rumeur, lundi matin, est encore là, qui court les rues, les bars de la ville. C'est un barrage, le barrage de La Palisse, en Ardèche, qui, en craquant, a provoqué une véritable catastrophe, dans la vallée de la Haute-Loire. L'explication est *plus simple, plus inquiétante* aussi dans une certaine mesure. Il aura suffi de pluies, exceptionnelles il est vrai, 70 millimètres en vingt-quatre heures, samedi, sur le plateau ardéchois, mais aussi sur le plateau du Gévaudan et sur les hautes Cévennes, pour que la Loire, l'Allier et le *Lignon, se transforment,* quelques heures plus tard, en raz-de-marée dévastant tout sur leur passage.

Jamais, de mémoire d'hommes, les eaux de la Loire, et du Lignon notamment, n'étaient ici montées, sinon aussi haut, du moins aussi vite. Qu'on en juge. *Dimanche à l'aube, le niveau de* la Loire était, selon l'observatoire du Goubet, à 0,38 m. A midi, le fleuve hors de son lit était à 5,20 m. Cette exceptionnelle rapidité, cette montée à vue d'œil expliquent que beaucoup ont cru à la rupture d'un barrage. Elles expliquent aussi *l'ampleur du bilan malgré les* trois avis d'alerte lancés dans la matinée de dimanche.

A 8 h 30, un premier avis *était diffusé* par la préfecture de la Haute-Loire, avertie par l'observatoire de Goubet. Puis, à 10 heures, un second avis, faisant état d'informations plus alarmantes et annonçant une crue exceptionnelle, était répercuté par les brigades de gendarmerie et les *maires*. Cet avis était suivi très *vite d'un ordre d'évacuation* et d'un appel radiodiffusé du préfet de la Haute-Loire, M. Jean Thoraval. Une demi-heure plus tard, un mur d'eau de 3 mètres de haut déferlait sur les localités situées sur le cours de la Loire : Le Monastier, Solignac, Cussac, Coubon, Brives-Charensac, Vorey, Retournac.

A Coubon, commune située à 8 km du Puy, le pont sur la oLire était emporté à 10 h. 30. Et, dans *ce bourg, tous les véhicules* — poids lourds, caravanes, automobiles, — stationnés près de la Loire, étaient eux aussi emportés. Emportés aussi les manèges installés là pour la fête locale, la Vogue de Coubon, dont un dicton local veut, paraît-il « *qu'elle emporte les ponts* ».

A Brives-Charensac, cinq kilomètres en aval, la Loire submergeant les quais, noyait tout le quartier bas. Les habitants trouvaient *refuge sur* les toits.

Situation catastrophique qui, à 14 h. 30, provoquait le déclenchement du plan Orsec par le préfet. Pompiers, gendarmes, policiers, Croix-Rouge, protection civile, électriciens, gaziers, plongeurs, ou simples citoyens se mobilisaient très vite. Six hélicoptères, cinq Alouettes et un Puma, commençaient leur rotation au-dessus des bourgs sinistrés, des villages et des fermes isolées et procédaient au « treuillage » des habitants réfugiés sur les toits et dans les arbres. Plus de cent cinquante personnes furent ainsi récupérées, tandis que d'autres étaient sauvées par des canots pneumatiques.

A Brives-Charensac, malheureusement, la crue devait provoquer la mort de cinq personnes : deux très jeunes enfants, une fillette de dix-huit mois et un garçon de quatre ans, Céline et Cédric Monleau, trouvés noyés dans un bungalow, et deux vieillards, Mme Constance Mialon, quatre-vingt-douze ans, et M. Jean Miallon, quatre-vingt-dix ans, également noyés, et une *cinquième victime* découverte dans la soirée et dont on ignore l'identité.

Toujours dans la même localité, cinq personnes appartenant à la même famille, restaient portées disparues ce lundi matin. Bilan *sérieux* donc, mais qui aurait pu l'être bien davantage *si l'on en croit* les *témoignages*. Tous concordent pour dire que les rivières en crue emportaient tout *sur* leur passage, les caravanes broyées contre les ponts, les automobiles empalées contre les habitations et même les poids lourds, voire des camions-citernes, éventrés.

Il est difficile, on le conçoit, de faire un bilan précis des dégâts matériels provoqués par cette catastrophe. Lundi matin, la Loire, les rivières, mais aussi les ruisseaux en crue étaient pratiquement tous rentrés dans leur lit. Les routes étaient peu à peu rendues à la circulation, après que les services spécialisés eurent examiné tous les ponts. Les voies ferrées, notamment la ligne Paris-Nîmes, coupée au-delà de Langogne, *devraient* être, elles aussi, remises en service après vérification. Les lignes téléphoniques et électriques sont rétablies là où elles avaient été détruites.

Maintenant commence le travail de nettoyage des maisons et des villages sinistrés.

PIERRE GEORGES.

M. FISZBIN CRITIQUE L'ORIENTATION PRISE PAR LE P.C.F. POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Henri Fiszbin, membre du bureau de la fédération de Paris du parti communiste, ancien premier secrétaire de cette fédération, a adressé une lettre, le 19 septembre, au secrétariat du comité central du P.C.F. dans laquelle il indique : « *J'ai pris connaissance du livre de Georges Marchais et de son discours à la fête de* l'Humanité, *qui fixe le contenu de la campagne du parti pour les présidentielles. Cette orientation ne répond pas aux besoins du combat pour un vrai changement qui doit être le nôtre. Elle n'ouvre aucune perspective proche à la masse des français qui souffrent de la politique giscardienne. Elle n'a pas de stratégie définie par nos XXIIe et XXIIIe congrès. Elle a été décidée sans être soumise au préalable à la discussion dans le parti.* »

Il ajoute : « *La voie dans laquelle on engage ainsi le parti me semble comporter des conséquences d'une extrême gravité pour le présent et pour l'avenir du mouvement ouvrier et démocratique de notre pays et pour le parti lui-même. Les responsabilités que j'assume dans le parti me font un devoir d'exprimer les raisons de mes alarmes.*

» *Il est, par ailleurs, inconcevable que la conférence nationale qui va se réunir les 11 et 12 octobre prochain puisse entériner cette orientation sans un véritable débat sur le fond. Or il n'est pas dans la politique actuelle du parti que des communistes qui n'approuvent pas des options politiques importantes prises par la direction soient délégués par leurs comités fédéraux. C'est pourquoi je demande à être invité par le comité central aux délibérations de la conférence nationale avec voix consultative, comme l'article 44 de nos statuts en prévoit la possibilité.* »



